

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Ce groupe de cornemuses de Bohême (Strakonice)
sera en Bretagne cet été.

Monsieur et Madame Jean-Manuel FLORENSA
des Ballets Occitans

adressent leurs meilleurs vœux pour 1968 à leurs amis bretons
et leur signalent que deux disques 33 tours de chez Philips doivent
sortir au mois de janvier (le premier disque est sorti début janvier).

Nous remercions nos amis occitans de leurs vœux et espérons pour
eux beaucoup de succès.

- 1 -- Ça ne va pas ?
-- Non, ce sont mes lunettes qui me gênent



Réduction aux membres des groupes folkloriques

3, place d'Aiguillon -- CARHAIX

Opticien diplômé B.T.S.O.L.

QUEZILLE

2 -- Fais comme moi, va chez

20^e ANNEE — 160

DECEMBRE — KERZU 1967
JANVIER — GENVER 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
PLÉMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON
16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENTS :
3 mois 4 F. 50
6 mois 7 F. 00
Un an 12 F. 00
Soutien 20 F. 00
Etranger et F.O.M. 15 F. 00
Le numéro 1 F. 50

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

LE « TRIO »

C'EST POUR DEMAIN...

Notre ami Pierre-Yves MOIGN vient d'éditer un disque, à titre d'essai, m'a-t-il précisé, en compagnie de Michel BOZEC et de Roger LOSTANLEN (1).

Ce disque offre cette particularité de présenter des airs de danses accompagnés au tambour.

Quelques esprits chagrins, ou mal informés, s'en formaliseront sûrement et crieront au scandale en invoquant la « tradition »...

Or, c'est très justement faire œuvre traditionnelle que d'apporter un soutien rythmique au couple que nous connaissons, et l'on peut dire que ce qui est

par Polig MONJARRET

fait depuis une cinquantaine d'années s'est éloigné de l'usage antique : l'absence du batteur dans le « trio » traditionnel n'est qu'un accident qui s'est produit il n'y a pas si longtemps.

Certes, nous avons eu tort de négliger ce soutien rythmique dans l'ensemble biniou - bombarde. Mais là aussi nous avons cru bon de parer au plus pressé, en n'utilisant que les instruments qui étaient présents encore dans les mémoires, et en négligeant volontairement celui qui avait disparu totalement.

Je pense que si nous avions tenté, à cette époque, de le relancer, nous n'aurions été ni compris ni appréciés. Je n'en veux pour preuve que la relance du biniou lui-même : si nous avions entrepris cette relance sur la base du biniou koz, nous aurions couru à un échec certain.

Ce n'est pas mon ami Loelz Ropars qui me contredira, lui qui a connu, plus que bien d'autres, les difficultés qu'il y avait à imposer un couple de sonneurs dans un mariage de guerre, en 1942-1943. Combien aurait été plus com-



NOUVEAU
LE CLANSMAN

de JOHN GREY
DE LONDRES



ÉQUIPÉ DES CÉLÈBRES PEAUX
HEAD-MASTER



L'ESSAYER C'EST
L'ADOPTER

AGENCE POUR
LA BRETAGNE

HERVÉ LE MEUR

38 RUE P. SEMARD
QUIMPER-295

pliquée sa tâche s'il avait eu à proposer le biniou koz ! Et combien encore plus difficile si l'« orchestre » avait comporté un troisième élément effacé des souvenirs : le tambour.

Depuis, d'excellents couples ont vu le jour en Bretagne, et ceux qui usent du biniou koz sont de plus en plus nombreux. Le respect qu'ils ont du vrai style, de la bonne cadence, et leur souci de jouer juste, avec une sonorité agréable, ont considérablement contribué à relancer le biniou koz. Cet instrument autrefois réputé « aigre » et soi-disant incapable, de par sa nature, de jouer juste au-delà de la dominante, et encore !... a recouvré ses lettres de noblesse et l'affection populaire. A cela, il ne faut pas manquer d'ajouter la tenue vestimentaire des sonneurs de l'actuelle génération, et leur tenue tout court, qui contraste, et violemment avec celle des anciens, réputés paillards, buveurs, sales, et fâchés avec la ponctualité, quand ils n'étaient pas fainéants ! C'est du moins ce que disait la... rumeur populaire, voilà un quart de siècle !

Il aurait donc été prématuré d'envisager la relance du troisième compagnon aux débuts de la B.A.S. Aujourd'hui, le moment semble venu d'entreprendre cette tâche.

Les excellents couples de sonneurs ont besoin de ce soutien rythmique, des battements et roulements qui sauraient suivre les envolées de la bombarde sur le deuxième octave et accompagner, avec la discrétion étudiée qui s'impose, les « tioup-tioup-tioup » du biniou koz répétant le thème...

Non ce tambour n'est pas un intempestif ajout au couple traditionnel ; c'est reprendre l'usage antique que de décider de sa renaissance.

Il y a un quart de siècle, on ne donnait pas cher de la vie du biniou et de la bombarde. Aujourd'hui, il aurait une faible cote celui qui parierait sur leur disparition !

Il faut que dans un autre quart de siècle, et avant même, il ne se puisse supposer d'ensemble destiné à faire danser, ou précéder le cortège nuptial de la mairie à l'église, ou conduire les lutteurs au tournoi, sans le batteur, membre à part entière de l'équipe.

Sa disparition n'est d'ailleurs pas si ancienne. Je puis pour ma part citer au moins trois exemples, qui ne datent pas du siècle dernier !

Je me souviens fort bien de l'aveugle de Corlay, Dall-Korlé comme on l'appelait dans la Cornouaille des Côtes-du-Nord et le Trégor, et qui venait chaque année aux fêtes de la St-Loup à Guincamp. Il n'avait pas de biniou pour l'accompagner, mais jamais il ne se déplaçait sans un batteur. J'avais à l'époque sept ou huit ans (ce souvenir remonte par conséquent à 1927 ou 1928). J'ai su depuis que l'un des batteurs attiré de Dall-Korlé n'était autre que son propre neveu, M. Eugène Cairou, qui fut longtemps président du Cercle Celtique de Rennes, et qui est le beau-père de notre ami Georges Le Roux, animateur des Bretons de Caen.

Leon Bras, le sonneur carhaisien décédé en 1950 à l'âge de 82 ans, me dit souvent quels secteurs de son rayon d'activité restèrent le plus longtemps fidèles au principe du « trio » traditionnel : ce fut la région de Braspartz et Pleyben, et encore jusqu'en 1928.

Il y a quelques années, la Kevrenn-Baris eut dans ses rangs un batteur assez âgé, originaire de Belle-Isle-en-Terre. Ce batteur n'était autre que celui de Guilherm, également de Belle-Isle-en-Terre, et qui fut vraisemblablement le premier utilisateur du bag-pipe en Bretagne, vers 1895, à l'époque de la création des « Chantres du Trégor » par Charles Le Goffic (voir Frontispice d'« Ar Soner » n° 4).

Le tambour a joué autrefois un rôle important dans l'ensemble instrumental breton, et à mon sens il l'a fait selon les anciens usages jusqu'à la fin de la première moitié du précédent siècle.

En adoptant ce tambour, le bagad, qui est une création de toute pièce chez nous, et qui n'en a pas moins droit de cité désormais, le bagad donc n'a commis aucune faute envers la tradition, et on l'a suffisamment dit et écrit depuis vingt ans pour que tout un chacun en soit convaincu.

En accordant à la batterie un tiers d'importance dans l'ensemble des pupi-

tres, le bagad a contribué, d'une manière considérable, à la revalorisation de l'instrument et de celui qui en joue.

Ce qui laisse espérer, comme ce fut le cas pour le biniou koz, une reprise relativement aisée de l'antique et vraie coutume par l'ensemble traditionnel.

Pourquoi en effet, le couple n'associerait-il pas à son jeu ce troisième compère ? Ce qui était hier dans les mœurs peut le redevenir aujourd'hui, et personne n'y trouvera à redire. J'en suis convaincu.

Comment a disparu ce tambour et pourquoi l'a-t-on un jour négligé ? Voilà des questions auxquelles il est peu aisé de répondre sans une étude préalable ; étude elle-même fort difficile si l'on considère le peu d'importance qu'on devait accorder à l'époque à ce personnage et à son instrument !

Ce que l'on sait, par l'histoire, c'est qu'il est des phénomènes que l'on subit, et qui écrasent, mais aussi dont on réchappe parfois, sans trop de dommage. Il faut croire que le tambour, qui fut le premier du « trio » à connaître



Auguste et Laurent SCIALLOUX
de Saint-Yvi

Reproduction d'une photo
prise vers 1938

Les barriques ont
dans une certaine mesure
remplacé le tambour !

la défaveur, n'était pas l'élément indispensable dans cet orchestre, et que le public sut se contenter des instruments mélodiques une fois disparu l'instrument rythmique.

Ce que l'on sait aussi, c'est qu'il existait cependant jadis des « trii » constitués, organisés, indissociables, comme savent l'être aujourd'hui les paires de sonneurs.

Ce que l'on sait encore, c'est qu'à l'heure du déclin, le tambour n'était plus un élément fixe du trio, mais qu'on l'embauchait à l'occasion, dans sa propre localité où il tenait en outre le rôle de « tambour-de-ville » et de crieur des annonces « sur la croix » après les messes du dimanche.

Ce que l'on sait enfin, c'est que la suppléance de l'instrument défaillant était souvent assurée par les barriques où se juchaient les sonneurs, et qu'ils faisaient résonner de leurs sabots ou galoches, en battant la mesure.

Car le soutien rythmique a fait cruellement défaut depuis lors. Il n'est que d'entendre certaines de ces compétitions où le besoin de danseurs s'impose pour l'unité du rythme et de cadence entre talabarder et biniawer. Il n'est aussi que d'écouter un bagad jouant la méele, imposée sans batterie, au concours de Brest, et de voir quelquefois gesticuler un chef d'orchestre chargé de maintenir l'unité

de l'ensemble, pour se convaincre de l'utilité du tambour. Il est le lien entre les deux autres, celui dont dépend la régularité du tempo.

Ce compère occasionnel des mariages du début du siècle se joignait aux sonneurs au moins pour la matinée. Je limite volontairement sa collaboration à la matinée car je n'ai connaissance que de documents représentant le « trio » aux cortèges nuptiaux. Je n'en ai pas vu représentant le batteur pendant la danse, ce qui ne signifie pas qu'il se retirait à l'heure de mettre la noce à danser.

On peut en effet supposer, sans risquer d'être accusé de posséder une imagination délirante, que si ces documents font défaut c'est peut-être tout simplement en raison de la pauvreté des moyens matériels des photographes de l'époque.

Quand on sait que ceux-ci, pour impressionner leur plaque, devaient exiger jusqu'à 30 ou 40 secondes de pose immobile, en plein midi ! on voit mal comment ils auraient pu prendre des scènes se déroulant au crépuscule, voire à la nuit tombée. Et puis ce n'est pas la coutume aujourd'hui de prendre des vues du bal de noce ; pourquoi aurait-ce été la mode autrefois ?

Et que se passait-il avant l'invention du daguerréotype ? Tout n'a pas nécessairement été croqué sur le vif, ni mis en prose.

Ainsi donc Léon Bras et son compère Lok (Menguy) retrouvaient, tant à Brasparts qu'à Pleyben, ces batteurs occasionnels. Ceux-ci devaient nécessairement adapter leur science à la technique de plusieurs couples, car Léon n'était pas le seul à fréquenter ce secteur.

C'est pourquoi il convenait de ménager ces personnages car il arrivait que la traction pour l'embauche d'un couple de sonneurs passât par ces crieurs publics. Léon n'avait guère d'estime pour eux cependant. Il me dit plusieurs fois qu'ils « battaient comme des pieds », ou qu'ils ne valaient rien. Mais son intérêt était de les avoir « dans sa manche ». Il m'assura aussi que l'intérêt de ces batteurs était d'avoir un bon couple, réputé courageux, et qui savait provoquer la générosité des gens de la noce au moment de la « quête pour les musiciens ». Il ajoutait d'ailleurs qu'une fois la quête faite, le « courage » faiblissait le plus souvent...

Il me semble en tout cas que le moment est venu de reprendre la tradition du batteur dans le « trio ».

Les problèmes qui se posent sont complexes, et nombreux. Il y a tout d'abord le choix de l'instrument lui-même, et à mon avis ce n'est ni le Carlton, ni le Clansman, ni le Premier, dont la sonorité et la puissance ne me semblent pas convenir au biniou koz (même si elle peut à la rigueur soutenir rythmiquement un couple à biniou bras) qui conviennent.

J'ai eu l'occasion, vers 1953 ou 1954, de sonner accompagné par un batteur galicien sur son petit tambour, mais il faut dire aussi que mon compère usait du biniou braz. Je pense toutefois — et c'est aussi l'avis de Dorig Le Voyer — que le tambour qui semblerait le mieux convenir à un couple de biniou koz, c'est ce petit tambour en usage au nord des Monts Cantabriques, en Espagne.

À l'exposition bretonne du Musée de Quimper, l'été dernier, à l'occasion des Fêtes de Cornouaille, Bernard de Parades présenta un tambour ancien (datant vraisemblablement de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle) et découvert par Joz Le Doaré à Kerlaz. Cet instrument, dont la facture est fort intéressante (monté comme un tonneau cylindrique, les lames de bois serrées l'une contre l'autre par des cerclages de lanières) ressemble étrangement à celui du dessin de Pellerin représentant un « trio » en pleine action. Faut-il en conclure que ce tambour servait de modèle au célèbre illustrateur, ou alors que les tambours de l'époque étaient du même type ?

Il se pose encore le problème des partitions à interpréter pour accompagner les nombreux rythmes et tempos des marches, mélodies et danses.

Nous ne disposons en effet d'aucune référence traditionnelle en ce domaine. Le seul rapprochement qui nous est permis, et qui n'est guère enthousiasmant, c'est le « niveau technique » supposé des « tambours de ville », vraisemblablement héritiers des principes de battements et roulements des fameux Tambours de l'Empire ! Non ce n'est guère enthousiasmant ! C'est encore, à peu de chose

près, ce que l'on enseigne dans les cliques de patronage, ou dans les cliques de l'armée d'aujourd'hui, pour accompagner trompettes et clairons...

Il nous faut faire confiance au goût, à l'idée, à l'inspiration des batteurs bretons d'aujourd'hui ; mais aussi proscrire formellement ces rataplan-plan-plan stupéfiants, dont le moins qu'on puisse dire, sans vouloir être méchant, c'est qu'ils ne conviennent pas à notre musique. J'aurais écrit « à de la musique ».

Certes, cette mise au point sera longue, comme elle l'a été pour le bagad ; mais rien n'est impossible à celui qui aime, et les amateurs de tambour ne manquent pas, Dieu merci !

Et comment, direz-vous, convaincre les nombreux couples de Bretagne de s'adjoindre un troisième compère ? Je pense que ce n'est pas là l'aspect le plus rebutant du problème. Les hommes n'ont jamais manqué à la B.A.S. et aujourd'hui moins qu'hier. Ce qui manque, c'est l'occasion de justifier cet emploi.

Pourquoi n'y aurait-il pas une compétition pour « tri » ? Dans une certaine mesure, ce sont les concours de Quimper et de Gourin qui ont relancé le jeu de couple, qui ont surtout provoqué l'émulation nécessaire à l'amélioration de ce jeu. Il n'est donc pas interdit de penser que des épreuves spéciales, et une notation à part dans cette catégorie, encourageraient le couple à redevenir l'ensemble du début du siècle dernier : un ménage à trois, en tout bien tout honneur.

C'est là une idée qui vaut, je crois, d'être creusée.

Pierre-Yves MOIGN, Michel BOZEC et Roger LOSTANLEN n'ont pas attendu pour tenter l'essai. Grâce leur en soient rendues. Puissent-ils inspirer de nombreuses vocations de ce genre !

Éditions UNIDISC, rue de Fleury à Paris, « Danses de Basse-Bretagne » n° EX - 45.274

Camp de Noël 1967

Le camp de Noël organisé par la E.A.S. s'est déroulé, comme l'usage en est déjà établi depuis plusieurs années, au Village de Vacances de Guidel. La préférence était assurée par Louis-Jacques Dauneau qui a, une fois de plus, montré sa compétence et son dévouement et s'est déclaré prêt, en dépit de sa modestie, à assurer cette charge pendant de nombreuses années encore.

Durant une semaine, 70 stagiaires, venus des bagadous bretons et émigrés, ont travaillé sous la surveillance assidue de leurs moniteurs : Bernard Pichard, Pierre Garcia, Marie-Anne Baudry, pour la bombarde ; Jean-François Allain, Tanguy Allain, Eriak Loyant, Gildas Loyant et le dévoué Meneu, pour les biniou ; Joël Morin et Jacques Donville (Maciste) pour la batterie ; Jef Philippe et Pierre Garcia pour le couple. Les moniteurs donnaient une soirée musicale présidée par M. Polig Monjarret et présentée par Jean-Pierre Pichard, tous deux étant spécialement déplacés pour l'occasion.

Ce concert fut suivi d'un fest-noz animé par les membres des Cercles Celtiques de War 'L. Leur venue faire un stage intensif de deux jours sous la présidence de M. Morin.

Au bilan de ce stage :

- Des examens de bombarde : 1^{er} degré. Reçus : Daniel Le Roy, Pontivy, qui obtint pour la première fois, la mention T.B. ; Roland Lorho, Camors (B.) ; Jean-Yves Le Courvec (Vannes (B.))

- L'entraînement au déchiffrement et l'étude approfondie de la technique des différents instruments.

Le dernier soir, une commission d'enquête sociologique, présidée par Michel Meneu, se livrait à un sondage d'opinion parmi les sonneurs et danseurs.

Enfin, le stage s'est terminé par un fest-noz pour les danseurs et un concours pour les sonneurs. Les résultats de ce concours sont les suivants (il faut noter l'absence de quelques stagiaires dignes de figurer au palmarès) :

Bombarde (10 concurrents) : 1^{er} ex aequo, Roland Lorho, Camors, et Bouvron, Fay-de-Bretagne ; 3. Goulven Goude, Fay-de-Bretagne ; 4. Jean-Marc Le Pape, Le Pouldiquen ; 5. Le Fer.

Biniou (8 concurrents) : 1. Patrick

Leroux, St-Nazaire : 2. Daniel Le Ton-
quète, Camors ; 3. Ninoc, Landerneau ;
4. Loïc Jean, Alençon.

Batterie (15 concurrents) : 1^{er} hors
concours, Bernard Pichard, Rennes,
qui interpréta de façon magistrale une
composition très récente de Dutarte,

« Drum Salute to Joël Motin », 16 ;
2. hors concours, Jean-François Allain,
Nantes, 15 ;

1. Calvez, Gourin, 13,3 ; 2. Noblet,
St-Nazaire, 12,7 ; 3. Guyomarc'h, 12,5 ;
4. Conan, Bubry, 12 ; 5. G. André,
Landerneau, 10,5.

Résultats de l'examen du 1^{er} degré Biniou, NANTES, 21 décembre 1967 :

- Lionel David, Kevrenn de Nantes
- Catherine Menant, Kevrenn de Nantes
- Jean-Louis Barbagelata, Kevrenn de Nantes
- Alain Grivaud, Kevrenn de Nantes

Le jury était composé de J.-F. et Y.-M. Allain.

skravig

• Skravig • eo ano bag Yeun Lannuzel
o chom e Bro-Euskadi. Ar werz-mañ a zo
bet savet en deiz ma kemeras • Skravig •
ar mor evid ar wech kenta, e Sokoa.

Rêd ar mor, va Skravig karet,
Troh an dour war lérh ar pesked ;
War an houlou, en aveliou,
Dispak laouen da oll oueliou.

Gand an ézenn, rêd, va Skravig,
Dan don-vor, lusket goustadig,
Gwél, an dour a vourbouill lintruz
Dindan lagad an heol skeduz.

Ar mor glaz a flour da jodou,
Hag ar pesket d'it 'ro pokou.
Luskell, luskell, ô va bagig,
Nij 'ta seder, 'vel eur skravig !

Kerz 'ta buan, leun a frañkiz
War-zu douar ar yaouañkiz,
Beteg enez an Eürusted,
Gwir Varadoz an oll Gelted.

Euskadi 1967

V. S.

A HELL BEZA KANET WAR DON :

• KERZ EN HENT MOR-VRAN • (Soniou Feiz ha Breiz).

Lettre à Messieurs les Présidents
de Bagadou et de Cercles Celtiques

Commission Interfédérale des Fêtes

Pour une coordination de la Commission avec les Comités des Fêtes et
pour son fonctionnement pratique et efficace, je vous serais reconnaissant de
prendre en considération les précisions suivantes :

TRANSPORTS

a) Il est indispensable que les devis joints aux formulaires de contrat (for-
mule renvoyée à la Commission), ainsi que les factures définitives, adressées dix
jours au plus tard après la fête, soient libellés sur le papier commercial du trans-
porteur, ou tout au moins sur un papier portant son tampon commercial.

Il y a lieu de tenir compte en effet que ces pièces sont destinées aux
comités des fêtes et que des justificatifs de dépenses régulièrement établis leur
sont nécessaires.

b) Les Comités de Fêtes acceptent sans réticence de payer le trajet par-
coursu de ville à ville, ainsi que les suppléments de kilomètres effectués dans la
ville de la fête (pour conduire le groupe au restaurant par exemple), mais ils ne
sont pas d'accord pour prendre à leur compte les kilomètres parcourus aux alen-
tours de la ville du groupe pour un ramassage des éléments dispersés. Plusieurs
exemples, allant jusqu'à 50 km, ont été la cause de difficultés cette année.

c) Dans toute la mesure du possible, les comités tiennent à faire voyager
deux groupes dans un même car. Les autobus de 55 places ne manquent pas,
ce qui permet sans difficulté d'y faire voyager assis deux groupes de 27 personnes.

Exceptionnellement, les comités acceptent qu'un groupe voyage seul dans
un car à condition que le nombre de ses éléments véritables, portant costume et
participant effectivement au programme, dépasse les 35 personnes.

Des abus ont en effet été constatés à plusieurs reprises. Des « accompa-
gnateurs » en nombre important (jusqu'à 40 personnes dans un car dont seule-
ment 25 participaient au défilé et au programme) ont été remarqués dans certains
groupes. Il est même arrivé que ces « accompagnateurs » se soient présentés
au restaurant, espérant se voir offrir à manger aux frais du comité !

Nous nous permettons d'insister sur le fait que les comités de fêtes et
les groupes folkloriques sont totalement solidaires, et que par conséquent en
défendant le principe d'une réduction des dépenses abusives, les groupes folklo-
riques défendent indirectement leurs propres intérêts.

Si les comités sont sévères quant à la régularité des factures de transport
et à l'utilisation de celui-ci pour un maximum de rentabilité, ils acceptent de payer
les indemnités de déplacement fixées par les assemblées générales. Ils savent que
ces indemnités constituent une part importante des budgets des groupes, et que
ces allocations leur sont finalement restituées sous forme de programmes amé-
liorés, plus variés, de tenue vestimentaire correcte et d'une organisation technique
de leurs manifestations.

Encore faut-il que ces espérances ne soient pas déçues par les groupes
qu'ils invitent.

INDEMNITES

a) Les indemnités fixées par les assemblées générales seront en 1968 ce
qu'elles étaient en 1967, c'est-à-dire :

BAGADOU :

- 1^{re} catégorie : 500 F.
- 2^e catégorie : 400 F.
- 3^e catégorie : 350 F. (A et B)
- 4^e catégorie : 300 F.

CERCLES :

- indemnité fixe de 300 F.
- à collerette : 350 F.

Mais ces indemnités correspondent à un nombre minimum de participants par groupe, soit pour un bagad 18 sonneurs et batteurs, équitablement répartis par pupitre (et non comme cela s'est vu : 3 binious, 12 bombardes, 2 tambours et un porte-drapeau).

La formation normale étant : 8 binious, 8 bombardes, 7 batteurs, 1 porte-drapeau, et éventuellement un accompagnateur (président par exemple). Soit donc 25 personnes.

Pour un cercle, la formation minimum est de 8 couples de danseurs, un couple de sonneurs ou de chanteurs à danser. La formation idéale restant un couple de sonneurs (ou trio, avec batteur) et 8 couples de danseurs, plus le porte-drapeau et un accompagnateur (président ?), éventuellement des chanteurs à danser.

b) Les Comités voient leurs frais d'organisation augmenter et le plus souvent leurs recettes rester stables quand elles ne sont pas en régression.

Si certaines fêtes, à l'organisation desquelles nous ne collaborons pas, ont pu, sans vergogne, et en toute impunité, leurrer le public par des annonces dithyrambiques (la plus grande, la plus belle, la plus formidable, la plus ceci ou cela, avec quelques minables groupes constitués à cette occasion, portant mal le costume et incapables de présenter quoi que ce soit d'authentique d'une manière convenable) nous en payons tous les conséquences. Certains secteurs sont ainsi « grillés » au point de vue « fête folklorique ».

Nous ne pouvons donc qu'inciter les groupes à la prudence en ce qui concerne les invitations qui leur sont faites directement par des comités de ce genre.

c) Le respect des horaires annoncés est aussi une condition importante du succès des fêtes. De plus en plus, les comités éditent des programmes sur lesquels figure l'ordonnancement du défilé.

L'arrivée de certains groupes au rassemblement avec un retard considérable — qui n'est pas toujours dû à une panne — provoque soit un retard dans le départ du défilé, et, partant, un bouleversement de l'horaire général de la journée, soit une mutation dans son ordonnance, ce qui constitue une tromperie pour le public et, de ce fait, cause un préjudice moral au comité.

Ces retards provoquent d'autre part une attente lassante pour les groupes qui sont arrivés à l'heure, et en tous les cas un certain énervement général.

Le résultat de ces retards a été d'avancer l'heure réelle du départ du défilé. Les comités, prudents, ont préféré cette formule au renouvellement d'un échec. Ce qui a pu faire dire à certains groupes que des comités exagèrent en leur imposant une attente d'une heure ou deux. Ce qui est certain, c'est que ce sont les groupes ponctuels qui sont ainsi pénalisés.

Pour revenir à des horaires vrais, il importe que cette ponctualité soit respectée.

OBSERVATIONS GENERALES

a) La Commission des Fêtes étant le lien entre les groupes et les comités, il est indispensable que toutes les observations que vous êtes susceptibles de formuler au retour d'une fête lui soient adressées.

Il semble en effet plus normal de collationner ces observations et de les présenter en bloc au comité, que de voir celui-ci nous en faire état.

Ces observations concernent autant les critiques que les compliments.

b) Les effectifs. Nous insistons, et lourdement, auprès des secrétaires de groupes pour qu'ils nous informent huit jours avant la fête du nombre exact de participants, en plus ou en moins que celui annoncé sur le formulaire de contrat.

Il importe en effet de ne pas perturber les restaurants par des groupes en surnombre ou en nombre inférieur à celui des repas retenus.

Dans tous les cas, le groupe qui n'aura pas prévenu la Commission, dans le délai de huit jours, des changements survenus dans son effectif, se verra retenir par le comité, soit les repas non consommés, soit les repas consommés en supplément.

c) Les assemblées générales de B.A.S. et de WAR 'L LEUR ont entériné les propositions faites par le Comité directeur de B.A.S. Elles consistent en dispositions préservant les engagements que notre Commission est appelée à prendre envers les Comités de Fêtes.

Les formulaires d'engagement de groupes dans les fêtes porteront tous la formule suivante :

« Le présent engagement ne peut être rompu en deça d'un délai de 30 jours francs avant la fête folklorique concernée. »

« Toute rupture de cet engagement en deça du délai de 30 jours entraînera le paiement au comité de la fête d'une somme équivalente à celle de l'indemnité de déplacement prévue. Sauf si le remplacement du groupe défaillant par un autre groupe de qualité équivalente aura pu se faire en temps voulu. Dans tous les cas — sauf cas de force majeure à étudier sur le plan juridique — une indemnité de 100 F. sera due à la Commission des Fêtes au titre du remboursement des frais engagés, tant pour l'invitation du groupe défaillant que pour son remplacement éventuel. »

d) Pour éviter toutes pertes de temps et des dépenses inutiles, nous vous serions reconnaissants de nous informer aussitôt que vous avez pris un engagement direct dans une fête quelconque (kermesse, par exemple).

Ceci nous permettra de savoir au jour le jour quels groupes restent disponibles.

e) Nous savons que vous êtes tenus d'accepter de participer à des fêtes locales ou voisines de votre cité. Si vous ne pouvez vous y dérober — nous considérons qu'il est d'ailleurs souhaitable que les groupes participent au maximum à la vie de leur localité — il vous est cependant difficile parfois d'exiger le taux d'indemnité habituel, et un repas convenable.

Notre Commission peut en ce cas intervenir à votre place et, plus facilement que vous, exiger des conditions que vous êtes mal placés pour discuter, et même, éventuellement, refuser purement et simplement le déplacement.

Il suffit pour cela que vous répondiez à ces demandes par la formule suivante, qui n'est d'ailleurs que la stricte vérité : « Pour nos déplacements, nous dépendons de la Commission Interfédérale des Fêtes, à laquelle nous transmettons votre demande afin que celle-ci vous informe directement si elle n'a pas déjà pris d'engagement en notre nom, et éventuellement qu'elle puisse remplacer notre groupe par un autre ». »

De toutes manières, nous insistons pour que vous accordiez la priorité aux Comités de fêtes folkloriques bretonnes.

Cet été, plusieurs fêtes ont été annulées, d'autres ont réduit le nombre habituel des groupes invités ; il en est aussi un certain nombre qui ont accusé un déficit important. Les causes sont nombreuses et diverses, c'est vrai, mais parmi elles nous trouvons certains abus ou la négligence de certains groupes.

Le devoir de la Commission des Fêtes est certes de défendre les intérêts des groupes, mais aussi de prévenir cette négligence et ces abus, car si demain ne devaient se maintenir que les fêtes qui réalisent un bénéfice, ou au mieux celles qui équilibrent leurs recettes et leurs dépenses, plus de la moitié des déplacements seraient supprimés.

En résumé, nous demandons aux groupes de se conformer aux directives suivantes :

- a) Joindre devis et factures sur papier à en-tête du transporteur, dans les délais les plus courts.
 - b) Eviter les kilomètres inutiles pour un ramassage des membres du groupe et leur transport de retour jusqu'à leur porte.
 - c) Que deux groupes utilisent toujours un même autocar.
 - d) Que ne voyagent dans ces autocars que des membres utiles à la fête.
 - e) Que la répartition des sonneurs et batteurs dans un bagad soit conforme aux besoins de la musique ainsi interprétée.
- Que les groupes de danseurs soient suffisamment étoffés pour présenter au minimum deux groupes de « jabadao ».
- f) Que les groupes n'acceptent pas de se déplacer dans n'importe quelle manifestation (dite folklorique) sans nous informer au préalable des contacts qu'ils ont reçus. Qu'ils accordent une priorité aux fêtes organisées avec notre concours.
 - g) Qu'ils respectent les horaires annoncés par les comités.
 - h) Qu'ils adressent leurs observations à la Commission des Fêtes et non directement aux comités. Ceci pour une meilleure assurance de les voir prises en considération.
 - i) Qu'ils informent la Commission, dans un délai de 8 jours, de toute modification survenue dans l'effectif annoncé.
- En vous conformant à ces directives, vous aiderez à la fois la Commission des Fêtes et les Comités qui vous invitent.

—X—

J'ajouterais quelques réflexions personnelles qui sont le produit de l'expérience de ces deux années de fonctionnement de la Commission.

a) Il est remarqué que les groupes portant le costume breton, je parle des bagadous, sont les plus demandés par les comités. Ces derniers considèrent qu'ils doivent présenter à leur public à la fois des groupes de bonne technique, mais aussi vêtus des guises traditionnelles.

J'ai même constaté que certains comités préfèrent un bagad de 3^e catégorie portant un costume authentique à un bagad de 1^{re} catégorie qui n'en porte pas. Quand on sait qu'actuellement près de 40 % des bagadous ne portent pas de costume breton, on peut ainsi expliquer les préférences de certains comités.

Si cela peut encore se comprendre dans des villes de Haute-Bretagne ou hors de Bretagne, où le costume à adopter peut poser des problèmes, cela devient incompréhensible dans les villes de Basse-Bretagne où un costume traditionnel existe.

Je tenais à préciser ce point afin de détruire l'idée que se font certains bagadous que le choix est fait en fonction du montant de l'indemnité de déplacement. Il est possible qu'un comité préfère inviter deux bagadous de 3^e ou 4^e catégorie portant le costume à un bagad de 1^{re} n'en portant pas, mais cela ne concerne que quelques fêtes de moindre importance.

b) La création de la Fédération des Cercles Celtiques « WAR 'L LEUR » a résolu le problème des groupes jumelés, bagad et cercle. La Commission inter-fédérale assure en effet qu'ils seront toujours convoqués en même temps et que désormais les problèmes que pouvaient se poser certains groupes ne se posent plus.

Cependant il existe encore des Cercles totalement indépendants. Ceux-là peuvent confier à la Commission le soin de les déplacer ; il ne leur sera demandé aucune cotisation, mais seulement la participation aux frais de fonctionnement, qui correspond à 10 % de l'indemnité perçue, cette indemnité étant celle allouée aux cercles fédérés.

La seule condition pour les représenter étant, bien entendu, qu'ils acceptent la discipline et le respect des horaires imposés, et qu'ils assurent en outre une

qualité de présentation et de tenue générale pendant leur séjour dans la ville qui les reçoit.

c) Une remarque faite très souvent concerne le port du chapeau. Dans certains groupes, on semble avoir oublié que cet accessoire typique du costume breton est obligatoire. Imaginerait-on les filles d'un groupe folklorique sans leur coiffe ?

—X—

Nous vous serions reconnaissants de nous faire part des réflexions que le texte ci-dessus vous inspire.

Croyez bien cependant que la Commission Interfédérale des Fêtes n'a d'autre but que de simplifier votre tâche et celles des comités de fêtes. Elle est le lien entre vous et ces comités, ce qui ne signifie pas qu'elle n'est pas parfois un tampon !

Tous nous sommes solidaires : pas de fêtes sans les groupes, c'est vrai, mais pas de fêtes non plus sans les comités qui les organisent.

Croyez, cher compatriote, à nos sentiments bretons les meilleurs et les plus dévoués.

Pour la Commission Interfédérale des Fêtes,
Mikael MICHEAU-VERNEZ.

LA COMMISSION TECHNIQUE S'EST RÉUNIE A RENNES les samedi 11 et dimanche 12 novembre

Les présents le 11 novembre : J.-F. Le Merdy, Joël Loquet, Fanch Gourves, Jacques Debos, Robert Haslé, Hervé Renault, Alan Cochevelou, Youenn Sicard, J.-F. Allain, Emile Allain et J.-P. Pichard. Emile et J.-F. Allain n'ont pu assister à la réunion du dimanche, à laquelle se sont joints J.-C. Léon et M. Luvén. Y. Oulchen, assistant en Ecosse, n'avait pu obtenir de congé.

Figuraient à l'ordre du jour :

- choix des airs pour les concours 1968.
- mise au point d'un statut de la C.T.
- nomination de représentants de la C.T. dans les fédérations départementales.
- départ d'un nouveau recueil.
- discussion sur la possibilité de présenter l'évolution d'un air breton, depuis le chant traditionnel jusqu'à l'exécution orchestrale, lors des prochaines Fêtes de Cornouaille.
- organisation de sessions d'examens premier et second degrés.

Le problème de l'encadrement des bagadous par des moniteurs étrangers au groupe, au cours des éliminatoires, bien que ne faisant pas partie de l'ordre du jour, a été abordé à la suite de la lecture du compte rendu de la réunion précédente. Il en est ressorti qu'un moniteur attiré, ne faisant pas partie du groupe, peut l'accorder mais ne peut jouer avec celui-ci au cours des éliminatoires comme au cours de la finale.

Les airs pour le concours de Brest et les éliminatoires ont été fixés : tous ces airs figurent dans le recueil « War Rak Kit ». Il s'agit pour les troisième catégorie de Bule Mesker, dont la partition de batterie paraîtra dans « Ar Soner », et de Yann Nicolas, sans batterie, ces deux airs devant être joués lors des éliminatoires : un troisième air sera, comme l'an dernier, à apprendre pour le concours de Brest.

Les deuxième catégorie devront jouer *Deut mat oc'h Yann*, dont une partition de batterie paraîtra dans « Ar Soner ». *Va mezh, deut eo an amzer*, sans batterie, *An dro d'Alen*. Les partitions manquantes seront envoyées au secrétaire des fédérations.

Pour la première catégorie, Youenn Sicard a proposé d'imposer une région, mais, après une longue discussion, il a été décidé que, comme au cours des deux dernières années, la danse serait entièrement libre. La mélodie

sera *Soubenn ar laes*; le thème, qui paraîtra dans « Ar Soner », sera à jouer une fois, le groupe greffera ensuite deux variations. La marche sera *Ton nevez Rouanezed Kerné*, dont la partition comporte une erreur qui sera reportée dans « Ar Soner »; il paraîtra aussi une nouvelle partition de batterie, la partition figurant dans « War Rack Kit » ayant été composée pour être jouée par plusieurs groupes lors des dernières Fêtes de Cornouaille. Une partition imposée non respectée entraînera le déclassement du groupe.

Un règlement de la C.T. a été établi. A ce sujet, Emile Allain a fait remarquer que la dénomination « Commission technique des bagadou » était impropre puisqu'elle avait à statuer, à l'exception du jeu de couple, sur toutes les formes musicales offertes par les instruments bretons, et qu'elle avait par exemple organisé le concours de solistes du Poulguen.

Mode de renouvellement des membres. Tous les ans, chaque groupe de première catégorie devra envoyer à la C.T. un représentant qui assistera, sauf cas de force majeure, à toutes les réunions de la saison. Lors de la réunion suivant le concours de Brest, la liste des membres de la C.T. sera mise à jour; tous les deux ans, lors de cette réunion, le secrétaire sera élu. Le comité directeur choisira parmi ses membres un délégué qui sera chargé de la liaison entre la C.T. et le bureau. Tout membre qui n'aurait pas assisté à deux réunions successives sans s'être fait excuser sera mis au rang de membre consultatif. Le secrétaire devra écrire à Yann Dreunec et à Alain Trovel afin qu'ils définissent la position qu'ils comptent adopter. B. Pichard a été nommé à la C.T., et Fanch Gourves, qui représentait Ar Flamm, a été maintenu à titre personnel comme il avait quitté le groupe qu'il représentait. Les noms de Raymond Plouzenec et de Michel Node ont été avancés, mais ils seront retenus à titre personnel s'ils ne représentent pas la Kevrenn Glazig.

Le nouveau recueil doit être mis en route par la C.T., mais ne paraîtra que dans une ou plusieurs années; il contiendra surtout des airs destinés aux groupes de 3^e catégorie (2-3), mais il sera terminé par quelques morceaux d'un niveau supérieur. Cet ouvrage bénéficiera des critiques formulées à l'égard du premier recueil; portées plus petites, groupement des partitions par pupitre, plus grande unité.

C'est le bagad Kadoudal de la Kevrenn de Rennes qui sera chargé de prendre part au spectacle présenté pour le 25^e anniversaire de E.A.S. lors du spectacle des Fêtes de Cornouaille. M. Golgevit dirigera la chorale et P.-Y. Moigne a été contacté pour diriger l'orchestre et coordonner l'ensemble. *Ar tri Chemnol yaouank* avait été proposé pour cette présentation, mais il n'a pas été retenu; la présence du si bémol des bourdons aurait créé une trop grosse gêne. L'air présenté sera *Son ar Charpentour*.

Le secrétaire a insisté sur le sérieux que l'on devait apporter aux examens premier et second degrés. Les membres présents se sont engagés à favoriser les sessions d'examen afin que ces examens s'insèrent dans la vie du sonneur. L'examen premier degré batterie, qui n'avait jamais été étudié par la C.T., a été légèrement remanié. Sont habilités à faire passer cet examen :

Emigrés : bombarde, Michel Fournier et Mikael Audic; biniou, Hervé Renault et Alan Cochevelou. *Finistère* : bombarde, Yves et J.-Pierre Tanguy; biniou, Gil Goyer et J.-C. Guenn. *Loire-Atlantique* : bombarde, Emile Allain et M.-A. Baudry; biniou, J.-P. et Y.-M. Allain. *Ille-et-Vilaine* : bombarde, B. Pichard et Y. Oulic'henn; biniou, Bob Haslé et J.-P. Pichard.

Certains membres ont demandé si des recueils ou ouvrages personnels pouvaient être financés par B.A.S.; la question sera posée au comité directeur.

J.-C. Léon sera le délégué de la C.T. pour le Finistère, et J.-P. Pichard s'occupera du Morbihan au cours de l'année scolaire 67-68. Aucun membre des Côtes-du-Nord n'étant présent, le problème de l'organisation technique de ce département n'a pu être soulevé.

Les deux prochaines réunions de la C.T. ont été fixées. L'une se déroulera au mois de février et l'autre en juin. Les problèmes de jugement au concours de Brest seront étudiés. Les membres présents s'étant engagés à fournir des airs pour le prochain recueil et l'ordre du jour étant épuisé, ils se sont quittés à 12 h. 30.

COMMISSION TECHNIQUE B.A.S.

Emile Allain, liaison avec le Comité directeur.
J.-P. Pichard, secrétaire.

Représentants des groupes de première catégorie :

Bleimor : Yann-Fanch Le Merdy
Kadoudal : Robert Haslé.

Saint-Mark : Joël Loquet.
Ar Flamm : pas encore nommé.
Kevrenn C'hiazig : Jeannin.

Membres divers à titre personnel : Jacques Debos, Yves Tanguy, Jean-Claude Léon, Alan Cochevelou, Youenn Sicard, J.-François Allain, Marc Alanig, Eernard Pichard, Fanch Gourves, Raymond Plouzenec, Michel Node, Yannick Oulic'henn.

Membres conseil : Hervé Renault, Albert Le Faou, Alain Trovel, Yann Dreunec.

Banquet du 25^e anniversaire de la B.A.S.

A « TOUL-DIWÉON »

(entre ROSPORDEN et TOURC'H) Finistère-Sud

le dimanche 7 avril 1968

Un certain nombre d'anciens nous ayant fait part d'engagements déjà pris pour le 17 mars, nous avons jugé préférable de leur donner satisfaction en changeant la date de cette rencontre.

Prix du repas, 20 F., dont la moitié à verser à l'inscription au C.C.P. de Robert CROZON, 16 c, rue du Père-Maunoir
Rennes, n° 2058-17, Rennes

Mentionnez au talon « Banquet des Anciens »

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOUS INSCRIRE

Concours de Brest 1968

2^e CATÉGORIE

Les trois airs : marche, mélodie, danse, sont imposés ; la mélodie, Va merc'h deuet eo an amzer, sera jouée sans batterie.

MARCHE : Deut mat oc'h Yann (« Waraok Kit », page 20).

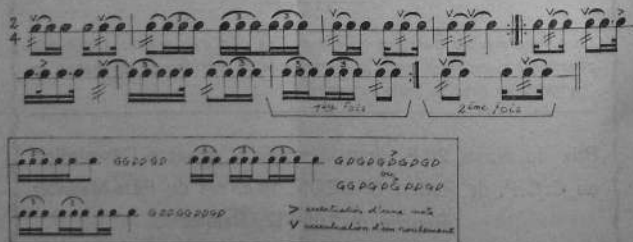
DANSE : An Dro (Elven) (« Waraok Kit », page 63).

MELODIE : Va merc'h, deuet eo an amzer (« Waraok Kit », page 69).

Voici ci-dessous la partition de batterie de la marche
DEUT MAT OC'H, YANN



Voici ci-dessous la partition de batterie de l'AN DRO (Elven)

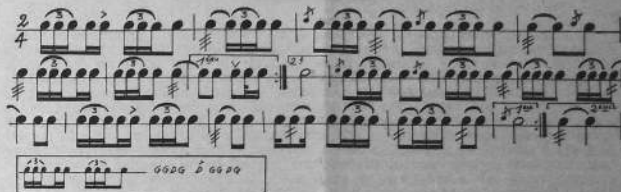


N.B. — Les trois dernières ornements simples de la 2^e mesure de l'An Dro sont la mi fa et non la fa fa.

La dernière ornementation simple de la première mesure (la grave) se trouve, bien sûr, avant le si b double croche et non après.

3^e CATÉGORIE

Voici ci-dessous la partition de batterie de BALE MESKER



1^{re} CATÉGORIE

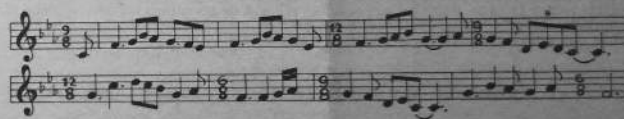
MARCHE : Ton nevez Rouanezed Kerne (« Waraok Kit », page 27). (La partition de batterie de ce recueil n'a été faite que pour les triomphes).

N.B. — La 2^e note (une croche) de la 3^e mesure de la 2^e partie de la voix biniou est un SOL et non un LA dans cette MARCHÉ.

MELODIE : Soubenn al laezh (les bombardes devront jouer une fois le thème, deux variations seront ensuite jouées).

DANSE : libre.

SOUBENN AL LAEZH



Poussée Nationaliste en Écosse..

Les dernières élections partielles du Comté de Hamilton (Écosse) ont marqué une fois de plus les progrès considérables du Nationalisme écossais.

Trois candidats se sont partagés les suffrages :

— le Conservateur, Mr I. DYER, a obtenu 4.566 voix ;

— le Travailleur, Mr A. WILSON, 16.588 v. ;

— et le Nationaliste, une femme, Mrs WINIFRED EWING, a été élue avec 18.267 voix, soit 48 % des suffrages.

En 1955, le Travailleur avait obtenu 71 % des voix et le Conservateur 29 %.

queterre, le prince Charles, comme Prince de Galles.

Les personnalités furent par conséquent retardées. Quand elles se présentèrent, elles furent accueillies par une certaine de manifestants nationalistes brandissant des pancartes portant des slogans hostiles aux Anglais : « Oui à la République, non à la monarchie ».

Une dizaine de manifestants ont été arrêtés par la police.

En Bretagne, deux nouveaux attentats simultanés, l'un à la Préfecture de St-Brieux, l'autre à la Préfecture de Quimper, ont causé le 12 janvier dernier des dégâts considérables.

Elections à Quimper

Aux élections partielles de Quimper, l'architecte Pierre Le Moine, ancien directeur de L'Avenir de la Bretagne, organe du M.O.S., a été élu conseiller municipal, battant tous les autres candidats.

Rappelons que le nouveau maire de Quimper est notre ami M. Léon Goraguer, qui fonda le premier bagad d'enfants de Bretagne, au Moulin-Vert, en Penhors.

et Attentats Nationalistes en Pays de Galles et en Bretagne

Le 17 novembre dernier, une bombe à retardement a explosé dans l'entrée du « Temple de la Paix » à CARDIFF (Pays de Galles) où devaient se réunir les personnalités officielles chargées d'établir le programme des cérémonies consacrant le fils aîné de la reine d'An-

Une proposition bretonne d'intérêt national

Voici quelques mois, le C.E.L.I.B. avait exprimé à sa Commission parlementaire le souhait qu'une proposition de loi soit déposée par la représentation bretonne en faveur de l'Enseignement régional. Ce vœu, qui était aussi celui de toutes les organisations travaillant à l'essor de la Bretagne et à la promotion de notre patrimoine dans tous les domaines se trouve maintenant réalisé. Une proposition de loi, signée par 29 députés des cinq départements bretons et qui appartiennent — il convient de le souligner — à toutes les tendances de notre représentation régionale, a été enregistrée le 20 décembre sous le n° 637 et a été transmise à la Commission culturelle de l'Assemblée Nationale. Comme lors du dépôt de précédentes propositions bretonnes, le premier signataire du nouveau texte est le président en exercice de la Commission parlementaire du C.E.L.I.B., cette fois M. de Pouliquet, député du Finistère.

La proposition présente la particularité de suivre point par point toutes les recommandations formulées par la Commission Mixte qui, en 1964-65, étudia les problèmes de l'enseignement, de la civilisation et de la langue régionales : chacune des conclusions de la commission, à défaut d'avoir été mise en vigueur, depuis deux ans, par le ministre de l'Education Nationale, se trouve traduite dans un article de la proposition. En outre, le texte soumis à leurs collègues par les députés bretons offre l'avantage — par rapport à deux autres propositions déposées, un peu hâtivement, dès le début de la nouvelle législature — d'être parfaitement adaptée aux structures actuelles de l'enseignement en France.

Ainsi, le texte présenté par M. de Pouliquet et 28 de ses collègues — unis sans distinction d'opinions pour faire triompher une cause soutenue par tous les milieux — apporte une contribution d'une qualité remarquable à l'effort entrepris pour organiser un enseignement considéré, à juste titre, comme essentiel, non seulement en Bretagne, mais dans toutes les provinces françaises, pour faire naître dans la jeunesse une ardente volonté de travailler au développement régional. C'est donc en réalité une proposition véritablement d'intérêt national que les députés bretons ont soumis au Parlement et au Gouvernement.

LE NOUVEAU BACCALAUREAT ET LES CULTURES REGIONALES

Dans l'arrêté du 13 novembre qui vient de fixer les épreuves du Baccalauréat (nouvelle formule), l'article 3 précise l'ensemble des dispositions concernant le régime des diverses langues vivantes admises à l'examen. La liste des 9 langues reconnues comme première, seconde et troisième langues vivantes confirme l'admission de l'hébreu moderne (langue morte durant plus de 2.000 ans et remise en usage de nos jours en Israël). D'autre part, l'arabe littéral (arabe classique) et l'arabe dialectal maghrébin (idiome qui n'a guère de littérature écrite) continueront à pouvoir être présentés comme deux langues distinctes. Enfin, la possibilité est maintenue pour les originaires d'une trentaine de pays de substituer leur langue maternelle à l'une des grandes langues énumérées par l'arrêté. Ce qui permet, par exemple, à un candidat irlandais de demander à subir une épreuve de gaélique, langue cousine du breton...

Cependant, les langues régionales françaises : occitan, basque, catalan, breton, corse, n'ont toujours aucune place dans les épreuves comptant pour l'admission. L'arrêté ne fait aucune mention de l'épreuve facultative valant pour l'attribution des mentions, et il faudra sans doute encore de nouvelles démarches pour qu'il soit confirmé que les dispositions de la loi de 1951 restent valables... Rien n'est changé, en somme, au régime scandaleux fait dans l'enseignement, en France, aux langues régionales, au mépris des principes de l'U.N.E.S.C.O., respectés partout ailleurs (sauf en Espagne) et en dépit des engagements du gouvernement français de ne pas opérer de discrimination sur le plan culturel.

Est-ce là la réponse du ministre de l'Education Nationale, promise en septembre dernier, par son représentant, M. Lapicida, à la délégation du Conseil des Cultures régionales ? Et doit-on y voir la conclusion — dans ce cas totalement négative — de l'étude des recommandations de la Commission Mixte de l'Enseignement régional, document dont M. Peyrefitte assurait, le 26 octobre, à la tribune de l'Assemblée Nationale, qu'il le faisait examiner avec « une attention particulière » (en réponse à une intervention très pertinente de M. J.-A. Delmas, député de l'Aveyron) ?

EMGLEO BREIZ.

Un député du Midi prend la défense de l'enseignement des langues régionales

Intervention de M. L.-A. DELMAS, député de l'Aveyron, en faveur de l'enseignement des Langues et Cultures régionales, à l'ASSEMBLEE NATIONALE, le 26 octobre 1967.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Louis-Alexis Delmas (applaudissements sur les bancs de l'Union Démocratique pour la V^e République).

M. Louis-Alexis DELMAS. — Je voudrais évoquer, à l'occasion de la discussion du budget de l'Education Nationale, un problème auquel — j'en suis sûr — le Meridional que vous êtes, Monsieur le Ministre, ne sera pas insensible : celui de l'enseignement des langues régionales.

Puis-je me permettre de nous rappeler que la loi du 11 février 1951, dite loi Deixonne, a prévu la possibilité de l'enseignement des langues régionales dans les établissements scolaires et les universités ?

Par une circulaire du 24 octobre 1966, votre prédécesseur avait prévu la mise en place de commissions d'études régionales présidées par le recteur, en vue d'étudier les problèmes théoriques et pratiques posés par cet enseignement. Leur principale mission était de proposer des programmes d'étude, de veiller à l'élaboration des documents nécessaires à l'enseignement et d'aider l'administration académique à organiser cet enseignement comme les épreuves qui devaient en constituer la sanction.

Il semble qu'à l'échelon national, une commission mixte soit arrivée à un accord pour l'homologation des langues régionales comme langues vivantes II ou langues vivantes III, selon les options, pour les épreuves du baccalauréat, au même titre que les langues vivantes étrangères.

Mais, pour déboucher sur du concret, il faudrait, au stade actuel, que cet accord se traduise par des textes clairs, précis et formels, en conséquence par des décrets d'application.

L'application devrait, à mon sens, comporter les trois objectifs suivants : premièrement, la création de chaires de langues régionales dans les facultés de lettres préparant à une licence de langue et civilisation régionales ; deuxièmement, la création de postes de professeurs de langue et civilisation régionales dans les établissements du second degré ; troisièmement, il faudrait réserver, dans l'enseignement du premier degré, deux heures hebdomadaires à l'étude de ces problèmes, à caractère non impératif sur le plan linguistique, mais assurément impératif sur le plan culturel, que ce soit au titre de la géographie, de l'histoire ou de la civilisation artistique.

A titre transitoire et jusqu'à ce que les spécialistes aient été formés, il conviendrait de nommer à ces postes des volontaires, enseignants ou anciens enseignants, ayant déjà donné des preuves de leur expérience et de leur compétence en ce domaine.

Il est certain que ces créations de chaires — une par académie, plus un poste d'assistant — et que ces postes de professeurs de lycées et collèges, en respectant les seuils d'ouverture prévus, c'est-à-dire vingt élèves pour une deuxième langue III, auront les incidences financières. Il faut cependant se garder d'en exagérer l'importance.

Je pense donc, Monsieur le Ministre, que les crédits nécessaires ont été inscrits dans le budget pour 1968, afin que les projets élaborés ne restent pas platoniques.

Je suis certain, pour ma part, qu'une action dans ce sens aurait une profonde résonance dans de nombreuses régions de France et que cette action trait, sur le plan culturel, dans le sens de la régionalisation qui est, par ailleurs, tant souhaitée et souhaitable, sur le plan économique. (Applaudissements sur les bancs de l'Union Démocratique pour la V^e République et des Républicains Indépendants).

Assemblée Nationale, 3^e séance du 26 octobre 1967.
(JOURNAL OFFICIEL, débats Ass. Nat., n° du 27 octobre 1967).

LA REPONSE DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

M. LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE. — M. Louis-Alexis Delmas a appelé mon attention sur l'intérêt que présentent les langues et

les cultures régionales. Je répondrai d'un mot qu'une commission d'étude a dès novembre 1965 arancé un certain nombre de conclusions Je fais étudier ce document avec une attention particulière.

(JOURNAL OFFICIEL, débats parlementaires, n° du 28 octobre 1967).

N.D.L.R. — Au 31 décembre, l'étude du sus-dit document et la particulière attention du ministre n'ont encore rien donné. Peut-être qu'à Pâques ? Ou à la Trinité ?

Une motion de la Jeunesse Universitaire Bretonne

Les étudiants brestois, réunis le 14 décembre 1967, à l'appel de la Jeunesse Etudiante Bretonne et du Comité Etudiant de Soutien à la Pétition Populaire d'Emgleo Breiz,

— affirment :

1. qu'une véritable démocratie exige le respect de la personnalité régionale, qui, en Bretagne, est marquée notamment par sa langue et par sa culture ;
2. que la promotion des valeurs culturelles bretonnes, par leur utilisation dans les domaines de l'Enseignement et de l'Information, conditionne le développement global de la région ;
3. que les principes définis par l'U.N.E.S.C.O. ainsi que les engagements internationaux contre les discriminations en matière culturelle doivent être mis en application dans les régions de France où existent des langues régionales, comme ils le sont déjà dans tous les pays de grande civilisation ;

— constatent qu'à ce jour, malgré les nombreux vœux des Conseils généraux et municipaux de Bretagne, malgré toutes les propositions de loi déposées au Parlement, malgré d'innombrables démarches, malgré les recommandations très précises d'une Commission Mixte d'Etude, réunie au ministère de l'Education Nationale voici deux ans, malgré la promesse faite au Conseil Général du Finistère de mettre en vigueur ses conclusions, aucune amélioration n'a été apportée au régime inique imposé aux langues et cultures régionales en France ;

— exigent que les mesures indispensables soient accordées pour adapter l'enseignement aux ressources culturelles de la région, par la reconnaissance du breton comme seconde langue et l'insertion de l'étude de la culture régionale dans les programmes ; que des mesures semblables soient prises dans le domaine de l'information, par l'augmentation et la diversification des émissions bretonnes à la radio et à la télévision ;

— soulignent que ces décisions seraient conformes à la volonté très clairement exprimée de l'opinion bre-

tonne, qui s'est manifestée par l'adhésion de plus de 150.000 personnes de tous les milieux et de toutes les tendances à la grande Pétition populaire d'Emgleo Breiz ;

— décident de donner tout leur appui à cette Pétition ;

— insistent près des parlementaires bretons pour que soit déposée avant la fin de la session parlementaire la proposition de loi à laquelle 28 d'entre eux ont déjà donné leur accord, de manière que l'Assemblée Nationale puisse en être saisie dès sa prochaine session, et que les dispositions concernant l'Enseignement régional puissent entrer en vigueur à la rentrée 1968.

BRETONS, voulez-vous apprendre votre langue ?

Rien de plus facile !
Pour cela, suivez :

« Ar Skol dre Lizer »

(Cours de Breton par Correspondance)

Méthodes modernes et faciles
agréables et rapides

ENREGISTREES SUR DISQUE

COURS GRATUITS

sauf l'achat des livres et disques

Prépare à l'option bretonne du Baccalauréat

En 1967, plus de 200 élèves

Pour tous renseignements, écrire à :

Visant SEITE

Bethanie, 64 - CIBOURE

(joindre une enveloppe timbrée
pour la réponse)

A Vend. BATTERIE FOND « METZGER »

pour bagad d'enfants (28 x 22)

Ecole Moulin-Vert - Quimper.

La Cornemuse du Northumberland

Le comté de Northumberland se situe au sud de l'Ecosse, à l'extrême partie nord de l'Angleterre ; il est baigné à l'est par la Mer du Nord.

Le nord-ouest, très montagneux (Monts Cheviots) est surtout une ré-

gion beaucoup plus perfectionnée que le bag-pipe ou le biniou.

Une famille entière s'y adonne de bon cœur : c'est la famille CAISLEY, et le groupe fondé par Mr et Mrs Caisley est connu dans tout le pays sous le nom de « The Caisley Family ».

Lorsque l'orchestre populaire présenté par le Cercle Celtique d'Elven (deux bombardes de la Kevrenn de Rennes et des accordéonistes du Cercle) remporta le premier prix à l'Eisteddfod International de Llangollen (Pays de Galles), le second prix allait à l'ensemble de la famille Caisley.

COLIN et MARGARET sont les fondateurs du groupe. Colin, le père, travaille dans la comptabilité ; comme quoi, l'alignement des chiffres n'est pas incompatible avec la virtuosité sur le « chanter ».

NICHOL, 19 ans, l'un des fils, joue également de la cornemuse, mais aussi du violon, dans le style traditionnel de la danse populaire anglaise. C'est l'un des premiers musiciens folkloriques d'Angleterre. Son travail professionnel ? Il est employé au ministère de la Sécurité Sociale...



Mr Colin CAISLEY

gion d'élevage intensif ; le sud est une région industrialisée et de charbonnages.

La capitale du comté, Newcastle-Upon-Tyne (près d'un million d'habitants), située au sud, est l'ancienne station romaine de Pons Ælii près du Pont d'Adrien. Ravagée par les Danois, détruite par Guillaume le Conquérant, rebâtie par Robert Courte-Heuse, elle fut souvent disputée entre les Anglais et les Ecossais. De ce fait, elle fut fortifiée par Edward 1^{er}, Charles 1^{er} y fut détenu par les Ecossais en 1648, avant d'être livrée aux Anglais. C'est aussi la patrie de Georges Stephenson.

Ce comté est en somme, si l'on peut dire, un passage en demi-teinte entre l'Angleterre et l'Ecosse.

On y joue de la cornemuse, et cela indique bien l'influence écossaise, tant sur les airs traditionnels d'ailleurs, que sur le principe de l'instrument, par ail-



Mr Nichol CAISLEY
(Fils de Mr Colin CAISLEY)

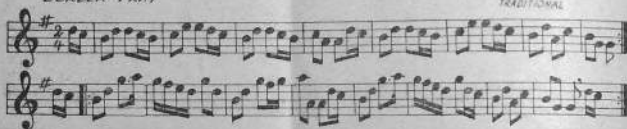
TOM, autre fils, 21 ans, joue lui aussi du violon et de la cornemuse... quand ses obligations professionnelles ne le

retiennent pas au Laboratoire de Physique et Chimie.

WILLIAM, le fils aîné, a 23 ans. Il joue de la cornemuse et de l'accordéon. On le connaît sous le diminutif de « Billy ». Il est technicien de laboratoire et électronicien. ROSE, son épouse, chante les ballades traditionnelles du Northumberland.

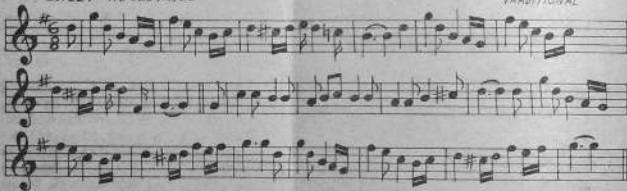
Quant à la femme de TOM (marié

BORDER FRAY



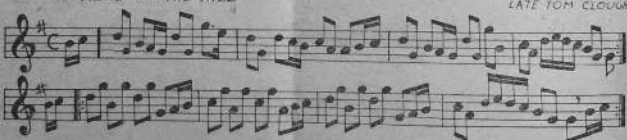
TRADITIONAL

SWEET HESLEYSIDE



TRADITIONAL

THE HERD ON THE HILL



LATE TOM CLOWN

depuis juillet) elle chante également les vieux airs typiques du comté.

La « Famille Caisley » est célèbre, non seulement dans le Northumberland, mais dans toute l'Angleterre et le Pays de Galles. Outre les concerts habituels dans le comté, ils sont aussi demandés pour les cérémonies officielles. C'est ainsi que Colin et son fils Nichol étaient appelés à sonner pour l'installation du Lord Mayor (Maire).

En octobre dernier, Nichol jouait à Buckingham Palace. Il y eut aussi une émission de 15 minutes à la Télévision du Pays de Galles. Nichol et la famille furent également demandés pour sonner au château de Durham.

La famille Caisley n'a pas sa pareille pour créer l'ambiance. Récemment, ils

donnaient un concert dans un hôpital pour incurables. Ils ont fait chanter les malades toute la soirée...

Cette excellente formation souhaiterait se présenter en Bretagne. Cette minuscule et curieuse cornemuse, perfectionnée, et difficile à bien utiliser, ô combien ! y serait certainement appréciée. Quant aux Northumbriens, c'est un peuple aimable et gentil, absolument sans attachement conventionnel à cer-

taines traditions britanniques. La famille Caisley serait par conséquent la bienvenue en Bretagne.

Voici quelques airs traditionnels de ce comté : *Border Fray* (une bataille sur la frontière. S'agit-il de la frontière d'Ecosse ?); *Sweet Hesleyside*, qui est une très belle berceuse, et très lente; et enfin *The Herd on the hill*, le berger sur la montagne (*herd* est sans doute une déformation de *shepherd* ?)

Pour terminer, voici une formule dont usa Colin à la fin de la lettre qu'il m'adressa en juillet dernier :

« In whispers soft the old pipes say
Just fill the bag - we know the way. »

(Ils disent en soufflant les vieux binious « C'houez er Beuz » - nous ferons le reste).

Une dernière précision historique sur ce comté sympathique : la Northumbrie était un royaume fondé en l'an 547 par Idda. York en était la capitale. Après la

cle, avec Edinburgh comme capitale (cette cité n'a pas perdu ce privilège puisqu'elle est restée la capitale de l'Ecosse), et, au sud, la Deira, avec York comme première ville.

Polig MONJARRET.



Ma. W. T. PIGG

le « NESTOR » des musiciens traditionnels de Northumbria
(The King of the Pipers)

mort de Idda, la Northumbrie fut divisée en deux royaumes : au nord, la Berni-

BAL BRETON des Lycées de Quimper

Salle des Fêtes
de QUIMPER

LE DIMANCHE 17 MARS 1968

ETUDIANT, OU NON
IL VOUS FAUT LIRE

« L'ETUDIANT BRETON »

ACTUALITÉ RÉGIONALE :
économique, culturelle et universitaire
Abonnements : étudiants, 5 F.; non-étudiants, à partir de 10 F.
C.C.P. : F.A.J.E.B., 1452-72, Rennes
2, rue Lafayette, RENNES

La valeur d'un test

Un arrêté du ministre de l'Éducation Nationale en date du 13 novembre vient de prendre pour nous une VALEUR DE TEST sur le comportement du gouvernement français à l'égard des cultures régionales.

Cet arrêté précise en effet la liste des 9 langues reconnues comme première, seconde et troisième langues vivantes admises comme options au baccalauréat.

Il précise aussi la liste des 32 langues admises à l'oral du bac comme matière facultative; y figurent entre autres, le berbère, l'amharique, le malgache, l'arménien, le laotien, etc.

MAIS, les langues régionales utilisées sur le territoire français : occitan, basque, catalan, breton, corse, NE SONT MEME PAS MENTIONNÉES.

RIEN n'est donc changé — au contraire, puisque le breton ne pourra même plus servir à obtenir une mention au bac — au régime scandaleux et éhonté qui, en France :

- exclut les langues et les cultures régionales de l'enseignement;
- et ne leur accorde qu'une place ridicule dans les moyens modernes d'information (radio, télé).

Pourtant, le gouvernement annonce régulièrement qu'il étudie la question des langues régionales avec « une attention particulière »... (Nouvelle déclaration de M. Peyrefitte à l'Assemblée Nationale, le 26 octobre).

Cela ne l'empêche pas d'ignorer systématiquement les LEGITIMES REVEN-
DICATIONS de l'opinion bretonne :

- 150.000 signatures ont été recueillies à la grande pétition populaire d'Emgleo Breiz en faveur de la langue et de la culture bretonnes.
- Les Municipalités, les Conseils Généraux, la C.O.D.E.R. de Bretagne ont émis à plusieurs reprises des vœux dans le même sens.
- De même, des démarches du C.E.L.I.B., des parlementaires, d'Emgleo Breiz et des autres associations culturelles ont réclamé l'adoption de mesures en faveur de la langue bretonne.

Il ignore tout autant LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO (dont pourtant fait partie la France) qui a posé en principe que toute langue a le droit d'être enseignée : « Il n'existe rien dans la structure d'une langue, quelle qu'elle soit, qui l'empêche de devenir un véhicule de la civilisation humaine ».

Le gouvernement français ne respecte pas non plus les engagements auxquels il a souscrit en signant la Convention Internationale contre les discriminations d'ordre ethnique et linguistique.

De ce fait, la France est, avec l'Espagne franquiste, le seul pays européen qui se refuse au XX^e siècle à tenir compte de l'existence de langues régionales sur son propre territoire.

Devant cette situation :

- Les parlementaires bretons doivent obtenir la discussion d'un projet de loi en faveur des langues régionales à l'Assemblée Nationale.
- Il importe que tous les étudiants prennent conscience et appuient cette lutte démocratique :
 - pour la défense et la promotion des langues et des cultures régionales ;
 - pour que soient prises les mesures indispensables en ce sens, tant en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation populaire (reconnaissance du breton comme seconde langue) que la radiodiffusion.
- A cet effet,
- un Comité étudiant de soutien à la pétition d'Emgleo Breiz va être mis sur pied ;
- une réunion d'information sera organisée incessamment sur cette question.

J.E.B. Brest.



LIBRE ET REVUES

L'EUROPE AUX CENT DRAPEAUX

par Yann FOUERÉ

L'unité économique de l'Europe semble avoir fait quelques progrès, à tout le moins dans le cadre réduit du Marché Commun. Son unité politique, par contre, depuis l'échec de la C.E.D., a fait des progrès à rebours. Or c'est cette dernière qui importe, puisqu'elle seule peut mettre fin aux divisions du notre continent et à ses guerres civiles en rendant possible la création d'une véritable fédération européenne.

Si l'unité politique de l'Europe a fait des progrès à rebours, c'est pour une large part en raison des politiques d'indépendance nationale absolue auxquelles sont revenus les Etats-nations de l'Europe et notamment la France. On peut dès lors se demander si une fédération européenne pourra se construire à partir des Etats-nations d'aujourd'hui.

Yann Fouéré, militant breton, militant fédéraliste et militant européen, qui a exercé de hautes fonctions dans l'administration et dans le journalisme politique, répond résolument non. La « troisième Europe », dit-il, ne pourra naître que de l'effacement et de la disparition des actuels Etats-nations souverains, communs diviseurs de l'Europe et legs tardifs du XIX^e siècle. Il n'hésite pas à dire que ces Etats-nations doivent être divisés, et que les formations étatiques actuelles : France, Espagne, Italie, Belgique, Russie, Grande-Bretagne... doivent être détruites. Il démonte pièce par pièce les mécanismes philosophiques, politiques et institutionnels qui ont abouti à la naissance et au développement des Etats-nations modernes. Il en fait ressortir l'artificialité et la malaisance, décrit leur évolution fatale vers le totalitarisme et les facismes de droite ou de gauche, attaque à la fois les Jacobins de l'Europe, apôtres du Super-Etat inhumain et monstrueux, et les défenseurs attachés des stato-nations, héritiers des mêmes erreurs.

En spécialiste de l'histoire et de la science politique, il analyse les conditions physiques et techniques, et les impératifs d'équilibre institutionnel qui sont nécessaires à la réussite des fédérations. Entre la régionalisation et le morcellement politique de l'Europe d'une part et son union au sein d'un grand ensemble économique et politique d'autre part, il n'y a pas de contradiction. Le plaidoyer de Yann Fouéré pour une société européenne « grandeur nature », pour une économie humaine, pour une fédération européenne basée sur les régions-Etats, abonde en vues originales et en raccourcis saisissants. La troisième Europe, celle des peuples et non celle des Etats, existe déjà en puissance : il suffit de la libérer. Militants européens et militants « régionalistes » sont solidaires dans ce « crime à commettre ». Mais il ne s'agit de crime qu'aux yeux des Etats-nations. Pour les peuples, c'est d'une libération qu'il s'agit, la seule qui puisse ouvrir à l'Europe et à ses collectivités originales naturelles les portes de l'avenir.

Aucun militant européen ou fédéraliste, aucun défenseur des peuples et des « nations vraies » de l'Europe — ses ethnies — ne

peut se passer de ce livre qui lui offre les bases doctrinales et pratiques les plus solides pour étayer son action.

Un volume 13,5 x 20 cm, 300 p. environ, 17 F.

COMLOTS POUR UNE REPUBLIQUE BRETONNE. — Le moins qu'on puisse dire c'est que l'ouvrage de Ronan Caeleçon fait couler de l'encre et de la salive. Le contraire aurait été surprenant, car toucher à cette époque « labou » de l'entre-deux-guerres, et surtout de la guerre, ne pouvait ni passer inaperçu ni tomber à plat. Certaines passions ne sont pas encore éteintes...

Certes, ce n'est pas en un volume que l'on peut écrire l'histoire bretonne contemporaine. Les « Comlots » de Ronan Caeleçon sont donc de ce fait contraints de passer sous silence de nombreux faits, ou alors de ne les citer qu'à titre anecdotique alors qu'ils mériteraient un plus ample développement. Pourtant certains passages, qui occupent une place importante dans l'ouvrage, nous semblent d'importance secondaire, alors que d'autres sont à peine effleurés. Il est vrai que tout ne peut encore être dévoilé. Qu'il en soit, cette édition a le mérite de constituer une somme d'informations que les générations d'aujourd'hui ne manqueront pas de consulter. Un autre mérite de Ronan Caeleçon aura été d'ouvrir le premier la porte sur une période de notre Histoire, que d'aucuns auraient souhaité voir oubliée à jamais. Nous sommes convaincus que d'autres ouvrages suivront sur le sujet, car ceux qui ont activement participé à ces « comlots pour une République Bretonne » ne manqueront pas de penser que tout n'est pas dit dans ce livre, et notamment de 1920 à 1940.

Comlots pour une République Bretonne, par Ronan Caeleçon, aux Editions de la Table Ronde, Collection « L'Histoire Contemporaine revue et corrigée » ; prix 27 F.

L'ETUDIANT BRETON. — Organe de la J.E.B. (Jeunesse Etudiante Bretonne). Directeur : P. Mévellec ; rédacteur en chef : F. Broudie, O.M.I.C., av. Foch, Brest. Paraît tous les deux mois.

BRUD. — « Ar Yez hag ar Vro », édité les « Divizou eun amzer gollet » de Pen-lez HELIAS. 70 chroniques bilingues en 100 pages. En souscription : 11 F. S'adresser à P.-M. Mevel, B.P. 17, Brest. C.C.P. Rennes 1499-55.

AL LIAMM. — Revue exclusivement en langue bretonne : paraît six fois par an (22^e année). Directeur : Ronan Higon, Brest. Les Editions d'Al Liamm ont édité 83 ouvrages des meilleurs écrivains en langue bretonne : s'adresser à Mlle J. Queillé, 47, rue Notre-Dame, Quimper (22).

SKOL VREIZ. — Cahier trimestriel de l'Ecole Bretonne. Littérature, Histoire, Arts, Chants. Paraît tous les deux mois. S'adresser à Par Honoré Morlaix. L'abonnement 12 F. Skol Vreiz. C.C.P. Rennes, 2248-05.

AR FALZ. — La revue des instituteurs laïcs bretonnants. S'adresser à A. Keravel, B.P. 17, Brest.

hOR FAMILH VRAS

GANEDIGEZ (Naissances). — Nos amis M. et Mme Yves ROBERT, du Cercle « Gwik Alet » de Saint-Servan, et leur fils Yvonig, sont heureux de vous annoncer la venue à leur foyer d'une petite Annaig.

Le 8 janvier 1968, à St-Malo.

Nos amis M. et Mme Albert Le Faou et leur fille Anne sont heureux de vous annoncer la venue à leur foyer d'une petite Léna.

Perros-Guirec, le 26 janvier 1968.

DIMEZI (Mariages). — Nos amis M. Edouard HELIN, président du Cercle Brizeux de Lorient, vice-président de « War 'l Leur », et Madame, sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Chantal, membre du Cercle, avec M. Bernard Gouesbet.

En l'église N.-D. de Bonne-Nouvelle
à Lorient, le 25 novembre 1967.

AR SKOL DRE LIZER

A NOS CORRESPONDANTS

En repartant pour une nouvelle année scolaire (la 23^e), faisons le point :

1967 a été une excellente année qui nous a permis de doubler notre effectif : de 115, nous avons passé à 218 inscrits.

Sur ce nombre, il y a 86 femmes et jeunes filles et 132 hommes de 14 à 80 ans, mais la plupart au-dessous de 30 ans.

Nous avons 73 étudiants et 24 enseignants et des élèves de plus de 50 autres professions : docteurs 5, ingénieurs 5, banquiers 4, journalistes 2. Nous avons même un amiral, un magistrat et un inspecteur. Mais aussi 18 ouvriers, 23 employés de bureaux, 6 militaires, etc.

98 de nos correspondants habitent la Bretagne et 131 y sont nés. 75 habitent Paris, 35 ailleurs et une dizaine l'étranger.

Parmi nos élèves, il y a de magnifiques réussites, même chez les non Bretons... (mais oui, nous en avons ! Honneur à eux !) ou les non bretonnants : ils sont nombreux... Il y a là de futurs écrivains.

Pour ceux de nos élèves qui se seraient relâchés pendant les vacances, le moment est venu de reprendre ses bonnes résolutions. Il faut continuer. Nous vous aiderons et faciliterons le travail.

Notre langue bretonne a besoin de vous. Elle est gravement menacée. Si

elle disparaissait, ce serait une perte pour l'humanité, et une lâcheté pour la Bretagne...

À Québec, on crie au scandale parce que la langue du pays ne bénéficie pas de tous ses droits ! Que ne devrait-on pas dire, alors, en Bretagne ?... Là-bas, « Skol dre Lizer » aurait été largement subventionnée. Ici, nous manquons de ressources... Nos cours sont pourtant gratuits !... Mais si vous pouvez nous aider financièrement, tant mieux. Votre argent sera bien employé.

Reclamez pour notre langue le droit et les moyens de vivre. Mais surtout, étudiez-la, écrivez-la, parlez-la, défendez-la, ajoutez votre signature aux 140.000 déjà recueillies, et pour cela :

A-raog atao evid « AR SKOL DRE LIZER ».

Le Directeur,
Visant SEITE.

A CALLAC

Salle des Fêtes

le dimanche 3 MARS 1968, 14 h. 30

BAL BRETON

WAR-RAOG KIT!

Le recueil d'airs édité par la B.A.S. pour les bagadou

EST EN VENTE A :

Bodadeg Ar Sonerion, rue Maupertuis, Rennes

ainsi que chez les fournisseurs d'instruments et d'accessoires

Hervé LE MEUR, 38, rue Pierre-Sémard, Ergué-Armel - Quimper

Dorig LE VOYER, 4, rue Bourde-de-la-Rogerie, Rennes

Ets LAURENCEAU, 12, rue Jean-Jaurès, Nantes

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

A GUINGAMP, le dimanche 31 Mars

Salle des Fêtes de l'Ancien Lycée

BAL BRETON

organisé par le Bagad Kastell Gwengamp

Le dimanche 7 avril, à 21 heures

A « TOUL-DIWÉON »

(entre ROSPORDÉN et TOURC'H) Finistère-Sud

à l'issue de la journée
du 25^e ANNIVERSAIRE DE LA B.A.S.

Grand Fest-Noz

(BAL BRETON)

CETTE REVUE

a été entièrement composée et tirée par

l'Imprimerie Centre-Bretagne
(Martial PÉZENNEC)

Rue des Martyrs - 22 - **ROSTRENEN** - Tél. 0.37

Nous exécutons également tous travaux d'impression
de la carte de visite à l'affiche...

demandez nos caractères celtiques

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Le dimanche 7 avril 1968

A « TOUL-DIWEON »

entre Rosporden et Tourc'h

Journée du 25° Anniversaire de la B. A. S.

Au programme :

- 9 h. 30 : Messe à la mémoire des sonneurs disparus.
- 10 h. 30 : **Concert**
- 12 h. 30 : REPAS EN COMMUN (20 F.)
- 21 h. : BAL BRETON (Fest-Noz).

Tous les anciens de la B.A.S., avec leurs familles
sont particulièrement invités
à cette journée des retrouvailles

Pour le banquet, inscrivez-vous d'urgence auprès de notre secrétaire

M. Robert CROZON, 16 c, rue du Père-Maunoir, RENNES

C.C.P. Rennes 2058-17

Les Bals Bretons

17 MARS, QUIMPER : Bal Breton des Lycées, Salle des Fêtes.

24 MARS, CHATEAULIN : Bal Breton organisé par les groupes « Alc'houederien Kastell » de la ville de Châteaulin et « Dans War an Duchen » du Lycée de Châteaulin, à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

24 MARS, à RENNES, au Foyer des Jeunes Travailleurs de la Marbaudais (quartier de Maurepas), à partir de 14 h., Bal Breton organisé par B.A.S. Bro-Roazon.

31 MARS, à PLOUMAGOAR, près Guingamp : Bal Breton organisé par le Bagad Kastell-Gwengamp, à la Salle des Fêtes.

Le vendredi 22 mars

à la MUTUALITÉ

glenmor

avec katel

A VENDRE à Krec'h-Bihan en PLOUGOULM

1. Une MAISON F3, avec garage, sur grand terrain. Confort. Prime à la construction.

2. Une MAISON avec jardin, construction traditionnelle.

Toutes deux avec vue sur mer. S'adresser à Maître LEMOINE, notaire à Saint-Pol-de-Léon.

ELIMINATOIRES

DU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES SONNEURS DE COUPLE

Comme chaque année, la Commission Musique Populaire de la B.A.S. organise des éliminatoires qualificatives au championnat de Bretagne des sonneurs de couple, dont la finale aura lieu en septembre à Gourin.

Il est bien entendu que tout sonneur désirant participer à cette finale doit se qualifier lors des éliminatoires. Il n'y aura pas de passe-droit. La diso-

plaine doit être la même pour tous.

En Bretagne, trois éliminatoires auront lieu : le Vannetais, la Basse-Cornouaille et le Léon, le Centre-Bretagne.

La note de 12 sur 20 sera qualificative pour la finale.

Le programme est inchangé : une mélodie, une marche et une danse du même terroir.

Le dimanche 14 avril, Éliminatoires Centre-Bretagne

La première de ces éliminatoires aura lieu le 14 avril (dimanche de Pâques) au bourg de Plévin (Côtes-du-Nord), et intéressera les sonneurs choisissant les régions suivantes : montagne, fiell, plin et pourlet.

Rendez-vous à 14 h., place du bourg.

Il sera remis aux deux couples vainqueurs : catégorie Léon Bras (binioù koz), et catégorie Léon Bihan (binioù

bras) une coupe par les enfants des dits sonneurs.

Le soir, fest-noz salle Dronniou.

Les inscriptions doivent se faire avant le 8 avril auprès de Per GUILLOU, artisan luthier, 3, rue Marcel-Marc, à Carhaix (29-N).

Les concurrents doivent également préciser s'ils participeront au repas du soir (chacun paiera son écot).

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction

Lann-Langroez — Tél. 65.33.73

PLCMEUR (Morbihan)

C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir

RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENTS :

3 mois 4 F. 50

6 mois 7 F. 00

Un an 12 F. 00

Soutien 20 F. 00

Changer et P.O.M. 15 F. 00

Le numéro 1 F. 50

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

Voies parallèles

M. Guy Erisman, dans un article paru dans « Musica », organe des Jeunes Musicales de France (janvier 1968) fait état de ce que constatent tous ceux qui suivent l'édition musicale (disques y compris), les recherches, les programmes des chorales, la création de petits ensembles dits « anciens », etc. « La musique de la Renaissance, celle du Moyen Âge et d'une manière générale toute la musique antérieure au XVII^e siècle, écrit-il, voient grandir leur audience auprès d'un public toujours plus disponible et curieux ».

L'article, illustré d'une reproduction où figure, signalons-le, un joueur de cornemuse à un bourdon, portant jupe courte, est intéressant et, bien que consacré surtout à la musique polyphonique, prête pour nous à diverses réflexions.

..

L'auteur affirme qu'à l'heure actuelle nous avons peu de renseignements sur la façon dont les musiques de ces époques anciennes étaient non seulement interprétées mais présentées en leur temps. Il ajoute : « Il est probable que ces musiques anciennes n'étaient entendues que dans des circonstances appropriées et dans un climat poétique déterminé ».

« S'il nous est souvent impossible, pour ne pas dire toujours, de recréer ces conditions originales, nous devons faire appel à notre imagination et il faut que cette imagination s'appuie sur une analyse non seulement musicale mais humaine posée par la compréhension de tous les problèmes de cette époque, qu'ils soient musicaux, littéraires, sociologiques ou politiques. »

Cette nécessité, je l'ai aussi profondément ressentie depuis longtemps et exprimée, mais plus modestement, dans « Ar Soner » du 1^{er} novembre 1955, sous le titre « A propos du Traité Élémentaire ».

« C'est à propos des airs que je ferais maintenant quelques développements. J'ai toujours eu l'impression que l'on jouait un air de binioù avec plus de goût, et, tout compte fait, mieux, lorsqu'on pouvait le replacer dans son contexte. Il est rare, en effet, qu'un air soit une chose isolée. On le comprend mieux lorsque l'on sait qui l'a recueilli, où, qui l'a joué déjà, dans quelles circonstances.

La musique peut souvent se suffire à elle-même, mais je pense qu'il est préférable de rattacher les 16 ou 32 mesures que nous jouons au reste de la vie.

Ces quelques mots furent suivis de courts articles où j'essayai de présenter au mieux l'environnement historique ou humain de chacun des airs du « Traité Élémentaire ». La connaissance de ce contexte, s'ajoutant à une analyse musicale, et aussi, bien entendu, au sentiment de chaque instrumentiste, ce sont là les éléments qui favorisent ou permettent l'expression dans l'exécution.

Mais en fait, notre répertoire n'est-il pas presque exclusivement composé d'airs de circonstances, les airs de danses y compris, c'est-à-dire d'airs convenant à des circonstances que nous connaissons.

Si l'on se reporte aux titres du disque « Noce bretonne » de Plouray, enregistré par Martial Pézenec et Sam Le Poupon, on relève déjà « Air pour aller chercher la mariée », « Air pour faire pleurer la mariée », « Air pour aller à l'église », « Sortie de l'église », « Gavotte pourlette sur la place » (le lieu est indiqué), « Air pour le rôti », « Air pour faire le tour des bistros », « Danses », « Soupe au lait » ; j'en ai passé quelques-uns mais, sans être complet, il faudrait citer encore des airs pour présenter les lutteurs, pour le tabac, le café, l'adieu, pour appeler à la danse, sans parler des airs de virtuosité qui ne permettent ni de marcher ni de danser, mais seulement d'admirer les capacités de l'instrumentiste.

Et la tradition parmi les sonneurs bretons est telle que nous choisissons et savons ce que nous jouons. Nous parvenons ainsi souvent à trouver l'environnement poétique souhaité.

Un couple de sonneurs joue mieux ses danses lorsque les danseurs sont là, et sont bons ; ceux qui ont mené des cortèges de mariage ont ressenti profondément leur rôle. Quand l'air est bien choisi, l'allure tranquille et détendue, il se crée un ensemble, il n'y a plus les sonneurs et les gens de la noce, mais seulement un cortège parfait. Il en est de même dans le cas des sonneurs de danses. Quand tout est au point, une telle unité en ressort que le spectateur les oublie ; on ne voit plus que la danse : les mouvements, les personnages, la musique, ne font qu'un.

Les mauvais sonneurs, ou les débutants, confirment « a contrario » tous ces faits. Deux sonneurs, pas à l'aise dans le costume, jouant un air dit de bagad, marchant bien au pas, cadencé de préférence, et cela suffit pour détruire un cortège, les en isoler.

Pour jouer en bagad, la préparation est différente, une discipline musicale plus stricte s'impose, simplement parce que les circonstances sont différentes. Un air qui « rend » en couple peut tomber à plat, en groupe, et inversement, nous l'écrivons à l'instant.

En somme, nous sonnons de la bombardé et du biniou, instruments anciens, nous y jouons la musique qui leur convient, souvent ancienne, et cette musique n'irradie toutes ses qualités que dans des circonstances appropriées (cortège, défilé, cérémonies, danses) que nous essayons de réaliser.

S'il s'agit d'un concert, il faut — ou plutôt il faudrait — choisir soigneusement les airs et, pour permettre leur compréhension parfaite, aider les auditeurs à replacer en imagination ces airs dans leur contexte réel (que nous connaissons) ; s'il ne s'agit pas à proprement parler — cas le plus fréquent — de compositions de concert.

Or, à côté de nous, des spécialistes font des recherches, entrent en contact, parviennent à le reconstituer partiellement, se posent des questions.

Nous, sans le savoir, nous avons beaucoup de réponses, pour deux des instruments anciens de l'Europe, parce que nous continuons à vivre cette musique que la Bretagne n'a jamais perdue. Mais les uns et les autres, nous nous ignorons et nous risquons de ne jamais nous rencontrer.

E. ALLAIN.

SONERIEN HA TABOULINERIEN

Emaon a du, penn da benn, gant Paol Monjarret pa skriv : n'en defe ket graet berz ar biniou koz, e penn araok hon adginivelez. Hor biniou a oa aet e gouez, bez e oa kalz benvegoù didalvez, implijet koulskoude, ha muioc'h c'hoaz a sonerien diampart.

Ret eo gouzout penaoz e teuet da soner gwechall. Araok K.A.V. (1928) ne oa skol ebet da zeskin senin. An hini a glasse deskin, e unan penn, peurliesañ e veze tonket da sochañ ; re en doa an deskard d'ober wardro e venveg hag e deotennou, hep kuzul na skiant prenet.

A-wechou e kolle ur soner e geneil, ret mat d'ezañ kavout unan all. Klask a ras deskin d'unan yaouank, ar pezh e ouie, a-lies nebeut a dra, rak ma oa en biniou e oa ret d'ezan deskin ur bombarder.

Peurliesañ e veze gwarizi, etre ar rummou sonerien. Ne sonen nemet toniou anavezet gant an holl, pa veze sonerien all war al lec'h, kuit d'ar re all deskin tra pe dra diganto. Pell em edor ouz ar bagadoù hag ar skolioù all a zo bremañ. Hag ar benvegoù, penaoz e vezent graet gwechall ? Gwellet em eus anezho graet gant ur gontell ha toulliet gant un ibilh houarn ruziet en tan. Gant ur c'harrer e veze graet ar muiañ, rak hennez en doa un durg d'ober bendelloù karr, ar benveg nevez a veze graet damdost evel an hini a dalveze da skouer. Benvegoù a zo bet graet gant tud ampart, siouaz ne vezent ket anavezet a-bell bro. Ha piv a oa pinvidik awalc'h da goll un devez kerzout dre an hentou priellek evit mont da bremañ ur benveg. Tri, pevar pe bemp lur, mat hepken, hervez klevout.

Du-mañ e oamp ul lignez vras a dud, alies e vezomp pedet d'an euredou, mail e veze warnomp gouzout pare a vefe sonerien an eured, dreist holl er goañv, pa ranket koroll er goudor. Ar merched dreist holl, kizidikoc'h o div-skouarn, moarvat, n'ez sent ket d'an euredou ma ne oa ket ar sonerien d'o grad. Gant sonerien fall, emezo, e choma ar biniou da yudel en o fenn meur a devez warlerc'h ar friko.

Peurliesañ ar sonerien ne vezent ket an diabachou. Ur perc'henn tiegez pe ur merour e oa un disenor d'ezañ bezañ soner. E-touez an dud vihan pe bennou-tiez, gant ur park pe un osta-

leri, an artisaned, eo e kavet ar sonerien.

Lavarout a c'heller eo bet kaset er maez a c'hiz dindan ugent vloaz ar biniou gant an akordeon hag an dreujenn-gaol. Perak ? Abalamour an akordeon ne c'halle ket ober notennoù faoz. Anavezet mat eo c'hoaz brud ar sonerien a wechall : mezo evel ur soner, a lavarar o welout un den mezo mat.

An Normand eo anv an taboulinier a sone gant Gwilherm Benach. Meur a vloaz en deus sonet et K.A.V. kent mont da B.A.S., ne ouie bazatan nemet en doareoù desket d'ezan e-pad ar pevar pe bemp bloaz eo bet soudard, en abeg d'ar brezel. Hervez An Normand n'eo ket ur biniou bras klok eo e veze gant Gwilherm o seniñ. Marteze e oa bet klokast evit al luc'hskeudenn. Ar sonerien a gawe gwelloc'h seniñ war barrikennou eget e pep lec'h all, abalamour ma zason ar barrikennou goullio ha tennet o stouvo, gant ar brasañ evez. Evit an hevelad abeg eo e veze lakast podou koz war o ginou e-barz al leurioù ; kalz aesoc'h e veze d'an dormerien (gant foulistou) pa zason al leur. Ar soner a skoe war ar barrikennou, gant e votou koad pe ler, dindano un niver bras a dachou a zao daol.

War ar paperou koz e lenner a-liez e sone a gevret : ur biniou, ur bombard, un « tambourin », ur fibr hag a-wechou e veze ivez ur viol. Evit meur a abeg eo bet dilezet an taboulin, marteze hini an archant eo bet ar pouezusan, dre red e oa tost hor c'hendadoù d'o archant. Aesoc'h e oa paeañ deou eget tri, en euredou an dud paourañ ne veze soner ebet, eno e veze danset « a lamm begou » evel ma lavaret du-mañ da lavarout eo ouz kan ha diskant. An taboulinier marteze e oa ur bazater fall, un dra gasus d'ar re all, pe e daboulin didalvez. M'em edo pell o chom, e oa un devez labour kas kelou d'ezan, war droad. Marteze zoken e c'halle bezañ bet dilezet ar benvegoù menaget uhelloc'h, dre ma tleze hor c'hendadoù ar vro-garantez, ar vro o paourat. An taboulinier em eus anavezet du-mañ, ne ouie bazatañ e nep doare, gant div verennad « odvi » e kerze a dreuz, ne veze goulnet nemet d'ar goullioù bras.

Herve AR MENN.

L'article ci-dessous, de notre compatriote M. Alain Daniélou, est l'exposé qu'il fit à une table ronde organisée sous les auspices de la Fondation Cini et du Congrès pour la Liberté de la Culture associée au Festival de Musique Contemporaine de la Biennale de Venise (du 16 au 23 septembre 1960). Ce texte n'avait pas encore été imprimé jusqu'à ce jour.

Il se réfère plus particulièrement à la musique de l'Orient, mais s'applique aussi à la musique bretonne.

Mais qui est Alain Daniélou ? Sa famille est originaire de Locronan. Son frère est le Père Daniélou, jésuite, et son père était député du Finistère. Il a vécu 25 ans aux Indes et a voyagé dans tout l'Orient.

Il est né à Paris le 4 octobre 1907. Sa famille est connue dans la monnaie des arts et de la politique. Il s'intéressa dès sa jeunesse à la philosophie et à la théorie de la musique. Il poursuivit en France et en Amérique des études scientifiques et artistiques, puis se consacra à la musicologie. Alain Daniélou voyagea en Afrique du Nord, dans le Moyen-Orient, en Chine, au Japon et en Indonésie pour se fixer finalement en Inde, d'abord

à Santiniketan, puis à Benares où, pendant plus de vingt ans, il étudia la musique et la philosophie. Il réunit une collection unique de manuscrits Sanskrits sur la théorie musicale (plus de 800 textes).

Il connaît parfaitement le Sanscrit, parle couramment le Hindi et joue de la vina comme un professionnel.

En 1949, il est nommé professeur chargé de recherches à l'Université de Benares. En 1954, il prend la direction, à Maçras, du Centre de Recherches et de la Bibliothèque d'Aydar — l'une des plus riches de l'Inde — dont il réorganise les publications sanskrits et édite le Bulletin.

Nommé en 1956 à l'Institut Français d'Indologie de Pondichéry, il poursuit ses travaux en Indochine puis en Afghanistan et en Iran où il enregistre pour la première fois certains des plus anciens monuments de la musique traditionnelle. Il est depuis 1959 rattaché à l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Paris et, depuis 1960, le conseiller du Conseil International de la Musique à l'Unesco.

Il est à présent le directeur de l'Institut International d'Etudes Comparatives de Musique à Berlin.

Problèmes de la conservation des traditions

par Alain DANIELOU

De nombreux pays d'Asie traversent aujourd'hui une crise musicale fort grave. Des civilisations millénaires qui ont développé des systèmes de musique complexes et savants, des langages musicaux admirablement adaptés à l'expression d'émotions subtiles et profondes, se trouvent incapables de protéger leur tradition devant l'influx des expériences musicales de l'Occident ou de son art populaire le plus banal. Beaucoup de formes de musique orientale ne peuvent être transcrites car leur nature changeante s'oppose à la transcription. Elles ne peuvent donc être préservées dans des livres et les enregistrements ne permettent que d'en fixer quelques fragments. Lorsque les derniers représentants de certains systèmes de musique disparaîtront, la perte peut être aussi grande qu'elle le serait pour nous si toutes les bibliothèques musicales étaient détruites.

Il n'est pas certain que l'on puisse empêcher le cataclysme qui tend à effacer des sections très importantes de l'héritage culturel du monde. Il semble toutefois essentiel d'essayer dans la mesure du possible de l'enrayer. Pour cela, il est indispensable d'en étudier les causes, de chercher à comprendre les éléments du problème. La tâche n'est pas nécessairement très ardue car les causes du déclin sont souvent superficielles, provenant de malentendus plutôt que de raisons profondes et inévitables.

Un système musical auquel nous ne sommes pas habitués peut aisément nous sembler monotone, peu agréable à écouter. Nous trouvons les timbres des voix déplorables, la sonorité des instruments mauvaise, ce qui est d'ailleurs tout à fait réciproque. Nous jugeons de formes musicales basées sur des principes acoustiques autres que ceux que nous employons, d'après nos habitudes sur des aspects souvent très secondaires faute de percevoir l'essentiel. Même si nous admirons, c'est généralement pour des raisons extérieures à la valeur réelle de la musique que nous apprécions souvent dans la mesure même où elle a déjà dégénéré. L'étranger est toujours mauvais juge en matière d'art, et lorsque cet étranger tend à prendre l'attitude supérieure du conquérant, il est inévitable qu'il exprime fréquemment des jugements sévères sur la musique tout comme il exprime constamment son déplaisir à propos de la nourriture, du climat ou de l'intelligence des habitants. Par ailleurs, ce qu'il admire et propose est souvent le plus médiocre de nos productions. L'Europe n'exporte pas fréquemment le ferment de sa vie intellectuelle toujours suspecte aux pouvoirs publics. L'art doit être pompier pour devenir officiel.

L'image que l'Orient se fait de l'Occident est surtout basée sur les idées que le petit fonctionnaire anglais ou français peut avoir de sa propre culture nationale. Nous trouvons partout en Orient un tableau méticuleusement exécuté qui représente un Occident grandiose, démodé, ridicule, puritain et grandiloquent, qui est vraiment le contraire de ce que nous sommes. Et c'est contre cet étrange fantôme d'un Occident imaginaire que les civilisations de l'Orient se débattent depuis plus d'un siècle. Il faut toutefois reconnaître que ce fantôme est très actif et qu'il a tellement répété aux Iraniens, aux Hindous, aux Turcs, aux Cambodgiens, que leur musique était monotone, qu'ils n'avaient pas encore découvert l'harmonie, présentée comme la panacée de tous les maux, que ces peuples sensibles se peignent plus qu'ils ne sont comme mentalement sous-développés. Les plus courageux rompent complètement avec la tradition ; ils renoncent vertueusement à tous les plaisirs, à toutes les joies que leur apportait la musique et se consacrent à la création d'orchestres, car on leur a dit que la musique de tout peuple civilisé en exige de grands et de nombreux. Ils essayent d'harmoniser, de réformer, de développer, de Borodine, de Stokowski leur musique qui jusque là leur avait semblé si douce, si parfaite, pour qu'elle puisse, au moins nominativement, se comparer à celle qui symbolise dans leur esprit la puissance de l'Occident. Ils ont besoin dans leur tâche de beaucoup de courage car le vacarme qui résulte de leurs efforts n'est pas moins pénible à leur oreille qu'à la nôtre.

Si vous lisez n'importe lequel des questionnaires que l'Unesco et les autres organisations internationales intéressées au rapprochement des cultures envoient en Asie demandant des renseignements sur les orchestres, les chefs d'orchestres, les compositeurs, les œuvres modernes, les salles de concerts, etc., et rien d'autre, vous comprendrez qu'on soit obligé de remplir les vides par des fictions pour ne pas rendre une page entièrement blanche à l'examen.

Les Chinois, les Coréens, les Japonais, s'efforcent d'altérer leur technique vocale, adaptée pourtant aux possibilités de leur langage parlé ainsi qu'aux nécessités de leur système musical, pour essayer de faire ressembler leurs voix à celles des diseuses de boîtes de nuit de New York ou de Paris. Les Javanais, les Cambodgiens, ont vu de savants musiciens venus d'Europe les aider à accorder leurs instruments, attendris par la constatation que ces peuples innocents n'avaient pas découvert la consonnance des quintes alors qu'ils accordaient leurs gamelans sur des principes très différents — dont la division de l'octave en sept parties égales — principes desquels ces bienveillants Occidentaux n'avaient jamais entendu parler. Il résulte de ce genre de malentendus que, dans la plupart des pays non-Européens, on assiste à une série d'efforts concertés, le plus souvent inconscients et bien intentionnés, de la part des gouvernements, des radios, des écoles de musique, des organisations internationales, pour déformer puis détruire la grande musique traditionnelle sous prétexte de préserver l'art national tout en aidant son évolution, en modernisant ses conceptions. On change les méthodes d'enseignement. On oblige les musiciens, habituellement solistes, à jouer dans des ensembles, dans des orchestres improvisés, contrairement à toutes leurs habitudes, toutes leurs conceptions musicales, tout en cherchant à ce que ce soit le moins désagréable possible et que cela ressemble un peu, mais pas trop car il faut rester national, à des tangos ou des rock'n roll, car c'est là la musique rituelle qui plaît aux dieux du jour. On altère les voix, la technique instrumentale, non pas en s'inspirant de celle, trop difficile, de nos grands interprètes, mais des styles plus modestes de la chanson populaire italienne, française, américaine, dont les enregistrements sont le plus souvent les seuls que les représentants les plus bruyants de l'Occident apportent avec leurs gramophones au cours de leurs missions civilisatrices.

Les Japonais ont su à temps faire la part des choses et endiguer ce flot de médiocrité. Ils ont sauvé le Nô, le Gagaku et même les formes plus populaires de leur musique, tout en développant d'une manière admirable leur compréhension de la musique d'Occident. La chose est donc faisable. Ce qu'il faut opposer, ce sont les hybrides. Ce qu'il faut, c'est tout d'abord faire notre propre éducation, élargir notre horizon musical et encourager par tous les moyens, dans les pays qui possèdent encore une grande tradition musicale, le maintien de cette tradition dans sa forme la plus pure, avec ses méthodes d'enseignement, son style, sa technique, ses instruments, son cadre et la dimension de son audience.

Il faut redonner courage aux musiciens traditionnels et à leur public démolis par un chantage culturel aussi constant qu'inconscient. Je voudrais à ce propos dire un mot ici d'une ardeur de destruction psychologique particulièrement pernicieuse qu'on appelle aujourd'hui l'ethnomusicologie et qui traite sur le même pied la musique savante dite exotique et la musique populaire la plus banale ou la plus primitive. Trop souvent ces amis du pitto-

resque, qui voyagent beaucoup, enregistrent au petit bonheur et associent dans un disque la grande musique que codifièrent Avicenne et Farabi et la petite chanson d'un cordonnier de Kermanshah. Ils créent des collections où se côtoient l'éblouissante technique d'une œuvre classique hindoue et les cris des dames pygmées allant au marché; alors qu'il serait tout de même plus logique, et en tout cas plus convenable, de rapprocher certaines compositions classiques orientales des œuvres de la musique ancienne de l'Europe.

Le problème de la disparition des grands systèmes de musique non-européenne est donc un problème à la fois technique et psychologique. C'est un problème urgent car, à de rares exceptions près, les grands musiciens classiques de l'Orient ne forment plus d'élèves et que les systèmes traditionnels qu'ils représentent disparaissent peu à peu avec eux. Je crois que nous devons d'abord nous attaquer au problème psychologique. Lorsque des honneurs suffisants seront rendus, avec discernement, aux représentants des grands systèmes de pure musique traditionnelle et non pas aux hybrides et aux succédanés, la partie sera à moitié gagnée.

Il faut rappeler aux Orientaux que les peuples pour se faire respecter et pour maintenir leur indépendance ont besoin d'une monnaie d'échange et que sur le plan de la culture cette monnaie est constituée principalement par l'originalité de leur civilisation et particulièrement de leur tradition musicale. Nous devons tous nous rappeler que c'est dans le maintien des grandes traditions classiques sous toutes leurs formes les plus diverses que nous puiserons toujours les moyens de nous renouveler, et que le changement et la création vivante ne sont possibles que sur un terrain stable et par rapport à des normes qui nous sont données par les expériences musicales du passé.

Lorsque nous parlons de musiques traditionnelles, nous le faisons généralement par rapport à notre tradition du changement. Je ne suis pas sûr que cette différenciation soit tout à fait justifiée. En tout cas, lorsque nous mentionnons les systèmes de musique traditionnelle de l'Orient, nous référons en général à des systèmes de musique basés sur des principes différents, des utilisations différentes des possibilités des rapports sonores, des échelles distinctes, des timbres, des styles, des modes, des principes de composition divergents des nôtres. Il arrive souvent de nos jours que les représentants des anciens systèmes aient perdu contact avec leur théorie. Leur enseignement devient alors purement traditionnel au sens propre du mot, l'élève écoute et imite son maître. Les sources de renouvellement spontané ont alors tendance à se tarir, le grand art tend à se réduire à du folklore qui lui-même, lorsqu'il se simplifie assez, perd son caractère et peut être transvasé d'un système dans un autre, la simple mélodie étant un élément commun à tous les systèmes.

Nous avons assisté à cela en ce qui concerne le folklore de l'Europe formé des restes d'anciens systèmes souvent d'un intérêt historique et artistique considérable qui a été étudié, noté, arrangé par des musiciens qui n'avaient le plus souvent nulle idée de la nature des formes musicales qu'ils ramenaient dans le système — nous pourrions dire la tradition — de Guido d'Arezzo, de Rameau et de Helmholtz, et qu'ils arrangeaient comme des devoirs d'élève débutant au Conservatoire.

Comprendre le procédé est facile. Vous enregistrez un flamenco, vous en notez soigneusement la mélodie dans la gamme du piano, vous l'harmonisez simplement et vous faites chanter la chose par une bonne chanteuse folklorique, puis vous comparez le résultat à l'original. Vous verrez que l'expérience

est probante en définitive. LA RUSSIE, dans les vingt-cinq années, a pratiquement détruit tout son admirable folklore et celui de tous les pays qu'elle domine par cette simple méthode. Tous les pays font d'ailleurs la même chose d'une manière ou d'une autre. Il nous reste à peine quelques îlots très menacés d'ancienne musique traditionnelle européenne, quelques traces de la Grèce dans des villages perdus de Sicile, de Calabre ou de Sardaigne, quelques souvenirs d'Aste Centrale en Ecosse ou en BRETAGNE, quelques vestiges byzantins dans notre musique d'église.

La seule chose vivante est cette admirable branche de la musique iranienne que nous appelons — Dieu sait pourquoi — Canto Flamenco. Si nous connaissions un peu mieux les théories musicales dont sont issues non seulement dans l'ouest, mais comme des expériences humaines profondes et réelles, ces diverses branches de la musique traditionnelle occidentale, nous pourrions au lieu de chercher à les ramener à nous, essayer de nous rapprocher d'elles. Nous y découvririons des possibilités d'enrichissement, des sources d'inspiration qui sont loin d'être négligeables et que nous soupçonnons à peine. Nous pourrions alors aider à maintenir des termes d'art qui font partie de notre patrimoine artistique et non pas seulement touristique. C'est cet enrichissement que l'étude des systèmes musicaux des pays que nous appelons, souvent à tort, orientaux, peut nous apporter.

Lorsque nous parlons ici des grands systèmes de musique traditionnelle orientale, il ne s'agit pas de simples survivances pittoresques du passé. Ce qui fait pour nous l'importance de certains systèmes asiatiques, c'est l'utilisation de principes d'expression sonore qui font défaut ou sont moins développés dans notre science musicale, c'est l'utilisation de grammaires du langage musical et de vocabulaires qui sont divergents et complémentaires des nôtres. Toutefois, l'étude théorique de ces divergences de vocabulaire nous conduira à observer qu'il n'est pas possible d'isoler certains aspects de la théorie d'un système, d'éléments apparemment extérieurs comme le style, la technique vocale, le caractère de l'improvisation, de la composition, etc.

Les principes sur lesquels repose un système musical sont la cause des particularités de la forme et du développement. Dans la musique occidentale, le timbre des voix, la technique instrumentale, la conception mélodique ou polyphonique, l'évolution de la pensée musicale passées, présents et futurs, sont dirigés, beaucoup plus qu'on n'a tendance à le croire, par la logique des systèmes tempérés dont nous pouvons difficilement sortir justement parce que le timbre des voix, la technique du violon, la structure des sons du piano et de l'orgue nous y ramènent inévitablement. Nous envisageons de passer du demi-ton dodécaphonique au quart de ton — conception de l'échelle musicale inimaginable dans le système hindou ou persan — parce que la nature de nos voix, de nos instruments, s'en accommode et y conduit. Nous trouvons par ailleurs les voix orientales laides, pointues, leurs violons grinçants, ce qui serait vrai s'ils jouaient dans notre système, alors que du point de vue du leur, ce sont nos voix, nos techniques instrumentales, qui sont molles, imprécises, exaspérantes. C'est qu'en effet le dodécaphone tempéré, lorsque les sons sont purs, est extrêmement dur pour l'oreille et que cela nous conduit à une technique du nuage sonore, qui est une des beautés de notre art vocal. C'est que le vibrato des voix et du violon, les trois cordes du piano — soi-disant à l'unisson mais qui créent un brouillard d'harmoniques — adoucissent la sonorité et suppriment la précision de l'intervalle qui est par ailleurs essentielle

TOKEIER E GIZ BREIZ
CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES

HARRÉ CHAPELIER
1, rue des Douves
QUIMPER
Tél. 1.78



MOINEAU FRÈRES



NOUVEAU

LE CLANSMAN

de JOHN GREY
DE LONDRES



ÉQUIPE DES CÉLÈBRES PEAUX

HEAD-MASTER

★

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

38 RUE P. SEMARD
QUIMPER - 295

AGENCE POUR LA BRETAGNE

HERVÉ LE MEUR

dans la musique modale du type hindou, et qui nous rendent incompréhensibles des formes musicales où l'intervalle est sec et précis. C'est que dans le système hindou, la division de la gamme est différente dans son principe, même quand elle semble se rapprocher de la nôtre, et que sa logique conduit dans une direction différente. Toutes les relations sonores y sont conçues par rapport à un son fixe, la tonique. Ceci crée chez l'auditeur un mécanisme psychologique entièrement différent, exigeant une précision extrême de l'intervalle, donc des voix pointues, des sons sans modelé permettant de différencier et d'utiliser des sons très voisins, souvent distants d'un comma seulement, mais qui apparaissent comme ayant une signification entièrement différente, telle que la tierce harmonique, douce, tendre, passive, et la tierce pythagoricienne, entreprenante, guerrière, éclatante, par exemple.

Le procédé par lequel le musicien s'identifie au terrain de base qu'est la tonique, puis crée la conscience modale qui lui permet d'improviser — mais qui se perd dès que l'on veut exécuter une mélodie fixe — est un mécanisme mental très particulier qui conduit à une extrême précision des intervalles qui procurent un relief, une valeur expressive inconnue dans les autres systèmes, expression encore intensifiée par le fait que la même fréquence représente, tout au long d'un morceau, le même intervalle, et que lorsque la signification d'une note a été réalisée, l'impression qu'elle crée va en s'accroissant chaque fois qu'elle apparaît, allant jusqu'à produire un effet de suggestion qui peut tourner à l'hypnose. Par contre, cela rend la mélodie fixe impossible. C'est en raison de la nature du système modal, conçu comme un système de relations à une tonique, que les Hindous divisent l'octave non pas en une échelle neutre en quart-de-tons, mais en intervalles plus nombreux, savamment contrastés et très précis, tantôt positifs, tantôt négatifs, qu'ils appellent *shrutis* et dont découle une division de base en vingt-deux intervalles inégaux présentant des caractéristiques expressives définies et formant un vocabulaire assez large que l'on peut s'habituer assez vite à apprécier.

C'est ainsi qu'il existe une interdépendance presque absolue entre la nature des voix, le style, la technique et la théorie musicale, qui rendent très nécessaire la préservation de ces divers éléments si nous voulons conserver l'ensemble des systèmes. Et c'est justement parce qu'il s'agit de systèmes réellement différents que la préservation des formes musicales traditionnelles est si importante. Le fait qu'à certaines époques, certains systèmes se soient figés ou soient en régression pour des raisons toutes extérieures n'implique pas du tout qu'ils ne puissent ouvrir des possibilités de développement considérables, et l'enrichissement qu'ils peuvent apporter n'est pas seulement une question d'emprunts extérieurs éventuels plus ou moins heureux, mais souvent plus dangereux qu'utililes, mais bien au contraire la découverte pour nous de champs complètement nouveaux de la création et de l'expérience musicales.

Nous devons aujourd'hui choisir entre deux attitudes, celle du désintéressement apparent qui nous permettra de nous enrichir tout en aidant à prospérer ce qui est différent de nous, ou celle d'un empire culturel qui dévorera le monde et finira par se dévorer lui-même, ayant tari les sources de son renouvellement.

Mais, me direz-vous, que pouvons-nous faire de positif? Comment pourrions-nous enrayer ce qui semble être l'évolution naturelle des choses? Je voudrais faire trois suggestions. La première serait la création de quelques centres d'études sérieuses de musicologie comparée ne se limitant pas à la formation de collections d'enregistrements ou de documents photographiques, mais étendant son travail aux théories savantes des divers systèmes, leurs conceptions des intervalles, des rapports musicaux, des modes, du développement, de la composition, de l'improvisation, du rythme, de l'accord et de la facture des instruments, de l'expression polyphonique et monodique, du style, de la technique vocale, pour fournir à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes et aux possibilités du langage musical une documentation solide et pratique, qu'ils se trouvent en Asie, en Europe, ou sur d'autres continents.

Deuxièmement un effort très intense dans toutes les régions où survivent de grands systèmes de musique traditionnelle pour maintenir strictement les anciennes méthodes d'enseignement, la pureté du style, et arriver ainsi à l'abolition des hybrides. Les efforts très sincères de plusieurs gouvernements asiatiques pour établir des écoles de musique, des conservatoires nationaux, dans l'espoir de préserver leur patrimoine musical, ont généralement l'effet opposé parce que les méthodes d'enseignement, de recrutement et les débouchés offerts sont mal conçus. Il serait facile de faire à ce propos des propositions concrètes et positives dans chaque cas.

Troisièmement, faciliter les contacts et les voyages d'artistes représentant les grands systèmes de musique classique. Il faut créer une attitude de

coexistence musicale et d'estime mutuelle. Ce n'est pas difficile, car il s'agit de choses admirables. Il faut que nos meilleurs interprètes jouent Bach à Téhéran et que nous entendions à Venise ou à Paris les sublimes mélodies par lesquelles se transmettent les œuvres immortelles de Hafiz et de Saadi. Ce ne sont pas les Debussy orientaux ni les orientales de nos compositeurs qui enrichiront notre patrimoine ni qui nous permettront de nous comprendre.

Il nous faut du vrai, de l'authentique, même si l'abord en est ardu. Tous les efforts que nous ferons pour le maintien des grandes traditions musicales seront largement récompensés car ils nous ouvriront des sphères d'expression et d'expérience dont nous pouvons, je crois, à peine imaginer la richesse et la beauté.

Publications d'Alain DANIELOU

- Northern Indian Music, 2 volumes. Christopher Johnson, London 1949-1953.
 Traité de Musicologie Comparée. Hermann, Paris 1959.
 La musique du Cambodge et du Laos. Institut Français d'Indologie, Pondichéry 1957.
 Tableau Comparatif des Intervalles Musicaux. Institut Français d'Indologie, Pondichéry 1958.
 La Musique des Puranas, texte sanskrit, traduction française, Institut Français d'Indologie, Pondichéry 1959.
 Le Gîtâmkara, l'ouvrage original de Bharata sur la musique. Texte sanskrit, traduction française. Institut Français d'Indologie, Pondichéry 1960.
 Le Roman de l'Anneau, traduit du Tamoul. N.R.F. Paris 1961.
 The Ankle Bracelet. New Directions, New York 1964.
 Yoga, Méthode de Réintégration. L'Arche, Paris 1952.
 Yoga, Method of Reintegration. Christopher Johnson London 1950.
 Le Polythéisme Hindou. Buchet-Chastel, Paris 1960.
 Hindu Polytheism. Bollingen Series, New York 1964.
 Le Bétail des Dieux, nouvelle. Buchet-Chastel, Paris 1962.
 L'Érotisme divinisé. Buchet-Chastel, Paris 1963.
 Les Quatre Sens de la Vie. Librairie Académique Perrin, Paris 1963.
 Trois Chansons de Radindranath Tagor (chant et piano). Ricordi, Paris 1962.
- Les Traditions Musicales : Inde du Nord. Buchet-Chastel, Paris 1966.
 Sémantique Musicale. Hermann, Paris 1967.
 Musikgeschichte in Bildern (Indien). Deutscher Verlag für Musik 1967.
- Alain Daniélou a également publié de nombreux albums de disques de musique ancienne et populaire avec des notices détaillées, en particulier :
- Anthologie de la Musique de l'Inde (3 disques). Ducrot-Thomson, Paris.
 Religious Music of India. Folkways, New York.
 La Musique du Cambodge. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 La Musique du Laos. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 La Musique de l'Afghanistan. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 Anthologie de la Musique de l'Iran (2 disques). Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 Le Chant Védique. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 Musique de danse et de théâtre du Sud de l'Inde. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 La Musique Tunisienne. Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.
 Le Dhrupad (Inde). Collection Unesco. Bärenreiter-Musicaphon, Kassel.

SONNEUR DE COUPLE

PENSE A TA COTISATION

Elle est à régler au C.C.P. 331-48 Rennes

Bodadeg Ar Sonerion (Musique Populaire)

Ton nevez Rouanezed Kerne



VIENNENT DE PARAÎTRE

AUX EDITIONS TERNEL : Disque 33 T., 31 cm
glenmor à la mutualité Prix unitaire 29.80 F.

AUX EDITIONS KELENN : le livre des chansons
Texte complet du Récital GLENMOR et Katel à la Mutualité. 10 F.

Adresser toute commande à **GLENMOR distribution**, St-Péran, 22 - GLOMEL
Règlement à effectuer au C.C.P. Catherine LE SCANV, n° 1777-20 Rennes

La Fédération culturelle bretonne « AL LEUR NEVEZ » organise :

le lundi de Pâques 15 avril

A PLOUYÉ et SAINT-HERBOT (Fière) :
« Journée du souvenir » et « fest-noz »
en souvenir de la chanteuse CATHERINE GUERN, décédée en décembre 1967, à 93 ans.

- Rendez-vous à 14 h. à Plouyé, au café Jeffroy.
 - À 14 h. 30, dépôt d'une gerbe au cimetière de Plouyé, sur la tombe de Catherine Guern.
 - À 16 h., à St-Herbot, au restaurant Guillou, audition de disques et d'enregistrements de Catherine Guern.
 - À 19 h., à St-Herbot, au restaurant Guillou, repas en commun.
- S'inscrire, pour le repas, auprès du secrétaire d'Al Leur Nevez : J.-P. DUVAL, 10, rue de Flandre, RENNES.

du 15 au 28 juillet

A GOUÉZEC (Fièvre) et QUIMPER :
son 9^e STAGE CULTUREL
(en langue bretonne)

destiné à tous ceux qui étudient la langue bretonne ou désirent approfondir leurs connaissances en langue bretonne et cherchent à enrichir leur culture bretonne et leur culture générale par l'intermédiaire de la langue bretonne.

— Activités : cours de breton (tous niveaux), littérature bretonne, danses, chants, musique instrumentale, montages audio-visuels, théâtre, enquêtes, festou-noz, veillées...

Renseignements et inscriptions auprès du secrétaire d'Al Leur Nevez : J.-P. DUVAL, 10, rue de Flandre, RENNES.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur

des 3 et 4 février 1968 à Rennes

Présents : Polig Monjarret, Dorig Le Voyer, Robert Marie, Robert Crozon, Martial Pézenec, Emile Allain, Marcel Floch, Mikael Micheau-Vernez, Louis-Jacques Dauneau, Jean-Pierre Pichard, Pierre Guillet, Hervé Le Meur, André Renard.

Absents excusés : Albert Hémerly, Mikael Audic, M. Texereau.

Répartition des charges. — Le C.D. étudie les fonctions de chacun de ses membres et décide de répartir les charges d'une manière plus équitable afin de libérer son président des trop nombreuses responsabilités qui lui incombent aujourd'hui.

« Ar Soner ». — Le C.D. prend acte du changement d'imprimeur. C'est M. Martial Pézenec, membre du C.D., imprimeur à Rostrenen, qui éditera désormais le bulletin. Ses connaissances du sujet permettront de décharger Polig Monjarret du travail fastidieux de la mise en page et des corrections.

Le problème du routage sera réglé par André Renard.

Polig Monjarret fait part au C.D. des annués de santé qu'il a connus pendant le dernier trimestre et qui sont la cause, avec le changement d'imprimerie, du bouleversement dans la parution régulière du bulletin. « Ar Soner » paraîtra désormais régulièrement, à condition que les épreuves parviennent à l'imprimerie avant le 15 de chaque mois.

Commission Interfédérale des Fêtes. — Mikael Micheau-Vernez informe le C.D. du bon fonctionnement de cette commission interfédérale (en commun avec la fédération des Cercles Celtiques « War 'l Leur »).

Marcel Floch pose une question concernant le pourcentage sur indemnités à retenir pour les bagadou de la Kevrenn-Baris et des bagadou de la Fédération B.A.S. - Divroet.

Après en avoir délibéré, le C.D. prend position et souhaite qu'il soit organisé pour la région parisienne d'une part, et le reste des bagadou émigrés d'autre part, une annexe de la Commission Interfédérale des Fêtes en relation avec Mikael Micheau-Vernez. La Kevrenn-Baris conservera les 10 % sur les indemnités concernant ses bagadou adhérents pour les fêtes organisées avec son concours. La section « divroet » de la Commission Interfédérale des Fêtes (C.I.F.) conservera les 10 % sur les indemnités des bagadou déplacés avec son concours, à charge pour elle de les utiliser pour organiser des journées d'études pour ces bagadou émigrés n'appartenant pas à la Kevrenn-Baris. Toute latitude est laissée à Marcel Floch, qui prendra contact à ce sujet avec M. du Fay, pour organiser cette section.

Le C.D. décide d'autre part que la totalité des sommes dues aux bagadou sera adressée par cette Commission Interfédérale à la trésorerie de B.A.S. pour répartition.

Rédition de « Sonit 'ta Sonerion ». — Le premier recueil d'airs de la B.A.S. (3^e édition), édité en 1947, est épuisé depuis longtemps.

Plus d'une centaine de commandes ont été enregistrées au cours de ces dernières années.

Les clichés existent, y compris ceux de la couverture ; il ne resterait à composer que la préface et la table des matières.

Après en avoir délibéré, le C.D. charge Martial Pézenec de récupérer ces clichés, actuellement entre les mains de M. Hénan, du Bagad Kastel-Gwengamp, d'étudier la réédition et de présenter un devis pour 500 exemplaires (4^e édition).

Fêtes de Cornouaille et Festival des Comemuses. — Plusieurs plaintes de bagadou ont été enregistrées à la suite du règlement de l'indemnité de déplacement aux Fêtes de Cornouaille 1967. Il est rappelé que d'autres plaintes avaient été enregistrées en 1966 également.

Les bagadou se plaignent de ne recevoir qu'une indemnité forfaitaire qui est de moins en moins forte d'une année à l'autre.

La décision du Comité du Festival des Cornemuses de Brest d'étaler le règlement des indemnités sur celles payées par les Fêtes de Cornouaille, risquant de provoquer des défections dans ces deux manifestations, le C.D. s'en émeut.

Il est rappelé qu'une décision datant de 1952, et qui n'a à la connaissance du C.D. jamais été rapportée, prévoyait pour ces fêtes importantes un « abattement de groupage » se traduisant en pourcentage sur la totalité des indemnités dues.

Après en avoir délibéré, le C.D. charge son président d'intervenir sans délai auprès de MM. les Présidents des Fêtes de Cornouaille et du Festival des Cornemuses afin qu'une solution équitable soit étudiée et adoptée avant l'envoi des invitations aux groupes pour les fêtes de 1968.

Cérémonies du XXV^e anniversaire de la B.A.S. — Jean-Pierre Pichard informe le C.D. de l'étude du thème demandé par le Comité des Fêtes de Cornouaille (développement d'un air). Après étude de l'air proposé (« An Tri Cheminod Yaouank ») qui présente un la bémol aigu difficile à rendre par plusieurs bagadou, il a été décidé d'adopter le chant *Son ar Charpentour*, d'autre part popularisé par les sonneurs.

André Renard suggère que les lettres en partance de Brest portent une flamme d'oblitération rappelant ce XXV^e anniversaire en même temps que le Festival des Cornemuses. André Renard propose de s'inquiéter de cette question. Le C.D. lui en donne acte.

Repas des anciens à l'occasion du XXV^e anniversaire. — Cette journée amicale, primitivement prévue pour le 17 mars, a été reportée pour différentes raisons au dimanche 7 avril 1968. Aucun changement quant au lieu, à l'horaire et au programme.

Le C.D. estime qu'une publicité doit être faite sans tarder afin d'informer le plus possible d'anciens. Dorig Le Voyer est désigné pour s'en occuper.

Il est d'autre part décidé de tirer des affiches et des prospectus, ainsi que des circulaires qui seront adressées à tous les anciens dont l'adresse est connue de la trésorerie, du secrétariat ou des fournisseurs d'instruments (H. Le Meur et Dorig Le Voyer). Le travail d'expédition sera exécuté par les membres de la Kevrenn-C'hlazik.

Skol ar Biniou. — Polig Monjarret annonce au C.D. qu'après échange de correspondance avec M. le Préfet du Morbihan, ce projet sera inscrit à la tranche 1969 du V^e Plan. C'est donc l'an prochain que *Skol ar Biniou* sera mis en chantier.

Il estime d'autre part que le cumul de ses deux fonctions de président de B.A.S. et de S.A.B. ne lui permet pas de suivre comme il le souhaiterait cette affaire. En conséquence, il demande à être relevé de l'une ou de l'autre de ces présidences.

Cette question sera résolue sur le plan lorientais sans tarder.

Après en avoir délibéré, le C.D. décide de préciser certains points concernant les relations de la S.A.B. avec la B.A.S. d'une part, et d'autres organisations d'autre part. M. Emile Allain est chargé d'étudier cette question.

Médaille « Adsavidigez Breiz ». — Martial Pézenec avait lors de la précédente réunion demandé qu'une médaille d'honneur de B.A.S. soit éditée pour récompenser ceux qui se sont dévoués pour elle depuis de longues années ainsi que tous ceux qui ont œuvré, dans quelque domaine que ce soit, au développement de la musique bretonne.

Après en avoir délibéré, le C.D. charge Pierre Guillet d'étudier cette affaire et d'en rendre compte au plus tôt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h. 45.

Le secrétaire de séance,
Robert CROZON.

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

Rectificatif à propos d'un événement symbolique

Parcourant le journal « Breiz » numéro 122, j'ai remarqué avec une désagréable surprise un article signé Oillic, président du Cercle d'Elven, à la page 14 ; le dernier paragraphe met en cause trois membres du Comité directeur de la B.A.S. en des propos peu honnêtes.

Le numéro 123 de cette publication n'apportant pas de démenti, il importe que, tout au moins, les sonneurs ne soient pas trompés. Je donne donc un rectificatif aux lignes suivantes :

« ... Pour moi, un petit événement a été particulièrement significatif et a pris un caractère de symbole : à Brest, on m'a demandé d'être membre du jury du concours de présentation avec deux autres membres de Kendalc'h. J'ai constaté que les trois membres désignés par Kendalc'h étaient en costume, exerçaient des responsabilités dans les groupes ; les membres des autres fédérations, en « civil », agissaient sur les groupes. Ce sont deux points de vue totalement différents. Le bon est le nôtre. »

A ces contrevérités, je tiens à répondre :

1° que les « membres des autres fédérations » (il n'a pas l'air très au courant) étaient trois membres de la B.A.S. : MM. Dorig LE VOYER, président fondateur, en costume (a-t-on déjà vu Dorig en civil à une fête bretonne !) Il le portait déjà alors que vous, Monsieur le Président du Cercle d'Elven n'étiez encore qu'un bébé ;

— Louis-Jacques DAUNEAU, responsable de la Commission Stages et Journées d'études B.A.S., membre du conseil d'administration de la Kevrenn Ren-

nes, ne portait pas de costume ce jour-là, c'est exact ; mais on se souvient que c'est en venant aux Fêtes de Brest de 1966, qu'il eut un accident d'auto où il fut grièvement blessé, et que son compagnon de route, Jean Rivière, l'un des fondateurs de la B.A.S., y trouva la mort. Non, même si Louis-Jacques avait pu avoir à temps son nouveau costume (350 F.) que le tailleur d'Hennebont lui préparait, ce n'aurait pas été le cœur bien gai.

— Moi-même, en costume (neuf) de Lorient, responsable de la Commission des Fêtes, secrétaire alors du Cercle de Lorient.

2° « agir sur les groupes » sans y assumer de responsabilités ? Comme si nous avions besoin de nous justifier ! Les lignes écrites plus haut lui répondent déjà, mais puisqu'il insiste, j'ajouterai qu'il est curieux de noter, dans la liste des versements opérés jusqu'en fin juin, au titre de la Collecte pour la Langue Bretonne du 28 mai 1967, l'absence du Cercle où M. Oillic « exerce » une responsabilité importante, et la présence de Lorient et Rennes en tête avec plus de 1.100 F. chacun.

Encore en retard sans doute car...

3° que « l'événement » de ce garçon a été de bien courte durée, car si mes souvenirs ne me trompent pas, c'est bien lui le membre du jury qui s'est présenté à la fin des délibérations, les résultats prêts à être proclamés !

On peut méditer sur la « signification » et « le caractère symbolique » de ce « petit événement » !

M. MICHEAU-VERNEZ.

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Jef PHILIPPE et Yannick PRESSE
au Festival International des Cornemuses de Strakonice (Tchécoslovaquie)

**SONNEUR DE COUPLE
PENSE A TA COTISATION**

(15 F.) donnant droit à « Ar Soner »

Elle est à régler au C.C.P. 331-48 Rennes
Bodadeg Ar Sonerion (Musique Populaire)

Le dimanche 28 Avril
à partir de 14 heures
A CAMORS
ELIMINATOIRES DES BAGADOU
et des petites formations du Morbihan

Le dimanche 28 Avril
à Tréavrec, en **BRECH**
Eliminatoires
des SONNEURS DE COUPLE
du Vannetais

Le SAMEDI 27 JUILLET 1968

CONCOURS DE SONNEURS DE COUPLE DES FÊTES DE CORNOUAILLE

- 1 -- Ça ne va pas ?
-- Non, ce sont mes lunettes qui me gênent



Réduction aux membres des groupes folkloriques

3, place d'Aiguillon -- CARHAIX

Opticien diplômé B.T.S.O.L.

QUEZILE

2 -- Fais comme moi, va chez

20^e ANNEE — 162

MARS — MEURZ 1968
AVRIL — EBREL 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
PLÉMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON
16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENTS :
3 mois 4 F. 50
6 mois 7 F. 00
Un an 12 F. 00
Soutien 20 F. 00
étranger et F.O.M. 15 F. 00
Le numéro 1 F. 50

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

UN COMITÉ D'ENTENTE EST NÉ

L'on se souvient que le 21 novembre 1965, lors de l'assemblée générale de B.A.S. à Guidel, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité moins une abstention :

« Les réformes proposées à Pontivy ne laissent aucune existence possible à B.A.S. au sein de la Fédération envisagée, ce qui a amené l'assemblée à prononcer sa démission, et celle de ses membres, de Kendalc'h. »

« B.A.S. reste cependant attachée au principe d'une confédération digne de ce nom, et qui regrouperait toutes les tendances du Mouvement Breton. »

« Le Comité Directeur a reçu la confiance de cette assemblée pour prendre toutes décisions assurant la bonne marche de B.A.S. et la sauvegarde de ses intérêts, et a été prié de garder le contact avec Kendalc'h et les autres associations bretonnes et d'agir de manière à parvenir à un accord permettant à B.A.S. d'adhérer à une Confédération lui garantissant son autonomie. »

L'on se souvient également de la « Mise au point » du Bureau de B.A.S. éditée en supplément au n° 147 d' « Ar Soner » (janvier 1966).

Dans cette mise au point, il était notamment dit :

« Jusqu'à cette date (23 janvier 1966), nous étions en droit d'espérer que Kendalc'h pourrait encore jouer un jour le rôle de la Confédération véritable que nous souhaitons. Ses nouvelles structures la réduisent au rôle d'une Fédération de Cercles Celtiques — et théoriquement de bagadou — faisant double emploi avec U.D.K. Il nous semble désormais vain de conserver de telles espérances. »

« Les réalités nous forcent d'admettre que les dispositions de cette Fédération ne lui confèrent aucun droit particulier ou prétention à ce rôle. Il reste donc à créer cette confédération et à définir le programme minimum »

commun auquel pourraient adhérer les associations spécialisées, Kendalc'h n'étant désormais que l'une d'entre elles.

« D'où que viennent les initiatives, B.A.S. sera toujours disposée à les prendre en considération, conformément à la volonté de son assemblée générale. »

..

Depuis deux années, le C.D. de B.A.S. a eu à cœur de garder le contact avec l'ensemble du Mouvement. En outre, il a participé en novembre 1966 à la réunion provoquée à Carhaix par la Fédération des Comités de Fêtes Folkloriques Bretonnes, à l'issue de laquelle fut créée la **Commission mixte** d'organisation de ces fêtes.

Cette Commission se réunit à Auray dès janvier 1967. La B.A.S. y était également représentée.

C'est à cette occasion que Louis Mériadec, de Vannes, membre de cette Commission mixte, et Polig Monjarret renouèrent des relations qui dataient de 1942 et que les circonstances de la vie avaient interrompues.

Comme bien d'autres, Louis Mériadec déplorait l'éclatement de Kendalc'h ; il proposa ses bons offices pour tenter de resoudre les diverses tendances et spécialisations du Mouvement.

La B.A.S. lui donna tout de suite son accord de principe.

Louis Mériadec prit donc le bâton de pèlerin et rendit visite aussitôt à M. Yann Guyomarc'h, président de Kendalc'h, puis aux autres représentants des associations bretonnes, Ar Falz, Bleun-Brug, J.E.B., Al Leur Nevez, G.E.E.S., etc.

..

Dès le printemps de 1967, l'opinion de Louis Mériadec est faite : les **Fédérations culturelles** tiennent toutes à garder la **liberté de leurs options** ainsi que leur **autonomie administrative et financière**.

De ce fait, il ne saurait être question d'envisager de les **fondre** dans un organisme unique, à l'intérieur duquel elles cesseraient d'exister en tant que telles.

En juin 1967, les Cercles Celtiques isolés, et dont B.A.S. refusait de s'occuper au-delà d'une représentation dans les fêtes, à titre provisoire d'ailleurs, se réunissent et créent la **Fédération WAR 'L LEUR**. Louis Mériadec est élu secrétaire de cette Fédération.

Pendant l'été de 1967, il ne cesse ses démarches en vue de créer cet organisme d'union, et dès novembre de la même année, lors des assemblées générales de B.A.S. et de War 'L Leur, il peut annoncer qu'un **COMITÉ D'ENTENTE** est enfin créé et que quatre Fédérations y participent déjà : B.A.S., J.E.B., War 'L Leur et Al Leur Nevez.

Le mois suivant, à Rennes, deux autres Fédérations donnent leur accord : les **Groupes d'Etudes Economiques et Sociaux (G.E.E.S.)** et **Breiz Santel**.

Donc, dès la fin de 1967, le **Comité d'Entente** réunit déjà 6 Fédérations.

Elles décident de tendre à une **unité d'action** et donnent pour bases à leur association les trois principes suivants :

- Respect des options fédérales,
- Liberté de gestion fédérale,
- Parité entre les Fédérations.

Lors de la deuxième réunion, en février dernier, à Rennes, le **Bleun-Brug** et **Ar Falz** adhèrent au **Comité d'Entente**, et les huit Fédérations unies décident de poursuivre les pourparlers déjà engagés par ailleurs, pour que d'autres Fédérations soient appelées à participer aux travaux du **Comité d'Entente** sur la base des trois principes énoncés ci-dessus.

Au cours de cette réunion de Rennes, ces huit Fédérations unies, à la demande de B.A.S. — cela mérite d'être souligné — chargent Louis Mériadec

de reprendre au plus tôt le contact avec Kendalc'h, et en tout cas avant que le **Comité d'Entente** ne commence à définir et ses structures et son programme.

Ce contact a été établi aussitôt. A l'heure où ces lignes sont écrites — mars 1968 — il n'est pas encore possible de faire connaître le résultat de cette démarche. Il faut attendre encore quelque temps pour savoir si l'**union du Mouvement culturel** s'est réalisée pleinement.

..

En raison des positions prises lors de la crise de 1963-1966, et des conséquences de l'éclatement qui en résulta, ni la B.A.S. ni Kendalc'h n'auraient pu entreprendre les démarches que Louis Mériadec a su mener à bien jusqu'à ce jour.

Il se serait toujours trouvé quelqu'un pour penser, et prétendre, que l'une comme l'autre de ces Fédérations n'auraient entrepris de telles démarches que dans un but fédéralement intéressé, avec toutes les suppositions gratuites que l'on peut faire au sujet de cet « intérêt ».

Mieux valait par conséquent que ce regroupement soit tenté par une personne neutre et qui était hors du coup lors de la crise. C'est le cas de Louis Mériadec, et c'est pour cette raison que dès sa première visite aux présidents de B.A.S. et de Kendalc'h, la B.A.S. lui donna tout de suite son plein et entier accord.

Nous ne savons quelle forme prendra ce **Comité d'Entente**, ni quelles structures il adoptera le 1^{er} mai prochain à Rostrenen.

Ce que nous savons, c'est que les trois principes adoptés comme base de départ serviront à mettre en place des structures et un programme susceptibles de donner satisfaction à tout le monde.

Ainsi donc, cette **UNION** tant souhaitée du Mouvement est en voie de reconstitution, mais selon des principes qui ne remettront jamais en cause, nous voulons l'espérer du moins, la liberté d'action de chaque partie prenante et les moyens pour les Fédérations spécialisées d'atteindre leurs buts statutaires.

Nous tenons à remercier Louis Mériadec de ses interventions et des résultats obtenus. Grâce à lui, le C.D. pourra bientôt, nous voulons le croire, rendre compte devant l'A.G. de B.A.S. du mandat qu'elle lui donna le 21 novembre 1965, et qui était d'agir de manière à parvenir à un accord permettant à B.A.S. d'adhérer à une **Confédération** lui garantissant son autonomie.

Pour le Bureau de B.A.S.,
le Président, POLIG MONJARRET.



NOUVEAU

LE CLANSMAN

de **JOHN GREY**
DE LONDRES



ÉQUIPÉ DES CÉLÈBRES PEaux

HEAD - MASTER

AGENCE POUR LA BRETAGNE

★

HERVÉ LE MEUR

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

38 RUE P. SEMARD
QUIMPER - 295

Notes relatives à la fabrication et à l'accord d'un levriad

par Iain OG

L'article ci-dessous a été relevé dans le magazine américain *The Piping World* et traduit par Jean-Claude Allieux pour *Ar Soner*, avec l'aimable autorisation de James COLDREN, directeur de cette publication.

Précisons que J.-C. Allieux appartient maintenant à un pipe-band de New York.

L'auteur de cet article est un sonneur expérimenté et, de plus, un artisan confirmé; il peut par conséquent assumer la responsabilité de guider les sonneurs débutants à « bricoler » leur instrument. A moins que vous ne

LE SAINT (près Gourin)

Le dimanche de la Pentecôte (3 Juin)

Journée d'Amitié Familiale Bretonne

organisée par la Commission Musique Populaire de la B.A.S.

A 11 h. : messe bretonne.

A 12 h. 30 : pique-nique général.

Dans l'après-midi : jeux bretons. Exhibition de lutte bretonne. Radio-crochet de chanteurs populaires en langue bretonne. Sketches bretons.

LE SOIR, en salle et en plein air, FEST-NOZ

Un terrain de camping sera à la disposition de tous

Tous les anciens et les jeunes du Mouvement culturel breton sont invités à cette journée, en famille. Après le grand succès remporté l'an dernier par cette fête (malgré le mauvais temps), nul doute que LE SAINT sera cette année le point de ralliement de toute la jeunesse bretonne à l'occasion de la Pentecôte.

soyez vous-même un sonneur compétent et connaissant parfaitement votre biniou bras, et que vous soyez certain d'en avoir localisé la tare, toute tentative de modification de votre instrument est fortement déconseillée.

Cependant, les lignes qui vont suivre vous donneront quelques bases élémentaires qui vous aideront à accorder et à évaluer la qualité d'un levriad, qui souvent est loin d'être ce qu'il devrait.

Si après avoir consacré de longs moments à sonner; après avoir modifié l'accord du levriad (étant absolument assuré de disposer d'un biniou en excellent état), puis essayé différentes anches, suivi les conseils de sonneurs expérimentés, la même erreur se caractérise sans cesse, vous pouvez alors envisager la possibilité de retoucher le levriad.

Cependant, si vous n'êtes pas familiarisé avec un travail manuel de précision, et si vous ne possédez pas l'outillage nécessaire, il est fortement conseillé de consulter un spécialiste.

Comme point de départ, examinons les différentes sections que nous offre la coupe d'un levriad.

COUPE D'UN LEVRIAD (2)



- 1 le siège de l'anche
- 2 le cône de l'anche (petit cône d'accord de l'anche)
- 3 grand cône sur lequel s'étend la gamme
- 4 cône d'ouverture
- 5 diamètre de l'étranglement du levriad.

Bien que chaque chose ait son importance, je dois préciser toutefois que le grand cône (n° 3) est la partie fondamentale du levriad. Ce cône peut varier ainsi :

a) *L'angle du cône.* Après avoir mesuré plusieurs levriados de différents types, j'ai constaté des différences de conicité de l'ordre de 5 à 7 %. L'angle du cône, qui est la partie essentielle, a une influence sur la disposition de la gamme.

b) *La longueur du cône.* En pratique, il y a des limites; la longueur du cône par rapport aux trous du levriad a un effet primordial sur la hauteur du son, ou tonalité, donc plus le cône est long, plus la tonalité est grave.

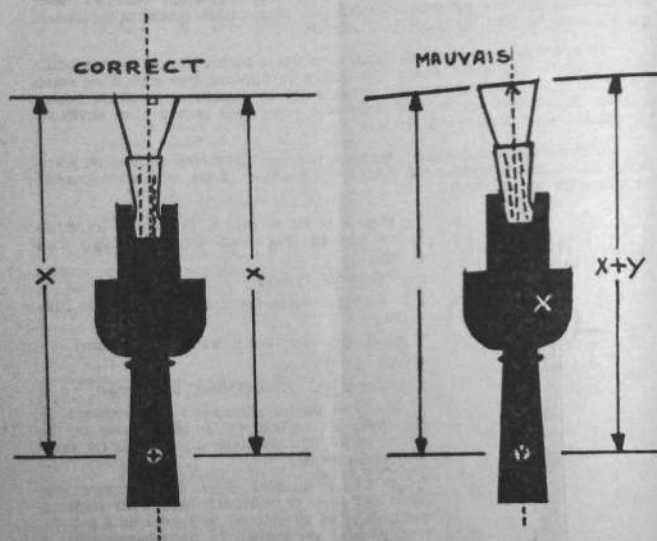
Le diamètre de l'étranglement (5) du levriad joue un rôle prépondérant. La moindre modification peut, selon le cas, améliorer ou gâcher la sonorité du levriad; le simple fait d'agrandir ce diamètre de quelques centièmes de millimètre seulement peut suffire à abaisser la tonalité.

Ce facteur combiné avec le grand cône et la position du trou de la note FA établira la base de la « dominante ».

Le siège de l'anche doit être percé de manière à obtenir une assise concentrique du tube; l'enfoncement de l'anche le cas échéant, pour le réglage; et la position perpendiculaire de l'extrémité des lamelles, par rapport à l'axe du levriad.

Beaucoup de levriados ont des sièges d'anche trop étroits; bien souvent, une bonne anche est mise de côté parce qu'elle ne peut être enfoncée suffisamment pour obtenir un aigu juste, celui-ci restant trop grave. Alors on coupe l'anche (malgré tous les problèmes que ce geste soulève), mais après

avoir sonné quelque temps, on doit retirer légèrement cette anche car l'aigu n'est plus juste. Comme l'opération peut se renouveler plusieurs fois, on constate finalement que l'anche est simplement posée sur le levriad sans aucune assise.



Supposons maintenant que toutes les conditions soient réunies :

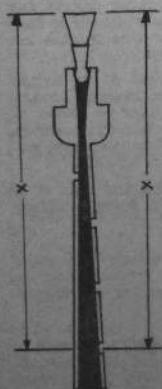
- une bonne anche placée correctement,
- un diamètre d'étranglement judicieusement établi par un rapport des pourcentages de conicité des cônes 2 et 3.

On peut obtenir la position des autres trous de la gamme par tâtonnement. En pratique, à ce stade de base, après la perce, les SI bémol aigu, LA bémol aigu et SOL doivent être légèrement aigus par rapport au FA déjà établi comme NOTE DE BASE.

Nous arrivons maintenant à l'utilité du cône n° 2.

- a) Il permet un réglage propre à chaque levriad. Deux levriados ne sont jamais identiques ; on peut y découvrir des différences aussi bien dans la perce des cônes que dans celle des trous de la gamme (la fabrication des BINIOU BRAS étant restée au stade artisanal, il est rare de trouver un fabricant possédant une perceuse multibras).

- b) Le timbre des notes aiguës est largement amélioré par ce cône inversé rencontrant le cône n° 3.



Revenons au levriad encore une fois, à son stade de base. La perce des trous des notes graves, c'est-à-dire du MI au LA graves, doit être faite de manière à obtenir des notes légèrement sourdes, particulièrement le SI et le LA graves (le cône n° 4 ayant pour effet de les rendre plus aigus). Ce travail étant exécuté, et avec prudence bien entendu en ce qui concerne la profondeur, le cône n° 4 a une incidence sur le timbre de ces notes graves.

Le travail terminé, il est possible encore de constater que quelques notes ne sont pas absolument justes. On peut corriger cette petite faute en chanfreinant la partie inférieure du trou. Si le trou est encore au stade de l'ébauche, il est possible de l'agrandir en déplaçant son centre vers la partie supérieure du levriad (1). L'opération inverse peut également être réalisée pour abaisser une note trop aiguë (2).

L'épaisseur du bois formant le corps du levriad compte d'une manière importante pour la résonance. Une trop grande épaisseur, particulièrement dans les notes graves, assourdit le timbre des notes ; à l'opposé, un levriad trop fin, et particulièrement dans les notes aiguës, peut altérer la justesse et notamment celle du SOL.

En conclusion, chaque sonneur doit être conscient des qualités ou des défauts de son levriad. Si des modifications s'avèrent nécessaires, il est, tout compte fait, préférable de s'adresser à un spécialiste éprouvé et disposant d'un outillage spécial, car le prix de revient d'un levriad est quand même assez élevé.

IAIN OG.

Traduit par J.-C. ALLIOUX
589, Moonachie Avenue, WOODBRIDGE (New-Jersey 07075)
U. S. A.

M. René PLEVEN intervient en faveur du breton à l'ORTF

M. René PLEVEN, député des Côtes-du-Nord, a rappelé à M. Gorse, ministre de l'Information, les vœux nombreux émis par les Conseils Généraux de Bretagne en faveur de l'utilisation du breton à la Télévision et à la Radio, et lui a demandé quelles étaient ses intentions à ce sujet.

M. Gorse lui a répondu que ces problèmes sont examinés en liaison avec le Conseil National de Défense des Langues et Cultures Régionales.

Il lui a d'autre part affirmé que le principe d'une diversification des

émissions en breton a été arrêté et qu'il sera mis en œuvre dans les meilleurs délais.

N.D.L.R. — Réponse suffisamment imprécise pour que nous ne nous leurrions pas trop, ni trop vite... En Bretagne, on est particulièrement bien placés pour savoir ce que signifient les meilleurs délais !

NOUVELLE ADRESSE :
Jeunesse Etudiante Bretonne

B. P. 7
29-N - BREST

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE des 2 et 3 mars

La Commission Technique s'est réunie à Rennes les 2 et 3 mars.

Étaient présents : Robert Haslé, Joël Loquet, Fanch Gourvès, Yann Dreunec, Jacques Debos, Youenn Sicard, Maurice Luvén, Bernard Pichard, Michel Nodé, Raymond Plouzenec et J.-P. Pichard. René François, nouveau représentant de Bleimor, n'a pu assister qu'à la réunion du 3.

Emile Allain, J.-François Allain, J.-Claude Léon et Albert Le Faou s'étaient excusés.

Figuraient à l'ordre du jour :

- choix du jury pour le concours de Brest ;
- choix d'un troisième air pour les troisième catégorie (cet air ne sera à apprendre que pour la finale, et deux des trois morceaux imposés seront tirés au sort avant le concours).

L'An Dro de la page 33 du recueil *War Raog Kit* sera à apprendre par les 3^e catégorie ; la partition de batterie de cet air se trouve page 85.

S'il accepte, le jury de 2^e et 3^e catégories sera le même que lors du dernier concours. Il est à remarquer que s'il est possible de juger une vingtaine de groupes repartis en deux catégories, ce mode présente l'avantage de permettre des échanges entre les catégories.

Lecture a été faite du compte rendu de la réunion à laquelle étaient invités le jury de première catégorie, présidé par P.-Y. Moign, et les représentants des groupes de cette catégorie.

Les membres présents n'ont pu se mettre d'accord, au sujet du jury de première catégorie, que sur le juge biniou : J.-P. ou Y.-M. Allain.

De longues discussions n'ont pu aboutir à la nomination d'un juge bombardé ; les noms de Querrou, Dreunec et Le Faou ont été annoncés. Le choix du président n'a pu être abordé car plusieurs membres de la C.T. devaient repartir à midi ; les noms de P.-Y. Moign et D. Laurent ont cependant été prononcés.

Chacun restant sur sa position et les membres présents n'étant plus assez nombreux, la réunion s'est terminée à 13 h. Une autre réunion en vue de la désignation du jury de première catégorie sera provoquée après les vacances de Pâques. Les membres de la C.T. ont été invités à envoyer leurs suggestions au secrétaire.

..

Erratum (bis) : dans la marche imposée aux bagadou de première catégorie (*T'on Nevez Rouanezed Kerné*), remplacer la première mesure de la reprise bombardée, après 5 mesures de silences, par 1 soupir, 1/2 soupir et un si b aigu.

Compte rendu de la réunion entre le jury et les groupes de 1^{re} catégorie

Le jury de première catégorie du dernier concours de Brest devait se réunir en présence d'un délégué de chaque groupe de première catégorie (Quimper et Bourbriac étaient compris dans cette liste). Il est regrettable que seuls deux groupes (Quimper et Saint-Marc) aient répondu à cette invitation du jury, qui pensait souhaitable que les critères utilisés lors de ce dernier concours soient communiqués aux groupes, et pensait aussi que ces critères pourraient servir à définir ce vers quoi devraient tendre les groupes lors des pro-

chains concours. Quoi qu'il en soit, malgré le désintéressement incompréhensible des groupes, cette réunion a été très intéressante, car elle a permis une discussion approfondie sur le difficile problème que pose le jugement en première catégorie.

Seul, parmi les membres du jury, Marc Allanic n'avait pu se libérer. Maurice Luvén avait été délégué par Quimper, et Joël Loquet par Brest Saint-Marc. Jean-Pierre Pichard représentait la C.T.

Il est à remarquer que s'il y a eu quelques divergences, elles n'ont été que minimes et n'ont touché que quelques points secondaires.

P.-Y. Moign a tout d'abord fait remarquer l'importance des dosages, ce dosage, permettant d'exposer des idées musicales, a été mieux réalisé à Saint-Marc et à Kadoudal qu'à Bleimor.

P.-Y. Moign et A. Le Faou ont précisé que la qualité de l'écriture n'était pas tellement entrée en jeu (ce concours n'étant pas un concours de composition). Les partitions doivent mettre en valeur les possibilités du groupe et mettre aussi en valeur les instruments ; les partitions imposées sont préférables à des airs libres.

Le jury a fait remarquer qu'il était musicalement préférable d'avoir certains pupitres moyens plutôt que ne se crée un trop grand déséquilibre de qualité entre deux d'entre eux.

Les airs libres doivent être choisis selon les possibilités des groupes (St-Marc avait choisi une partition qui dépasse ses possibilités). Éviter les secondes voix biniou, qui, dans un même timbre et un même registre, créent de désagréables paquets de notes.

Le jury a déploré le manque de bases musicales à l'intérieur des groupes. Dans un concours, la justesse est primordiale (en biniou, seul Bleimor était juste). L'accord sur place ne doit pas être systématique, mais ne peut être refusé. Un bon timbre doit être recherché et la technique élémentaire doit être assimilée.

La plupart des pupitres biniou faisaient mal et séparément leurs ornements ; un équilibre entre les levriados et les bourdons doit être recherché.

Le juge technique ne s'occupe que de son pupitre, mais, pour les bombardés, le mauvais ensemble gêne l'appréciation.

Il est à remarquer qu'Ar Fiamm n'a jamais respecté une noire pointée. En général, les groupes font des erreurs de rythme impardonnables en première catégorie ; par exemple, le groupe croche double croche en ternaire devient vite binaire.

Le jury estime que les bagadou peuvent jouer la danse un peu plus lentement si cette interprétation est plus musicale.

Il a aussi fait remarquer que « traditionnel » n'était qu'un mot et qu'il ne reposait sur rien. Il doit y avoir un style qui est celui du groupe.

Le jury a tenu à définir les différences entre un couple et un bagad. Le bagad est un ensemble, ce qui implique une discipline nouvelle.

La musique de couple est plus près de l'improvisation et exige moins de technique et de connaissances musicales.

Dans un bagad, tout doit être mesuré et mis en place, et il n'y a aucune place laissée à l'initiative ; le bagad est une expression musicale nouvelle.

En ce qui concerne la danse, les groupes doivent s'efforcer de trouver des formes propres au bagad et partant de formes existantes ; mais on doit en respecter l'apport technique (gavotte bigouden piquée, gavotte de l'Aven coulée) ; c'est une danse à écouter et non à regarder danser.

La marche, elle, doit être marchable ; cette remarque, qui peut paraître simpliste, devrait être prise plus en considération.

Les variations sur la mélodie doivent être une continuation de celle-ci et aussi doivent servir le groupe ; elles sont secondaires et servent surtout à départager, en ce qui concerne le président du jury. L'écriture des variations de Rennes était originale, mais éloignée de l'esprit du thème.

Recrutement du jury de première catégorie :

- le président doit être un musicien connaissant la musique bretonne et ne doit être lié à aucun pupitre.
- les juges techniques doivent déjà avoir jugé des concours de bagadou.

Commission interfédérale pour la bonne tenue des Fêtes folkloriques bretonnes

Un accord est intervenu entre les quatre Fédérations suivantes : Fédération des Comités de Fêtes Folkloriques Bretonnes, Kendalc'h, Bodadeg Ar Sonerion et War 'l Leur, pour constituer un organisme unique chargé de la discipline et de la bonne tenue des groupes pendant la durée des fêtes, du déroulement de ces mêmes fêtes, de l'octroi éventuel de récompenses, comme de l'application des sanctions.

Cet organisme, composé de membres délégués par ces quatre Fédérations, est présidé par M. RIVAT, ancien président de la Commission de Discipline de Kendalc'h.

Ces délégués ont tous pouvoirs de récompenser ou de sanctionner les groupes, quelle que soit leur appartenance. Leur neutralité et leur bonne volonté sont le garant le plus sûr qu'aucun favoritisme ne jouera pour ou contre les groupes. Les décisions finales seront prises en commun, ce qui exclut cette éventualité.

Ces délégués porteront un insigne ou un brassard distinctif.

Le but de cette « Commission Interfédérale pour la bonne tenue des Fêtes folkloriques bretonnes » est de présenter aux nombreux visiteurs qui assistent chaque année à nos manifestations folkloriques une image représentative de notre Bretagne, tant par la tenue correcte et constante des groupes que par leur effectif conforme aux normes définies.

La Commission s'efforcera de multi-

plier les récompenses, les prix de présentation, etc. Un Diplôme d'Honneur sera édité par la Fédération des Comités de Fêtes Folkloriques Bretonnes, en témoignage de satisfaction aux groupes qui auront fait un effort méritoire de présentation et de tenue, en présentant par exemple les produits de leur terroir, leurs instruments de travail, ou les spécialités de leur localité, seront particulièrement encouragés.

Par contre, les infractions seront sanctionnées. Les groupes squelettiques verront leur indemnité diminuée au prorata des membres manquants, et en fonction du nombre minimum admis par la Fédération des Comités des Fêtes folkloriques bretonnes, et selon les besoins du bagad ou du cercle de danses : 18 musiciens pour un bagad ou 18 danseurs pour un cercle, et 35 pour un groupe mixte (bagad et cercle jumelés), avec équilibre des pupitres en bagad et des couples de danseurs dans le cercle.

La Commission Interfédérale compte sur l'effort de tous pour que les fêtes folkloriques attirent toujours de plus en plus de visiteurs en Bretagne, et d'admirateurs de nos traditions populaires.

Toute correspondance concernant la « Commission Interfédérale pour la bonne tenue des Fêtes folkloriques bretonnes » est à adresser à son Président : M. A. RIVAT, 8, place Duquesclin, DINAN (22).

Commission Interfédérale des Fêtes B.A.S. - War 'l Leur

AR SONER publiera désormais la liste des Comités de Fêtes qui demandent des groupes à cette Commission, et des groupes qui ont été engagés par son intermédiaire.

Cette chronique répondra ainsi, en partie, aux groupes désireux de connaître le nom des formations qu'ils rencontreront cet été.

Fouesnant, 21 juillet (3 groupes). — Bagad-Kemper, Cercle Brizeux de Lorient, Pintiged-Fouen de Fouesnant.

Port-Manec'h, 15 août (5 groupes). — Bagadou de Pontivy et de Combrit. Cercles de Pontivy, de Combrit et de Pont-Aven (Théodore-Botrel).

La Baule, 18 août (20 groupes). — Bagadou de La Baule, Combrit, St-Cast, Vannes, St-Nazaire, Nantes, Cercles La Baule, Combrit, St-Cast, Fouesnant, Ancenis, Tréteaux et Terroir de Nantes, Messac, Plouyé, Pays de Retz, Gallo-Breton de Rennes, Saint-Nazaire, Fougères, Lannilis, Rospenden.

Tréboul, 11 août (7 groupes). — Bagad Brest-St-Mark et bagad de Combrit.

Boulogne-sur-Mer, 25 et 26 mai. — Bagad et Cercle de Pontivy.

Athis-Mons, 4 et 5 mai. — Bagad Kaddoudal de Rennes.

Aulnay-sous-Bois, 11 et 12 mai. — Bagad-Kemper et Cercle Celtique d'Elilant.

Saintes, 2 et 3 juin. — Bagad-Kemper et Cercle de Concarneau.

(A suivre).

M. MICHEAU-VERNEZ.

Henri QUEFFELEC et la Musique bretonne

Au cours d'une conférence faite aux cadres bretons de la Région parisienne, l'écrivain Henri QUEFFELEC a traité avec brio de « La Bretagne, inspiratrice des Arts ».

De cet exposé, nous reproduisons la partie consacrée à la musique. Le paragraphe qui évoque la musique de bagad nous a surpris, mais cette impression de quelqu'un qui juge de l'extérieur était cependant utile à connaître.

La Bretagne originelle, autant que la vieille Russie ou la vieille Autriche, était le pays du chant. Avec toute la foule des soniou et des gwerziou dont nous possédons le texte, mille manifestations populaires le prouvent encore où, en pleine seconde moitié du dix-neuvième siècle semble surgir comme de la profondeur d'une fontaine le grand visage farouche et fidèle de la province. Repas de noces. Equipages qui charment leur ennui dans une auberge. Pardons... Aux grand-messes de Ouessant, de Sein, de Hœdic, les communautés illiennes forment naturellement des chœurs. Depuis des siècles, elles ont adopté les mélodies à leurs gosiers et leurs voix s'y promènent par cortèges enthousiastes.

Qui n'a pas entendu dans une vieille chapelle ou sur des dunes de la Bretagne bretonnante, monter lentement et onduler la mélodie sensible d'un cantique en langue bretonne, celui-là ne saurait dire qu'il connaisse la province...

Dans les villes et villages de Bretagne, comme dans les groupes de la « diaspora », n'ont cessé de se développer au fur et à mesure que les danses bretonnes disparaissaient des bals ordinaires, des Cercles Celtiques dont l'un des principaux objectifs était précisément leur renaissance. A l'occasion des fêtes folkloriques et celles-ci se multiplient ! le visiteur ne peut manquer d'en voir se produire. Il est le plus souvent séduit par leur grâce. De tels spectacles, dans presque tous les pays du monde, offrent évidemment quelque chose de plus ou moins artificiel, mais comment affirmer que la vieille province n'ait pas un jour jusqu'à revivifier ses traditions ? Elles donnent plus de garanties de beauté que les parties de stock-cars ou les courses de hors-bords qui polluent les vieux étangs.

Sur « binou » a été créé le mot « binouiserie ». Pour beaucoup d'oreilles, l'instrument semble criard... L'adjonction de tambours, dans les bagades, aux binious et aux bombardes, a eu cependant un très heureux effet. Sur la gravité de ce fond sonore, le chant a pris tout de suite une belle mélancolie, une belle allégresse inattendues.

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

MALLOZ RUZ

KLEVI 'TAI

Ar brezoneg a zo gwasket.
Eus wech muioc'h Ministr an Deskadurez
a zerr outan dor ar skollou.
Bretoned, red eo dihana!
Kanit ha skignit ar ganaouenn-man.

A hell beza kanet war don
« Din, din, daon, d'an emgann »
(Barzaz Breiz)

- 1 — Mil malloz ruz, eme ar Gall!
Ar Hanada 'zo 'n eur stad fall.
 - 2 — Gwasket he yez gand ar Zaozon!
Set' aze 'vad, tud divergont!
 - 3 — Penaoz! Penaoz! Mil malloz ruz!
Gwaska eur yez ken enorus!
 - 4 — D'ar Zaozon kriz, mil malloz, ya!
Pa waskont yez ar Hanada.
 - 5 — Kasom dezo arhant hag aour,
Ar Hanada a zo ken paour!
 - 6 — Ha youhom oll : « Viv' le Québec! »
Ma teuy ar maout gant ar galleg.
-
- 7 — Piou 'ta 'vel-se a youh ken foll
Ma tregern gantan ar béd oll?
 - 8 — Ar re a wask ar Vretuned,
Ar re a voug ar brezoneg.
 - 9 — Perag 'ta youhal « Harz ar bleiz! »
Pa lazit deom langach or Breiz?
 - 10 — A-raog c'hweza e fri d'ar Zaoz,
Gwelit kentoh ha n'oh ket faoz.
 - 11 — A-raog prezeg ar gwir d'ar béd,
Gwelit ha c'hwi 'zo dibehed.
 - 12 — Or yez ganeoh e toull an nor!
Hag hi, pell'zo, o klask digor!!
 - 13 — E-keit-se, yezou ar re zu
O-deus kavet digor dioustu.
 - 14 — Rag deoh-chwi, eur Breton bian
Ne dalvez ket eur Morian.
-
- 15 — Klevit, avad, ni 'zo eet skuiz
Dre forz gortoz ganeoh justiz.
 - 16 — Ni 'zo eet skuiz gand re a vez,
Dre forz goullenn frankiz d'or yez.
 - 17 — Ni 'zo eet klañv dre forz gortoz,
Ma lavarom ivez : Malloz!
 - 18 — Ya, malloz ruz d'ar pennou fall
Hag a wask yezou ar re all!
 - 19 — Rag da bep dén, yez e Dadou
Eo ar gwella euz ar madou.
 - 20 — War zao! eta : « Viv' le Québec! »
Ma vo ar maout d'ar brezoneg!

ROH TREVEZEL.

En dix ans, douze propositions de loi ont été déposées sur le bureau de l'Assemblée Nationale

Voici le texte enregistré à la présidence de l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1967, en annexe au procès-verbal du 20 décembre 1967.

Cette proposition de loi porte le numéro 637.

PROPOSITION DE LOI relative à l'enseignement des langues et cultures régionales

Présentée par MM. de Poulpiquet, Alainnat, Becam, Christian Bonnet, Bourdellès, Antoine Calli, Carpentier, Chauvel, Cointat, Mlle Dienesch, MM. Fréville, Grimaud, du Halgouet, Hamelin, Hunault, Ihuel, Le Douarec, Le Foll, Litoux, Lombard, Macquet, Méhaignerie, Ollivro, Orvoen, René Pleven, Mme Ploux, MM. Prat, Renouard et Lucien Richard, députés.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La présente proposition de loi est la douzième à être déposée, depuis 1958, sur le Bureau de l'Assemblée Nationale, dans le but d'organiser enfin l'enseignement des langues et des cultures régionales d'une manière rationnelle et efficace.

Cet enseignement a été théoriquement rendu possible par la loi du 11 janvier 1951, qui constitue la première reconnaissance de l'intérêt présenté par l'utilisation des langues régionales sur le plan pédagogique. En fait, cette loi se révéla vite inopérante, en raison de certaines dispositions qu'elle comporte et qui restreignent singulièrement ses possibilités d'application. Dès les premières années de sa mise en vigueur, il apparut indispensable d'obtenir des mesures bien plus libérales.

Le ministère de l'Education Nationale, auquel les défenseurs des langues régionales firent, en de nombreuses occasions, ressortir les difficultés rencontrées, indiqua que, les dispositions d'une loi ne pouvant être modifiées que par une autre loi, il convenait de faire étudier un nouveau texte par le Parlement. Les premiers textes proposés pour refondre la loi de 1951 furent déposés en février et en juin 1958 par M. Coste-Floret et par M. Tanguy-Prigent (celui-ci au nom de la Commission parlementaire du Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons ou C.E.L.I.B.). En raison des événements, ils ne purent être étudiés.

Une seconde série de propositions de loi en vue de permettre à l'enseigne-

ment des langues et de la civilisation régionales de se développer date de 1959 et 1960. Les nouvelles propositions étaient déposées par des groupes de députés appartenant à des formations diverses, représentants de la Bretagne et des Pays d'Oc : ce sont les propositions de M. Crouan (au nom des parlementaires du C.E.L.I.B.), de M. Bayon et de plusieurs de ses collègues socialistes, et de M. Hostache et d'un fort groupe de députés U.N.R. et Indépendants.

Leur étude par M. Le Duc aboutit à un texte de synthèse, amendé et adopté par la Commission des Affaires Culturelles, mais son inscription à l'ordre du jour des travaux parlementaires fut refusée par M. Debré en juillet 1961, pour des motifs qui n'ont jamais été connus.

L'action parlementaire fut reprise en 1963, dès les débuts de la seconde législature de la V^e République : une troisième série de propositions de loi fut mise à l'étude : l'une émanait de l'opposition (seconde proposition de M. Bayon et de ses collègues S.F.I.O.), l'autre de la majorité (proposition de M. Bayle et de 11 députés U.N.R. des régions occitanes et de Bretagne). Le rapport de synthèse de M. Barnaudy connu en 1963, après son adoption par la Commission Culturelle, le même sort que celui de M. Le Duc en 1961 : il se heurta à l'opposition gouvernementale et ne put jamais venir en discussion devant l'Assemblée.

Aux délégués du « Conseil National de Défense des Langues et Cultures Régionales » (organisme placé sous la présidence de M. André Chamson, de l'Académie Française), le ministère de l'Education Nationale, changeant totalement de position, expliqua que les mesures souhaitées n'étaient pas du domaine de la loi et ne pourraient intervenir que par des modifications de la réglementation.

Dès lors, et en accord avec les dépositaires des propositions de loi condamnées pour toute la durée de la législature, les défenseurs des langues et des cultures régionales s'attachèrent à obtenir que les mesures prévues dans les projets parlementaires soient étudiées par les services ministériels eux-mêmes.

Après plusieurs démarches, et notamment après une audience accordée à M. André Chamson, le Conseil de Défense vit accepter, en 1964, par le ministre, sa suggestion de constituer une Commission Mixte chargée d'étudier les mesures propres à assu-

rer une meilleure organisation de l'Enseignement régional.

Composée pour moitié de représentants des Services pédagogiques du Ministère et pour moitié de délégués du Conseil de Défense appartenant aux trois degrés d'Enseignement, et présidée par l'un des collaborateurs du Ministre, la Commission mixte d'étude poursuit son travail tout au long de l'année 1964-65 (1). Elle déposa ses conclusions sous la forme d'une série de recommandations au ministre.

Les mesures proposées concernaient, d'une part, l'étude d'éléments de la civilisation régionale (histoire, géographie, littérature, arts) dans l'ensemble des Académies, d'autre part l'enseignement de la langue régionale, rendu possible et officiellement encouragé, tout en demeurant facultatif, dans les Académies où une langue caractérisée est en usage parallèlement au français.

Le fait que ces recommandations avaient été rédigées, non seulement avec l'accord, mais en collaboration avec les dirigeants des services pédagogiques du ministère, permettait d'espérer qu'elles avaient toutes les chances d'être rapidement adoptées, après consultation des Conseils d'Enseignement pour un certain nombre de points. Les mesures proposées par la Commission Mixte étaient sensiblement les mêmes que celles prévues

dans les projets parlementaires, tant il est vrai qu'un examen sérieux, dépourvu de parti-pris et sans passion, appelle toujours des solutions identiques.

Ainsi, les objectifs que s'étaient fixés les parlementaires de toutes tendances signataires des trois séries de propositions déposées de 1958 à 1963 paraissaient devoir être atteints, mais par une autre voie que celle qui avait d'abord été conseillée par le ministère lui-même.

Les défenseurs des langues et des cultures régionales allaient éprouver une nouvelle désillusion.

En effet, deux ans après le dépôt du rapport de 1965, une seule des recommandations qu'il contient a été, partiellement, suivie d'effet : dans les Académies où une langue régionale est en usage (et dans ces Académies seulement), des Commissions des Etudes Régionales ont été créées, dont la première tâche est de préparer des programmes d'étude. L'annonce de cette première mesure avait fait croire que les autres recommandations allaient se voir également adoptées et que leur mise en vigueur progressive pourrait commencer dès la rentrée 1967-68. Or, nous voici en décembre 1967 : non seulement les instructions attendues n'ont toujours pas été données pour organiser et encourager l'enseignement régional, mais on ne sait pas encore si le nouveau ministre de l'Education Nationale a pris connaissance des conclusions de la commission chargée par son prédécesseur de lui faire des propositions précises en cette matière.

Certes, les Recteurs d'Académie de Rennes, de Montpellier, de Toulouse, d'Aix-Marseille, etc., disposeront bientôt, disposent peut-être déjà dans certains cas, de programmes pour l'étude de la civilisation et de langue régionales, mais ils sont sans pouvoir pour les faire mettre en application, les dispositions nécessaires n'ayant pas été prises sur le plan ministériel. Aucune de ces modifications de la réglementation et de ces instructions dont le ministère précisait en 1963 qu'elles étaient le seul moyen de développer l'enseignement régional n'est intervenue. Une nouvelle année scolaire a commencé sans qu'ait été rendue possible l'insertion de notions de civilisation régionale dans les programmes généraux et sans qu'ait été facilitée l'étude de la langue.

Nous sommes donc, pratiquement, dans la même situation qu'il y a dix ans.

(A suivre)

(1) Au cours de ses cinq réunions du 19-11-64, du 10-2-65, du 26-3-65, du 21-10-65 et du 29-11-65, la Commission Mixte étudia successivement les rapports concernant le Premier Degré, les deux cycles du 2^e Degré, les Ecoles Normales, exprima ses vœux à propos de l'Enseignement Supérieur (dont la réforme se préparait alors) et procéda enfin à une récapitulation des recommandations adoptées, que M. Fabre, professeur agrégé au lycée d'Alès, fut chargé de transmettre à la Direction du Service de l'Organisation des Programmes et des Etudes pédagogiques. Lors de sa première réunion, la Commission eut à sa disposition une excellente Notice d'Information, établie par la Direction Générale de la Pédagogie (pièce 217 bis, du 27-10-64), présentant les principaux arguments invoqués pour l'enseignement des langues régionales, analysant les actions entreprises dans ce sens, et reproduisant une série de documents (dont un extrait de l'ouvrage de l'U.N.E.S.C.O. sur l'emploi des langues vernaculaires dans l'Enseignement).

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

TOUS DANS LA RUE

le 23 Mai 1968

pour

DEVEZ AR BREZONEG

Quêter pour la Langue Bretonne est un devoir, **une obligation morale.**

En 1967 pourtant, 37 cercles seulement (sur une centaine et plus) et 21 bagad (sur près de 90) ont participé à cette collecte.

— Le Cercle Celtique de Lorient, aidé des Bagadou du C.E.P. et du Lycée Colbert, ont collecté 1.215,80 F.

— L'ensemble des groupes de Rennes a collecté 1.100 F.

— Les deux groupes de Morlaix : 640 F.

— Une dizaine de cercles ont réuni 201 à 500 F.

— Six bagad, de 201 à 270 F.

— 19 cercles et bagadou, de 101 à 200 F.

Et ensuite cela ne cesse de s'amenuiser, jusqu'au don symbolique de 20 F.!!! qui « dégage » théoriquement le groupe de cette nécessité, du moins le croit-il.

Plus que jamais, la F.C.B. a besoin de fonds pour faire face aux dépenses qu'entraîne le dépôt de ses projets de loi en faveur du breton dans l'Enseignement, et le combat quotidien qu'elle mène en ce sens, tant près de la population (plus de 150.000 signatures de la pétition en faveur de l'enseignement de notre langue) que près des parlementaires, élus locaux, et des pouvoirs publics.

TOUS DANS LA RUE LE 23 MAI ! La collecte de 1968 doit prouver l'intérêt des groupes bretons pour l'enseignement du breton.

Polig MONJARRET.

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

A Saint-Pol-de-Léon

le Lundi de la Pentecôte (3 Juin)

GRAND CONCOURS de SONNEURS PAR COUPLE

1.000 F. DE PRIX (au minimum)

— plus prix en nature —

(2 catégories : BRAS et KOZ)

GRAND CONCOURS DE CHANTS BRETONS (Soli et Kan ha Diskan). 500 F. de prix (au minimum).

Tous les concurrents, chanteurs et sonneurs, sont assurés du repas du soir.

Règlement du concours de sonneurs : trois airs libres (dont une marche, une mélodie, une danse).

Inscriptions obligatoires auprès de Martial PEZENNEC, rue des Martyrs, ROSTRENN (22), avant le 28 mai 1968.

TOKEIER E GIZ BREIZ
CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES

HARRÉ CHAPELIER 1, rue des Douves
QUIMPER

Tél. 1.78



21^e ANNEE — 163

MAE — MAI 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction

Lann-Langroez — Tél. 05.33.73

PLOMEUR (Morbihan)

C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir

RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENTS :

3 mois 4 F. 50

6 mois 7 F. 00

Un an 12 F. 00

Soutien 20 F. 00

Etranger et F.O.M. 15 F. 00

Le numéro 1 F. 50

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

OCTOBRE 1942 - AVRIL 1968

Succès de la JOURNÉE DES RETROUVAILLES DU XXV^e ANNIVERSAIRE DE LA B.A.S.

Oui, ce fut un succès...

par le nombre d'abord, 215 participants au banquet,
et par l'ambiance.

..

Une question qui fut bien souvent posée ce jour-là, et à laquelle il est aisé de répondre : Pourquoi avoir choisi ce petit bourg cornouaillais de TOURCH pour commémorer ce quart de siècle de notre association ?

D'abord parce que nous tenons à fêter cet anniversaire dans le département où la B.A.S. a touché le plus grand nombre de jeunes, et où elle s'est le plus solidement implantée.

Tourch offrait l'avantage d'un étroit contact avec le peuple, ce qui est, à toujours été, doit toujours être, le premier souci de la B.A.S. (« Par le Peuple, pour le Peuple » telle était la devise des premières années de la B.A.S.)

Tourch nous assurait en outre une sorte d'exclusivité : pas de risque d'une « concurrence » quelconque : matches, cinémas, kermesses, bals, etc.

A Tourch, notre ami Albert Le Lann, un ancien des Meleked d'Elliant, tient restaurant et dancing, et, selon une autre devise de la B.A.S., et qui concerne la solidarité et la confraternité des sonneurs, nous devions d'abord rester « en famille » et nous adresser à l'un des nôtres.

Les installations matérielles étaient donc conformes à nos besoins, tant pour le repas en commun que pour le fest-noz, et le parking pour une centaine de voitures ou d'autocars.

..

Pendant la messe, dite à la mémoire des sonneurs disparus, et parmi lesquels nous ne citerons que les plus illustres : Etienne Rivoallan, Herri

Léon, Jef Le Penven, Jean Rivière, les sonneurs de la Kevrenn de Nantes et de la Kevrenn de Rennes interprétèrent quelques airs : un duo de bombardes, par Mlle Baudry et Bernard Pichard, à l'élevation, et une sortie de messe particulièrement exaltante par les binious de Nantes et les bombardes de Rennes.

Le concert, sur la place du bourg, réunit la population de Tourch et de très nombreux anciens venus de toute la Bretagne. Il était animé par le Bagad-Kemper, de Kevrenn-C'hlazik, « monté » en première catégorie lors du championnat national des bagadou de Brest en août 1967, et par les fameux sonneurs de binioù de Nantes et les bombardes de Rennes.

Excellentes prestations qui permirent aux anciens de mesurer le chemin parcouru et les énormes progrès techniques accomplis par les bagadou depuis le temps où eux-mêmes sonnaient en bagad.

Commenté par Emile Allain, vice-président de B.A.S., ce concert fut enregistré par l'O.R.T.F.

Un apéritif d'honneur, offert par la Municipalité de Tourch, à « Toul-Diweon » (Toul-Diwezhan) réunit ensuite les congressistes. Puis ce fut le banquet. Banquet sans protocole, sans table « officielle », sans discours, où chacun choisissait sa place, selon ses affinités, un peu au hasard des retrouvailles aussi, dans une chaude ambiance d'amitié.

Ce n'est pas sans émotion que des anciens, qui s'étaient perdus de vue depuis dix ou vingt ans, se retrouvèrent et ravivèrent leurs souvenirs. Quelques-uns, parmi les plus anciens, montraient avec fierté leur carte et citaient leur numéro d'inscription à B.A.S. et l'année de cette inscription : 1943, 1946, 1947...

Où, ce fut une journée d'intense émotion, et plus particulièrement pour les fondateurs, Dorig Le Voyer, Robert Marie, Efflam Kuven, Polig Monjarret, entourés du Comité Directeur actuel, dont certains membres ont aussi plus de vingt ans d'ancienneté, et d'autres qui n'étaient pas encore nés lorsque la B.A.S. vit le jour, ce qui peut d'une certaine manière prouver la pérennité de « l'esprit B.A.S. », et que la relève est assurée.

Il serait difficile de nommer ici tous les « anciens », venus souvent de fort loin, et de citer toutes les lettres reçues, lettres d'excuses, mais surtout de regret de ne pouvoir être là, à cette fête de famille. Yann ar Foll, en vacances à Burgos, télégraphia ses amitiés à l'assemblée. Roger Le Eon, médecin à Herson, près de Lens, télégraphia lui aussi sa déception de ne pouvoir se déplacer. Et les lettres ? Près d'une centaine d'amis sincèrement désolés de ne pouvoir se libérer : Pierre Le Fourn, ancien secrétaire général adjoint de B.A.S., retenu à Paris ; Pierre Jestin, adjoint au maire de Erest ; Marcel Audic, pharmacien à Plouay, et « de service » ce jour-là ; Hervé Le Menn, fondateur de K.A.V. et président d'honneur de B.A.S., également retenu à Paris ; Yann Camus, fondateur de la Kevrenn de Brest ; Pierre Hélias, retenu par un stage au CREPS de Dinard ; M. le docteur Serre et M. Léo Tual, président et vice-président de la C.N.G.F.F., dont l'assemblée générale se tenait à Paris le même jour ; l'abbé Jakes Ducamp, ancien rédacteur d'« Ar Soner », fondateur du Bagad Koad-Sereho ; l'abbé Février, recteur de Landaul ; l'abbé P.-J. Derlan, recteur de Plouhinec, ancien administrateur d'« Ar Soner » ; l'abbé Job Le Poullhet, recteur de Neulliac, fondateur du Bagad de Gourin et promoteur des concours de sonneurs du Pardon de la Saint-Hervé, et bien d'autres prêtres retenus par leurs obligations en ce dimanche des Rameaux.

Nous n'aurions garde d'oublier Youenn Guernic, Lili Bodenes, Roger Charles, Jakes Malard, Yvon Laigle, A. Hamelin, Pierre Bernard, Jiji Le Fourhis, Hing Hamon, Christian Hudin, Robert Favennec, etc., et près d'une centaine d'autres qui nous dirent combien ils regrettaient de ne pouvoir se déplacer.

Un grand nombre d'autres, qui ne purent se libérer avant 19 heures, tinrent cependant à prouver leur sympathie à la B.A.S. en participant au fest-noz. Parmi eux, beaucoup d'anciens des cercles celtiques aussi, et d'autres encore en activité.

Parmi les présents, nous citerons cependant quelques « vieilles têtes », selon l'expression utilisée ce jour-là ; têtes parfois « déplumées », souvent grises ou blanches...

Le docteur Yann Kersalé, maire d'Argol ; le docteur Ronan Thersiquel, de Quimper ; Michel Hétet, de Bannalec ; Yves Manach, de Vannes ; Loëz Lagatu, de Bannalec ; Claude Le Maho, de Rennes ; Bernard Paillot, de Lorient ; Michel Le Garrec, de Lorient ; Patrick Coué, de Rennes ; Fanch Ros-

morduc, de Roënoen ; Efflam Kuven, de Saint-Mayeux ; Job Noël, de Piélauff ; Erwann Tymen, de Quéven ; René Vaillant, de Plomeur ; Job Yviquel, de Lanester ; Paul Feulwarch, de Locmiquelic ; Yannick Guezille, de Carhaix ; Roger Le Lann, de Landerneau ; Yves Coun, de Erest ; Xavier et Toni de Serrant, de Vannes ; Pierre Kerino, de Elz ; Jean Courtols, de Auray ; Roger Le Gloahac, de Carnac ; Pierre Le Beuz, de Bénédet ; Jean Gloaguen, de Concarneau ; Paul Le Doré, de Vannes ; Emile Le Skanv (Glenmor), de Glomel ; Alphonse Allieux, de Vannes ; Fernand Gy, de Vannes ; Jacky Le Brun, de Lorient ; Loëz Delisle, de Quimper ; Loëz Ropars, de Quimper ; M. et Mme Pravallo, d'Hennebont ; Lili Morvezen, de Concarneau ; Michel Ruban, de St-Brieuc ; et combien d'autres ? Jean Capitaine, Rodalec, André Le Bihan, Gilbert Le Huédé, Jean-Claude Bernier, Jef Philippe, etc.

Tous les membres du Comité Directeur, sauf deux, étaient présents.

Nous n'aurions garde d'oublier la délégation du Bagad de Saint-Pol-de-Léon, cinq personnes, conduite par Alain Moai, et le Bagad de Quimper au complet, ainsi que des délégations de la Kevrenn de Nantes et de la Kevrenn de Rennes.

Il importe aussi de préciser que la plupart des anciens étaient accom-

Dans une ambiance agréable, les sonneurs et anciens sonneurs se sont retrouvés pour fêter le 25^e anniversaire de la B.A.S. Ils eurent une pensée émue autant qu'affectueuse pour ceux qui, depuis la renaissance de la musique bretonne, ont disparu.

Parmi ceux-là, il en est un dont je voudrais évoquer le souvenir, car il m'a été donné de faire sa connaissance dans des circonstances bien particulières. C'est Jean RIVIERE, l'un des fondateurs de la B.A.S.

Les faits se situent en juillet 1960 en Algérie.

Par un chaud dimanche d'été, l'Amicale des Bretons d'Alger se trouve réunie. Danes et chants de Bretagne vont bon train, quand se présente un officier en tenue de combat : c'est Jean Rivière.

Il est descendu spécialement des montagnes de Kabylie, où se trouve son unité, pour prendre contact avec ses compatriotes d'Alger. Et puis, sa visite a un but précis. Il se trouve que son régiment est composé d'un fort contingent de jeunes Bretons, et Jean Rivière a imaginé de marquer la Sainte-Anne de façon toute spéciale, c'est-à-dire d'offrir à ses jeunes compatriotes, isolés en pleine zone des combats, une journée bretonne.

Désirant mettre à exécution cette idée généreuse, Jean Rivière est donc venu à Alger solliciter le concours de deux sonneurs qui traient le jour de la Sainte-Anne, en costume breton, sonner et réchauffer les cœurs dans ce petit village de Tizi-Renif, accolé au flanc des montagnes.

Paul Bidault (binioù) et moi-même (bombarde), tous deux anciens du Bagad Quic-en-Groigne, décidâmes de répondre à l'appel de Jean Rivière.

Je passerai sur les péripéties du voyage, ou plutôt de l'expédition. Il fallait atteindre le village par des routes en lacets et sous escorte militaire.

Nous voici donc encadrés par deux « jeees » lourdement armées de mitrailleuses, et... en route. A notre arrivée, Jean Rivière était rayonnant. Il avait obtenu de ses supérieurs les autorisations nécessaires, et cette journée de la Sainte-Anne était très officiellement présidée par le colonel du régiment.

Alors, revêtant malgré la chaleur les costumes de velours, nous avons entraîné les militaires de tous grades vers la petite église où une messe fut dite par un missionnaire breton. Cette messe, accompagnée de cantiques bretons sonnés au binioù et à la bombarde, fut d'un recueillement peu commun, tandis que tonneraient dans le ciel plusieurs avions et hélicoptères partant ou rentrant d'opérations. L'église était comble. A l'issue de l'office, après avoir sonné une sortie de messe, airs de danses, marches, mélodies se succédèrent sur le parvis, avant l'apéritif d'honneur au P.C. du colonel, en présence de l'état-major.

Il n'est pas possible, après plusieurs années, de décrire l'état de communion qui se répercuta de cette journée. Plusieurs de nos jeunes compatriotes étaient réellement suffoqués d'entendre, dans ces lieux où malheureusement pour certains le paysage qui entourait le village était synonyme de souffrance, d'entendre, dis-je, les airs du pays.

Chacun voulait parler aux sonneurs, dire d'où il était et quand il retournerait en Bretagne.

Le repas en commun fut d'une tenue remarquable et une chaude sympathie régna tout au long de ce repas. Le lieutenant Rivière fut maintes fois ovationné, et son répertoire de chants bretons v passa. Mais tout a une fin...

Lorsque la binioù et la bombarde sonnèrent une dernière fois et que Jean Rivière entonna le « Bro Goz », les visages devinrent graves et les yeux humides. J'ai compris alors que cette journée avait été marquante pour beaucoup de ces jeunes soldats et que le lieutenant Rivière avait acquis ce jour-là l'estime de ses jeunes compatriotes et qu'il leur avait désormais leur demander beaucoup.

Voilà l'anecdote et le témoignage que j'ai voulu porter à la connaissance de mes amis sonneurs, afin qu'ils sachent lorsque, de nouveau, au cours des manifestations de l'été, se fera l'appel des sonneurs disparus, que Jean Rivière, l'un des fondateurs de la B.A.S., Breton « penn-da-benn », a bien mérité de ses compatriotes.

A. RENARD
(Bagad-Kemper).

pagnés de leur épouse, et certains de leurs enfants, dont quelques-uns sont aujourd'hui sonneurs.

Oui, ces « anciens », dont un grand nombre sont encore en activité, ont eu ce jour-là conscience, plus qu'avant encore, que leur jeunesse avait été marquée par leur séjour à la B.A.S.

C'est Roger Charles, de Guingamp, actuellement installé à Brest, qui a traduit la pensée de chacun ce jour-là : « Je suis franchement navré de n'être pas disponible pour venir me joindre à tous ceux qui, comme moi, conservent du monde des sonneurs le sentiment d'y avoir appris à « vire » ».

..

De nombreuses personnalités avaient tenu à manifester leur amitié pour les sonneurs. Parmi elles, nous citerons notre ami Léon Goraguer, maire de Quimper, fondateur du premier bagad d'enfants au Moulin-Vert, qui sonnait ce jour-là à quelques kilomètres de là, à la foire-exposition de Tregourez. Nous citerons aussi MM. Fanch Bégot, président du Comité des Fêtes de Cornouaille, et Louis Kermorant, président du Comité du Festival International des Cornemuses de Brest ; Paul Morin, président de la Fédération des Cercles Celtiques « War 'L Leur » ; Yann Guyomarch, co-fondateur du Bagad Koad-Serc'ho et du Bagad Kastel-Pol de St-Pol-de-Leon, ancien secrétaire général adjoint de B.A.S. et ancien président de la Fédération B.A.S. du Finistère, actuellement président de Kendale'h ; Loeiz Ropars, président de « Al Leur Nevez » ; Mme Le Cam, maire de Tourc'h, entourée de tout son Conseil municipal ; M. Le Marchand, de l'Inspection Académique de la Jeunesse et des Sports (représentant M. Le Personnic, enipéché) et membre de B.A.S. depuis 1950 ; Roman Ar Beg, sonneur, représentant le Kuzul ar Brezhones ; nous citerons encore quelques présidents et membres de Comités de Fêtes qui tinrent à manifester leur amitié pour notre association : M. Le Tendre, des Filets Bleus de Concarneau ; M. Poénot et son adjoint, du Comité de la Fête des Mouettes de Douarnenez ; M. André Jacq, du Comité des Fêtes de Pont-Aven, et président du Cercle Th.-Botrel ; M. le Président et son adjoint du Comité des Fêtes de Binic ; Louis Le Bourhis et Raoul Chevillard, du Comité des Fêtes de Cornouaille ; M. Georges Le Meur, maire de Châteauneuf-du-Paou, ancien de B.A.S. (1949) ; Charles Le Gall, de l'O.R.T.P. ; Louis Mériadec, du Bleun-Brug du Pays de Vannes, animateur du Comité d'Entente ; Bernard de Parades, conseiller régional à l'Education Populaire, attaché à la Jeunesse et Sports, et dont nous connaissons le montage audio-visuel sur la cornemuse dans le monde, etc.

..

Au cours du banquet, la musique bretonne fut représentée par deux jeunes sonneurs dont la fonction était « d'aller chercher les plats » : Jef Philippe et Fernand Gy, et aussi par les trois sœurs Godec, de Carhaix, qui animèrent d'autre part le fest-noz.

Comme pour rappeler les débuts de la B.A.S., et pour contraster avec la technique aujourd'hui définie et appliquée par tous, Doris Le Voyer et Polig Monjarret jouèrent *Bale Julian Kadoudal*, comme autrefois, avant que la Commission Technique ne définisse les principes et les méthodes en vigueur aujourd'hui.

..

Après le repas en commun, et en attendant le fest-noz, chacun put converser avec les anciens retrouvés, en « vidant un pot » d'amitié.

Il y eut unanimité pour dire qu'il ne fallait pas attendre le 50^e anniversaire, ni même le 30^e, pour renouveler cette expérience. TOUS LES SONNEURS PRESENTS, les anciens comme les jeunes, insistent pour que chaque année la B.A.S. organise une journée comme celle-là.

C'est ce à quoi s'emploiera dès sa prochaine réunion le Comité Directeur.

Nous pouvons donc, d'ores et déjà, dire que chaque année désormais une *Journée de Retrouvailles* sera organisée en un point quelconque de Bretagne, et qu'« on changera de département », comme les anciens l'ont demandé. Il reste à adopter une date fixe et susceptible de donner satisfaction au plus grand nombre.

..

Le fest-noz réunit plus de 600 personnes, ce qui est un succès inespéré ; près de 450 entrées en sus de celles des congressistes.

Tout à tour, sonneurs et chanteurs, dont Louis Donniou et son compère, Manuel Kerjean, les sonneurs Hervé Le Meur et Pierre Le Beuz, champions de Bretagne 1967, Jef Philippe, Fernand Gy et Martial Pézenec, animèrent les danses.

Remarque d'un ami des sonneurs, adjudant de gendarmerie à Rospenden : « Quelle tenue et quelle dignité, à côté des « bals » habituels ! », et de Mme Le Lann, propriétaire des lieux : « Il ne sera même pas nécessaire de laver la piste ».

Ce qui donne une idée des... « traces » que peut laisser derrière elle la jeunesse qui fréquente habituellement les dancings !

Oui, ce fest-noz fut un succès, un grand succès, et nous en sommes particulièrement heureux.

A l'instant de se quitter, de se serrer la main, chaleureusement, les « anciens » se donnèrent rendez-vous « à l'année prochaine », pour une journée semblable.

..

Mais de cette journée, il restera quelque chose qui marquera, nous en sommes convaincus, les années à venir. Michel Hétet et Job Yviquel ont décidé de créer une « Amicale des Anciens » dont le but sera la solidarité, l'entraide mutuelle, le soutien. Procurer éventuellement un emploi aux jeunes sonneurs, oui certes, mais aussi créer une chaîne entre les anciens pour se procurer des travaux, intervenir utilement pour « dépanner » l'un ou l'autre. Le mot de « mafia » a été prononcé, et il dit bien ce qu'il veut dire. Près de 8.000 personnes ont un jour appartenu à la B.A.S. ; la plupart ont une situation, des relations, une fonction, qui un jour ou l'autre peuvent s'avérer utiles à l'un ou à l'autre. De cela, nous reparlerons prochainement.

..

Notre ami Yann KERSALE (sonneur depuis 1942), médecin des Calasses Agricoles à Nantes, maire d'Argol, a manifesté le souhait de voir un prochain stage d'été de B.A.S. se tenir en sa commune. Le deuxième camp B.A.S. s'y tint en juillet 1946. Vingt-deux ans après, nous y retournerons.

C'est au cours de ce camp B.A.S. de 1946 que Jef Le Penven lança la « Marche de Cadoudal », extraite d'un grimoire. Combien de centaines de milliers de Bretons connaissent aujourd'hui cet air popularisé par les bagadou B.A.S. ?

Au retour du Fest-Noz du XXV^e Anniversaire un congressiste est victime d'un accident

Bernard Paillet, un ancien du Bagad Bleimor de Paris, sonneur et danseur au Cercle Brizeux de Lorient, a été victime d'une collision en rentrant de « Toul-Diweon », dans la nuit du 7 au 8 avril.

Avant pris place à bord de sa 2 CV, trois jeunes filles du Cercle, Mlles Armelle Yaouank, Christiane Hélin, fille du président du Cercle, Edouard Hélin, et Josiane Lamouroux.

Au lieu dit « Le Zabren », en Mellac, alors qu'il tenait parfaitement sa droite et roulait à allure modérée, il vit foncer sur lui une 2 CV sans lumière (avec une seule veilleuse du côté gauche). Bernard Paillet serra encore plus le bas-côté de la route et malgré cela ne put éviter la collision. Elle fut extrêmement violente et tout le côté gauche de la voiture de Bernard Paillet fut arraché.

Dans la collision, ce dernier fut blessé aux poignets, alors que les trois passagères s'en tiraient à bon compte : Armelle Yaouank avec quelques contusions légères, Christiane Hélin, blessée

à la tête, sans gravité heureusement ; Josiane Lamouroux, également blessée à la tête, aux mains et aux jambes, sans gravité également, fut éjectée et traînée sur plusieurs mètres sur le gravillon (son pied était resté coincé dans la 2 CV).

Transportés au Centre Hospitalier de Quimper par un automobiliste de passage, nos quatre amis purent regagner leur domicile après avoir reçu quelques soins.

Quant au responsable de l'accident, un menuisier de Mellac, il était ivre et venait de heurter quelques instants plus tôt un petit mur à « La Maison-Rouge », en Quimper. Tant bien que mal, il avait redressé l'ail de son véhicule et avait continué à rouler dans l'espoir de regagner son domicile à « La Croix » de Mellac. Blessé lui-même, il fut également hospitalisé au Centre Hospitalier de Quimper, qu'il quitta le lendemain, pansé et... « désolé ».

La gendarmerie de Quimper a procédé à l'enquête.

La certitude de participants du premier camp d'Argol 1946 se souvient certainement du « custot » de ces deux semaines de stage. Savent-ils ce qu'il est devenu ? Il est maire de Landévennec ! Landévennec où nous allâmes à pied chanter dans les ruines de l'abbaye, comme nous allâmes, à pied toujours,

au Pardon de Sainte-Anne-la-Palud. Il est vrai qu'à cette époque, une vingtaine de kilomètres « *war dreid* » n'effrayaient personne.

Sonneurs, prenez donc note : le prochain STAGE D'ETE de B.A.S. se tiendra à ARGOL. Les dates seront communiquées prochainement.

..

Voilà donc passées les manifestations de la Journée des Retrouvailles. C'était une bonne journée, réconfortante s'il en fut. Chacun est rentré chez soi, a repris ses occupations, le cœur bourré de chaleureuse amitié, l'amitié fraternelle des sonneurs de la B.A.S.

A l'année prochaine...

Après le concours-éliminatoire des sonneurs de couple à Plévin

Le concours-éliminatoire des sonneurs de couple du Centre-Bretagne (pourlet, fisel, fanch, montagne, plin) s'est déroulé à Plévin le dimanche de Pâques, 14 avril.

Six couples en catégorie biniou bras et 5 couples en koz se présentaient à l'appel du jury, composé du fils de Léon Bras de Carhaix, Pierre Guillou (organisateur de la journée), Martial Pénennec et Fernand Gy (ce dernier, quoique étant Vennetais, était là conformément au désir de la Commission Couple de la B.A.S. afin de se parfaire dans les styles en vue de la formation de juges pour les concours généraux).

L'accueil de la population de Plévin fut très chaleureux, et dès 14 heures beaucoup de monde envahissait la place du bourg.

Suivant la tradition, la mélodie fut jouée en premier. A vrai dire, ce ne fut pas transcendant, si bien d'ailleurs dans les deux catégories. Dans l'ensemble, pas de couples très sûrs d'eux. Absence presque totale d'entrée. Le jeu était vraiment simple. L'on sentait que les sonneurs jouaient réellement pour le concours, sans grande recherche et en évitant les difficultés.

L'épreuve de marche fut conforme à ce que nous connaissons, mais hélas, à de rares exceptions, toujours les mêmes airs !... Malgré tout, c'était bon. D'ailleurs, il faut savoir que pratiquement tous les couples présents étaient déjà connus et certains même des chevrons. Nous pouvons donc regretter l'absence de jeunes, qui auraient pu faire là leurs premières armes. Mais en existe-t-il dans cette partie de la Bretagne ? Je crois que nous pouvons malheureusement répondre par la négative. A cela, plusieurs raisons :

— D'abord, l'absence de bagadou (à part Gourin et Bourbriac) dans toute cette contrée, qui pourraient aider à l'éclosion de jeunes sonneurs de couple.

— L'absence ou la mise en sommeil de nombreux cercles.

— Et puis, le phénomène de l'émigration. Puisque le travail est inexistant sur place, les jeunes Bretons du centre doivent partir. Ainsi les couples de sonneurs sont décimés. A part deux ou trois couples attirés, les autres se forment au hasard des rencontres ou des besoins.

L'épreuve de danse, par contre, fut absolument remarquable. Le public d'ailleurs ne s'y trompa pas et il faut voir avec quel enthousiasme il y participa. Nous avons très rarement connu un tel concours. Tous les couples étaient excellents. C'est réellement le point fort des sonneurs du Centre. Sans doute doit-on y voir là l'influence des festou-noz (j'ai pu en compter six ou sept chaque samedi dans cette région durant tout l'hiver).

CLASSEMENT

CATEGORIE BINIOU KOZ

1. - Daniel L'HERMINE et Roger LOSTANLEN, 17,54 (mélodie 17,31, marche 17,07, danse 18,26). A remarquer dès le départ le parfait accord de ce couple. Très bon jeu et style de la bombarde. Il semble que le biniou fasse un peu trop de fioritures. La marche également est excellente. Par contre, introduction beaucoup trop longue pour la danse. L'air est très

beau, mais ça n'est ni du fisel ni de la montagne. Reprise un peu vite. Le jury a remarqué le jeu de la bombarde. En tout cas, très bonne recherche d'airs.

2. - Jef PHILIPPE et Yannick PRESSE, 17,14 (mélodie 16,18, marche 16,76, danse 18,50). L'accord est bon. Toutefois, la bombarde semble un peu sourde. Quant au biniou, son jeu est plat. Il se contente de suivre, et ses repons sont sans personnalité. L'air de la marche est trop connu. Le jury a noté un manque de puissance. C'est bon, mais sans plus. La danse, quant à elle, est parfaite en tous points. Ce couple a d'ailleurs remporté cette épreuve. Bonne entrée. Bon couple. Très dansant. C'était du grand fisel. Certainement la meilleure danse de la journée. Mais ce couple devra travailler en mélodie et marche. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que cette remarque lui est faite.

3. - Jean-Yves LE MAITRE et Daniel LAPOUS, 16,97 (mélodie 15,56, marche 17, danse 18,31). Dès l'entrée, le biniou est trop fort. Le son des deux instruments ne s'accorde pas très bien. La bombarde est supérieure au biniou, qui semble avoir peur. Pour la marche, le son s'est nettement amélioré. Le couple est bon mais ne donne pas assez de vie à l'air. Il faudrait piquer un peu plus. C'est trop lié. L'épreuve de danse est excellente. Bon coup de langue de la bombarde. Le biniou, quant à lui, fouille trop. Il n'a pas

encore trouvé le jeu qu'il fallait. A remarquer un très joli air de bal. Un jeune couple qui promet et qui sait s'inspirer aux bonnes sources. On en reparlera quand il aura pris de l'assurance.

4. - Jean-Jacques CHRETIEN et Michel CLECH, 15,95 (mélodie 13,93, marche 17, danse 16,93). Ce n'est pas une mélodie que ce couple a jouée, mais une marche. Cela lui fait perdre des points. Par contre, la marche est excellente (air de Léon Bras). Très bon jeu. Bon ensemble. Bonne introduction pour la danse (air de montagne, Poullaouen). Bons répons du biniou, toutefois un peu hachés.

5. - Jean-Louis CALVE et Daniel CORCUFF, 12 (mélodie 9,18, marche 10,81, danse 16). Le seul couple qui ait joué du pourlet. Malheureusement, aucun style dans la mélodie. Accord très quelconque et manque de sûreté. Ce couple est très impressionné et a certainement joué en dessous de ses moyens. C'est très naturel pour les premiers concours, mais il faut persévérer. Bel air de marche pourlet, bien interprété. Mauvaise finale. Bonne suite en danse. L'ensemble est bon, mais le biniou doit beaucoup progresser.

..

Les 5 couples sont qualifiés pour la finale du championnat de Bretagne, à Gourin, en septembre.

CATEGORIE BINIOU BRAS

Cette catégorie a été dominée par les sonneurs de Bleimor.

1. - Youenn SICARD et Alan COCHELOU, 17,85 (mélodie 17,81, marche 17,25, danse 18,50). Sans conteste, de loin le meilleur couple de cette catégorie. L'accord (comme toujours) est absolument parfait. Mais pourquoi avoir joué une mélodie si connue (Eloïse et Abelard) ? Ce couple connaît assez d'air pour pouvoir donner quelque chose de moins rabaché. Très bonne marche. On dirait un air de Dérobee. La danse fisel est excellente. Bon rythme, bon accord. Excellent jeu. Mais pourquoi changer d'air ? Cela casse le rythme.

2. - Jean-Jacques KERHOAS et Fanch GOURVES, 17,24 (mélodie 16,75, marche 17,56, danse 15,43). Très bon accord. Aucune entrée pour la mélodie (ce fut d'ailleurs presque général). Bon rythme pour la marche (premier de la catégorie dans cette épreuve). La gavotte de montagne, quant à elle, ressemble à du fisel. Le jeu est trop sec. Jean-Jacques pique toujours de trop. En tout cas, il a donné ce qu'il pouvait, plié en deux, et avec tout de même un peu trop de grimaces.

3. - Yann ROBINEAU et Y.-C. HAMON, 15,17 (mélodie 14,50, marche 15,20, danse 15,81). Ce couple est nettement moins bon que les deux cités ci-dessus. L'air de « Maria Polanton » est plat, trop lent. On se serait cru à un enterrement. Pour la marche, air trop connu. Cadence parfaite, mais ça cafouille par moments. Pas d'entrée pour le plin. La première gavotte est très dansante. La bombarde est plus haute que le biniou. Le rythme est bon. Par contre, deuxième air plin peu dansant.

4. - Raymond et René SALIOU (Brest), 15,10 (mélodie 17,06, marche 15,93, danse 12,31). L'air de la mélodie est très beau et rendu de façon très expressive. Les bourdons sont faux. Comme pour la marche, le levriad du biniou est trop fort. Et puis, ce couple commet une erreur monumentale dans la danse (gavotte de Poullaouen). Il double le bal, comme dans l'Aven. Cela lui fait perdre de nombreux points. D'autre part, la gavotte est un peu lente pour Poullaouen. Enfin, du fait de la puissance du levriad, l'ensemble est moyen. Ce couple doit revoir sa danse.

5. - **GEOFFROY - MAZELETTE** (Bourbric), 13,28 (mélodie 14,31, marche 13,18, danse 12,37). Mauvais accord des bourdons. Un « Souben al laez » plat. On sent le couple pas encore au point. Deux jeunes qui démarrent, mais qui ne manquent pas de professeurs. On dirait que la bombarde lit une partition, laissant le binou mener. Dans la marche, on sent trop le jeu de bagad. Le plin est bon, mais ni emballant ni dansant. L'air se joue seulement sur quatre notes. Couple pouvant progresser très rapidement.

6. - **Michel DERRAIN et Denis BOZEC** (Langonnet), 13,04 (mélodie 13,56, marche 11,81, danse 13,75). Accord très moyen, mais ce couple est en nets progrès (50 p. cent disent certains membres du jury). Et puis, si le couple précédent était contracté, celui-ci ne l'est

pas en tout cas... Faire des variantes sur une mélodie, c'est ce qu'il faut, mais pas n'importe comment. Quant à la marche, l'air est méconnaissable. La gavotte de Langonnet n'est pas formidable, mais « dansante ». Un peu pompier. Couple sans complexes qui, en tout cas, ne manque pas une occasion pour faire entendre leurs instruments dans la région.

..

Ces six couples sont qualifiés pour la finale.

Après le repas en commun, un fest-noz dont se souviendront longtemps tous les participants se déroula dans une ambiance extraordinaire.

Pour le jury,
Martial PEZENNEC.

LE SAINT (près Gourin)

Le dimanche de la Pentecôte (2 Juin)

Journée d'Amitié Familiale Bretonne

organisée par la Commission Musique Populaire de la B.A.S.

A 11 h. : messe bretonne.

A 12 h. 30 : pique-nique général.

Dans l'après-midi : jeux bretons. Exhibition de lutte bretonne. Radio-crochet de chanteurs populaires en langue bretonne. Sketches bretons.

LE SOIR, en salle et en plein air, FEST-NOZ

Un terrain de camping sera à la disposition de tous

Tous les anciens et les jeunes du Mouvement culturel breton sont invités à cette journée, en famille. Après le grand succès remporté l'an dernier par cette fête (malgré le mauvais temps), nul doute que LE SAINT sera cette année le point de ralliement de toute la jeunesse bretonne à l'occasion de la Pentecôte.

Problèmes Techniques

Article de Seumas MAC NEILL
Principal du « College of Piping » de Glasgow

Le problème ce mois-ci est celui de lire la musique. Une chose relativement simple mais qui demande un effort au début.

« La Musique », un mot des plus bizarres que nous employons sans cesse, du moins dans cette partie du monde.

« Regardez la musique ! » disons-nous et « Savez-vous lire la musique ? » demandons-nous à nos nouveaux élèves.

La musique est une émotion, une sensation impalpable, un frémissement du corps et l'exaltation transcendante de l'âme immortelle.

Quelquefois...

Mais alors, comment pouvons-nous attendre d'un enfant qu'il la regarde ou la lise ?

Il y a un point de pédagogie très important ici : c'est de toujours être précis et exact dans ce que vous dites à vos élèves. N'ayez pas peur. La cornemuse est un art, mais ce n'est pas une raison pour dire des plaisanteries... Enseigner la cornemuse est une science : aussi un peu de logique et de simplicité sont-ils essentiels.

Mais ceci est un sujet pour des considérations ultérieures. Pour l'instant, j'aimerais vraiment connaître les meilleures méthodes pour apprendre aux élèves à lire et interpréter la notation musicale.

Mon système (et je suis sûr qu'ici du moins il pourrait y avoir des apports valables) mon système, donc, est de leur faire écrire les airs au fur et à mesure qu'ils les apprennent. C'est la partie essentielle et la plus importante.

Les élèves, évidemment, détestent en général devoir écrire la musique, mais je doute qu'il y ait un moyen plus rapide pour l'apprendre. J'ai eu, bien sûr, à régler le problème de la mère qui écrivait l'air à leur place, mais on peut facilement venir à bout de cette situation.

Même si l'air n'est pas bien écrit (et il ne le sera pas) le garçon (ou la fille) apprend tout de même beaucoup. Je pense qu'après avoir copié quatre airs — et les avoir appris — l'élève peut lire correctement. En fait, certains deviennent si habiles qu'ils ne peuvent pas, par la suite, jouer des airs appris dans certains recueils où les fautes d'ornementation sont si nombreuses ! — car certaines des choses que l'on attend d'eux sont impossibles à exécuter.

Je n'ai pas moi-même une belle écriture, mais je ne pense pas qu'un haut niveau en ce domaine soit l'important.

..

Une fois, je passais la nuit chez John M. Mackenzie à Campbeltown, et lorsque nous eûmes fini de sonner (tôt le dimanche matin) nous en vîmes à ce sujet. Johnie avait été bien exercé à écrire la musique par William Ross, et il me montra comment on leur avait appris à grouper les deux temps dans chaque mesure de façon à laisser un espace au milieu. « Par exemple, dit-il, tirant une feuille de musique d'une pile, cet air, « Leaving Gigha », a été copié par quelqu'un qui n'avait pas la moindre idée de la façon d'arranger les choses agréablement ».

A regret, je dus avouer que c'était moi qui avais écrit la partition en question sous la dictée de mon oncle, aussi changeâmes-nous de sujet !

..

Voici deux autres moyens utilisés pour aider mes élèves. D'abord, je ne leur permets pas d'écrire le nom des notes sous les notes, car de cette façon ils n'apprennent jamais.

Secundo, je leur fais toujours regarder la partition quand ils jouent, même

lorsqu'ils peuvent à peine lire. Ils ont deux mains pour le « practice », deux oreilles pour m'écouter et deux yeux pour regarder le livre.

Au début, je montre du doigt chaque note (et note d'ornementation) quand je veux qu'ils les jouent, et je les nomme. Cela est difficile, car le professeur doit être capable de lire la musique à l'envers et doit surveiller les yeux de l'élève pour être sûr qu'il regarde la musique.

Eh bien, voilà ma méthode. Je serais content d'avoir des conseils sur la façon de l'améliorer.

Publié avec l'aimable autorisation de l'auteur.
Traduction : J.-F. ALLAIN.

Cercle Celtique «Ar Rouedou Glas» Bagad «Saint-Marc» Concarneau Brest Groupes jumelés nous parlent de leur Voyage en Allemagne du 21 août au 4 septembre 1967

Au mois de février 1967, nous vous avons soumis un projet de voyage en Allemagne. Nous vous présentons aujourd'hui le rapport de ce voyage, effectué pendant la période du 21 août au 4 septembre.

La première partie de ce rapport ne sera qu'un simple « carnet de route » ; dans la seconde, nous vous exposerons les buts que nous avons voulu atteindre, les moyens que nous avons mis en œuvre pour y arriver, les réalisations qui ont été faites et les impressions recueillies lors de ce voyage : le rapport financier constituera la dernière partie.

LUNDI 21 AOUT. — Nous partons de Concarneau vers 18 h. 30. La pre-

mière partie de ce rapport ne sera qu'un simple « carnet de route » ; dans la seconde, nous vous exposerons les buts que nous avons voulu atteindre, les moyens que nous avons mis en œuvre pour y arriver, les réalisations qui ont été faites et les impressions recueillies lors de ce voyage : le rapport financier constituera la dernière partie.



mière ville qui nous attend est Luxembourg, car nous avons prévu une éta-

MARDI 22. — Après un voyage très fatigant (nous avons roulé toute la nuit), nous arrivons à Luxembourg le mardi vers 16 heures. A 20 h. 30, nous donnons un spectacle sur la place d'Armes, suivi d'un vin d'honneur en présence du représentant de l'Ambassade de France.

MERCREDI 23. — Après la visite de la ville, nous dansons pour les orphelins de la Fondation Pescatore. Puis c'est le départ pour Dietrich où nous donnons le même spectacle que la veille.

JEUDI 24. — Il nous reste encore 600 km à couvrir avant d'arriver à Trittau, but de notre voyage. En chemin, nous arrêtons à Sennelager, ville en pourparlers de jumelage avec Concarneau depuis quelques mois : nous y arrivons vers 17 heures. L'accueil reçu est très chaleureux ; nous sommes invités dans la meilleure auberge du pays.

VENDREDI 25. — A 2 heures du ma-

tin, nous arrivons à Trittau où le groupe J.E.F. nous attend. Après quelques moments de repos, nous organisons le camp où nous serons hébergés pendant 4 jours (notre groupe est logé sous tentes à Lutjensee). Le soir à Trittau, représentation avec le groupe local présidé par MM. Heinze et Wolkewitz, puis repas en commun.

SAMEDI 26. — Nous nous rendons à Scharbeutz et à Haffkrug, stations balnéaires ; nous dansons et sonnons dans chacune de ces deux villes.

DIMANCHE 27. — Nous nous divisons en deux groupes : le bagad de Brest se rend à Kiel, tandis que les membres du Cercle Celtique de Concarneau sont reçus dans les familles à Trittau.

LUNDI 28. — Le groupe J.E.F. de Trittau a prévu une visite de Hambourg. Nous dansons d'abord sur la place de l'Hôtel-de-Ville (voir annexe photographique). Après avoir déjeuné au restaurant de l'Hôtel de Ville, nous assistons à une conférence sur la situation politique de l'Allemagne ; cette conférence est dirigée par M. de Chapeaurouge, vice-président du Parlement de Hambourg. Ensuite, nous visitons l'Hôtel de Ville, la ville elle-même (très rapidement), puis nous revenons au camp de Lutjensee, où nous passons notre dernière soirée ; celle-ci est d'ailleurs très réussie : souper avec les familles qui nous ont reçus le dimanche, danses, feu d'artifice.

MARDI 29. — C'est à regret que nous quittons le camp de Lutjensee où nous avons passé d'agréables moments en compagnie du groupe J.E.F. de Trittau. Nous avons prévu d'effectuer notre retour en Bretagne en trois étapes : la région de Hünfeld, Vaihingen-sur-Enz et enfin Dijon.

Arrivés à Eiterfeld vers 17 heures,

Depuis plusieurs mois, c'était notre principal sujet de conversation, notre préoccupation essentielle : ce voyage que nous devions effectuer en Allemagne, voyage qui nous enchantait tous, posait également de nombreux problèmes.

Nous l'avons organisé essentiellement pour rendre visite à nos amis de la J.E.F. de Trittau que nous avions déjà reçus à Concarneau. Nous voulions ainsi renforcer les liens d'amitié qui

nous sommes reçus par M. Sach, de l'Europa-Union. Nous nous préparons très rapidement pour la représentation qui se déroule le soir, après le dîner que les membres du groupe prennent dans différentes familles. Après cette représentation, nous fraternisons avec les habitants qui ont assisté au spectacle. Nous dormons dans une auberge.

MERCREDI 31. — Nous occupons notre matinée à accorder nos instruments, repasser nos cols et coiffes, puis nous déjeunons dans les mêmes familles que la veille. Après le repas, nous allons jusqu'à la ligne de démarcation, accompagnés par un officier des Gardes frontaliers. Puis nous nous rendons à Hünfeld ; nous donnons un spectacle à Burghausen, ville proche de Hünfeld.

JEUDI 31. — Nous partons le matin pour la région de Stuttgart ; notre soirée a lieu à Vaihingen-sur-Enz où nous sommes les hôtes du village de jeunes du château de Kaltenstein ; nous sommes hébergés à l'auberge de jeunesse de Maulbronn.

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE. — Dans la matinée, nous allons à Stuttgart, mais nous ne pouvons nous y attarder car après déjeuner il nous faut partir pour Dijon où nous arrivons le lendemain matin à 2 heures.

SAMEDI 2 et DIMANCHE 3. — Pendant ces deux jours, nous participons aux Fêtes Internationales de la Vigne à Dijon. Le bagad de Brest obtient le premier prix de musique ex aequo avec un groupe tchèque, et le Cercle Celtique de Concarneau une mention de danse. (Le bagad de Brest eut un collier d'argent et le Cercle de Concarneau, une coupe).

LUNDI 4 et MARDI 5. — Notre voyage se termine : nous reprenons le chemin de la Bretagne. Nous roulons toute la journée et toute la nuit, puisque nous arrivons à Brest à 5 h. du matin et à Concarneau à 7 h. 30.

nous unissaient à ce groupe. Nous avons voulu aussi nouer d'autres liens puisque nous nous sommes arrêtés à Sennelager et à Hünfeld, villes en pourparlers de jumelage avec Concarneau et Landerneau, respectivement. Nous aurions voulu faire également un peu de tourisme puisque la plupart d'entre nous allaient en Allemagne pour la première fois ; en fait, cela a été impossible car nous avons eu un programme beaucoup trop chargé : 4.500 km en

car, neuf représentations en quinze jours, c'est lourd.

De quels moyens disposions-nous pour réaliser ce programme ? Parmi les cinquante membres de notre groupe (25 du cercle celtique de Concarneau et 25 du bagad Saint-Marc de Erest), ouvriers, vendeuses, dactylos, étudiants, enseignants, nous n'étions que quelques-uns à avoir des connaissances en allemand. Il nous a donc semblé judicieux d'utiliser la danse et la musique comme moyen de communication avec la jeunesse et la population allemande, puisque selon Varagnac : « La danse compte parmi les moyens archaïques d'accéder à la fraternité avec d'autres hommes ».

La tâche nous était relativement aisée : nous sommes en effet deux groupes constitués et nous avons la chance de posséder un folklore encore relativement vivant. Cependant, en plus de notre travail habituel de répétitions, nous avons conçu un programme de danses et de musique particulier pour ce voyage : d'autre part, nous avions chargé des membres des deux groupes de préparer des exposés sur des sujets divers : Brest, Concarneau, la Bretagne, l'Allemagne. De son côté, la J.E.F. de Trittau avait prévu un programme d'exposés, de rencontres et de visites.

Compte tenu des buts que nous nous étions fixés et des moyens dont nous disposions, qu'avons-nous effectivement réalisé ? Si l'on considère seulement les représentations folkloriques, nous pensons avoir rempli notre « contrat » puisque nous avons dansé et sonné à Luxembourg, Diekirch, Trittau, Scharbeutz, Haffkrug, Hambourg, Kiel, Eiterfeld, Burghaun, Vaihingen-sur-Enz, et avons participé aux fêtes internationales de la Vigne à Dijon, tout ceci en l'espace de quinze jours. Mais ces soirées nous ont également permis, dans bien des cas, d'avoir des contacts avec la jeunesse et la population allemande, puisque la plupart du temps elles étaient suivies de réunions avec le groupe local ou avec les habitants, comme ce fut le cas à Trittau, Kiel, Eiterfeld et Burghaun notamment. A Trittau, après la représentation folklorique où furent présentés tour à tour le folklore allemand et le folklore breton, le groupe J.E.F. avait organisé, sous la présidence de M. Ulrich Meyer, un souper réunissant jeunes Bretons, jeunes Allemands et des membres du « Mouvement Européen ». De plus, pendant quatre jours, nous avons partagé la vie

des jeunes de ce groupe : repas pris en commun, sorties, soirées. Les Allemands sont très accueillants et nous avons passé à Trittau d'agréables moments.

Citons également la région de Hün-



feld où nous étions reçus par M. Sach et ses amis de l'« Europa Union » ; à Eiterfeld et à Burghaun, nous avons sympathisé avec les habitants après les représentations folkloriques. Nous avons été très sensibles à cette façon d'organiser les soirées puisqu'elles nous permettaient un contact direct avec la population.

Ce voyage nous a aussi permis de faire connaissance avec l'Allemagne puisque la J.E.F. de Trittau et l'Europa Union de Hünfeld avaient prévu des

visites et des exposés. Dès le début de notre séjour au camp de Lutjensee, M. le professeur Weiman nous a fait un exposé sur le Slesvig-Holstein. Les jours suivants, nous avons été reçus par les municipalités de Trittau, de Kiel, par le Mouvement Européen à Kiel, Hambourg, Scharbeutz, Haffkrug.

Nous avons été reçus dans les familles allemandes à Trittau et à Eiterfeld ; nous avons assisté à un exposé en français par M. de Chapeaurouge, vice-président du parlement hambourgeois, sur quelques problèmes allemands.

Dans la région de Hünfeld, nous nous sommes rendus jusqu'à la ligne de démarcation : nous avons vu les barbelés et les champs de mines, spectacle impressionnant. L'on comprend alors combien cette question du partage de l'Allemagne préoccupe les Allemands ; on comprend aussi pourquoi c'est l'un des premiers problèmes dont ils nous entretiennent. C'est sans doute

ce qui a frappé le plus nos jeunes au cours de ce voyage qui aura été profitable à de nombreux autres points de vue. Nous avons été sensibilisés à des problèmes peu développés en France, celui du fédéralisme par exemple.

Les Allemands sont très soucieux d'unité européenne ; ils nous l'ont prouvé tout au long de notre séjour ; ils s'efforcent de dépasser le stade des arrangements commerciaux et de bâtir l'Europe sur une amitié durable.

Nous espérons que ces rencontres franco-allemandes se poursuivront, car c'est une chose très importante que cette amitié qui se noue petit à petit depuis le premier voyage en France du groupe J.E.F. de Trittau. C'est pourquoi nous avons invité ce groupe à nous rendre visite une nouvelle fois en 1968. De notre côté, nous aimerions renouveler cette expérience très intéressante par un autre voyage en Allemagne, voyage que nous aimerions faire d'une façon moins rapide.

Une rue « FRÈRES-SCIALLOUX » à Rospenden

La Municipalité de Rospenden vient de décider de donner le nom des Frères Scialloux à une rue de la ville, en souvenir des deux sonneurs YVES et JEAN-MARIE SCIALLOUX, nés à Saint-Yvi à la fin du siècle dernier.

Ces deux sonneurs, dont nous avons publié la photo dans un précédent numéro, ont pendant près de soixante années porté le renom de la musique bretonne au-delà des limites de la Bretagne.

Comme la plupart des sonneurs du début de ce siècle, ils étaient semi-professionnels.

Ils furent cependant parmi les rares

sonneurs de l'époque à suivre les activités des quelques groupes folkloriques existant, et plus particulièrement le groupe des « Fleurs d'Ajones de Pont-Aven » qu'ils accompagnèrent en Belgique, en Angleterre, ils sonnèrent aussi pour Théodore Botrel, pour M. et Mme Cuffé et leurs enfants.

Mais l'essentiel de leur activité restait bien entendu les mariages, les « aires neuves », les pardons, les tournois de lutte...

Merci à la Municipalité de Rospenden de perpétuer ainsi le souvenir de deux sonneurs qui ont bien mérité de la musique bretonne.



NOUVEAU
LE CLANSMAN
de JOHN GREY
DE LONDRES



ÉQUIPE DES CÉLÈBRES PEAUX
HEAD-MASTER



L'ESSAYER C'EST
L'ADOPTER

AGENCE POUR
LA BRETAGNE

HERVÉ LE MEUR

38 RUE P. SEMARD
QUIMPER - 293

IVRE & REVUES

L'ETUDIANT BRETON. — Le dernier numéro, avril 68, est dans la ligne des précédents ; on y trouve des études économiques : « Le Budget régionalisé 1968 », sous les initiales de P.-M. ; la « réinvention de la Bretagne » par X. Grall ; des articles concernant la culture bretonne, les films ; à noter également un article signé P.B., « Connaître la Catalogne » ; des nouvelles de la J.E.B., etc.

L'ETUDIANT BRETON, B. P. n° 7, 29-N. - Brest.

LE PEUPLE BRETON, organe de l'U.D.B. Fait le point, à l'occasion de son 50^e numéro. On y lit aussi des articles touchant à l'actualité économique et sociale : **La guerre du thon, un drame en trois actes. Du syndicalisme étudiant au sous-développement breton. Ouest ou Bretagne ?** etc.

LE PEUPLE BRETON, B. P. 103, 35 - Rennes.

LA VIE BRETONNE. — Les numéros 105-106 de « La Vie Bretonne - Buez Breiz » viennent de paraître. L'éditorial de Joseph Martray est consacré à « L'Ouest et la Bretagne » ; Moryan Duhamel analyse le budget 1968 ; André Garnier évoque « les problèmes de l'industrie de la conserve en Bretagne et dans l'Ouest ». Egalement au sommaire : l'inauguration du Centre Ellysées-Bretagne ; le congrès du C.N.E.R. à Rennes ; l'enseignement régional, etc.

7, place de Bretagne, Rennes.

BRETAGNE - MAGAZINE, le luxueux magazine breton, a cessé de paraître, et c'est réellement dommage. Les derniers numéros marquaient d'importants efforts pour améliorer son contenu. Le « Face à Face » de Morvan Lebesque et François Brigneau (numéro 26) et l'interview d'Alexis Gourvenec (numéro 27) ont particulièrement intéressé les lecteurs.

AR FALZ, numéro 5 - 1967, est un document à conserver. On y trouve les exposés effectués lors de la **Journée d'Action Régionale Progressiste** du 9 septembre 1967 à Lorient. Après une introduction de Robert Laffont : « Vers une saisie révolutionnaire des problèmes régionaux », sont publiés les rapports sur « l'évolution de la gauche française devant les problèmes régionaux » et « l'évolution économique et sociale en Bretagne ».

AR FALZ, Maison du Peuple, 29-N - Brest.

BREIZ, organe de Kendalc'h. Numéro 125. Un fort intéressant article de Youenn Sicard,

paru en tribune libre, « à propos du problème du bagad ». Cet article est à lire et à faire lire.

AL LIAMM. — Les derniers numéros (124 et 125) sont particulièrement intéressants ; on y trouve deux remarquables poèmes de Youenn Gwernig, dont « An diri dir ». Une étude sur la poésie d'expression bretonne du temps de la revue **Gwalarn**, par Maodez Glanndour. Le Cinéma algérien, par Erwan Evenou ; la poétesse américaine Emily Dickinson, par Per Denez, et des nouvelles de Youn Olier et R. M. Keldreg complètent ce numéro.

AL LIAMM (Mme Chérel, 109, boulevard de Verdun, Rennes).

BARR-HEOL. — Les numéros 53 et 54 ont publié une fort intéressante étude sur le Pays de Galles.

Abbé LE CLERC, 22 - Buhulien, par Lannion.

LA BRETAGNE REELLE (15^e année) s'intitule elle-même « la plus dynamique, la plus féroce, la plus virulente des tribunes libres ». Elle a au moins le mérite de paraître très régulièrement. Dans le numéro 244, d'intéressantes études de A. Gallard et O. Mordrel. Le numéro 247 du 15 avril 68 contient un article très documenté sur le Pays de Galles.

Jacques QUATREBŒUFS, 22 - Merdrignac.

FRANCE ET PROGRES, organe de combat de l'Association pour le Fédéralisme et le Progrès Social. Dans le numéro 3 de février 68, nous lisons une déclaration de la J.E.B. : une « revue de la presse » pratiquement entièrement consacrée à la Bretagne et à ses problèmes, et une étude de Robert Sauvageau : « Où en est la solution du problème breton ? La solution de l'avenir : le Fédéralisme français ».

FRANCE ET PROGRES, B.P. 216, 27 - Evreux. C.C.P. Rouen 2.321.96 M. L'abonnement 20 F., de soutien 40 F., étudiant 12 F.

..

La J.E.B. de BREST informe ses adhérents et amis que les permanences sont désormais tenues à l'O.M.J.C., rue de l'Harteloire (tél. 44.64.07), et que toute correspondance doit être adressée à J.E.B., B.P. 7, Brest.

LES ATTENTATS DU F.L.B.

De nouveaux attentats à inscrire à l'actif du *Front de Libération de la Bretagne* :

- La Perception du Faouët (Morbihan).
- La Perception de Bannalec (Finistère).
- La Perception de Combours (Ille-et-Vilaine).
- Le dépôt des véhicules des C.R.S. de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- La Perception de Pleyben (Finistère).

A Bannalec, il a été découvert, non loin du lieu de l'explosion, un papillon portant la mention : « *Combattons les abus des fonctionnaires français en Bretagne. Signé F.L.B.* »

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Samedi 27 Juillet 1968

Concours des Meilleurs Sonneurs de Couple des Fêtes de Cornouaille

Le Concours des Fêtes de Cornouaille se déroulera en deux catégories : **Koz** et **Bras**.

Les concurrents devront interpréter trois airs de danses de trois régions différentes. Exemples : Pourlette - Haut-Vannetais - Basse-Cornouaille, ou Bas-Vannetais - Haute-Cornouaille - Léon, etc.

Il faut entendre par trois régions différentes, trois folklores nettement distincts les uns des autres.

Le couple jouera ses trois airs à suivre.

Les décisions du jury seront sans appel.

Biniou bras. — Tirage au sort à 9 h. 45, Jardin de l'Evêché ; début du concours à 10 heures précises.

Biniou koz. — Tirage au sort à 15 h. 30. Première épreuve à 16 heures.

Le meilleur couple de chaque région, au concours du samedi, sera appelé à sonner les danses pour les cercles le dimanche après-midi.

Repas et hébergement sont assurés par le Comité.

A l'issue du spectacle du dimanche après-midi, un **Triomphe des Biniou koz** et des bombardes traditionnelles aura lieu. Rassemblement auprès de la permanence à 17 h. 30.

Inscription **obligatoire** auprès de Martial Pézennec, rue des Martyrs, Rostrenen (22), avant le 22 juillet 1968, en précisant la catégorie.

Pour tous vos travaux d'impression
de la carte de visite à l'affiche...

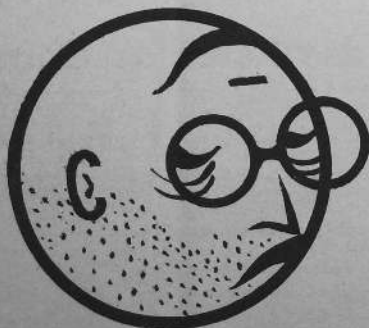
Adressez-vous à :

l'Imprimerie Centre-Bretagne (Martial PÉZENNEC)

Rue des Martyrs - 22 - ROSTRENEN - Tél. 0.37

demandez nos caractères celtiques

- 1 -- Ça ne va pas ?
-- Non, ce sont mes lunettes qui me gênent



Réduction aux membres des groupes folkloriques

3, place d'Aiguillon -- CARHAIX

Opticien diplômé B.T.S.O.L.

QUEZILLE

2 -- Fais comme moi, va chez

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 85.33.73
PLÉMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON
16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

ABONNEMENTS :
3 mois 4 F. 50
6 mois 7 F. 00
Un an 12 F. 00
Soutien 20 F. 00
Etranger et F.O.M. 15 F. 00
Le numéro 1 F. 50

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

Des Paysans Bretons :

"NOUS NE SOMMES PAS CES ARRIÉRÉS QUE CROIENT LES FRANÇAIS..."

« La France va au devant de déchirements
qu'elle ne soupçonne même pas. »

Président René PLEVEN

Le mois dernier (1) s'est tenue à St-Anne-de-Trégastel (Côtes-du-Nord) une réunion à laquelle participaient une trentaine de responsables paysans de Bretagne-Nord.

Les débats furent menés par trois responsables de groupements d'agriculteurs du Trégor et du Léon : Yves Goerrec, Pierre Le Torrédic et Jean Chauvelon, spécialisés en primeurs, légumes ou fruits, lait...

Nous avons lu avec le plus vif intérêt la relation qu'en a faite l'envoyé spécial du NOUVEAU JOURNAL, M. Robert Pichenet, dont nous extrayons quelques passages :

« On se moque de nous. Maintenant, on nous conseille de créer de nouvelles conserveries, d'inventer de nouveaux plats préparés : choux-fleurs au lait, fraises au lait... et pourquoi pas aussi des crevettes au lait pour résorber les invendus de la Bretagne ? »

Nous avons investi en recherches pour l'amélioration de nos choux-fleurs, pour une saveur plus sucrée de nos fraises, pour des artichauts plus serrés et de grosseur identique ; nous nous sommes endettés pour acquérir des tracteurs, des motoculteurs spéciaux, de prix élevé puisque d'intérêt local, donc restreint et construits en

petite série. A présent, il faudrait changer tout cela, nous reconstruire complètement.

Les Anglais ne veulent plus de nos fraises parce que celles d'Italie sont moins chères et qu'ils réduisent leurs importations. Ils en font venir par avion d'outre-mer.

Les Allemands ne veulent plus de nos choux car les Italiens en feraient de meilleurs ; quant au lait, cela va être une marée hollandaise, et nous serons submergés quelle que soit l'attitude apparente d'Edgar Faure à Bruxelles.

Dans quelques mois, il nous restera une terre ingrate, inutilisable, et des traites impayées (l'équivalent, pour les Côtes-du-Nord et le Nord-Finistère, de 4,8 milliards anciens de crédit accepté, pour l'instant) et des stocks qui cette année approcheront les 100.000 tonnes ne trouveront pas preneur et pourriront.

Si nous en étions encore à l'agriculture individuelle et désorganisée, nous accepterions nos fautes. Mais nous n'en sommes plus là. Nous avons évolué. Nous ne sommes point ces « ploucs » que l'on croit. Notre agriculture est maintenant tout aussi scientifique et industrielle qu'une au-

(1) Cet article a été écrit à la fin d'avril 1968.

tre. DES INCAPABLES GASPILLENT EN HAUT LIEU LA VALEUR DE NOTRE TRAVAIL.

Après ces propos de Pierre Le Torrédo, c'est Yves Gorrec qui prend la parole. Il cite des statistiques officielles :

« En 1967, baisse des importations anglaises directes, prises sur place en Bretagne, de 47 %. Cette baisse sera, cette année, de 65 % par rapport à 1966. Comme notre production, ainsi que l'an passé, va encore augmenter de 6 % et que la consommation intérieure française stagne, il nous faudrait trouver des débouchés dans le Marché Commun. Pas d'espoir, hélas ! nous a-t-on signifié de Paris. Même nos quotas habituels d'exportation vers le Benelux et l'Allemagne pourraient, cette année, ne pas être respectés et chuter l'an prochain.

La pomme de terre est devenue un scandale. La France achète en Pologne, à prix fort et pour des raisons politiques, des tubercules à cochons, des « Bintje » veinées, maculées, de quatrième catégorie, et nos stocks de « rognons » de « chair jaune », de bonnes pommes de terre (mais plus chères et de moindre rendement) récoltées au prix de l'effort sur de mauvaises terres, sont négligées.

En faire de l'alcool, nous conseillent-ou. Pour quel usage, alors que 80.000 hectolitres nous encombrant déjà depuis plusieurs années ?... Et quand nous proposons de céder la marchandise au prix coûtant à des collectivités, on nous accuse de vouloir « casser » le marché... Nous faisons des « dons » en cachette aux hospices de chers nous mais, dans toute la France, des hôpitaux, orphelinats, maisons de vieux, seraient heureux de profiter de ce que nous devons jeter ou brûler.

Plusieurs orateurs viennent ensuite énumérer leurs griefs : ils invoquent les vexations subies de la part de l'Administration ; le manque de considération pour l'enseignement professionnel, pour les veuves exploitantes, pour le régime du service militaire et la disparité entre inscrits maritimes (dont le temps sous les drapeaux de la « Royale » compte) et les jeunes paysans appelés dans la « bifte » ou l'armée de l'Air.

Avant de se séparer, les congressistes décident d'un programme de manifestations entre mai et septembre : un véritable calendrier de la « rogne et de la grogne », auquel il reste à fixer les dates.

Y aura-t-il cette année des ventes spectaculaires à Paris ? A cette question, Jean Chauvelon répond :

— Pas de notre fait, mais sous l'impulsion du syndicat de Le Gourvennec, certainement.

— Y aura-t-il des bagarres ?

— Oui, sûrement. Notre action sera percutante. Nous sommes un peu des francs-tireurs dans ce mouvement, plus libres que les syndicats officiels d'agriculteurs. Nous représentons 42.000 familles de Bretagne sur trois départements et cherchons à nous unir à nos camarades pêcheurs. Nous ne sommes pas ces arriérés que croient les Français.

— Vous parlez des Français comme s'il s'agissait d'étrangers.

— NOUS SOMMES BRETONS ET NE DEMANDONS QU'À ÊTRE FRANÇAIS AUSSI, MAIS, VRAIMENT, ENTIEREMENT. OR LE NATIONALISME, EN BRETAGNE, C'EST PEUT-ÊTRE NOTRE SEULE CHANCE DE SURVIE.

Ce propos de Jean Chauvelon est lourd de sens, et de menace. Il traduit la pensée actuelle intime d'un nombre de plus en plus considérable de Bretons, au moment où tout un chacun a conscience que dans un proche avenir la Bretagne sera la victime d'un Marché Commun détesté.

Quand M. le Président René PLEVEN prétend que le Nationalisme Breton n'existe pas, ou bien il se leurre, ou bien il cherche à tirer un voile pudique sur les réactions (parfois explosives) d'une population malmenée.

Loin de moi l'idée de faire ici l'apologie du Nationalisme, ni d'en prononcer la condamnation d'ailleurs. Le temps n'est plus aux sujets tabous. Dieu merci, et celui-ci vaut d'être abordé avec sérénité et une tête froide, au moins autant que n'importe quel fait économique et social qui le provoque aujourd'hui plus ou moins.

Si le Mouvement Nationaliste Breton ne peut être comparé à ce que les récentes consultations électorales du Pays de Galles et d'Ecosse nous ont fait découvrir, quant à son audition populaire, notamment, à ses effectifs par conséquent, et partant à son encadrement et à son organisation, cela ne signifie nullement qu'il soit totalement inexistant.

Mais il y a lieu de distinguer ce Mouvement Nationaliste — qui recherche une solution politique — du sentiment national réel, bien qu'assez inconscient et en tout cas mal défini, qui survit dans le peuple. Sentiment national qui n'est nullement incompatible pour la plupart avec un brevet de bonne citoyenneté française.

Il y a lieu de distinguer encore ce sentiment national d'aujourd'hui de celui de nos pères. Avant 1914, le « bon Breton » versait son pleur à l'audition de La Paimpolaise ou de Fleur de Blé Noir. Aujourd'hui il en rit.

On ne peut nier que depuis la fin de la dernière guerre, et plus particulièrement dans la jeune génération, une certaine crise de conscience ne s'est manifestée et n'a cessé de se développer, et qui se traduit par un abandon du fameux complexe d'infériorité, une fierté même de ce particularisme dont hier encore tout Breton souhaitait se débarrasser, voire un souci de le préserver et de l'accuser encore, en tout cas un sentiment solidement ancré d'appartenir à une collectivité humaine distincte du reste de l'hexagone.

Quand donc un leader paysan comme Jean Chauvelon, qui reconnaît agir en franc-tireur vis à vis des syndicats officiels, déclare que le Nationalisme Breton pourrait bien être la chance de survie de la paysannerie bretonne, il ne se réfère pas à une chimère, à une idée farfelue, mais à quelque chose de tangible, quelque chose de précis.

Pour lui, comme pour un certain nombre de Bretons aujourd'hui, et pour ceux qui le suivent en tout cas, bien qu'ils aient conscience de n'être qu'une minorité, et sans doute à cause de cela, il reste une ultime planche de secours, une sorte de dernier recours : le nationalisme. Il ne refuse pas d'être Français, il le dit et il est sincère, comme l'étaient sans nul doute les Algériens de 1950 qui croyaient à l'intégration et à l'égalité. Mais il envisage froidement cette solution extrême, avec tout ce que cela suppose de « déchirements », comme une issue possible, la dernière, à la situation intenable dans laquelle se débat sa profession, et la Bretagne en général.

L'Histoire nous a démontré qu'au départ des libertés reconquises, on ne trouve qu'une minorité, une poignée d'hommes décidés et qu'aucun préjugé n'embarrasse, que nulle force défendant un ordre établi n'arrête.

Ce serait commettre une monumentale erreur que de ne pas prendre au sérieux de semblables déclarations. Celle-ci ne provient pas d'un nationaliste déclaré, mais d'un responsable agricole contraint de dresser un constat de la faillite des efforts inouïs de la paysannerie bretonne. Efforts recommandés par le Pouvoir, est-il besoin de le préciser ?

De semblables propos s'entendent aussi désormais, sous des formes moins nettes il est vrai, dans le milieu des petits artisans et des petits commerçants, dont la condamnation à mort a été solennellement prononcée le jour de l'entrée en vigueur de la T.V.A.

Quant à la masse salariale bretonne, celle qui n'a pas encore été contrainte d'émigrer, et qui n'est pas la catégorie la mieux défendue pourtant, elle semble se satisfaire jusqu'à présent des

solutions préconisées par les grandes centrales syndicales.

Ceux qui ont cru jusqu'à ce jour, naïvement, que la raison d'être de l'Etat, et de ses dirigeants, était d'assurer le bien-être des citoyens, s'étonnent des dispositions qui vont à son encontre. Demain, quand ils seront accablés à la faillite ou à l'abandon de leur gagne-pain, ils réagiront. Et quelle « ultime chance de survie » trouveront-ils alors si ce n'est, comme Jean Chauvelon, d'admettre froidement comme une possibilité, de quitter le système qui les a condamnés ?

Ce dont tout un chacun est ici persuadé c'est que les Bretons ne se laisseront pas sacrifier sans combattre, fusse à une idée aussi louable en soi que cette Union Européenne. Mais ce que nul ne peut encore affirmer c'est la forme que prendrait un tel combat. S'il resterait épisodique et limité au plan corporatif comme ces démonstrations de violence de Redon et de Quimper, ou s'il se généraliserait, auquel cas, et c'est ce que pensent et espèrent les tenants du nationalisme, il ne saurait emprunter d'autre chemin que celui de l'indépendance qui, toujours selon eux, reste le seul et unique moyen de résoudre, et d'un seul coup, tous les problèmes qui se posent aux Bretons.

Déjà prend corps ici, et de plus en plus, l'idée que l'intérêt de la Bretagne est de tourner le dos à l'Europe et de porter ses regards vers les Amériques et l'Afrique, voire la Grande-Bretagne, l'Elire, la Scandinavie. La mer a de tout temps fait la richesse de la Bretagne, au temps de son indépendance comme depuis, tant pour exporter ses produits que pour recevoir des matières à transformer. Comment s'étonner qu'elle soit rétive à un système qui entend l'étouffer, qui freine son expansion naturelle, la vie de ses hommes, en somme la condamne à n'être qu'un réservoir de main-d'œuvre à bon marché et un vaste terrain de manœuvres militaires ?

Où, Monsieur le Président Pleven, il existe en Bretagne un Nationalisme en voie de développement, un Nationalisme né de l'écoulement et du dégoût, de la lassitude aussi de voir les efforts, conseillés par le Pouvoir, ridiculisés quand ils sont accomplis, par ce même Pouvoir. Ce nationalisme latent n'attend pour se propager et se manifester que la dernière goutte qui fera déborder le vase de la rancœur et de la déception, déjà aux trois-quarts plein.

On ne saurait toutefois comparer le Nationalisme breton d'avant la guerre, qui ouvrait largement son éventail régionaliste larmoyant au séparatisme farouchement antifrançais, tout en restant limité à quelques poignées d'individus, au Nationalisme d'aujourd'hui.

d'hui, d'allure moins sentimentale, plus raisonnée. L'« ennemi » n'est plus l'influence romane destructrice de la civilisation celtique, la loi imposée par le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier, qu'il soit Monarque, Empereur ou président de l'une des Républiques. L'« ennemi » est devenu un système européen qui repousse aux confins du continent un peuple acharné à y prospérer malgré tous les ukases du capitalisme, ce dieu auquel on sacrifie aujourd'hui les intérêts de toutes les populations françaises qui n'ont pas la chance d'être géographiquement bien situées.

Jamais aucun régime n'a apporté autant d'eau au moulin du Nationalisme Breton, même si le mouvement qui prétend représenter cette idéologie ne semble pas en profiter sous forme d'une intensification de son recrutement. Mais, et c'est ce qui étonne, cette idée pénètre dans le peuple et s'y installe comme jamais encore on ne l'avait constaté jusqu'à ce jour.

Le sacrifice de la Bretagne à Bruxelles, à Rome ou à Strasbourg, les marchés passés par l'Etat avec divers pays, sont en train de provoquer ces « déchirements » auxquels faisait allusion un jour le président Pieven.

Nous n'en voulons pour preuve que les réactions populaires en face des attentats contre les établissements qui abritent les services fiscaux de l'Etat français en Bretagne, ou contre les préfectures de St-Brieuc et de Quimper. Hier encore, les Bretons en étaient indignés ; aujourd'hui, ceux qui ne restent pas indifférents devant de telles démonstrations les approuvent ouvertement.

Qui ne voit là un symptôme de l'évolution rapide des esprits ? Demain, si rien n'est entrepris pour assurer aux Bretons le droit de vivre dignement sur leur sol du produit de leur labeur, ils ne se satisferont plus de les approuver ; ils y prêteront la main.

Et quand ils auront acquis la conviction que la dernière chance de survie est le Nationalisme, c'est-à-dire cette solution extrême dont l'exemple fut donné aux Algériens pendant la guerre d'Indochine, et à un bon nombre de recrues bretonnes pendant la guerre d'Algérie, alors, ce jour-là, il sera trop tard pour tenter de réparer les injustices et les erreurs.

S'il est exact qu'actuellement le Nationalisme breton est peu de chose en comparaison de ce que l'on constate chez nos cousins du Pays de Galles et d'Ecosse, rien ne permet de dire qu'il en restera là. Il sera demain ce que le Pouvoir le fera ; ou bien l'apagage d'une minorité comme il en a toujours été, ou bien la conviction généralisée de tout le peuple breton.

C'est donc au Pouvoir de décider si les Bretons, pour survivre, devront en arriver à cette extrémité.

Ce qui est sûr, c'est que la Bretagne ne mourra pas. Pour la maintenir, les Bretons adopteront demain, s'ils ne peuvent pas faire autrement, des moyens auxquels ils n'osent pas penser aujourd'hui.

Puissent les Pouvoirs publics en prendre conscience alors qu'il en est temps encore.

P. TREVEZEL.

Est-ce vrai seulement ailleurs ?

Ce passage est extrait d'un article paru dans la revue « Réalités » (numéro 250) où Pierre MARCHANT fait état des observations de l'écrivain et sociologue américain Laurence WYLIE qui a vécu quelques années en Anjou et en Vendée afin d'étudier cette région comme il avait autrefois étudié le Vaucluse.

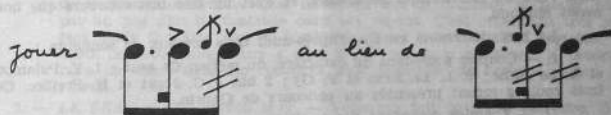
« Les danses folkloriques n'intéressent plus que médiocrement les jeunes. Fendant un temps après la dernière guerre, le folklore angevin, vendéen, a donné naissance à des groupes de danses traditionnelles. C'était un moyen, sous le couvert des autorités bien pensantes, de se réunir entre filles et garçons et de voyager le dimanche. Les conservateurs y ont vu un retour au passé ont encouragé ces organisations sans savoir que, sous ce prétexte, les jeunes réalisaient leur désir d'évasion, leur soif de découvrir l'extérieur. »

Concours de Brest 1^{re} Catégorie

ERRATUM

Prière de trouver ci-dessous les rectificatifs de la partition de tambour imposée.

Première phrase, reprise du P.T., 5^e mesure



Deuxième phrase, reprise du P.T., 4^e et 5^e mesures



Enfin, la reprise « bombardées, pour finir » de la deuxième phrase comportant une erreur dans « War-Raok Kit », tous les batteurs joueront, POUR FINIR, la dernière fois :



chef tambour

tous les batteurs, pour finir.

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardées - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

Eliminatoire des sonneurs de couple du Vannetais pour Gourin 1968

COMPTE RENDU

C'est une très bonne ambiance qui préside à l'éliminatoire des sonneurs de couple du Vannetais.

Dans ce terroir bien conservé de la campagne d'Auray, ce n'étaient ni les connaisseurs ni les danseurs qui manquaient. Peut-être un peu de soleil... mais l'eau du ciel trempa les anches, et c'est un très bon concours que nous avons entendu.

Le jury détermina en fin d'après-midi trois niveaux de sonneurs :

I. — Couples possédant du caractère, du métier. Ce sont : 1. Y. Palamour et A. Le Buhe ; 2. L. Le Eras et F. Gy ; 2 bis. J.-C. Jégat et H. Freillec. Ces trois couples seront présentés au concours de Gourin.

II. — Couples possédant des qualités et beaucoup de possibilités, mais il y a bien des détails à revoir (différents pour chacun d'ailleurs). Ce sont : 4 J. Gauter et Peron ; 4 bis. Noël et Leroy ; 6 Paulo frères ; 7. Danic et Quintin. Ces quatre couples seront présentés à Gourin sous réserve de mise au point des détails ci-dessous cités.

III. — Couples n'ayant pas suffisamment de maîtrise de leurs instruments ni une idée précise du style ; enfin, ils sont débutants. Ce sont : 8. Le Brun et Le Moing ; 9. Udo et Jégoux ; 10. Le Moigno et Pasco. Ces trois couples ne seront pas présentés à Gourin cette année, à l'exception du couple Le Moing - Le Brun qui pourrait être repeché.

CRITIQUES PAR COUPLE, dans l'ordre du 10^e au 1^{er}

10. — **LE MOIGNO et PASCO** (*binou koz*). — Couple qui s'est présenté au pied levé. Désavantagé par des instruments de qualité médiocre, accord defectueux. La danse est le meilleur morceau des trois airs. Ce couple est débutant, il a des qualités pour bien faire.
9. — **UDO et JEGOUX** (*binou bras*). — Bonne justesse, mais les bourdons ont un son pas très agréable. En général, manque de vie, style trop carré (souvenir du bagad). La danse est bonne, avec les mêmes défauts. Où sont les entrées et les finales ? Ce couple doit travailler, il doit réussir.
8. — **LE MOING et LE BRUN** (*binou bras*). — Voilà des sonneurs qui gagneraient beaucoup de caractère à jouer au *binou koz*. Il faudrait aussi bien accorder les bourdons. La danse est bonne, mais cela devrait claquer plus durement pour le style du pays de Pontivy. Jolie mélodie, mais sonnée comme une marche. Tout cela manque de conviction. Ce pourrait être beaucoup mieux, à peu de « frais ».
7. — **R. DANIC et J.-P. QUINTIN** (*binou bras*). — Voilà un très bon couple, mais bourdons incomplets et mal accordés. Très bien la bombarde ! Il y a là du style et de la force. En mettant au point le *binou*, la bombarde ayant un peu plus de technique, cela ferait un couple de classe. Nous lui conseillons le *binou koz*, car il sonne bien dans la tradition. Il y a de quoi faire, mais n'est-ce pas l'essentiel ?
6. — **PAULO frères** (*binou koz*). — Le seul couple de la journée à employer l'octave ! Très bien, mais il est dommage que ce ne soit qu'une transposition. Il faudrait trouver des airs étendus. Ces sonneurs sont en progrès, ils manquent apparemment d'enthousiasme comme d'habitude. C'est bien dommage ! Il faudrait avoir un peu d'invention et d'imagination. Où sont les entrées et finales ? A ce niveau, il faut y penser sérieusement.
- 4 bis. — **NOEL et LEROY** (*binou bras*). — Ce couple est fort sympathique vu la jeunesse du talabarder qui a cependant beaucoup d'avenir car tout cela est bon. Les bourdons, non accordés au début, sont meilleurs à la fin. Avec de la maîtrise et de l'autorité qui viendront avec l'âge, voilà un excellent couple pour l'avenir.

4. — **GAUTER et PERON** (*binou koz*). — Grandes qualités dans le choix des airs, voilà un couple qui possède de bonnes sources et qui s'en sert ! Dommage qu'il ait changé d'instruments au dernier moment car ceux-ci ne sont pas du tout au point. Il faudrait une bombarde vannetaise à 6 trous, ce couple y gagnerait cent pour cent, c'est son style. Il faudrait aussi qu'il prépare son concours, car tout ceci est improvisé. Très bon quand même ; ce qui nous fait d'autant plus regretter qu'il ne soit pas au point.

2 bis. — **JEGAT et FREILLEC** (*binou koz*). — Voilà un couple excellent, c'est de la tradition vivante. Quel dommage que le compère *biniaouer* n'ait pas un peu plus de fantaisie dans ses répons. C'est cependant très correct, mais il n'aide pas la bombarde. Nous pouvons aussi regretter le choix de cette suite d'airs « d'en dro » par trop entendue. Il faudrait faire un effort dans les concours pour présenter de l'original sinon de l'inedit.

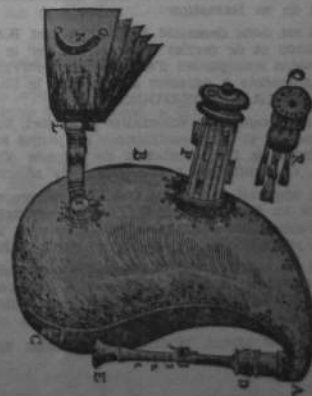
2. — **LE BRAS et GY** (*binou koz*). — Voilà qui fait plaisir à entendre. Il y a toutes les qualités : choix des airs, style plein d'assurance, son agréable des instruments en « si naturel très plein », la bombarde prend son temps. C'est rare d'entendre cela. Bonne entrée en matière, bonne finale. Ces sonneurs sont des maîtres, il faudrait cependant qu'ils s'entendent encore mieux, et le *binou* gagnerait à préciser ce qu'il fait. Quel bel avenir !

1. — **PALAMOUR et LE BUHE** (*binou koz*). — Voilà deux compères chevronnés et qui s'entendent à merveille dans un style devenu malheureusement rare (je veux parler de la musique que donnent les instruments anciens vannetais en bois), bombarde à 6 trous ; ils impliquent une technique limitée et assez ingrate en apparence, mais quel caractère ! En revanche, les airs sont simples mais se prêtent à des variantes nombreuses et pleines d'intérêt pour qui entend bien cette musique à laquelle il faut s'habituer. L'accord est parfait et les deux instruments très fondus n'en font qu'un. Il faudrait que ces deux sonneurs recherchent des airs plus calés car ils se contentent de gagner avec trop peu.

En résumé, sur l'ensemble, très bonne journée pour la cause des sonneurs. Nous n'avons rien entendu d'affreux comme d'autres années. Le niveau général est en hausse très nette.

Un grand merci à tous qui avez aidé à organiser cette manifestation réussie.

Musette de Cour
d'après Marin-Mersenne
(1636)



Bagad de La Lande d'Oué (41^e R.I.)

Nous avons reçu la lettre ci-dessous, que nous publions in-extenso :

Rennes, le 7 mai 1968.

Le Général d'ARBAUMONT
Commandant la 31^e Division Militaire

à

Monsieur Polig MONJARRET
Président de la B.A.S.

Objet : Bagad du 41^e R.I. (n° 1994, 31/3/A)

Monsieur,

Par décision de Monsieur le Ministre des Armées en date du 23 juin 1966, le 41^e Régiment d'Infanterie, régiment de tradition de Bretagne, est le seul corps de l'Armée de Terre autorisé à entretenir un Bagad.

Depuis deux années, cette formation a rencontré un succès grandissant. Très souvent sollicitée en Bretagne, elle a également été demandée dans la région parisienne, en Côte d'Ivoire et en Irlande.

Devant cette réussite, il apparaît nécessaire d'assurer la continuité du Bagad en lui affectant des sonneurs confirmés.

A l'heure actuelle, le recrutement du Bagad s'effectue par l'intermédiaire du Centre de Sélection n° 3 de Guingamp où les futures recrues déclarant jouer d'un instrument remplissent une fiche de renseignements qui est ensuite adressée au chef du Bagad. Ce dernier prend directement contact avec les intéressés.

Malgré cette procédure, le chef du Bagad éprouve encore des difficultés pour maintenir son effectif à 40 sonneurs confirmés et pour améliorer le niveau musical de sa formation.

Il est donc demandé aux fédérations B.A.S. et Kendalc'h, aux dirigeants de bagadou et de cercles celtiques, d'aider le Bagad du 41^e R.I. en signalant les éléments susceptibles d'effectuer leur service militaire au Bagad du 41^e R.I. (Renseignements à adresser à Monsieur le Colonel Commandant le 41^e R.I. - CAMP DE LA LANDE-D'OUÉE, 35).

Si le nombre de volontaires le permet, toute latitude sera laissée au chef du Bagad du 41^e pour auditionner les jeunes sonneurs tous les deux mois dans les Centres de Documentation de l'Armée (C.D.A.) des quatre départements bretons. Ces auditions permettraient de sélectionner les meilleurs éléments.

Il apparaît cependant que la meilleure solution pour un jeune désireux de servir au Bagad du 41^e R.I. est de contracter un engagement par devancement d'appel. Les obligations militaires sont les mêmes que pour les appelés, mais la jeune recrue est assurée d'obtenir le Régiment de son choix.

Il est bon de préciser que sur le plan militaire, le Bagad du 41^e R.I., stationné au Camp de la Lande-d'Oué, à 27 kilomètres de Rennes, bénéficie d'un emploi du temps particulier qui lui permet d'effectuer deux heures de répétition par jour pendant les heures de service.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Général d'ARBAUMONT.

lost al leue (1) (BAL FANCH)

Eur wech ous-penn, paour kèz Brei-ziz, C'hwi 'zo goa-peet
gand tud Pa-riz, Pa dre-men ken brao a-dar-re,
Pa dre-men ken brao a-darre, Pa dre-men ken brao a-darre,
'n ho ke-nou, « lost al leue ».

Eur wech ouspenn, paour kèz Breiziz
C'hwi 'zo goapeet gand tud Pariz,
Pa dremen ken brao adarre,
En ho kenou, « lost al leue ».

1

C'hwi 'pos laket en ho spered
E vije bet Brest kemeret,
Evid beza eur mell porz meur
Pa gave dech oa deut e eur.

2

« Nann, en-dro-mañ, emezoh-c'hwi,
« N'hell ket Pariz eneb :
« Bro all ebet n'hell digemer
« Ken braz bagou en he ferz. » (2)

3

Padal, avâd, c'hwi adarre,
Paket ganeoh kalz a gese,
Ha kouezet c'hoaz, eur wech ouspenn,
Ho klipenn deoh war ho klappenn (3).

4

Méd plou amañ, en Europa,
A gavje deoh eo ar sota,
Ma n'eo ket c'hôl, Brotoned kalz
P'en em daolit e toull ar Bleiz !

5

Beteg peged 'vel eur hi stag
E vo grest ganeoh ar « jak » ?

Beteg peur 'ta e houzañvoh
Beza minellet 'vel ar moh ?...

6

Ouzoh e naher ar vuez,
Méd e-keit-se, pebez truez !
E welit ober euz Breiz-ize !
Eun dachenn spontuz a vrezel.

7

Rag evid-se ne vank netra
Pe da doulla pe da freuza...
Bernia 'vez greet e-kreiz ar vro
Binviñ diaouleg ar maro.

8

Ya, eur wech c'hoaz, paour kêz Breiziz,
C'hwil 'zo goapeet gand tud Pariz,
Pa dremen ken brao adarre
En ho kenou, « lost al leue » !

AR BRESTAD.

(TON NEVEZ GANT POLIG MONJARRET)

(1) Tromper quelqu'un, en lui faisant de fausses promesses, se dit en breton : « Lakaad lost al leue da dremen dre e henou » (lui faire passer la queue du veau dans la bouche).

(2) Porz ; pluriel : perzier.

(3) Pour marquer une grande déception, on dit : « Kouezet e glipenn war e glapenn » (tomber sa lèvre supérieure sur sa lèvre inférieure).

LE TROISIÈME COMMANDEMENT

C'était par une belle matinée d'été à la campagne. Toute la vallée était plongée dans la paix du dimanche, qu'aucun bruit ne venait troubler. Dans la chapelle, portes ouvertes, le prêtre était en chaire, s'apprêtant à prononcer son sermon.

Soudain, le silence fut rompu par le son d'un biniou qu'on accorde et bientôt la vallée résonna des notes d'une marche vive et bien rythmée.

Le prêtre regarda au dehors et vit, derrière le mur qui entourait la petite église, une tente et, à côté, marchant de long en

large, au rythme de sa propre musique, le propriétaire de la tente et de l'instrument.

Quittant son sermon, il s'approcha en courant du sonneur qui s'arrêta de jouer.

— Mon brave garçon, dit le prêtre, connaissez-vous le 3^e commandement de Dieu ?

Le sonneur réfléchit un instant, puis : Je ne le connais pas. Mais sifflez moi le donc un peu jusqu'à ce que je l'apprenne.

Il pensait que c'était le nom d'un air de biniou...

Quatre Bagad de 1^{re} Catégorie

ont apprécié les qualités exceptionnelles des Tambours

CLANSMAN

et les ont choisis pour participer aux prochains

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE A BREST

Comme l'an dernier, un Fanion CLANSMAN et un prix de 200 F. récompenseront la meilleure batterie.

Agent exclusif CLANSMAN :

HERVÉ LE MEUR 38, rue P-Sémar, QUIMPER (29-S)

Un « Fest-Noz » en Euzkadi

Un de mes amis basques m'emmena avec lui dans une ferme de l'autre côté de la Eidassoa, à Oyarzun.

— Vous assisterez, me dit-il, à une intéressante veillée basque.

Il y avait là, dans une grange de la ferme attenante à l'étable, une longue table, où prirent place une trentaine d'hommes, rien que des hommes... Le long du mur, une rangée de grosses barriques remplies de viande grillée... Pendant tout ce temps, le cidre pétillant ne cessait de remplir nos verres.

Il s'agissait, justement, de goûter ce bon cidre basque, qui devient aussi, comme en Bretagne, de plus en plus rare.

On se mit à table. Deux grandes terrines remplies de morues emplissaient la grange de leur odeur. Les convives ne se firent pas prier... C'était, en effet, délicieux... Puis on nous servit d'énormes morceaux de viande grillée... Pendant tout ce temps, le cidre pétillant ne cessait de remplir nos verres.

Bientôt un premier chant basque fut lancé, repris en chœur, à l'unisson. Puis un second, à deux voix. Et je vous prie de croire que ces voix résonnaient... à faire trembler toute la maison, étable comprise (là-bas, tout est sous le même toit).

A partir de ce moment, le chant ne cessa plus, jusqu'à minuit, à 1, 2 ou 3 voix. Ils chanteront pendant trois heures, sans répéter une seule fois, et sans aucun papier. J'étais en admiration devant leur compétence musicale, et je me disais que nous n'existions pas à côté d'eux.

Mon voisin, un avocat, père de 18 enfants, improvisa une chanson pour remercier le paysan de sa bonne hospitalité, et tout le monde reprenait en chœur le refrain. Il y avait là des hommes de toute condition : des paysans et des ouvriers, des professeurs et des commerçants... Bien sûr, il n'y eut ni un mot d'espagnol ni un mot de français.

En rentrant, mon ami me dit : « Qu'en pensez-vous ? »

— Je sais maintenant, lui répondis-je, ce que c'est qu'un « fest-noz » en pays basque.

V. S

LA ou SI BÉMOL ?

La Musique bretonne instrumentale n'est pas très connue dans les pays, nombreux pourtant, où se pratique la cornemuse. Elle y apporterait pourtant peut-être un élément neuf et vivifiant qui vaudrait bien « Bon voyage Monsieur Dumoulet », partie intégrante du répertoire de tant de pipe-bands, sous le nom de « Steam-boat », et dont ils pensent bien sûr que c'est du pur écossais.

Et cependant, les uns ou les autres nous entretenons des relations avec l'extérieur. Pour ma part, je sais avoir envoyé, pour répondre à des demandes, des textes et des recueils musicaux en Ecosse, en Irlande, en Australie, Nouvelle-Zélande, au Canada et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, J.-C. Allieux mène actuellement une action efficace pour faire connaître la Bretagne, et une revue technique américaine doit publier quelques airs bretons. Mais, J.-C. Allieux devra auparavant les transcrire pour qu'ils soient facilement lus des sonneurs non Bretons.

J'en viens à me demander, une nouvelle fois, si nous n'aurions pas eu une diffusion plus vaste et une influence plus grande si notre musique instrumentale avait été écrite autrement.

Evidemment, les « autres » n'ont qu'à faire un effort ; pour un musicien, c'est très simple de transcrire à vue ; et puis, comment écrire pour la bombarde quand elle doit jouer à l'aigu ?

Ces arguments sont justes et je reconnais pleinement leur valeur. A tel

point que j'ai rarement osé parler de mes doutes et jamais osé en faire état par écrit.

Aujourd'hui, je ne pose pas le problème. Je reste dans la maison et ne fais qu'entrebaïller une porte que je m'empresse de refermer.

Mais, quand même, dans le domaine de l'écriture musicale pour biniou, ne sommes-nous pas trop « nationalistes » et pas assez « interceltiques » ?

Le débat est-il ouvert ? Ou est-ce là un sujet interdit ?

E. ALLAIN.

ECONOMIE

Extraits d'un exposé de M. Pierre BERCOT, président - directeur général des Ets Citroën, fait aux Cadres bretons de la région parisienne.

L'évolution de la Bretagne s'est mal faite depuis cent ans. Il serait sûrement intéressant d'en connaître les causes, mais ce serait ici stérile.

Il semble qu'on puisse traduire cette évolution en disant que la vie locale de la production s'est peu à peu éteinte au lieu d'opérer sa mutation dans l'industrialisation générale de la nation.

La Bretagne n'est pas la seule terre de France frappée par cet amenouement, mais elle est particulièrement marquée par cette caractéristique.

Sûrement, l'attitude des pouvoirs publics porte une part de responsabilité. L'équipement matériel de la Bretagne a été négligé, pour ne citer que ce qui est le plus voyant.

Les hommes sont-ils en cause ? Je ne sais. Lorsque ces hommes cèdent à l'instinct de transhumance, ils tiennent parfaitement leur place sous toutes les latitudes. Mais chaque race d'hommes a ses caractéristiques. Les hommes à initiative et responsabilité sont peut-être relativement moins nombreux en pourcentage dans le pays d'Armor. Mais ils existent... Peut-être sont-ils seulement plus timides devant la vie.

Je sais bien que les idées à la mode détournent de l'entreprise individuelle, mais on y revient peu à peu. Il y a peut-être actuellement une occasion favorable.

Il me semble qu'en dehors des plans et des aménagements officiels, il y a place pour la naissance de la moyenne entreprise locale qui n'a pas pris le départ en même temps que celle des autres contrées.

Il faut des chefs d'entreprise bretons.

Le rêve que je voudrais faire avec vous, c'est qu'un jour seront nées, sur beaucoup de routes de Bretagne, des entreprises vivantes qui, en donnant aux hommes un travail productif sur place, auront ramené dans ce pays le sourire d'antan, teinté de mélancolie, mais fait de douceur, de sérénité.

SONNEUR DE COUPLE PENSE A TA COTISATION

(15 F.) donnant droit à « Ar Soner »

Elle est à régler au C.C.P. 331-48 Rennes
Bodadeg Ar Sonerion (Musique Populaire)

LIVRES & REVUES

Le Roman du Roi Arthur (Xavier de Langlais) LANCELOT

LANCELOT (le tome II du Roman du Roi Arthur) vient de paraître.

Nés très anciennement de l'imagination celtique, les romans de la Table Ronde n'ont rien perdu de leur fraîcheur ni de leur pouvoir de séduction. Leur succès en Allemagne et en Angleterre, où ils connaissent encore, de nos jours, d'innombrables rééditions, en est la preuve.

En France, le grand public serait-il moins sensible à la poésie de la littérature médiévale ? Les aventures du roi Arthur, de la reine Guenièvre, de Merlin, de Viviane, de Lancelot du Lac, de Perceval, laisseraient-elles désormais indifférents les petits neveux de ceux qui se plurent à les imaginer ?

Plus simplement, il faut bien reconnaître que, jusqu'ici, l'ensemble des romans du cycle breton n'avait jamais fait l'objet d'une refonte susceptible d'intéresser un très large auditoire.

Rajeunir ces légendes quant au style, tout en respectant scrupuleusement leur esprit, en coordonner le déroulement suivant une progression dramatique qui tienne en éveil la curiosité du lecteur jusqu'à la fin de l'ouvrage, de manière à ce que celui-ci puisse se lire aussi facilement que le plus actuel des romans, tel est le but que Xavier de Langlais s'est proposé en écrivant pour l'Édition d'Art H. Piazza, cette nouvelle adaptation du Roman du Roi Arthur.

L'ensemble du ROMAN DU ROI ARTHUR comprendra quatre tomes.

Le premier tome, qui portait en sous-titre : « Merlin et la jeunesse d'Arthur, les compagnons de la Table Ronde », racontait les amours de Merlin et de Viviane, les aventures du roi Arthur et celles des chevaliers de la Table Ronde.

Le second tome, intitulé Lancelot, est consacré aux enfances de Lancelot du Lac et à ses amours avec la reine Guenièvre.

Le troisième tome sera rempli par les aventures de Perceval et de Galahad. Enfin, le quatrième tome s'achèvera sur la découverte du Graal et la mort du roi Arthur.

Le Roman du Roi Arthur figure au catalogue de la collection « Enlées et Légendes » de l'Édition d'Art H. Piazza qui s'honore d'avoir publié l'admirable « Roman de Tristan et Iseult » de Joseph Bédier, l'une des œuvres les plus remarquables de notre littérature médiévale.

Le Roman du Roi Arthur est en vente à l'Édition d'Art H. Piazza, 21, rue du Cardinal-Lemoine, Paris 5^e tel. 326.53.94. C.C.P. 21.645-62 Paris.

Tome I (« Merlin »), broché, édition courante, 254 pages : 9 F. Édition numérotée : 24 F.

Tome II (« Lancelot »), broché, édition courante, 280 pages : 10,50 F. Édition numérotée : 24 F.

De grandes lettres et de nombreux motifs décoratifs dessinés par Xavier de Langlais ornent ces deux ouvrages.

UN CENTRE DE CULTURE CELTIQUE

dans le Parc d'Armorique ?

Rendant compte récemment des projets élaborés pour le développement du tourisme dans le Nord-Finistère, un journaliste parisien faisait état, avec d'autres objectifs, d'un projet de « Centre de culture celtique » qui serait créé, en liaison avec le Parc d'Armorique. Ce Centre d'étude permettrait « une initiation à la langue, à l'architecture celtique... ». Ce sont là, certes, des indications fort vagues : on a sans doute pensé à l'étude de l'ensemble de la civilisation bretonne (langue et littérature, arts - dont l'architecture bien sûr, histoire, etc.). Il n'en reste pas moins que l'idée est excellente de créer un tel Centre, et tout ce qui a pour objet de faire connaître notre patrimoine breton mérite éloges et appuis.

A qui serait destiné un tel Centre : à des chercheurs, aux enseignants, aux étudiants, à des visiteurs attirés par la personnalité de la Bretagne aussi, sans doute ? Aux uns et aux autres vraisemblablement, et des formules très souples de stages courts et longs, de week-

ends, de journées d'étude, ne manqueraient pas d'être prévus. Pour notre part, nous souhaiterions qu'aucune ambiguïté ne se glisse quant à la destination d'un établissement de ce genre : parce que créé dans le Parc d'Armorique, un tel Centre ne saurait être assimilé à une sorte de musée, de « refuge » de la culture bretonne. Bien au contraire, il faut le concevoir comme un outil de promotion et de reconquête, destiné à former des jeunes, des éducateurs à l'enseignement régional, à préparer des animateurs régionaux. Un tel projet figure déjà dans les programmes que nous avons élaborés comme Commission culturelle du CELIB, et fait l'objet de vœux des Conseils Généraux et de la CODER, existe dans de récentes propositions de loi. Il y a là une magnifique réalisation qui devrait tenter nos diverses sociétés de développement régional. On aura sans doute l'occasion d'en reparler bientôt.

EMGLEO BREIZ
Fondation Culturelle Bretonne.

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

B R E S T

2, 3, 4 Août 68

Festival International
des Cornemuses

**CONCOURS NATIONAL
DES BAGADOU**

le samedi 3 Août, à 14 heures

LA BRETAGNE

appelée à un magnifique avenir

La Bretagne est appelée à un magnifique avenir. Telle est l'impression rapportée d'une conférence donnée sous la présidence de M. Gérard-Varet, recteur d'Académie, par M. Kerforne, chargé de cours à la Faculté des Sciences sur les richesses minières de la Bretagne, tellement importantes qu'il faut s'attendre à un développement prodigieux de l'industrie minière en Bretagne. Et M. Gérard-Varet d'affirmer en conclusion : « La Bretagne deviendra la Lorraine de l'Ouest ».

CELA FUT DIT VOICI CINQUANTE ANS ! En février 1918, à une époque où la jeunesse de Bretagne se faisait trouer la peau dans les tranchées,

non loin de cette « Lorraine de l'Est », au nom du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes !

240.000 Bretons furent sacrifiés à ce « droit », qu'on refusa de reconnaître par la suite au peuple breton.

Depuis, les survivants de cette tuerie inutile, et leurs enfants, savent à quel magnifique avenir ils étaient voués : faire la valise pour ne pas crever de faim. Le seul domaine breton qui ne soit pas en effet sous-développé, qui n'a cessé au contraire de connaître un développement prodigieux, c'est l'émigration.

La naïve crédulité des Bretons durera-t-elle toujours ?

21^e ANNEE — 165

GOUHERE -- JUILLET 1968
EOST -- AOÛT 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
PLŒMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON
16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

3 mois	4 F. 50
6 mois	7 F. 00
Un an	12 F. 00
Soutien	20 F. 00
Etranger et F.O.M.	15 F. 00
Le numéro 1 F. 50	
ABONNEMENTS :	

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

Passée la Fête, adieu le Saint ?

Des Assemblées Régionales élues, et dotées de pouvoirs, voilà une idée vieille comme les rues chez nous et qui semble avoir été découverte récemment par les milieux politiques de Paris.

Lors des dernières consultations électorales, plusieurs partis en ont fait leur cheval de bataille. Oh ! certes, un cheval bien modeste, qui ne figurerait nulle part en tête de programme. Mais c'est déjà considérable de l'y avoir trouvé et de constater qu'il a pu franchir les obstacles dans une position honorable, ce qui laisse de l'espoir.

On en parle, en effet. Certains y croient, fermement. D'autres sont sceptiques, voire méfiants, ou se refusent d'admettre cette éventualité après cent soixante quinze années de centralisation à outrance, et citent comme preuve les mesures récentes dotant les préfets de pouvoirs démesurés, pouvoirs qui dépassent largement ceux de leurs homologues du Premier Empire.

Faut-il croire que nos dirigeants, et les technocrates professionnels qui foisonnent dans les ministères et les administrations, ont soudain compris la leçon de l'Allemagne Fédérale ? N'était-ce pas dans le but de l'écraser un peu plus après sa défaite de 1945 qu'on la dota de ce régime décentralisé ? La centralisation représentant, dans l'esprit de ces technocrates, la force et la puissance, et contenant en elle toutes les vertus d'un relèvement prompt et par conséquent spectaculaire.

Or, les événements l'ont prouvé, l'Allemagne de l'Ouest a pu se relever de ses ruines, de sa ruine, en quelques années, et ce PARCE QU'ELLE ETAIT FEDERALE, que chaque cité, chaque « land », possédait les pouvoirs nécessaires à leur résurrection. En somme, le but recherché, qui était d'empêcher le vaincu de renaître, en le « divisant » en « lander », n'a pas été atteint parce que la seule formule, le seul remède, qui convenait pour le sauver, était précisément de redonner vie à ses provinces et à ses cités.

L'Italie elle-même a saisi assez vite le sens de cette démonstration et a su accorder une large autonomie aux provinces du sud, aux îles et aux vallées du nord.

Actuellement, en Europe, ils se comptent sur les doigts les Etats encore centralisés à l'extrême, et ce n'est guère un sujet de fierté que de voir la France se maintenir au rang du Portugal de Salazar et de l'Espagne de Franco.

- 1 -- Ça ne va pas ?
-- Non, ce sont mes lunettes qui me gênent



Réduction aux membres des groupes folkloriques

3, place d'Aiguillon -- CARHAIX

Opticien diplômé B.T.S.O.L.

GUEZILLE

2 -- Fais comme moi, va chez

A la commune, les affaires de la commune ; à la région, les affaires de la région ; à l'Etat, les affaires de l'Etat. Cette formule a fait ses preuves dans le monde entier et notamment aux Etats-Unis, en U.R.S.S., en Suisse, en Yougoslavie, etc.

Tout ce que la commune peut faire, elle doit le faire, et si elle ne le peut, c'est la région qui l'aide à le réaliser, l'Etat n'intervenant qu'en dernier ressort. Tout ce que la région peut faire, elle doit le faire, l'Etat n'intervenant que si on l'en prie et qu'au cas où le problème dépasse le cadre régional ou la compétence de l'assemblée régionale.

C'est là la vraie démocratie moderne : favoriser l'initiative à tous les échelons, fixer les responsabilités à tous les stades ; accorder tous les pouvoirs aux hommes élus dans la cité ou dans la région, l'Etat ne s'occupant que des problèmes communs à toutes les régions et à toutes les cités.

Si ce n'est là l'esprit dans lequel les Assemblées Régionales fonctionneront, si toutefois elles doivent fonctionner un jour, il semble inutile de les promouvoir.

Un Mouvement national pour la décentralisation existe cependant en France. Il a tenu ses assises ces temps derniers à Paris et a formé un bureau provisoire. N'est-il pas symptomatique d'y trouver M. Joseph Martray et M. Morvan Duhamel, deux Bretons dont l'action dans le C.E.L.I.B. depuis bientôt deux décennies n'a visé d'autre but que d'en arriver à ces Assemblées Régionales. Nuls mieux qu'eux ne pouvaient assumer les charges de secrétaire général et de secrétaire général adjoint d'un tel mouvement.

Une commission d'études placée sous la présidence de M. André Voisin, délégué national du Mouvement National des Elus Locaux, va désormais siéger en permanence pour mettre au point un document portant sur les points essentiels de cette réforme : le mode d'élection d'une assemblée régionale, conférences régionales, budget régional.

Si donc le Pouvoir « oublait » ses intentions de créer ces Assemblées Régionales, cet organisme et ces hommes seront là pour le lui rappeler. En Bretagne, on est particulièrement bien placé pour savoir ce que vaut une promesse électorale : *passée la fête, adieu le saint !*

P. TREVEZEL

Quatre Bagad de 1^{re} Catégorie

ont apprécié les qualités exceptionnelles des Tambours

CLANSMAN

et les ont choisis pour participer aux prochains

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE A BREST

Comme l'an dernier, un Fanion CLANSMAN et un prix de 200 F. récompenseront la meilleure batterie

Agent exclusif CLANSMAN :

HERVÉ LE MEUR 38, rue P.-Sémar, QUIMPER (29-S)

Une cornemuse « monstre » de Bohême

La Bohême du Sud est une région extrêmement riche en chansons populaires, ainsi que dans toutes les manifestations de l'art traditionnel. Le trait caractéristique de cet art chanté, chorégraphique ou musical, c'est l'influence importante de la *Duda*, la cornemuse tchèque, dont l'origine remonte très loin dans le temps.

C'est tout particulièrement la ville de Strakonice, où se tient annuellement un « Festival International de Cornemuses », qui est reconnue comme la cité tchèque de la cornemuse.

Beaucoup de belles légendes se sont conservées dans cette contrée où s'est créé en 1950 le groupe folklorique « *Prachensko* », qui vint au Festival de Brest en 1957, et qui visitera une nouvelle fois la Bretagne cet été.

Ce groupe, au cours de ses dix-huit ans d'existence, a donné près de 800 représentations, et il est probable que la 800^e sera donnée en août prochain en Bretagne. Il a remporté cinq fois le premier prix, de très nombreux diplômes d'honneur et diverses appréciations chaleureuses et entre autres la Médaille d'Or au Festival de Prague en 1955.

Parmi les légendes du sud de la Bohême, il en est une qui vaut d'être connue des sonneurs. D'après cette légende, la ville de Strakonice possédait la plus grande cornemuse de la Bohême (et probablement du monde !). On dit que c'est le Grand Prieur de l'Ordre des Chevaliers de Malte de cette cité, Jean de Rosenberg, réputé pour son naturel gai et expansif, qui fit construire cet instrument démesuré vers le milieu du XVI^e siècle. Il ordonna à un berger d'une métairie voisine de construire une « *duda* » considérable utilisant la peau de vingt boucs, d'y fixer huit *levriadou* et trois grands bourdons en tôle !

Quand on l'essaya pour la première fois, cela provoqua un tel bruit qu'une cheminée d'un village voisin s'écroula dans un fracas épouvantable ! Il fallut quatre valets de ferme pour la soutenir, et encore n'y parvenaient-ils qu'avec peine !

Grande fut la surprise générale, aussi bien des seigneurs que du peuple.

Pour gonfler cette outre formidable, qui possédait aussi huit *sufel*, il fallait huit hommes vigoureux aux poumons solides, tandis que huit « *dudacki* » (sonneurs) se tenaient aux *levriadou* ! La réputation de cet étrange instrument se répandit bien vite à travers toute la Bohême et la Moravie.

Une autre légende — mais n'y a-t-il pas toujours un fond de vérité aux récits les plus merveilleux ? — affirme que la ville de Strakonice possédait un sonneur celtique nommé Svanda (prononcé *Chavanda*). Personne ne résistait aux sons de sa « *duda* » qui était dotée d'un pouvoir surnaturel, d'une étrange magie. Ses sons enchanteurs avaient le don de faire rire la princesse triste, de faire danser les diabolins, et même de sauver la vie de son maître. Quand Svanda fut mené à l'échafaud, on lui permit de faire connaître son ultime volonté. Elle fut de jouer une dernière fois de sa cornemuse. Alors il se mit à jouer et enchantait tout le monde par son jeu merveilleux. La foule et les bourreaux se mirent à danser autour de lui ; alors, sans cesser de sonner, il s'éclipsa à leur vue et se sauva.

On mesure donc, au travers des légendes, l'importance que peut avoir la cornemuse dans le folklore tchèque.

C'est ce folklore que présente le groupe « *Prachensko* » de Strakonice. Cet excellent ensemble se compose de huit cornemuses, d'un orchestre populaire composé de ces huit cornemuses et auxquelles viennent se joindre plusieurs violons, deux clarinettes, une viole, une contrebasse. Le groupe de chant, de danse et de musique étudie et interprète l'art populaire du Sud-Bohême dans sa forme originale et traditionnelle. Certaines danses ont été adaptées aux

exigences de la scène, mais elles ne touchent jamais à l'authenticité des sources.

Le costume lui-même est absolument authentique, tel qu'il est encore parfois porté par les vieilles gens. Les jeunes filles portent des jupes aux couleurs pastel, des tabliers richement brodés, des chemisiers et corselets eux aussi bariolés de riches broderies à la main. Les bas blancs ou rouges et les souliers foncés complètent cette vêtue élégante.

Le costume d'homme se signale par le bonnet de fourrure de l'Europe Centrale et les bottes hautes et noires : la Bohême est un pays de grands froids. Le blanc de la chemise aux manches amples contraste avec le gilet bleu orné de boutons d'argent brillants ; la culotte est jaune, ce qui accentue encore le contraste avec les bottes noires.

Ce groupe *Prachensko* a fait retentir le son de la Cornemuse de Bohême à travers le monde, en Hongrie, en Roumanie, en Autriche, en France, en Grande-Bretagne, en petite Bretagne aussi, en Suède, en U.R.S.S., en Azerbaïdjan, au Danemark, en Belgique et en Hollande...

Plus de 700.000 spectateurs ont ainsi apprécié les richesses du folklore tchèque.

Ce groupe sera l'hôte de la Bretagne, invité par la B.A.S., du 2 au 16 août.



La « duda », cornemuse tchèque

MONTREUIL-SUR-ILLE

22 SEPTEMBRE 1968

Concours de SOLISTES Biniou Bras, Bombardes, Tambours
Concours de PETITES FORMATIONS

organisés par B.A.S. I.-et-V., assortis de prix, médailles, etc.

Un peu de compréhension

Une revue américaine, « The Piping World » (approximativement « Le Monde des Sonneurs ») a consacré dans l'un de ses récents numéros quelques articles aux sonneurs de Bretagne et aussi à l'action de Bodadeg Ar Sonerion et d'« Ar Soner ».

Diverses illustrations sont empruntées à notre revue. Les articles sont fort bien documentés, grâce en grande partie à l'un des nôtres, Jean-Claude Allieux, actuellement membre du Lovat-Cameron pipe-band, de Kearny (New-Jersey) et dont une photo est publiée.

Ces articles, donc, sont bien présentés, documentés et donnent une idée sûre de nos problèmes et de notre évolution. J'ajoute — et cela n'est pas négligeable — qu'ils sont sympathiques à la Bretagne. Je n'en veux pour preuve que l'éditorial, dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.

Il est intitulé « une encore plus vieille alliance », faisant ainsi allusion à la vieille alliance (the auld alliance) qui est souvent évoquée entre la France et l'Ecosse.

Pour une rare fois, nous sentons que des Celtes (mais c'est aux Etats-Unis) comprennent et écrivent que si en Bretagne nous jouons de la cornemuse, ce n'est pas tout à fait de la même façon, ni pour les mêmes raisons, que la Légion Arabe, ou les Pakistanaïs. Qu'ils en soient remerciés.

Puissent-ils aussi être largement entendus !

« De même que le rempart que les Celtes avaient construit (en matière de langue) devenait une large trouée, souvent aussi les seuils celtiques ont une façon de se transformer en fossés inhospitaliers ; les jeunes et vigou-

reux sonneurs de Bretagne se sont ouverts une porte vers leurs cousins celtiques. Faisons en sorte que cette porte reste ouverte.

« D'abord, nous devons nous souvenir qu'ils sont Bretons et qu'ils sont Français de la même façon que les Ecossais sont Britanniques. Ecossais et Bretons peuvent, s'ils le veulent, négliger leur héritage culturel et se fondre dans le monde homogène de la T.V. et de la « grande culture nationale ». Aucun Ecossais, Irlandais, Gallois ou Breton n'a jamais été forcé de devenir sonneur ou danseur, mais leur volonté commune d'emprunter et de prêter à la tradition de leurs pères les distingue de leurs « compatriotes ».

« Si un Français « français » l'emporte dans un concours sur les autres sonneurs, il devrait gagner, et évidemment gagnerait le prix. Il en serait de même pour un Zoulou, un Es quimeau ou un Martien. Mais, quelles que soient les qualités de son jeu, il jouerait « de l'extérieur ». On pourrait l'admirer, mais on pourrait tout aussi bien avoir du ressentiment contre lui, se demandant s'il ne fait pas, musicalement, une « visite de charité dans les bas quartiers », ou s'il n'est pas ce cosmopolite condescendant qui montre à ces paysans ce qu'on pourrait faire avec leur instrument grossier s'ils avaient son intelligence et sa culture. Au fond, pourquoi joue-t-il de la cornemuse ?

« Mais pour le Breton, c'est complètement différent. En tant que Celte, c'est un parent, aussi éloigné soit-il. Sa tradition est une tradition de sonneurs et il joue « de l'intérieur ». Quand il apparaît, dans les coins éloignés du monde des sonneurs, il devrait y être bien accueilli, parce qu'il en fait partie. »

E. et J.-P. ALLAIN.

GOURIN

Dimanche 29 Septembre

Championnat des Sonneurs par Couple

LA LA LA...

ne se chante pas en Catalan

Juan-Manuel Serrat, le célèbre chanteur catalan, devait représenter l'Espagne au **Grand Prix de l'Eurovision** et y interpréter une chanson intitulée **La la la**.

Mais ce chanteur avait exigé de la chanter en catalan, puisqu'une version existe en cette langue.

La télé franquiste s'y étant opposée, Juan-Manuel Serrat avait écrit une « **lettre ouverte au peuple espagnol** », déclarant qu'il était d'abord Catalan, et puisqu'une version de ce chant existait en cette langue, il ne voyait pas pourquoi il devrait la chanter en Castillan.

Le résultat ? Un autre chanteur a été désigné par la Télévision espagnole pour le « **Grand Prix de l'Eurovision** ».

A l'heure où les problèmes linguistiques, et notamment en Flandres, ont l'accroissement que l'on sait, la France et l'Espagne manifestent une nouvelle fois leur hostilité envers les langues minoritaires de leur territoire.

C'est la réponse de M. Peyrefitte au président René Plevin, réponse semblable à celle qu'il a adressée au Conseil National des Langues et Cultures Régionales, qui confirme bien que le ministère de l'Education Nationale est tout à fait opposé à la refonte de la loi de 1951 (loi Deixonne), refonte qui est demandée avec insistance par tous les parlementaires de Bretagne et du Midi.

Déjà M. Michel Debré, alors Premier Ministre, avait opposé son veto formel à toute discussion sur le sujet.

Faudra-t-il, en Catalogne comme en Bretagne, en arriver aux mêmes extrêmes que les Flamands belges, pour que soit reconnu le droit de cité du catalan et du breton ?

En Pays de Galles, on n'y va pas par quatre chemins. Lors de la rencontre France - Pays de Galles de rugby, disputée à l'« **Ams'Park** », au cœur de Cardiff, rencontre retransmise par la Télévision française, nous avons assisté à une étonnante manifestation.

L'habituel cérémonial de ces rencontres sportives comprend l'exécution des hymnes nationaux des nations présentes. Une musique militaire placée face à la tribune d'honneur était chargée de les interpréter. Elle joua donc successivement les hymnes nationaux français (vingt mille spectateurs gallois reprirent en chœur **La Marseillaise** entonnée par des spectateurs français), anglais (le **God save the Queen** fut violemment sifflé, et le vacarme fut tel que l'on n'entendait même plus les cuivres, si bien que le chef de musique abandonna avant la fin) et enfin gallois (cinquante mille spectateurs chantèrent le **Bro goz ma zadou** — **The land of my fathers** — debout, à plusieurs voix).

Cette hostilité marquée contre la couronne d'Angleterre et le gouvernement de Londres a démontré une fois de plus que la ségrégation ne paie pas. Hier bafouée, la langue galloise a aujourd'hui droit de cité en Pays de Galles. Mais le mouvement nationaliste gallois est en marche et rien désormais ne saurait l'empêcher d'atteindre son but.

Le mépris dont fut longtemps victime la langue flamande, au temps où la Belgique était en majorité composée de Wallons francisants, s'est traduit au cours de ces dernières années par une opposition violente à tout ce qui peut représenter la francophonie en ce pays.

En Espagne, Basques, Catalans, Galiciens, connaissent aujourd'hui les mêmes vexations.

En France, c'est le gouvernement qui s'oppose une fois de plus à un enseignement normalisé du breton et de l'occitan.

Ces exemples flamands et gallois devraient pourtant donner à réfléchir !

Polig MONJARRET.

Ne hran meit hirvoudein

Sonerez get Polig MONJARRET, pe ar don : **En hani e garan.**
Komzeù get Loeiz ER BRAS (Kernanteo, d'er 7 a viz mae 1967).



Ne hran meit hirvoudein, n'hellan ket gobér joé,
Kiniet e me halon ha glaharet m'iné;
Eit disamein m'inéan, ne mæs ket kavet dén,
Ne gavan ket hanni de biù laret me foén...

Na déh é oèn eurus ? Na déh é oàn karet,
Hiriù me halon beur e zo bet dilosket,
Lan onn a velkon, mouget d'er chagerein ;
En hani me haré en dés distroet dohein.

Ne hues ket chonj plahig ag en déieù eurus ?
M'é laré ur bègeù girieù karanteus...
Plijadur hum bezé en eil 'tal égilé,
Bleuen er garanté étrezomb e greské.

Ne hues ket chonj plahig ag er gouian kalet ?
Ien e oé en amzér, anouid p'oe berpet...
Nameit e men divréh, nameit ar me halon,
E kavén en tuemder hag er gonsolation.

Get en amzér neùé é ta er sonneueù :
Allas é m'hani mé, ne vo nameit kanveù
Ouillein e hran dalbéh, goalaozet é m'iné :
Kalet é hou kuitat ha koli hou karanté.

Kiniet : blessé.
Anouid : froid.
Kanveù : lamentations.
Dalbéh : continuellement.
Goalaozet : tourmenté.

TRAP-DOUR ou TRAPPE A EAU

Ce sont deux ensembles de mots que je propose. Sans conviction très profonde, d'ailleurs, car la tendance chez beaucoup de sonneurs de biniou n'est même pas d'utiliser du franglais, ou encore moins du britogaelique, mais simplement de l'anglais.

Cette tendance est d'ailleurs vivement encouragée par le catalogue — ou les factures — de quelques marchands et on ne peut que le déplorer.

C'est pourquoi, au lieu des mots en titre, parlera-t-on plutôt de « water-trap ».

Quel que soit le langage adopté, il s'agit du même objet. Quel est-il ?

..

Rappelons d'abord que l'eau est l'ennemi du sonneur. Les jeux de mots seraient faciles et les histoires nombreuses à ce propos. Ce n'est pas pour rien, sans doute, que la sagesse bretonne, prenant ses exemples sur place — et non pas en Pologne — disait : « Meo 'vel eur soner » (Sesoul comme un sonneur). Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Le soufflé chaud et humide provoque une condensation importante dans les poches de biniou. D'abord sur les anches, celles de bourdon se dérèglent, mais surtout se bloquent quand elles sont trop humides. Celle du levriard perd sa résistance et vieillit pour la même raison. Quant au cuir, il pourrit et lâche souvent dans sa partie située sous la souche du suttel, à cause de l'eau qui s'accumule en cet endroit. L'eau fait également pourrir les coutures en s'y infiltrant.

Il existe un moyen d'atténuer tous ces inconvénients, c'est d'utiliser une trappe à eau, un « trap-dour ».

..

C'est en fait un morceau de liège percé au centre et que traverse un petit tube ; ce tube dépasse du liège vers le haut. L'ensemble est placé dans la souche du suttel, le plus profondément possible.

Pour le mettre en place, il convient de retirer le suttel, de présenter la « trappe », puis de l'enfoncer en pous-

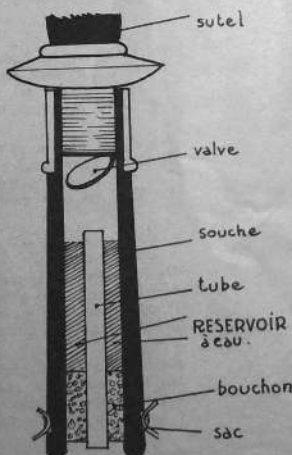
sant avec un tuyau (tube de canalisation électrique ou pipeau, par exemple).

Il faut que l'enfoncement soit profond, si possible à raser la base de la souche. Mais, évidemment, ne pas pousser le tout dans le sac... qui contient habituellement assez de choses, déjà.

L'explication peut paraître compliquée, la réalisation est simple.

..

Si le « trap-dour » est mal fait, il peut gêner le souffle. Il suffit que le tube qui est inséré soit au moins



d'un diamètre intérieur égal à celui du diamètre intérieur du suttel. Si le fabricant est un sonneur, ou quelqu'un qui s'y connaît, vous aurez toutes garanties.

L'eau n'est pas absorbée, mais seulement retenue ; il importe donc de temps en temps de la vider. C'est d'ailleurs ainsi que vous aurez la preuve de l'utilité de cet accessoire (j'allais écri-

re « gadget »). Jouez une demi-heure et regardez.

..

Jusqu'à présent, ce « truc » n'était utilisé que par quelques sonneurs qui gardaient ça pour eux, un peu comme un petit secret. Mais tout finit par se savoir et se répandre.

Ce n'était peut-être pas non plus tout à fait l'intérêt des marchands, qui préfèrent vendre des poches un peu plus souvent. Ils vendront quand même maintenant des « trap-dour », trappes à eau ou « water-trap ». Profitons-en.

E. A.

TROUVER UN PUBLIC...

Le 8 mars dernier, la Kevrenn de Nantes a donné une nouvelle audition de musique instrumentale. La précédente avait eu lieu au début de décembre, à l'occasion de la Saint-André, et était consacrée à des œuvres écossaises.

Cette réunion s'est déroulée dans la salle de répétition du groupe et a réuni quatre vingt personnes environ dont la majorité n'appartenaient pas à des groupes folkloriques, ce qui répond au souhait des organisateurs dont le but est de trouver, et d'aider à former, un vrai public d'auditeurs pour les sonneurs.

Le président de la Kevrenn E. Allain, a présenté l'ensemble du programme qui comportait des airs joués par une petite formation (3 biniou, 3 bombardes, 2 batteurs, dont un tambour tenor), par un ensemble de 3 bombardes, par des couples et des solistes ; ce qui représentait un éventail assez complet des possibilités.

Le problème du répertoire a été évoqué et ainsi que le présentateur l'a fait remarquer, les airs ont, pour la plupart, été choisis parce qu'ils sont matière à réflexion dans ce domaine.

Au hasard du programme, citons : la Gavotte de Fouesnant, Er Rah Koët, Va Merc'h, deuet eo an amzer, dont l'harmonisation a recueilli les suffrages de plusieurs spécialistes présents dans la salle, des arrangements sur Pardon Keluen et le Marche de Pluméliau (thèmes publiés dans « Sonit 'ta »). Son ar Charpentour a été joué dans le style bagad, coupe, puis dans une version mineure recueillie par les exécutants eux-mêmes à Glomel il y a quelques années.

Dans ce domaine comparatif, le rapprochement a été fait entre un air traditionnel (en fait composé par Pergolèse au XVIII^e), Silvestrig, l'air nouveau An Erminig et une retraite écossaise qui, une fois n'est pas coutume, « sonne très vannetais », Dark lowers the night.

Le Salut au Château des Ducs, exécuté par trois bombardes, a été très apprécié.

Signalons aussi quatre Jabadaos arrangés pour biniou bras et un air uti-

DORIG LE VOYER
LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Biniou Bras - Biniou Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous accessoires

lisant le thème de Labousig er c'hoad. Cet arrangement avait déjà été donné par Tanguy Allain lors du concours de solistes au Pouliguen en 1967.

Après La Marche de Cadoudal, E. Allain tint à dire pourquoi cet air avait été choisi et en évoqua le symbole en rappelant l'action de B.A.S. depuis sa fondation, dont 1968 marque le 25^e anniversaire.

La soirée s'acheva par deux airs écossais qui sont en passe, dans ce genre, de devenir à Nantes les deux « tubes » de l'année : Loch Broombay et une gigue de D. MacLeod.

En réalité, il ne s'agissait là que du point final officiel, car les discussions se prolongèrent autour du bar et le biniou continua jusque vers minuit.

..

Les sonneurs étaient :

Bombardés : E. Allain, T. Allain, G. Lehuédé.

Biniou : J.-F. Allain, Briak Loyant, G. Loyant et aussi T. Allain et G. Lehuédé.

Batteurs : A. Thizon et J.-L. Barbaskornet.

Congrès Celtique International

Le CONGRÈS CELTIQUE INTERNATIONAL, dont on se rappelle le succès à Tréguier en 1962, se tiendra cette année à Fougères. Il débutera le mardi 20 août au soir.

Pendant quatre jours (mercredi, jeudi, vendredi et samedi), se succéderont :

- des conférences suivies de discussions, sur « l'actualité dans les Pays celtiques » et sur « l'Histoire et la Nation » ;
- des concerts sur les thèmes suivants : « Chants et Danses du Peuple Breton », « La vie des Peuples Celtes dans leurs Chants et leurs Poèmes », « Chants et Musique Spirituels des Peuples Celtes », « Floklure de la Celtie : Chants, Musique et Danses » ;
- des excursions en des lieux historiques dans les régions de Rennes et de Saint-Malo ;
- des expositions.

Pour les personnes qui ne pourront suivre les travaux du congrès en breton ou en anglais, il y aura quatre exposés d'information en français : 1. Ce qu'est la Langue bretonne ; 2. L'Histoire de Bretagne ; 3. Le bilinguisme et l'expérience galloise ; 4. La Bretagne et les Pays Celtiques, Cha-

que conférence sera suivie d'une leçon d'initiation à la langue bretonne.

Des services religieux auront lieu le dimanche matin.

Le dimanche après-midi, 25 août, se déroulera un FESTIVAL DU CHANT CELTIQUE, TRADITIONNEL ET MODERNE, auquel prendront part de jeunes chanteurs celtes. Une FEST-NOZ clôturera la journée du dimanche.

On espère que ce Congrès remportera un plein succès et aura le retentissement habituel.

Les personnes qui désireraient offrir leur collaboration, leurs avis, leurs suggestions, sont priées d'écrire à Jord KLER, secrétaire de la Section Bretonne du Congrès Celtique, Librairie, 3, place Saint-Pierre, Nantes (44).

D'autre part, les dons, qui permettent de donner à ces plans toute leur ampleur, seront reçus avec reconnaissance par la trésorière, Anna LE BEC, 12, rue Astor, 29-S. - Quimper, C.C.P. 1420-35 Rennes.

D'avance, merci à tous, et rendez-vous à Fougères du 20 au 25 août.

Skourr Breizh
ar C'hendalc'h Keltiek :
P. DENEZ.

Comment ils écrivent l'Histoire

Sous le titre « Au tournoi des deux Nations (sic) le jarouche Trente de Bretagne taille en pièces les Anglais », et dans la rubrique « Terre des Jeunes était là ! » (re-sic), le mensuel « Terre des Jeunes » raconte à sa façon le combat de la Mi-Voie sur plus d'une page.

L'auteur, anonyme, bien sûr, écrit entre autres : « Depuis les tours de Josselin... Beaumanoir peut voir les Anglais qui, à trois lieues de là, ont pris le château de Ploërmel... »

« Les Anglais soutiennent Jean de Montfort et sa bande de traîtres contre les autres Bretons... et contre tous les Français... »

« Là, pas de batailles, pas d'assauts, pas de combats chevaleresques ! Des expéditions de brigands, et c'est tout !... »

« De deux combattants, « un seul se relève. L'autre était pourtant son frère, mais il était passé dans le camp anglais... »

« Beaumanoir est blessé. La soif le tenaille et il supplie qu'on lui donne à boire. « Bois ton sang ! » lui crie-

t-on, Et devant quelques spectateurs atterrés (sic !), Beaumanoir suce ses blessures pour se désaltérer... »

Sans nous faire la moindre illusion sur le sort qui serait réservé à notre prose, nous avons tout de même écrit une lettre des plus courtoises accompagnant le rectificatif qui va suivre. Nous ne laissons pas entrevoir la moindre suggestion de mauvaise foi de la part de l'auteur de l'article. Et pourtant ses intentions sont d'une grossière évidence !...

Ouais ! Nous avons reçu de mielleux et hypocrites remerciements de la part d'un certain Claude Appell. Il excuse son pisse-fiel de la façon suivante : « Il est certain que l'auteur de l'article, tenu par le manque de place, a parfois eu recours à une simplification excessive, mais nous ne pensons cependant pas, toutefois, qu'elle puisse porter préjudice à la Bretagne dans l'esprit de nos jeunes lecteurs... »

Et allez donc !... De rectificatif, pas question !

Seulement, préjudice pour préjudice, « Terre des Jeunes » aura la publicité qu'elle mérite.

LE COMBAT DE LA MI-VOIE

En tant qu'habitant du Porhoët, cet ancien comté de Bretagne centrale, nous avons été particulièrement sensible à l'article consacré au Combat des « Trente » (on devrait dire « des Soixante ») dans le numéro 338 de « Terre des Jeunes ». Toutefois, cet article appelle quelques précisions.

Passons rapidement sur l'entrée en matière qui n'est sans doute qu'une façon de parler, car il est bien évident que, de Josselin, on ne pouvait apercevoir les Anglais à Ploërmel. Passons également sur l'assertion selon laquelle deux frères auraient appartenu aux camps ennemis : il n'y a pas d'homonyme à d'Ardaine ni à aucun des trois autres Bretons de Montfort dans la liste des 30 soldats de Blois (il est vrai que deux frères nobles pouvaient porter des noms de terres différentes). Passons enfin sur la fameuse phrase « Bois ton sang, Beaumanoir ! » ; comme presque toutes les

paroles historiques, elle n'aurait jamais été prononcée.

Par contre, il serait contraire à la probité historique de passer sous silence les remarques qui vont suivre.

Certes, il convient de conserver au titre son originalité, mais en rectifiant deux inexactitudes : il n'y avait pas « deux nations » au tournoi, mais deux clans d'une même nation divisée par un problème de succession, ou bien, si l'on voulait parler des nationalités des combattants, il y en avait quatre : Bretons, Anglais, Français et Allemands. Il n'y avait pas le « 30 de Bretagne » contre « les Anglais », mais le 30 du parti Blésien (Bretons favorables à Jehanne de Penthievre et son mari français, Charles de Blois) contre le 30 du parti Montfortais (Bretons alliés aux Anglais) représenté à la Mi-Voie par 30 Anglais, 6 Allemands et 4 Bretons.

Les partisans de Jehan de Montfort n'étaient pas une « bande de traîtres ». Ils n'ont jamais trahi ni la Bretagne, ni leur Prétendant, ni leurs alliés anglais. De leur côté, les partisans de Blois firent preuve de la même loyauté vis-à-vis de la Bretagne, de leur Prétendant et de leurs alliés français, espagnols, gallois et génois. Ni les uns, ni les autres ne considèrent jamais leurs alliés comme leurs maîtres. On le vit bien quand, plus tard, ils chassèrent Jehan IV, trop anglophile à leur gré, et, par la suite, quand le roi Charles V de France voulut en profiter pour confisquer le duché et que Jehanne de Penthièvre, rejetant son étrange « ami », s'agenouilla à Dinan devant le Duc à son retour d'exil. Les deux cousins avaient été divisés, ayant autant de droits l'un que l'autre à la couronne de Bretagne, mais aucun des deux n'a pensé à sacrifier l'indépendance de leur pays.

Les Montfortais étaient « contre les autres Bretons », cela va de soi, mais ceux-ci n'étaient pas la majorité, loin s'en faut. La quasi-totalité de la Bretagne de langue celtique soutenait Montfort. De même tout le Pays Nantais et le sud du Pays Rennais. Le Côté Blésien s'enfonçait au nord-est entre la Basse et la Haute-Bretagne, mais en laissant des îlots neutres ou hostiles. Le comté de Penthièvre lui-même n'était guère empressé de défendre le parti de Blois !

Les Bretons de Montfort étaient-ils « contre tous les Français » ?... Il est bien évident qu'ils avaient assez à faire chez eux sans s'occuper de ce qui se passait chez leurs voisins !... Les problèmes des deux nations étaient très différents, même si les résultats étaient les mêmes : pillages et ruines. D'ailleurs, si les Bretons avaient eu quelque sympathie ou quelque antipathie, ce n'aurait pu être à l'égard de « TOUS » les Français puisque ceux-ci étaient eux-mêmes divisés en deux camps qui ne se menageaient guère...

« Pas de batailles, pas d'assauts, pas de combats chevaleresques ! Des expéditions de brigands, et c'est tout ! »... C'est vrai qu'il y eut du brigandage et

de la misère. Les soudards anglais, allemands, flamands d'une part, français, espagnols, gallois et génois d'autre part, ne le cédaient en rien à la soldatesque bretonne des deux camps. Le trop célèbre du Guesclin lui-même commença ses exploits comme chef de brigands, rançonnant aussi bien le peuple de Montfort que de Blois, avant



de passer au service de celui-ci et finalement de trahir — authentiquement, cette fois — son Duc et son Pays...

Malgré tout, il y eut nombre de vrais combats au cours des dix ans qui précédèrent la joute de la Mi-Voie : Nantes, Rennes, Saint-Aubin, Hennebont, Guérande, Auray, Vannes, Carhaix, Hennebont, Quimperlé, Penthièvre, Vannes, Guingamp, Rennes, Nantes, Guernesev, Vannes, Rennes, Quimper, Dinan, Josselin, Quimper, La Roche-Derrien (2 fois)...

Signalons qu'à la Mi-Voie, cinq Blésiens combattirent à cheval, avec l'accord présomptueux des Montfortais. Les cavaliers abattirent et piétinèrent Bemborough et huit de ses partisans. Les autres se rendirent, tous blessés, comme d'ailleurs leurs vainqueurs.

La joute n'affecta en rien la suite de la guerre qui se termina en 1364 par la victoire de Montfort à Auray et la mort de Charles de Blois. Montfort tenait son adversaire en telle estime qu'il mit genou en terre et pleura sur le cadavre de Charles.

G. LATIMIER.

disques

SONNEURS DE BRETAGNE. Aux Editions Mouez-Breiz, Quimper, un 45 tours Stéréo, gravure universelle, numéro 45134.

Jef PHILIPPE et Yannick PRESSE interprètent des airs du Centre-Bretagne : Marche de Lescouët-Gouarec, Dañs Fisel, Bal et « Ton doub », Kost-er-C'hoëd, Dañs plin et bal plin, Margodig Gilhard, Dañs a vro Bourled.

Voici le texte que Polig Monjaret a écrit pour présenter ce disque :

« Depuis quelques années, on voit briller deux noms au palmarès des compétitions de sonneurs bretons : JEF PHILIPPE et YANNICK PRESSE.

Ces garçons ont découvert la bombarde et le biniou à l'âge où l'on va à l'école en culotte courte, et il n'y a pas encore si longtemps de cela. Malgré leur jeune âge, ils possèdent au plus haut point le sens de la musique bretonne, tant sonnée que chantée, et sans cesse ils améliorent leur jeu, confirment leur style, étendent leur répertoire.

Ils n'hésitent pas non plus à se mesurer aux sonneurs chevronnés qui ont souvent plus que le double de leur âge et de leur expérience, et parviennent à les surclasser.

AUX AMES BIEN NÉES...

Le secteur où ils exercent est, naturellement, celui où ils ont vu le jour et ont toujours vécu : la Bretagne centrale où s'interpénètrent les influences de la Haute-Cornouaille des Côtes-du-Nord et de la pourlette du Pays Morbihannais. En cette région, le peuple est resté fidèle à la danse traditionnelle, danse qui se démultiplie en une infinité de variantes locales complexes, et qui exigent des musiciens une richesse de répertoire et une grande précision dans l'interprétation : Fisel, Fanch, Plin, Kost-er-C'hoëd, Pourlette...

Jef et Yannick y sont aujourd'hui adoptés et considérés comme des maîtres. Cette appréciation populaire vaut tous les brevets.

Mais ils ne sont pas que de fins sonneurs. Ils chantent aussi, et dans les mariages où ils sont conviés pour « mener le jeu », à l'instar des vieux bardes et des sonneurs de jadis ils ne se contentent pas de choisir leurs plus beaux airs pour mener le cortège nuptial à l'église, et faire danser la noce sur la place à l'heure du rôti. Ils chantent à table, et leurs chants répondent aux exigences de la plus pure tradition, si bien qu'on ne sait toujours distinguer ceux qui ont été transmis par les générations disparues de ceux qui ont été « levés » récemment, car Jef PHILIPPE est aussi un « auteur - compositeur - interprète » de talent, profondément imprégné de gwerziou et de soniou. Ses chants sont généralement gais, la forme mélodique typique, et les textes toujours marqués du sceau de l'humour breton et de la bonne finesse d'esprit.

JEF et YANNICK forment une paire de sonneurs hautement qualifiés, certes, mais aussi éminemment sympathiques. »

TOKEIER E GIZ BREIZ
CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES

HARRÉ CHAPELIER 1, rue des Douves
QUIMPER

Tél. 1.78



#

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Le samedi 3 août 1968, notre amie Nicole Querrou et Guy Malinverni se sont mariés à Etables-sur-Mer. Quelques sonneurs avaient tenu à manifester leur sympathie aux jeunes époux.

Ci-dessus, les jeunes mariés, entourés de Michel Querrou et des sonneurs présents.

Rappelons que Michel et Nicole ont été plusieurs fois champions de Bretagne de couple en catégorie biniou koz. Quelques jours avant le mariage, ils remportaient encore tous les deux le concours des meilleurs sonneurs des Fêtes de Cornouaille à Quimper.

« Ar Soner » et la B.A.S. sont heureux de transmettre à M. et Mme Guy Malinverni toute leur sympathie et leurs vœux les plus sincères.

Le Bagad des Petits Meuniers

de VANNES...



... qui vient de monter en Première Catégorie

Communiqué

Le jeune bagad « DUGELEZ BREIZ », qui vient de gagner trois places, dans sa catégorie, lors du dernier Festival des Cornemuses de Brest, a repris ses répétitions hebdomadaires. Celles-ci se déroulent, comme par le passé, chaque dimanche, de 9 h. à 11 h., au siège social (Maison de la Culture), 12, rue du 14-Juillet (métro Mairie des Lilas).

Chaque année à pareille époque, le pen-soner, Mark PARAYRE, souhaite recruter non seulement de nombreux aspirants sonneurs des deux sexes, afin qu'ils puissent valablement effectuer certaines sorties de printemps, mais également les sonneurs chevronnés qui ont la malchance d'être contraints à s'exiler dans la région parisienne. Il suffit, pour répondre à cet appel, de se présenter à la répétition. (Cotisation annuelle : 10 F.)

D'autre part, DUGELEZ BREIZ recrute également tous ceux qui désirent pratiquer la danse ou la lutte bretonne. Les répétitions du Cercle ont lieu au même endroit, chaque mercredi, de 20 h. à 22 h., tandis que les lutteurs tirent tous les lundis, de 18 h. 30 à 20 h., au gymnase municipal des Lilas.

L'ambiance sympathique et purement bretonne qui règne à Dugelez Breiz doit inciter les jeunes compétiteurs à rejoindre ses rangs.

GRAND-FEST-NOZ organisé par le Cercle, le Bagad et l'Amicale Dugelez Breiz, samedi 12 octobre 1960, à 20 h. 30, salle Saint-Louis, 11, rue Henri-Barbusse, aux LILAS (métro Mairie des Lilas) : parking assuré. Participation, 3 F.

21^e ANNEE — 166

SEPTEMBRE - GWENGOLO 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction

Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
FLÈMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1430-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

3 mois	4 F. 50
6 mois	7 F. 00
Un an	12 F. 00
Soutien	20 F. 00
Etranger et F.O.M.	15 F. 00
Le numéro t. F. 50	

ABONNEMENTS :

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

DEMAIN...

L'Assemblée Régionale de Bretagne UNE RÉOLUTION DU MOUVEMENT BRETON

Les représentants des Associations Bretonnes suivantes : Al Leur Nevez, Bleun-Brug, B.A.S., Gorsedd, Kendalc'h, Kuzul ar Brezhoneg, War 'l Leur, réunis à Châteauneuf-du-Faou le mercredi 14 août 1968, pour discuter de la réforme régionale en préparation :

— constatent qu'une conscience régionale existe déjà chez les populations des cinq départements : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan ; que la péninsule constituée par ces cinq départements est une entité économique et humaine bien caractérisée tournée vers la mer ;

— affirment de manière catégorique que le meilleur découpage territorial à la fois du point de vue géographique, social, économique et culturel, est de faire coïncider la région de Bretagne avec les cinq départements dont il s'agit ;

— déclarent toutefois, que si les données de la géographie et de l'économie s'opposent à ce que l'aire territoriale ainsi définie soit réduite, il n'est pas inconcevable qu'elle soit éventuellement élargie à quelques départements limitrophes soumis à l'attraction de RENNES et de NANTES.

Demandent que l'exécutif régional soit représenté par une assemblée délibérante élue au suffrage universel avec représentation proportionnelle, et par une assemblée consultative élue par des collèges représentant les divers intérêts professionnels, syndicaux, sociaux et culturels.

Désirent que l'exécutif régional soit désigné par l'Assemblée régionale et responsable devant elle.

Rappellent que la décentralisation régionale implique l'autonomie financière de la région.

Estiment que la compétence de l'exécutif régional doit s'étendre à tous les domaines économiques, administratifs et culturels intéressant en propre la région.

Lettre ouverte aux dirigeants de groupes à l'occasion des Concours de Montreuil-sur-Ille

Cher Ami,

Comme vous le savez, le fait que Brest soit pour les sonneurs des bagadou le seul concours annuel arrive à axer gravement le travail des groupes : ce championnat unique prend dans les esprits des dimensions qu'il ne devrait pas avoir, et ceci arrive à entraîner parfois des réactions regrettables.

Après ce concours et jusqu'à la parution des airs et parfois au-delà, nous observons dans la plupart des bagadou une phase léthargique plus ou moins méritée : ils sortent ensuite de leur hibernation pour arriver à Brest après 15 jours de surmenage musical.

Faut-il se contenter de cette routine cyclique, alors qu'il reste, en dépit de l'énorme progression de ces 25 dernières années, un travail considérable à accomplir ? Malgré l'éclatante démonstration de Brest-Saint-Marc au dernier concours, il ne faudrait pas croire que la nouvelle musique instrumentale bretonne soit arrivée à son apogée : elle cherche encore sa voie, elle cherche de nouvelles formes d'expression, elle cherche à sortir de la crise qui actuellement l'agite. Je ne pense pas que ce soit en se mesurant à Brest une fois par an, dans l'esprit qui s'est créé autour de ce concours, que nous arriverons sans heurt à une solution.

Il faut que tous les responsables prennent conscience de ceci et que puissent se créer de nouvelles traditions qui deviendront pour les sonneurs des occasions de rencontre et de progression. A Montreuil-sur-Ille (en Ille-et-Vilaine), un comité est disposé à accueillir chaque année des concours de musique bretonne. Pour cette première année, vous le comprendrez aisément, ce comité est très prudent, mais il ne tient qu'à vous que les prix offerts par B.A.S. Ille-et-Vilaine soient doublés par ceux de Montreuil et qu'ainsi la barrière des frais de voyage soit plus ou moins supprimée : est-ce même une barrière si cette réunion est un succès ? Combien y aura-t-il de sonneurs à Gourin ?

Il est, je pense, du devoir d'un chef de groupe de prendre conscience de la gravité de la situation que nous traversons et de donner à ses sonneurs le coup de pouce dont leur énergie a peut-être besoin. Il est nécessaire que Montreuil se multiplie dans le temps comme dans l'espace.

Je vous rappelle que les inscriptions doivent m'être parvenues avant le 17 septembre afin que je puisse donner aux organisateurs matériels le nombre de repas qu'ils devront préparer.

Je ne doute pas de votre compréhension et de votre coopération. Je compte sur vous pour contribuer à redonner à la musique bretonne une nouvelle vitalité.

Bien amicalement.

J.-P. PICHARD.

Concours de musique instrumentale bretonne de Montreuil-sur-Ille

DATE : 22 SEPTEMBRE 1968

BOMBARDE SOLO - BINIOU SOLO - PETITES FORMATIONS

REGLEMENT

1. — Le premier Concours de Musique instrumentale bretonne de Montreuil-sur-Ille 1968 est ouvert à tous les solistes bombarde, solistes binioü et petites formations comprenant de 3 à 10 exécutants et comptant obligatoirement binioüs et bombardes, la batterie étant facultative et l'incorporation d'instruments divers autorisée.
2. — Les candidats devront faire parvenir leur bulletin d'inscription à la C.T. au plus tard le 17 septembre 1968.
3. — Les décisions du jury seront sans appel.
4. — Les exécutions devront être faites de mémoire.
5. — Les candidats qui seront admis au concours final recevront un diplôme.
6. — Le concours comporte 2 étapes en binioü et bombarde soliste :
a) une première épreuve à huis clos ;
b) une épreuve publique finale. Il n'y aura qu'une seule épreuve pour les petites formations.
7. — Le jury pourra soumettre quelques candidats à une épreuve ultérieure dans le cas où les précédentes n'auraient pas été suffisantes pour établir un classement exact.
8. — Le comité organisateur (Commission Technique des Bagadou) peut supprimer une section au cas où le nombre des inscrits ne serait pas suffisant.

EPREUVES ELIMINATOIRES

9. — Pour les épreuves éliminatoires, le secrétaire du jury procédera au tirage au sort des candidats, qui recevront un numéro d'ordre.
— Le jury ignorera le nom des candidats et exprimera ses jugements en se rapportant exclusivement à leur numéro d'ordre respectif.

EPREUVES FINALES

10. — Les concurrents admis aux épreuves finales se présenteront dans l'ordre établi par le secrétariat.

RECOMPENSES

11. — Des prix en espèces récompenseront les meilleurs concurrents.

CONDITIONS PARTICULIERES

12. — Les concurrents autorisent le jury à procéder à l'enregistrement de toutes les épreuves. Il ne sera fait usage de cet enregistrement ni pour modifier le résultat en cas de contestation, ni à des fins commerciales : il sera versé aux archives de la C.T. auprès de laquelle il pourra être consulté.
13. — Les petites formations sont tenues d'écrire leurs partitions et d'en tenir un exemplaire à la disposition du jury au cas où celui-ci exprimerait le désir de les consulter.
14. — JURY. Les jurys seront composés de personnes dont les noms seront notifiés aux concurrents seulement après leur inscription.

PROGRAMME DU CONCOURS

Dans chaque section soliste, il y aura deux catégories correspondant à deux niveaux techniques. Il n'y aura qu'une catégorie pour les petites formations.

SECTION BINIOU SOLO

- a) Epreuves éliminatoires. (Voir ci-après les airs imposés).
- b) Epreuve libre. Le soliste de binioü devra jouer trois airs à caractère breton

ainsi répartis : une marche, une mélodie, une danse. Les airs pourront être enchaînés si le concurrent le désire.

SECTION BOMBARDE SOLO

- a) Epreuve éliminatoire. (Voir ci-après les airs imposés).
b) Epreuve finale.

Les candidats admis à l'épreuve finale dans l'une et l'autre des catégories présenteront un programme de concert d'une durée minimum de 7 minutes, maximum de 10 minutes.

Ils pourront exécuter un ou plusieurs morceaux de leur choix.

SECTION PETITES FORMATIONS

Trois airs libres à caractère breton, dont une mélodie, devront être exécutés.

Le repas de midi sera offert par le comité organisateur, mais les frais de déplacement seront à la charge des concurrents.

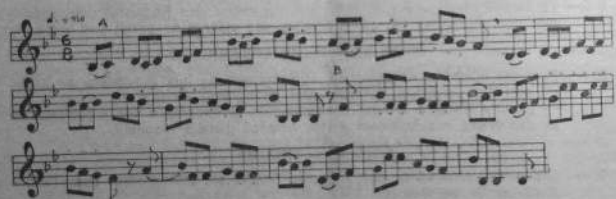
PIÈCES IMPOSÉES POUR BOMBARDES SOLO

CATEGORIE A

ETUDE EN FORME DE JIGUE

(A jouer deux fois)

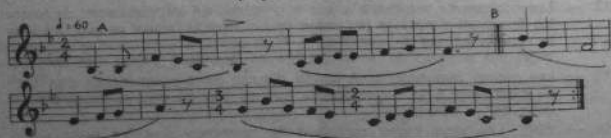
J. L'HELGOUACH



CATEGORIE B

GOUSTADIG

(A jouer deux fois)



PIECES IMPOSEES POUR BINIOU SOLO

Catégorie A : DEUT MAT OC'H YANN

Catégorie B : DEROBEE DE GUINGAMP

(Ces deux airs se trouvent dans le recueil « War Raok Kit »)

DERNIERS RENSEIGNEMENTS

— Les éliminatoires pour la finale soliste de l'après-midi se dérouleront à partir de 9 h. 30 très précises, au cinéma Ar Mor, route d'Aubigné.

— Le repas sera pris en commun à 12 heures, à l'école Saint-Michel. Les membres des petites formations désirant prendre leur repas à l'école sont priés de le mentionner lors de l'inscription au secrétariat de la C.T.

— La finale débutera à 14 heures au terrain du cinéma Ar Mor, dans cet ordre : bombardes solo, binious solo, petites formations. Si le nombre des finalistes est élevé, les concours de binlou et bombarde pourront se dérouler simultanément.

La remise des prix aura lieu à 18 h. 30 au cinéma Ar Mor, où les lauréats devront exécuter un morceau de leur choix.

— Les concurrents devront autant que possible se présenter en costume correct, de préférence celui de leur groupe.

— Le soir, Bal Breton.

— Prix : pour les petites formations, une coupe ; pour les solistes, médaille de la Jeunesse et des Sports, et 620 F. offerts par B.A.S. Ille-et-Vilaine pour l'ensemble des concours.

Bagad de Lann-Bihoué



Le Bagad de Lann-Bihoué se verra probablement confier la tâche délicate de représenter le folklore breton en l'île de Tahiti à PAPEETE, ainsi qu'à SAN ANTONIO au Texas, durant les mois de juillet et septembre 1969.

Afin de lui permettre une présentation irréprochable, digne de sa réputation, le Bagad de Lann-Bihoué a besoin de sonneurs et de batteurs qualifiés. Tous les bagadou de première, deuxième et, éventuellement, de troisième

catégories (Certificat de compétence délivré par la Commission Technique de B.A.S.) dont les sonneurs ou batteurs désirent faire partie intégrante de notre groupe, devront m'en faire la demande avant leur passage aux centres de sélection, à l'adresse ci-dessous :

Maître FAURE
Chef du Bagad
B.A.N. Lann-Bihoué, 56 - LORIENT

Il est à signaler que pendant la période intensive de déplacements, les membres du Bagad sont pratiquement dispensés de service de nuit.

Lorsqu'un retour de mission a lieu après minuit, le personnel a la matinée libre pour repos et lavage de linge.

Des permissions exceptionnelles (48 h. de faveur) sont accordées, dans la limite du temps libre, au personnel ayant donné satisfaction.

Ci-joint un récapitulatif des derniers déplacements de notre formation ainsi que l'horaire des entraînements.

Entraînement général : jeudi et vendredi après-midi, de 13 h. 15 à 17 h.

Entraînement par pupitre : mardi, binous de 18 h. à 21 h. — Mercredi, bombards, de 18 h. à 21 h. — Jeudi, batterie, de 18 h. à 21 h.

DEPLACEMENTS DU BAGAD DE LANN-BIHOUÉ EFFECTUÉS DANS LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE OCTOBRE 1966 ET JUILLET 1968

Comines (Belgique), 9 et 10 oct. 1966	Rezay, 15 août 1967
Beauvais, 16 octobre 1966	La Baule, 20 août 1967
Paris, 11 novembre 1966	Arras, 26 et 27 août 1967
Lannion, 5 février 1967	Chambons-Feugerolles, 23 et 24 septembre 1967
St-Etienne-de-Montluc, 19 mars 1967	Lorient, 1 ^{er} octobre 1967
Montfort-sur-Meu, 27 mars 1967	Zurich (Suisse), du 7 au 12 octobre 67
Saint-Maur, 8 et 9 avril 1967	Paris, 25 octobre 1967
Picmeur, 22 avril 1967	Maisons-Alfort, 4 et 5 novembre 1967
Roanne, 6, 7 et 8 mai 1967	Moulins, du 24 au 27 février 1968
Reims, 13 et 14 mai 1967	Saint-Joachim, 14 avril 1968
Lorient, 28 mai 1967	La Rochelle, 21 avril 1968
Poissy, 3 et 4 juin 1967	Choisy-le-Roy, 28 avril 1968
Le Raincy	Brestes, 5 mai 1968
Vélizy-Villacoublay, 11 juin 1967	Orléans, 8 mai 1968
Alençon, 17 et 18 juin 1967	Saint-Malo, 18 et 19 mai 1968
Port-Bail, 25 juin 1967	Fécamp, 7 juillet 1968.
Canada, 2 juillet	
St-Pierre-et-Miquelon, Québec, Montréal (Exposition), du 13 juillet au 9 août 1967	

TOKEIER E GIZ BREIZ
CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES
HARRÉ CHAPELIER
1, rue des Doves
QUIMPER
Tél. 1.78



Le concours des meilleurs sonneurs des Fêtes de Cornouaille 1968

Le niveau général de cette compétition fut un peu inférieur à celui des autres années. Pourtant, en majorité, les concurrents sont les mêmes.

Le jury est composé de MM. Albert Hémy, Alexandre Louet et Polig Monjarret pour la catégorie « Biniou koz », et de MM. Michel Querrou, Albert Hémy et Polig Monjarret pour la catégorie « Biniou bras ».

BINIOU BRAS

Youenn SICARD et Alan COCHEVELOU, 1^{er} prix, 17,30/20.

— Très bonne *Dans Flin*. Qualité dominante : parfait pour danser. En outre, excellente justesse, bon tempo très régulier (168). Qualité de son agréable. Couple ou l'entente entre les sonneurs se remarque jusque dans le plus petit détail d'ornementation. Bal de même qualité.

— En *dreu* un peu inférieur. Le biniou a tendance à ralentir dans ses répons, ce qui ôte à l'ensemble son caractère entraînant. Cadence métronomique : 116.

— Dans la *Gavotte Pourlette*, on note plusieurs erreurs. Tout d'abord, le tempo est un peu vite pour le pays de Guéméné (176). Apport d'airs du pays de l'Aven et du pays de la Ruz. Le style laisse un peu à désirer aussi, et le saut n'est jamais encouragé. En fait, la cadence et le style étaient plus « montagnés » que « pourlette ». Conseils : revoir le style et rejeter de l'enchaînement tout ce qui est étranger au Pourlette. A signaler aussi dans cet air une justesse moins parfaite.

Raymond PLOUZENNEC et Xavier COLLETER, 2^e prix, 16,74/20.

— En *dreu* de la Côte. Deux choses sont tout de suite remarquées : les qualités indéniables de la bombarde et... le son métallique de l'instrument ; la vitesse un peu trop grande aussi. Oui, c'est un bon talabardier, et son compère biniou le suit parfaitement. Il y a dans cette danse d'excellents passages ; le biniou répond parfaitement, les attaques de bombarde sont franches et nettes, précises ; son jeu est agréable. Toutefois, dans cette danse de la côte vannetaise, les notes demandent à être moins détachées, moins sèches, plus coulées. Mais le défaut premier reste le timbre mal marié des instruments et surtout le son « métal » de la bombarde.

— Dans *Fisel*. C'est sonné trop vite (184 !!!). Pourtant, le style est conforme, le jeu est plaisant. La bombarde prouve une fois de plus qu'elle connaît son métier. La marche du bal est parfaite et amène très bien le bal lui-même ; l'ensemble est très bon et très dansant. A cette allure, la justesse est un peu négligée aussi, et la mesure en prend un coup : c'était plus binaire que ternaire, ce qui est la faute générale en Bretagne aujourd'hui (trop 4-4 et pas assez 12-8).

— Quant à la *Dérobée*, sonnée à 138 battements à la noire pointée au départ, cadence rétablie normalement dès la deuxième phrase, elle fut de bonne facture en dépit de quelques petites ruptures de rythme.

A signaler également le battement d'un bourdon (il n'est pas interdit de se réaccorder entre les airs).

Défaut premier de ce couple : le respect de la cadence est par trop négligé ; dans les trois danses, le tempo est trop rapide.

Ce couple gagnerait à revoir aussi le timbre de ses instruments et notamment de la bombarde.

Yann-Klaod HAMON et Yann ROBINEAU, 3^e prix, 16,43/20.

Dérobée. Cadence un peu vite au départ (132). Défauts divers, dans le réglage des instruments : le biniou est trop fort pour la bombarde, et le grand bourdon est lui-même trop « gueulard ». La bombarde elle-même a un son un peu trop métallique.

Par ailleurs, c'est bon, beau jeu, style conforme, bons répons du biniou, attaques nettes de bombarde, cadence correcte. A noter que le dernier passage

de l'enchaînement aurait dû être sonné en mineur, et une certaine accélération de la cadence pour terminer.

Dans Plin. Impression désagréable au départ : c'est le biniou qui commande. Ça cafoille un peu aussi, et on se demande si le manque d'entente... ou de travail suffit à expliquer cette scène de ménage. Les airs sont pourtant intéressants, et le style et la cadence encouragent à la danse. Un bon couple cependant et qui se rachète avec le bal et la reprise du plin.

Cela n'est cependant pas parfait : le découpage des phrases du bal est à revoir (répons trop longs). La reprise est de meilleur cru ; par moments, c'est même très bon, mais là encore on sent le manque d'entente et c'est la netteté du jeu qui en fait les frais.

— **Pourlette.** Un peu vite encore (172). Un peu de cafoillage aussi, et des canards ! La cadence n'est pas toujours bien maintenue, et les incursions de la bombarde au deuxième octave ne sont guère appréciées. Pourtant il y a de fameux passages, ce qui prouve qu'avec du travail, du travail sérieux, ce couple peut prétendre aux meilleures places.

Trois choses à étudier : la netteté (beaucoup de répétitions en commun), la cadence (celle qu'exige le danseur), et le style (qui fait le particularisme de chaque région).

Yann SOUBIGOU et Hervé JAOUEN, 4^e prix, 16,21/20.

— **Gavotenn ar Menez.** Remarque immédiate : biniou aux répons primaires pour une bombarde assez « brillante ». A noter aussi l'absence de « diskan ». Mêmes critiques pour le bal. Cela manque d'enthousiasme, et d'entente aussi. Le levriad « accroché », l'accord est approximatif. Le découpage des phrases (le phrase) manque de netteté, surtout aux réponses. Tout cela n'est guère excitant pour des danseurs... et pour le jury.

— **Dans Leon.** C'est meilleur. Nettement meilleur. Le jeu simple reste conforme, le style aussi ; la cadence est bien venue et maintenue ; la justesse s'est aussi améliorée. On s'aperçoit ici que la bombarde gagnerait à être un peu plus puissante pour que le dosage des deux instruments soit meilleur.

— **Suite de Plougastel.** Bonne cadence (136), mais rythme irrégulier, cassé même (un temps perdu). Jeu primaire des deux sonneurs par moments. Suite d'airs originaux. Le bal ne sort pas de l'ordinaire. En revanche, la reprise est meilleure, ce qui rachète un peu ce couple.

On ne fera croire à personne que le « style Plougastel » est nécessairement plat, sans éclat, atone, servilement copié sur le chant, quand les environs immédiats de la presqu'île, le Haut-Léon proche et le Rouzik voisin ont leur style si particulier, si caractérisé, et qui donne de la vie aux airs les plus simples.

Gérard LARMET et Pierre BLANCHET, 5^e prix, 15,85/20.

— **Dans Plin.** Un bon couple possible. Mais qui commence seulement à l'être. A lui de décider s'il le deviendra vraiment. Son jeu est correct, sans plus, mais manque de vie et d'enthousiasme. Cadence convenable (168) au départ. Justesse bonne, timbre normal.

La première partie de la danse est peu excitante. Puis, dès la marche du bal, on sent que ce couple vaut quelque chose. Le jeu « scolaire » laisse place à un peu d'inspiration, et la deuxième partie confirme cette bonne impression. Oui, c'est là un très bon couple en puissance.

— **Derobee.** Les défauts habituels : parties mineures sonnées en majeur (certaines notes sonnées naturelles au lieu d'être bémolisées). Cadence correcte (120), mais un certain cafoillage tout de même qui enlève de la netteté au phrase. Le biniou rattrape les erreurs de la bombarde, et le jeu général reste primaire et peu emballant.

— **En dreñ.** Cadence irrégulière aussi. Les notes hautes du levriad accrochent désagréablement. Pourtant, la bombarde joue bien, le biniou lui répond bien. Alors ? Que manque-t-il à ce couple ? Du travail, du travail, du travail... et au bout, le succès.

Jakez OULC'HENN et Bob HASLE, 6^e prix, 15,45/20.

— **Gavotte bigouden.** « Oh, le timbre abominable ! » C'est la remarque unanime du jury au bout de dix secondes de jeu. La bombarde a un son « creux » désagréable. En revanche, ses qualités, son jeu, son style font regretter qu'elle ne soit pas accompagnée d'un biniou koz, pour mettre en valeur ce jeu piqué conforme au pays de Plouzvet.

Le biniou est faux dans l'aigu. Ses répons sont convenables, sans plus, mais manquent tout de même de nervosité ; quant aux passages de bombarde

au deuxième octave, disons que dans les circonstances présentes, il eut été préférable de s'en abstenir. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'était pas joli - joli.

— **En dreñ.** Mêmes qualités de style. C'est du Vannetais, du bon, du vrai. Mais c'est faux ; les bourdons sont faux, le levriad est faux dans les notes hautes ; la bombarde a un son affreux. C'est un peu lent tout de même.

— **Fisel.** C'est plus « plin » que « fisel ». On ne sait si cela est dû à une coupure générale des contacts avec le peuple, mais on constate dans la quasi totalité des couples de sonneurs une tendance à sacrifier le rythme 12-8 de la plupart des danses des montagnes au binaire 4-4 du plin. C'est là un défaut grave, une erreur qu'il convient de fustiger sans ménagement.

Ce couple ne manque pas d'y tomber. Ce fisel est sans style, sans aucune authenticité, sans identité. Ce pourrait être une gavotte quelconque du Poher ou du dardoub, ou encore un plin mal su.

Pourtant, après un bal fisel correct — sans plus — la reprise fisel est beaucoup mieux exécutée. Alors, que se passe-t-il ? Etait-ce seulement un choix mauvais du premier air ? Il n'est pas excusable, quand on est capable de sonner de cette façon, c'est-à-dire TRES conformément aux besoins, de se tromper ainsi dans le premier lot de la danse.

Ce couple a prouvé deux choses : la première, qu'il possède de réelles qualités, et la seconde, qu'il reste partisan d'un certain dilettantisme.

Il a manqué de soins dans la recherche d'un accord et d'un timbre agréables. Il n'a pas suffisamment porté attention aux cadences, aux rythmes et aux styles ; pourtant il a prouvé, par des passages dans les enchaînements, qu'il savait parfaitement la cadence, le rythme et le style requis.

Alors ?

Alain MAZEVET et Bernard GEFFROY, 7^e prix, 14,72/20.

Dans Plin. Très bon biniou ; bombarde inférieure. C'est la conclusion du jury au bout d'une minute de jeu. On assiste en effet à des répons parfaits du biniou, enchaînés de justesse malgré les défaillances de la bombarde. Ça tient de l'acrobatie.

La bombarde a un jeu primaire, et cela se remarque d'autant plus que le biniou est fort calé. La bombarde perd volontiers les pédales, attaque une phrase qu'elle abandonne tout de suite, ou se laisse éventuellement aller à suivre le biniou qui vient sauver la situation. A noter en outre, en finale apothéose, une superbe couac à l'octave (pour terminer le bal).

Malgré cela, malgré une justesse approximative et un timbre laissant à désirer, on relève de très bonnes choses et notamment dans la troisième partie de la danse. Par exemple, c'est dansant, le rythme et la cadence sont même particulièrement fameux. Mais cela ne suffit pas.

— **Gavotte de l'Aven.** L'attaque est molle, pénible même. Puis cela accélère doucement, mais sûrement. Le jeu est plat, sans vie ; le style est oublié, comme le « souplik ». C'est tout juste dansant dans un Cercle Celtique débutant. Une qualité malgré tout : la justesse et la régularité de cette cadence quelconque.

— **En dreñ.** C'est le biniou qui porte la culotte dans ce couple mal assorti, et l'entente ne règne pas dans le ménage. Ce qui est certain, c'est que



NOUVEAU

LE CLANSMAN

de JOHN GREY
DE LONDRES



ÉQUIPÉ DES CÉLÈBRES PEAUX

HEAD - MASTER

★

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

AGENCE POUR LA BRETAGNE

HERVÉ LE MEUR

35 RUE P. DEMARD
QUIMPER - 295

le (jeune) talabarder a encore beaucoup à apprendre pour atteindre le niveau de son compère. Son jeu manque de netteté, de franchise, de pureté.

Jean-Yves HELANDAIS et Michel MENEU, 8^e prix, 12,55/20.

— *Gutbra*. Deux choses surprenantes : ici aussi, c'est le biniou qui commande, et la bombarde qui semble ne pas désirer obéir ; en outre, c'est faux, y compris les bourdons. Une qualité cependant : assez bonne cadence, et c'est assez dansant, du moins à la fin, car au début c'était très quelconque à ce point de vue.

— *Gavotte des Montagnes*. La justesse s'est améliorée, mais pas suffisamment. Il n'y a pas que l'accord qui laisse à désirer, d'ailleurs : cela manque aussi d'entente, et si le rythme y est à peu près, cela manque à tout coup de style.

La finale n'était pas bien belle non plus.

A noter que ce couple n'a pas cru devoir jouer la suite complète : bal et reprise. Le jury ne lui l'a pas reproché.

— *En dreu*. Jusqu'alors la justesse laissait à désirer. Ici, elle s'est franchement détériorée : c'est assez surprenant, et désagréable. Cela n'était cependant pas toutes les facultés du jury, qui note une fois de plus que c'est le biniou qui commande. Il reconnaît aussi qu'on peut danser sur cet air, mais sans enthousiasme, et que, tout compte fait, ça ne vaut pas grand chose.

Le biniou est tout de même d'un niveau très supérieur à son compère : cela méritait d'être signalé, comme son courage d'avoir tenu le coup jusqu'à la fin.

Martine KERNOA et Christian QUERE, 9^e prix, 11,82/20.

— *Gavotte de Montagne*. Indansable ! La cadence métronomique à 180 à la noire pointée, c'est de la folie. Une cadence métro aux alentours de 120-130, c'est déjà pas mal ; mais du 180, il faut le faire !

Quant au bal et à la reprise ? Absents...

— *Dans Fisel*. Indansable encore ! Le record est battu : 184 à la noire pointée ! Qui dit mieux ? Ne parlons pas de l'accord ni du style, ni du rythme : à cette cadence, on ne peut plus détailler le paysage.

A noter cependant l'absence de bal fisel et de reprise.

BINIOU KOZ

Michel et Nicole QUERROU, 1^{er} prix, 18,12/20.

Trois danses : An dro (En dreu), Jabadao Rouzik et Gavotte de Montagne. Trois airs excellents comme d'habitude. A relever cependant quelques irrégularités de rythme — oh, légères — dans le Jabadao.

Jean-Yves BLANCHARD et Jakes FILOUZE, 2^e prix, 18,12/20.

— *Laride de Pluvigner*. Un excellent couple qui se signale tout de suite par son style. Il n'y a pas de doute, c'est là du Bas-Vannetais de qualité.

Quelques petits défauts pourtant : le levriad grince désagréablement ; la cadence ralentit. Mais ces erreurs sont rachetées par un style excellent, un jeu de bombarde très typique, et une justesse à peu près parfaite.

— *Gavotte de l'Aven*. Enfin quelqu'un qui connaît bien le style de l'Aven. Cela est devenu tellement rare qu'on doit le souligner au passage. Le « sôupik » n'y est pas à tout coup, mais assez souvent, ce qui prouve que ces sonneurs ont « pigé » l'essentiel. Disons aussi que la cadence était très bonne, bien qu'irrégulière par moments ; et signalons quelques hésitations du biniou.

— *Dans Guenedour* (Gavotte Pourlette). Il n'y a pas de doute, c'est la meilleure pourlette de la journée ; et ce qui lui donne sa qualité (comme le « sôupik » dans l'Aven) c'est que le saut est fortement encouragé.

Voilà un TRES BON couple.

Lors de l'établissement des moyennes, le jury s'est aperçu que ces deux couples, M. et N. Querrou d'une part, et J.-Y. Blanchard et J. Filouze d'autre part, avaient obtenu la même note : 18,12.

Conformément au règlement, qui entend éviter les classements ex æquo, il fut demandé à ces deux couples de se soumettre à l'épreuve supplémentaire prévue pour ce cas : un air de marche libre.

Les résultats pour cette épreuve furent les suivants : M. et N. Querrou, moyenne 18,55 sur 20 ; J.-Y. Blanchard et J. Filouze, 17,61.

Le classement final donne donc la première place à Michel et Nicole Querrou, et la seconde à Jean-Yves Blanchard et Jakes Filouze.

Les critiques des jurés de cette épreuve supplémentaire sont les suivantes : J.-Y. BLANCHARD et J. FILOUZE. *Marche Vannetaise*. Très bonnes qualités générales : cadence, rythme, style et accord. C'est vraiment de très bonne qualité.

Défauts cependant : bombarde assez peu expressive, bien que très supérieure au biniou (qui eut quelques mauvais répons) et aussi timbre un peu sec du couple.

M. et N. QUERROU. *Marche nuptiale*. Il est certain que ce couple a été noté en fonction du précédent, et que les critiques des jurés ont surtout porté sur des comparaisons dans les divers chapitres :

Bombarde particulièrement expressive. Répons du biniou meilleurs. Cadence également parfaite ; style excellent. Mais ce qui a surtout emballé le jury, c'est le respect de la tradition, dont le principe veut le développement du thème de base ; ce qui fut fait. Les broderies sur ce thème étaient bien amenées et progressives, bien sonnées, avec un timbre d'instruments plus chaud et en général meilleur.

Ces deux couples méritent d'être cités en exemple.

Pierre DIQUELOU et Pierre PERON, 3^e prix, 17,55/20.

Un très bon couple, mais qui nous avait habitué à mieux. Dans la *gavotte pourlette*, on sent les qualités de la bombarde, mais un manque d'entente flagrant entre les deux sonneurs. Le style n'est cependant pas toujours conforme.

En revanche, dans *En dreu*, le style est un peu plus plat, mais mieux respecté, et les répons du biniou plus précis.

Quant à la *gavotte bigoudenn*, c'est toujours très bon, mais moins bon qu'autrefois. Ce n'est plus assez piqué, et vers la fin on assiste à des ruptures de rythme inexcusables.

Ce couple peut beaucoup mieux, à condition de s'entraîner comme autrefois.

Jean-Yves LE MAITRE et Daniel LAPOUS, 4^e prix, 16,95/20.

— *Gavotte de Montagnes*. Timbre désagréable (à sonorité métallique) de la bombarde. Qualités pour la danse : grandes. Ici on constate que le *diskan* est fait, ce qui donne une régularité de rythme formidable. C'est fort excitant pour les danseurs. Le bal est lui-même très bon, et la reprise également excellente. La finale était douteuse.

— *Pourlette*. Une mixture dont le coupable n'est sûrement pas l'exécutant actuel. Il convient de se méfier des apports faits sans vergogne au répertoire pourlette véritable. Un bon nombre de ces airs ne sont pas authentiquement pourlettes. A ce sujet, il y a lieu de douter de certains disques récemment édités et qui n'ont pas pour interprètes des sonneurs pourlettes confirmés.

Malgré ces quelques passages « à la mode de Baud », c'était dansant et de bon style. Mais le saut n'était pas encouragé.

— *Laridenn*. La bombarde possède bien ce style. Le biniou a des répons un peu plats. C'est une bonne danse, plaisante à danser.

Voilà un bon couple aussi, mais le biniou est inférieur à cette bombarde de qualité.

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Biniou Bras - Biniou Koz - Bombardes - Practices

Anches - Valises - Housses - Tous Accessoires

Jean-Jacques KERHOAS et Michel FOURNIER, 5^e prix, 16,92/20.

Une gavotte « rouzik » de bon aloi. C'est bien joué, de bonne cadence, au rythme régulier et plaisant ; c'est aussi très juste et de style conforme. La fin laisse un peu à désirer, et la sonorité de la bombarde n'est pas chaude ; ce sont là deux remarques en passant.

Ensuite, une *Dans Leon* également très bonne, agréable à danser. Et enfin un *Hanter-Dro* dont on peut critiquer le style surtout.

Voilà un bon couple qui, en travaillant encore un peu plus, pourra prétendre à meilleur classement.

Daniel L'HERMINE et Roger LOSTANLEN, 6^e prix, 16,10/20.

— *Dans Leon*. Bombarde pas assez puissante. Un joli son, mais faiblard, surtout quand le biniou est assez puissant, ce qui est le cas. Malgré tout, l'ensemble présente un timbre agréable ; beau vibrato de bombarde aussi.

Bonne cadence et bon style. La justesse aurait sûrement gagné à plus de soins. Il convient également de regretter un jeu assez quelconque du biniou. De toute façon, ce n'est pas la danse idéale pour mettre les sonneurs en valeur.

— *Laridé de Pontivy*, qui est en réalité un *Laridé de Baud*. Cette confusion est inexcusable, car il s'agit là de deux terroirs très différents et que rien ne permet de confondre. Cette grossière erreur d'authenticité n'enlève rien au caractère du *Laridé de Baud*. C'est dansant, de bonne cadence, malgré une canche de bombarde très faible — trop faible — et des réponses sans enthousiasme du biniou.

— *Gavotte du Pôher*. Du vibrato, d'accord, on n'est pas contre, mais point trop n'en faut quand même. C'est au biniou qu'on fait ce reproche. Ça en devient chèvre et ce n'est pas joli.

Quant au rythme, ici encore il convient de signaler l'erreur énorme qui semble prendre droit de cité partout : cet air était pratiquement du 4-4, du pur binaire, sans aucune syncope.

On doit avoir beaucoup de bonne volonté désormais dans le Pôher pour tolérer ce rythme. De mon temps (1942-1950), a dit Polig, on se serait fait botter le c... à jouer ainsi.

Très bon *pach'pi* en contredanse. Reprise du même tonneau que le premier lot. Une très grande qualité cependant : la régularité de la cadence.

Rythme à revoir : 12-8 et non 4-4, et puissance de la bombarde à améliorer.

Loeiz LE BRAS et Fernand GY, 7^e prix, 16,02/20.

— *Gavotte de l'Aven*. Accord surprenant. Pas seulement l'accord général, mais le *lavedu* joue en mineur quand la bombarde joue en majeur. Le résultat n'est pas fameux. Irrégularité de cadence aussi. Attaque de la danse sur un air que l'on place généralement à l'intérieur d'une suite, mais jamais au début. Le style n'est pas totalement ignoré. C'est dansant.

— *Pourlette*. On remarque mieux ici la justesse approximative. La sonorité de bombarde reste un peu hachée. Et puis, c'est trop vite comme cadence. Avec ça, le biniou devient folleux et rate des temps, ce qui est la pire faute à commettre pour des sonneurs à danser. Plus tard, la cadence s'améliore, le bon style apparaît, mais le saut n'est jamais encouragé, et les répons du biniou restent quelconques.

En revanche, excellente troisième danse : *En dreù*. Très bon choix d'airs d'abord, et très bonne interprétation ensuite. Du coup, la justesse s'en est trouvée presque parfaite. Cette danse — très, très bonne — prouve que ce couple vaut mieux qu'il n'en a donné l'impression.

Yann-Kaourintin LE GALL et Daniel TANNEAU, 8^e prix, 15,93/20.

— *Laridé* (de la Côte). Très bel air ; de bon rythme, à la bonne cadence. Bonne bombarde, style bien compris et bien amené.

Hélas, le biniou est faux sur toute l'étendue de la tessiture. Les intervalles entre les notes sembleraient répondre à la seule fantaisie. En outre, son jeu est un peu « fouilli ».

— *Gavotte de Montagnes*. Un peu lent, ce démarrage ; on ne sent pas venir la gavotte, et ça n'appelle pas du tout à la danse. Même fouilli dans le jeu de biniou. Assez bonne bombarde pourtant. Dans le bal, le biniou grogne. C'est ce que l'on entend, car on ne saisit pas la mélodie.

La bombarde est bonne, mais on juge un couple et non pas un biniou et une bombarde.

Précisons cependant que la reprise après le bal était meilleure.

GOURIN

29 SEPTEMBRE 1968

Championnat de Bretagne des Sonneurs par Couple

Par suite des événements de mai-juin, toutes les éliminatoires n'ayant pu se dérouler normalement, le Championnat de Bretagne sera exceptionnellement ouvert cette année à tous les couples, qu'ils aient été ou non qualifiés lors des éliminatoires régionales ayant pu avoir lieu.

Comme d'habitude, deux catégories : biniou bras et biniou koz.

Au programme, trois airs : mélodie, marche, danse, d'une même région.

Tirage au sort à 9 h. 15 précises.

Première épreuve (mélodie) à 9 h. 30.

Une décision vient d'être prise par la Commission Musique Populaire de la B.A.S. (et valable pour tous les concours à venir) : Tout couple qui ne se présentera pas à son tour devant le jury, dans un délai maximum de 3 minutes, se verra sanctionner d'un point dans l'épreuve considérée.

Ceci afin d'assurer un déroulement normal de la compétition et de ne pas léser le couple suivant.

Les inscriptions (obligatoires) pour ce concours sont à adresser avant le mercredi 25 septembre à Martial PEZENNEC, rue des Martyrs, 22 - ROSTRENEC.

— *Gavotte bigoudenne*. Départ foiré ! Le levriad du biniou couine de temps à autre, que c'en est un vrai bonheur ! Pourtant, ce style bigoudenne n'est pas mauvais du tout ; pas assez piqué, d'accord, mais on peut quand même dire que c'est du bigoudenne ; du bigoudenne pas très au point, c'est vrai, mais du bigoudenne quand même. Du bigoudenne sur accompagnement de biniou affreux, grognant et grinçant ; fouilli inextricable en outre aux alentours du levriad.

Pourtant ce couple peut beaucoup mieux. Avec un peu de travail, des instruments au point et de la bonne volonté, tous les espoirs lui sont permis.

Michel BOZEC et Jean-Pierre JOUAN, 9^e prix, 15,65/20.

— *Gavotte de Braspartz*. Timbre médiocre, malgré une justesse assez bonne. Il n'est pas impossible que bombarde et biniou, pris séparément, n'aient pas un beau son, mais ensemble ça ne va pas.

Même défaut déjà signalé pour d'autres : rythme trop binaire de cette danse. Malgré cela, cadence assez bonne, avec une tendance à accélérer. La reprise était très nettement meilleure.

— *Dans Leon*. Justesse un peu meilleure. Exécution meilleure également. Mais ce n'est que du jeu correct. Il faut faire mieux, que cela sorte de l'ordinaire ; au style local, il convient d'ajouter la marque du sonneur, son coup de patte, si l'on peut dire.

— *Bal bigoudenne*. Jeu de biniou confus. Mais très bon jeu de bombarde. La justesse est encore moins bonne que dans la première danse. Le style est un peu négligé, ou méconnu. Il n'y a notamment pas assez de différence entre la promenade et le bal proprement dit. Ce n'est pas assez piqué non plus.

En fait, c'est très moyen ; mais ce couple a des qualités qui laissent de l'espoir. En travaillant, il arrivera à beaucoup mieux.

Mikaël MICHEAU-VERNEZ et Yvon OLLITRAULT, 10^e prix, 15,22/20.

— *En dreù*. Justesse approximative. Le levriad est faux dans les notes hautes. La bombarde tremble. Jeu confus ; pas d'entente entre les deux.

— *Gavotte pourlette*. Justesse et timbre laissent toujours à désirer. En revanche, assez bonne cadence, mais guère de style ; le saut est oublié.

— *Stoupig*. Jeu et style très quelconques. La qualité de son de la bombarde se détériore de plus en plus.

Ce qui caractérise ce couple, c'est le manque d'entente.

Michel CLEC'H et Lannig AUFFRET, 11^e prix, 15,19/20.

— *Pourlette*. Ça commence mal, sur un air de Ruz. C'est encore le cas du troisième air enchaîné. Avec ça, c'est sonné beaucoup trop vite, et le biniou — qui grince un peu — commande de temps à autre la manœuvre. A noter des ruptures de rythme, une sonorité de bombarde un peu aigrette, et une justesse à peu près correcte.

— *Dans Plin*. Toujours ce son médiocre du biniou. La bombarde prouve ici qu'elle est bien meilleure. Cadence défectueuse ; c'est tout juste convenable pour un Cercle Celtique. Mais même un Cercle, pas difficile, aurait protesté devant ces temps perdus.

Un bal fanch qui met en valeur les notes fausses du levriad, et une reprise de rythme un peu meilleure. Mais le son du biniou est toujours aussi mauvais (l'un des jurés a écrit : « son : dégueulasse ! »).

— *Hanter-Dro*. Départ foireux. Ça accélère, ça ralentit. C'est pas com- mode pour danser. On ne sait qui commande le couple ? Ce qui est sûr, c'est que cette fois la bombarde a été inférieure au biniou.

Ce manque d'entente devrait suffire à éliminer certains couples d'oc- casion de compétitions du genre de Quimper et Gourin.

Jean-Yves HOURMAND et Bernard ORHON, 12^e prix, 14,81/20.

— *Laridé de Vannes*. Un jeu de bombarde un peu chevrottant, accom- pagné par un biniou au jeu un peu trop sec, et qui couine souvent. Malgré cela, cadence entraînant et régulière.

— *Dans Plin*. Aucun style « plin ». Mêmes reproches : sonorité épou- vante ! En outre, mauvaise cadence, mauvais rythme. Le bal sort du même fût, et la reprise ne vaut guère mieux.

— *Dans Leon*. Répons du biniou dans le genre « grouilli-gargouillis ». C'est moche ! La bombarde n'a pas meilleur son d'ailleurs.

Jean-Yves HENAN et Yann DRENNEUC, 13^e prix, 14,35/20.

— *Laridé*. Une certaine virtuosité intempestive dans cette danse. Bom- barde de qualité, mais de vilain son. Et ce n'est pas juste non plus. Style conforme pourtant.

— *Mod-koh*. Son lamentable de la bombarde, qui étouffe toutes les qualités du couple : cadence et rythme conformes.

— *Pourlette*. La sonorité épouvante de cette bombarde étouffe tout le reste. Tout juste si on peut capter les qualités de style, de cadence et de rythme.

..

Dernier couple (hors concours).

A sonné la *Suite de Saint-Eloi*, puis *En dreù* et enfin une *gavotte de Châteaulin*.

Ce couple possède de grandes qualités. Une bonne bombarde, des notions de style qui demandent à être approfondies, de bonnes attaques et de bons enchaînements. Un répertoire original et intéressant.

Ce sont là des sonneurs très valables. Mais ont-ils beaucoup d'entraî- nement ? Dès le milieu de la première danse, on sentait les lèvres fatiguer, ce qui donna bientôt un jeu moins précis et une cadence moins nette.

hor fanch vras

GANEDIGEZ (Naissance). — Nos amis Jean-Claude LE LAY, et Madame, de Rostrenen, ont la joie de vous annoncer la venue à leur foyer d'un petit Philippe.

Rostrenen, le 23 juillet 1968.

KANV (Deuil). — Notre ami Raoul CHEVILLARD, depuis vingt ans Commissaire Général des Fêtes de Cornouaille, est décédé le 20 juillet, à Quimper, à la suite d'une brève maladie. A Mme Chevillard, au Président et aux membres du Comité des Fêtes de Cornouaille, le Comité Directeur de B.A.S. présente ses très sincères condoléances.

Le Directeur de la Publication : **Polig MONJARRET**

C.P.P.P. N° 26.022

Imp. Centre-Bretagne, Rostrenen

Dépôt légal : 3^e Trimestre 1968

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION



Photo Studio Jean Montaufray, Gourin

Pierre LE BEUZ (Bénodet) et Hervé LE MEUR (Quimper)
champions de Bretagne 1968 des sonneurs de couple

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE BODADEG AR SONERION

Village Vacances Famille de GUIDEL : 23 et 24 NOVEMBRE 1968

BAGAD BLEIMOR - BAGAD KEMPER

Dimanche 22 décembre, en matinée

Salle des Fêtes, QUIMPER

BAL BRETON

avec

les sonneurs champions de Bretagne
et les meilleurs chanteurs
de la Montagne

A VENDRE

UNE GROSSE CAISSE
et 2 TAMBOURS TENORS
valables pour un bagad Juniors
S'adresser : MORIN G.

Bagad Landi - Ecole Saint-Joseph
29-N - Landivisiau

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices
Anches - Valises - Housses - Tous Accessoires

hor fahilh VRAS

GANEDIGEZ (Naissance). — Christine, Erwan, Hervé, Yann ha Gaïd a zo laouen da gemenn deoc'h ganedigezh o c'hoirig vihan GWENN.
D'an 3 a viz here 1968, e ti hor mignoned Per ha Vonig JESTIN, penn-bagad Brest-St-Mark, 59, strada Inkermann, Brest.

DIMEZI (Mariages). — Nos amis M. Eugène CAIROU, ancien président du Cercle Celtique de Rennes, M. Georges LE ROUX, président du Bagad de Caen, et Madame, sont heureux de nous faire part du mariage de leurs petit-fils et fils HERVE LE ROUX, avec Mlle Martine MACAIRE.
Au Prieuré d'Ambialet, le 5 octobre 1968.

— Nous avons appris avec plaisir le mariage de Yann DRENEUC, du Bagad de Bourbriac, avec Mikaela GARREL.

A Bourbriac, le 12 octobre 1968.

— Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Jean-Yves HENAN, du Bagad de Guingamp, avec Catherine Clémendot, qui sera célébré le samedi 2 novembre 1968, à 11 heures, en la Basilique Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp.

Un fest noz aura lieu à 22 h., au Moulin-à-Fouler (4 km de Guingamp, sur la route de Bourbriac).

21^e ANNEE — 167

OCTOBRE - HERE 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 85.33.73
FLÈMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1430-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON
16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

3 mois	4 F. 50
6 mois	7 F. 00
Un an	12 F. 00
Soutien	20 F. 00
Etranger et F.O.M.	15 F. 00
Le numéro 1 F. 50	

ABONNEMENTS :

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

Vingt-six voix pour un Ulster breton

Lorsque, pour poser le premier jalon du projet de réforme régionale, le chef de l'Etat français a déclaré (le 22 mars dernier, à Lyon), que « l'effort multi-séculaire de centralisation ne s'imposait plus à la France, et qu'au contraire c'étaient les activités régionales qui apparaissaient comme les ressorts de sa puissance économique de demain », ou bien il se leurrerait — ce qui n'est pas dans ses habitudes — ou bien il tentait de justifier, a posteriori, la politique d'intégration et d'assimilation des « quarante rois qui en mille ans firent la France ».

Prétendre que cette « multi-séculaire centralisation » ne se justifie plus, c'est laisser entendre qu'un jour elle fut nécessaire, ce qui n'est rien d'autre à notre sens que l'« un de ces mensonges qui nous firent tant de mal ».

C'est fausser le problème avant même que de l'énoncer. D'abord parce que cette centralisation fut moins le fait de ces « quarante rois » que des révolutionnaires jacobins, auxquels Napoléon emboîta allègrement le pas, suivi lui-même par tous ces régimes qui nous ont depuis opprimés.

Il est cependant à inscrire à l'actif du présent régime d'avoir osé prononcer le mot de « régionalisation » et de réforme décentralisatrice. C'est la première voix officielle, favorable à une certaine abolition du jacobinisme outrancier, que nous entendons depuis cent quatre-vingt années ; depuis que les Girondins que nous étions ont été décimés par les Jacobins.

On peut dire qu'en Bretagne il n'est pas un cœur qui ne se gonfle d'espérances, mais d'espérances teintées de doutes, et précisément parce que cette centralisation mauvaise n'a pas été condamnée comme elle méritait qu'elle le fut. Ce qui laisse à penser qu'elle ne serait pas totalement détruite et qu'elle ne connaîtrait que quelques accommodements gardant à l'Etat sa haute main sur l'ensemble.

Sans préjuger de la décision finale, qui selon certains serait déjà pensée et décidée, selon d'autres toujours en voie d'élaboration, des positions sont prises ici et là, et pas seulement en Bretagne ; certaines restent attachées aux réalités, d'autres frisent le farfelu. Pour notre part, déplorant qu'on s'occupe par trop de nos affaires, nous considérons qu'il serait malséant de nous intéresser à celles d'autrui. C'est donc uniquement la conséquence de ce processus de décentralisation sur la Bretagne qui nous préoccupe, et sur la Bretagne exclusivement.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs prises de position d'élus bretons nous sont connues, et notamment celles de Conseils Généraux, de Chambres de Commerce, de Mairies.

Les élus cantonaux d'Ille-et-Vilaine expriment par un vote leur volonté de tenir la Loire-Atlantique écartée de la Bretagne, ce qui ne surprend personne quand on sait la rivalité traditionnelle qui oppose les deux grandes cités bretonnes : Rennes et Nantes ; rivalité (est-il besoin de la souligner ?) qui s'est toujours limitée aux édiles et dont les populations de ces départements se fichent éperdument.

Ce faisant, les élus d'Ille-et-Vilaine auraient obéi, dit-on, à un souci d'ordre purement économique, et, bien entendu, en ce domaine, assez largement nuancé de crainte de voir Nantes prévaloir un jour dans une région où Rennes ne serait qu'en deuxième position.

C'est là, en somme, envisager l'avenir les yeux braqués sur le passé, et manifester par conséquent une volonté de maintenir en place du mieux possible un découpage susceptible d'apporter des satisfactions nouvelles à une minorité déjà nantie, dans l'espoir qu'elle saurait en retirer de nouveaux profits.

Sous prétexte de « rester aussi près que possible de la réalité », d'authentiques Bretons n'ont pas hésité à se fourvoyer à la suite d'un Breton d'adoption, et à prononcer l'exclusion de la Loire-Atlantique de la communauté bretonne.

La réalité ? Quelle réalité ?

Celle qui consiste à maintenir un cadre économique, de création récente d'ailleurs, et dont le peuple breton lui-même n'a jamais profité, et ce au détriment d'un cadre de vie dans lequel il aurait pu s'épanouir mieux ?

Nous devons en tout cas citer le nom des cinq élus d'Ille-et-Vilaine qui se sont prononcés contre cette formule absurde. Tous les vrais Bretons, et notamment ceux du Pays Nantais, leur garderont à jamais leur reconnaissance. Ce sont MM. LE LANN (Fougères, originaire de Scrignac), RENOUEAU (Langon), ROZE (Hédé), MADELAINE (Fougères), et du CHELAS (Paimpont).

Disons aussi qu'il y eut deux abstentionnistes, ce qui est pour le moins déplorable lorsqu'il s'agit d'une affaire aussi importante.

Vingt-six conseillers ont cru devoir emboîter le pas à M. Fréville, maire de Rennes, lequel n'est pas Breton, il importe de le souligner. Cela peut d'une certaine manière expliquer la désinvolture avec laquelle il a tranché cette affaire, préférant la Mayenne à la Loire-Atlantique. On voit là l'importance que peut avoir l'attachement à l'histoire, et la fierté d'appartenir à notre communauté, au moment de rechercher des solutions à un problème breton.

C'est là qu'apparaît, dans toute sa gravité, le préalable mensonger auquel nous faisons allusion plus haut. C'est en effet reconnaître que cette « multiséculaire centralisation » fut un jour justifiée, puisqu'elle amena pendant la guerre le gouvernement de Vichy à prononcer l'exclusion du Pays Nantais de la communauté bretonne, et le sieur Debré, vingt ans plus tard, à entériner cette décision imbécile.

Pour nous, c'est précisément se moquer de la réalité que de rechercher à briser l'unité bretonne, unité forgée par onze siècles de vie commune. Et c'est ajouter à ce manque de réalisme que de limiter au département de la Mayenne l'expansion naturelle du pays de Rennes.

Pour nous, qui sommes, avons toujours été, et le resterons vraisemblablement, fermement hostiles à cette centralisation abusive, à toute forme de conditionnement de l'homme et des communautés naturelles qu'il a créées, pour nous donc ce jacobinisme étroit et mesquin ne se justifia jamais, pas plus que le colonialisme de ces deux derniers siècles. Ce ne sont là que des méfaits passibles des pires jugements.

Les élus de Loire-Atlantique ont été moins bornés. Ils ont voté le maintien de la Loire-Atlantique en Bretagne, en souhaitant toutefois qu'elle s'inscrive dans un contexte territorial plus vaste. Cette position n'est sans doute pas celle que nous souhaitons, mais elle a au moins le mérite d'être, elle, réaliste.

Ils auraient pu, comme le berger répondant à la bergère, se déclarer partisans d'une région bretonne à quatre départements plus la Vendée, et SANS L'ILLE-ET-VILAINE.

Et pourquoi pas après tout ? Nantes est-elle moins bretonne que Rennes ? Si demain un choix nous était imposé, à nous Bretons du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, ne serions-nous pas libres de préférer ceux qui ont tenu à rester avec nous plutôt que ceux qui n'ont pas hésité à exclure de la famille une partie de nos frères ?

Après ce vote stupide et néfaste des élus d'Ille-et-Vilaine, nous sommes en droit de dire : « Nous voulons une Bretagne à cinq départements, mais avec la Vendée, et sans l'Ille-et-Vilaine ».

Les conseillers généraux du Finistère se sont exprimés sans équivoque. Ils se sont déclarés pour la Bretagne intégrale, la vraie, la seule, celle des cinq départements, dans ses limites historiques tracées voici onze siècles par notre Roi Nommoé. Mais ils ne sont pas tombés bêtement dans le panneau de l'irréalisme. Ils ont préconisé, avec sagesse, et dans un deuxième temps, l'extension ultérieure de cette région homogène, dans le but de lui donner des dimensions correspondant aux exigences économiques modernes du cadre européen.

C'est un peu ce que préconisent la Chambre de Commerce Régionale de Bretagne et la Chambre de Commerce de Lorient, mais en limitant la première phase aux quatre départements de la C.O.D.E.R.

Quand on sait que les Conseils Généraux de la Manche, de l'Orne, et d'autres encore sans doute, se déclarent favorables au rattachement de la Mayenne à leur région basse-normande, on a peine à ne pas sourire devant la décision du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Voilà un département — la Mayenne — qui comme beaucoup d'autres pays heureux ne semble pas avoir d'histoire, et qui soudain devient le pôle d'intérêt de tous ses voisins !

Mais qui donc, sinon la population mayennaise elle-même, a ainsi le droit de disposer de son sort ? Le Maine, après tout, cela vaut tous les jours ce fameux Val-de-Loire. Au moins cela a existé, et on ne peut empêcher d'avoir été ce qui a été.

Oui, c'est aux gens du département de Mayenne de décider s'ils seront demain Bas-Normands, Angevins ou Bretons, ou s'ils entendent rester dans leur région naturelle : le Maine.

Pour nous, qui pensons en connaître au moins autant que bien des historiens ou des économistes, la région bretonne idéale ne saurait exister que dans son cadre historique. Mais s'il faut admettre que le rôle des grandes cités bretonnes que sont Nantes et Rennes est de déborder sur les départements voisins, alors ne leurrons personne, et refusons de nous leurrer nous-mêmes. L'influence de Rennes ne va pas au-delà de Laval et du Mortainais. Celle de Nantes concerne le Choletais et la Vendée, moins le sud de ce département qui a les yeux tournés vers les Charentes et les Deux-Sèvres.

C'est là, nous en sommes persuadées, la formule territoriale la plus conforme aux réalités, à condition encore que les populations de ces territoires en soient elles-mêmes convaincues.

Car notre réalisme à nous exige que soit respectée la volonté populaire, que rien ne doit passer avant elle, et surtout pas l'intérêt de quelques pontes de l'industrie et une poignée de sociétés anonymes considérables ; encore moins les ambitions, politiques ou autres, de quelques personnages.

Nous sommes contre l'exploitation de l'homme par l'homme et tout autant contre l'exploitation de l'homme par l'Etat. C'est à l'homme et non à l'Etat de dire ce qu'il pense, ce qu'il souhaite, ce qu'il espère, ce qu'il veut.

Quand le Conseil Général de Vendée se déclare favorable à une région réunissant la Loire-Atlantique, les Deux-Sèvres, les Charentes et le Maine-et-Loire, il est tout autant à côté de la plaque que celui d'Ille-et-Vilaine. Entre Nantes et Bordeaux, il ne semble pas y avoir de place pour une région intermédiaire viable, sinon au détriment d'autres régions naturelles, comme la nôtre.

L'affaire de la Régionalisation est trop importante pour qu'elle soit prise à la légère. Je ne sais si c'est Clemenceau qui a dit : « La guerre est une affaire trop sérieuse pour la laisser aux mains des militaires ». Ce serait une faute grave que de laisser les assemblées en place décider seules de cette régionalisation.

Vingt-six élus de ces assemblées se sont prononcées pour la création d'un Ulster Breton. Des centaines d'autres se sont déclarées contre. Quoi qu'il en soit, en dernier ressort, c'est le peuple qui doit décider. Aucune autre formule ne saurait avoir une quelconque valeur aux regards de l'Histoire.

P. TRÉVÉZEL

N.D.L.R. — A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons les résultats du vote du Conseil Général du Morbihan (qui est présidé par M. Marcellin, ministre de l'Intérieur). Ce Conseil s'est déclaré en faveur de la Bretagne traditionnelle à cinq départements, ce dont nous le félicitons chaudement.

Une enquête intéressante

Chaque année, les fêtes de l'été démontrent la vitalité de la musique bretonne.

Tout en y constatant la qualité toujours croissante d'un grand nombre de groupes, chacun peut se réjouir l'oreille par l'excellence de la musique que « distillent » les meilleurs.

Mais dans l'euphorie du moment, on oublie facilement que ça ne s'est pas fait en un jour, et que tout ça suppose un travail souvent énorme, aussi bien personnel qu'en groupe.

En outre, depuis leur naissance, bien des bagadou ont eu des hauts et des bas, des creux et des bosses, des moments d'euphorie et des périodes difficiles... En un mot, toute une histoire... qui est celle de la musique bretonne, celle-là même que vit la B.A.S.

Pour raconter cette histoire, AR SONER ouvre aujourd'hui ses pages à chaque bagad. Chacun y est invité à se faire connaître, à faire partager tous les épisodes essentiels de sa vie.

Chacun est également invité à profiter de cette occasion pour formuler ses souhaits, ses critiques... et même, pourquoi pas, à faire sa petite propagande...

Votre bagad est peut-être actuellement en pleine forme, peut-être aussi est-il momentanément dans l'ombre... Quoi qu'il en soit, son histoire intéresse tous les sonneurs.

Il s'agit donc pour chaque groupe de se manifester un peu dans AR SONER. Le nombre de lignes de texte n'est pas limité... de quelques lignes à plusieurs pages !

Il vous faudra peut-être brasser de l'air pour retrouver l'histoire des débuts de votre groupe. C'est une bonne occasion pour renouer avec des anciens !

Cet « article » peut donc nécessiter à certains un travail non négligeable... Il ne sera donc pas forcément à la charge du secrétaire, qui en a déjà assez... mais plutôt pour tel ou tel qui a la parole, la plume, la mémoire et l'imagination fertiles...

Et si votre groupe ne possède aucun narrateur... considérez la liste ci-jointe comme un questionnaire ; sinon, qu'elle vous soit simplement une aide.

Tachez de joindre des photos, même et surtout des anciennes.

NOTE : — Votre article et toute correspondance à ce sujet sont à envoyer à Reun FRANÇOIS, Bâtiment P3, Z.U.P. - Saint-Roch, 22 - LANNION, qui les rassemble et les transmet à « Ar Soner ».

EXEMPLE DE POINTS INTERESSANTS A DEVELOPPER

(Ce n'est ni un questionnaire, ni un plan à suivre rigide, mais seulement une liste facultative de points qui sont suggérés pour vous aider éventuellement...)

- Date de fondation.
- Origines, causes (fondateurs éventuellement).
- Étapes principales, périodes marquantes, personnages marquants.
- Périodes de vivotage, périodes de punch.
- Fusions, scissions, réunions diverses avec d'autres groupes, et raisons (si pas indigestes !)
- Déplacements principaux effectués (ou souhaités).
- Situation actuelle : punch, ralentissement ou disparition ?

- Problèmes d'effectifs ? Cause du départ de ceux qui quittent.
- Esprit du groupe, discipline.
- Age moyen du groupe ; nombre de membres actifs.
- Avez-vous une idée du nombre de sonneurs inscrits depuis la fondation ?
- Palmarès au concours de Brest, (autres prix).
- Conception de la musique de bagad.
- Choix du répertoire : est-il étendu ? Se renouvelle-t-il ? De quelle façon ? Genre du répertoire ? D'où est-il tiré ?
- Évolution dans les méthodes de travail, méthodes actuelles pour la préparation de l'année ; pour la préparation du concours ; fréquence et durée des répétitions.

- Les sonneurs travaillent-ils personnellement ? Ont-ils le temps de travailler en dehors des répétitions ? Ont-ils le temps d'avoir d'autres activités suivies en dehors de leur travail musical (danse par exemple) ?
- Travail du groupe orienté uniquement vers le bagad ? ou également d'autres formules ? solistes ? couples ? orchestres ?...
- Participation à des journées techniques ? comme moniteurs ? comme élèves ? Ce qu'elles ont apporté au bagad ? Critiques et souhaits à ce sujet.
- Avez-vous enregistré des disques ? Combien ? Depuis quand ?
- Un cercle est-il jumelé avec votre bagad ?

- Avec d'autres groupes ? Relations avec ses membres ? Sont-ce les mêmes éléments ?
- Sorties, manifestations : nombre par an ; type (fêtes folkloriques, congrès...)
- Situation du bagad vis-à-vis des autorités locales, du public local.
- Participation du bagad aux activités locales.
- Aide ou soutien trouvé par le bagad auprès de B.A.S. ou autres organisations, lui ayant été profitables.
- Inversement, manquements lui ayant été néfastes...
- Etc...

Sonneurs, Batteurs

Stage B. A. S. de Noël

au Village de Vacances Famille de GUIDEL

DU 26 AU 31 DÉCEMBRE 1968

Inscriptions et renseignements :

Louis-Jacques DAUNEAU, 16, rue Claude-Bernard, 35 - RENNES

TOKEIER E GIZ BREIZ

CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES

HARRÉ CHAPELIER

1, rue des Douves

QUIMPER

Tél. 1.78



PICHAU-VERNEZ

" La Déclaration de Rostrenen "

1^{er} MAI 1968

FONDATION DE " DIHUN "

AR SONER avait annoncé, dans son numéro de mars-avril 1968, la création d'un « COMITE D'ENTENTE », qui, en février 1968, obtenait, à Rennes, l'accord unanime de huit Fédérations culturelles de Bretagne.

AR SONER annonçait également que le 1^{er} mai 1968, devait se tenir, à Rostrenen, une nouvelle assemblée de ce COMITE D'ENTENTE qui devait examiner si un nouveau pas pouvait être franchi, vers une véritable Union de toutes nos Fédérations, étant bien entendu qu'au sein d'une telle Union, ne seraient jamais plus remis en cause deux principes essentiels :

- parité absolue des Fédérations,
- liberté de leurs options et de leur gestion.

L'assemblée qui eut lieu à Rostrenen, le 1^{er} mai 1968, permit à la B.A.S. de constater qu'elle avait eu raison de croire aux promesses d'un COMITE D'ENTENTE.

Cette date du 1^{er} mai 1968 marque en effet une évolution dans ce qu'il est convenu d'appeler le « Mouvement Breton ». Le nouveau pas était franchi, et à l'issue de cette assemblée, les huit Fédérations adoptaient un texte qui consacrait leur union, sous le nom de « DIHUN », marquant ainsi leur volonté d'aboutir, en Bretagne, à un véritable « réveil de conscience ».

Voici ce texte qui prend date dans l'histoire du Mouvement Breton sous le nom de « DECLARATION DE ROSTRENEEN ».

Le COMITE D'ENTENTE DES FEDERATIONS BRETONNES CULTURELLES a décidé de prendre pour titre officiel

DIHUN

Union des Associations Culturelles, Economiques et Sociales de Bretagne

Au sein de DIHUN, les Fédérations

- gardent la liberté de leurs options et de leur gestion,
- établissent entr'elles une parité absolue,
- décident de s'entraider à atteindre leurs buts respectifs dans le cadre de leurs buts propres et de leur compétence.

DIHUN, envisageant le problème breton en sa totalité, décide de tout mettre en œuvre pour :

- diffuser une information d'ordre culturel, économique et social dans toute la Bretagne ;
- donner à tous ses adhérents une éducation appropriée, visant à en faire des citoyens désireux et capables de prendre des responsabilités dans tous les domaines de la vie du pays.

Ont signé :

Bleun-Brug
Bodadeg Ar Sonerien
Breiz Santel
Ar Faiz
Groupes d'Etudes Economiques et Sociales de Bretagne
Jeunesse Etudiante Bretonne
Al Leur Nevez
War 'l Leur.

Il va de soi que ce nombre de Fédérations n'est pas limité et que la porte reste grande ouverte à toute Fédération culturelle souscrivant aux principes qui ont abouti à la création de DIHUN.

Deux idées essentielles se dégagent de cette « Déclaration de Rostrenen » :

- 1^o toute querelle cesse immédiatement, et, qui plus est, les Fédérations, parce qu'elles agissent en toute liberté, décident de s'entraider à atteindre leurs buts réciproques, pour le seul bien du peuple breton ;
- 2^o les Fédérations culturelles bretonnes se fixent comme but à atteindre, au-delà de leurs particularités et de leurs options propres, la formation de citoyens, qu'elles veulent mettre à la disposition du pays.

DIHUN apparaît donc au grand jour comme une véritable « école permanente de formation civique ». A travers leurs activités propres, les Fédérations s'attacheront désormais à former des hommes, qui veuillent et soient capables de prendre des responsabilités « dans tous les domaines de la vie du pays ».

Elles affirment ainsi leur volonté de « fabriquer des chefs » qui, en toute liberté et guidés par leur seule conscience d'hommes, se préparent, dès leur adolescence, à assumer les plus hautes responsabilités, soit dans nos entreprises, nos ateliers, nos administrations, soit dans nos organismes syndicaux ou socio-professionnels, soit dans nos mouvements de jeunes, soit aussi à la tête de nos collectivités publiques ; DIHUN veut que partout où la Bretagne a besoin d'un chef, il se trouve l'un des nôtres pour prendre le commandement.

DIHUN est donc mis au service du peuple : que huit Fédérations l'aient spontanément voulu, cela constitue un fait nouveau dont les conséquences, il faut le souhaiter, peuvent être déterminantes.

Une nouvelle assemblée de DIHUN doit avoir lieu prochainement. Cette assemblée doit marquer le départ, la mise en route d'un plan de travail auquel tous nos jeunes vont être conviés, et qui, pour la première fois en Bretagne, sera commun à toutes nos Fédérations. Y seront même associés des jeunes de nos lycées et de nos collèges, puisque déjà, DIHUN a obtenu l'accord de professeurs, tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé. C'est là un résultat prometteur, qui fournit la preuve que par delà les options de chacun, il est possible d'atteler toute une jeunesse à une œuvre commune.

Ce travail commencera par des réalisations concrètes et limitées, et se développera pas à pas, par étapes progressives, le but premier étant moins, au départ, la perfection de l'œuvre, que le fait de l'avoir réalisée en commun, par équipes, et au coude à coude.

Les Fédérations confient donc à DIHUN le soin de mettre sur pied des « Cercles d'Etudes Civiques », qui seront dirigés par des animateurs. A l'intention de ces derniers, DIHUN organisera, peu à peu, en divers points de Bretagne, des « week-end de formation » communs à toutes les Fédérations. Au cours de ces stages, les futurs responsables des « Cercles d'Etudes Civiques » seront instruits des techniques d'animation de groupe, les mettant rapidement en mesure de diriger un débat, quel qu'il soit.

Ainsi donc, si au cours des années qui vont suivre, DIHUN atteint, avec l'aide de tous, le but qu'elle s'est fixé, il ne devra plus se trouver personne en Bretagne, et hors de Bretagne, pour douter que les Bretons ont choisi les voies qui mèneront au salut de leur pays.

A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore reçu le classement et les commentaires du Championnat National des Bagadou, à Brest, le 3 août dernier.

Yann Camus n'est plus

La triste nouvelle nous est parvenue tardivement alors qu'« Ar Soner » était déjà sous presse.

C'était l'un des pionniers de la renaissance musicale en Bretagne. Avant même la création de la B.A.S., Yann faisait retentir la presqu'île de Crozon des accents du biniou bras. Il adhéra à la B.A.S. aux débuts de 1946, et il fut l'un des premiers à considérer l'intérêt que représentait le bagad. En 1950, il fonda la Kevrenn de Brest, aidé de Pierre Jestin, son actuel président.

Des ennuis cardiaques devaient l'amener à réduire considérablement ses activités, mais jamais il ne se désintéressa du bagad Brest-Saint-Mark ni de l'action de la B.A.S. et encore moins de l'action bretonne en général. Car Yann était, et depuis sa jeunesse, ce qu'il convient d'appeler « *Eur Breizad penn-kil-ha-troad (ha netra ken !)* ».

Yann était aussi l'heureux compositeur de nombreuses marches et mélodies, comme cette *Marche de Tregarvan* qui eut ses heures de célébrité aux tout débuts de la naissance des bagadous. Il nota aussi dans la presqu'île de Crozon de nombreux airs, et notamment des airs de danses.

En 1944, il eut, comme beaucoup d'autres nationalistes bretons, l'insigne honneur d'être interné « administrativement » à Pont-de-Buis, puis incarcéré à Saint-Charles de Quimper, école privée devenue annexe de la prison Mesgloaguen déjà trop pleine.

Il eut une dernière fois la joie de voir le bagad Brest-Saint-Mark remporter le championnat de Bretagne au Festival des Cornemuses de Brest 1968. Il rayonnait à l'issue des épreuves de première catégorie, son petit-fils à ses côtés, et il me dit : « *Eh bien, Polig, je crois que cette fois encore le MAOUT a des chances de venir de notre côté* ». Sans préjuger des délibérations du jury, il avait comparé les qualités des bagadous en présence et senti celles qui devaient amener en tête une fois de plus le bagad qu'il avait fondé dix-huit ans plus tôt.

Ses obsèques ont été celles qu'il aurait souhaité. Le cercueil était recouvert du « *Gwen-ha-Du* » et précédé de sonneurs du bagad jouant des marches funèbres (*Kimidi ar Soudard, Ton Kenavo, la Marche Funèbre de Y. L'Helgouach* et la *Marche de Tregarvan* dont il était l'auteur) il fut conduit au cimetière.

Un grand drapeau national, porté par un sonneur du bagad, précédait le cortège funèbre. Avant de jeter une poignée de terre sur le cercueil, Pierre Jestin y déposa un petit drapeau breton, geste symbolique qu'il aurait vivement apprécié.

En l'absence de Charles Le Goff, président du Bagad Brest ar Flamm, en voyage en Ecosse, Bernard Lacroix déposa une gerbe ornée du ruban *Gwen-ha-Du* et portant le nom du bagad Brest ar Flamm.

Doré Le Voyer et moi-même, en voyage en Galice, avons appris la triste nouvelle au retour, à Ciboure (Euskadi) par le Frère Visant Seité. Ce départ de l'un des pionniers de la B.A.S. nous a durement touchés ; nous aurions tant aimé accompagner à sa dernière demeure celui qui partagea les peines et les joies des premières heures de la renaissance musicale bretonne.

A sa famille éplorée, et au bagad Brest-Saint-Mark, au nom du Comité Directeur de B.A.S., dont Yann fut membre pendant plusieurs années, et en mon nom personnel, je présente mes condoléances attristées.

Kenavo, Yann !

Polig MONJARRET.

Un autre Breton disparaît : MARC LE BERRE

C'est à Brest, le soir du Festival des Cornemuses, que nous est parvenue la pénible nouvelle du décès accidentel de notre ami Marc Le Berre, industriel à Quimper.

Marc était un Breton intégral, et de longue date. Il milita pour la Bretagne pendant plus de quarante ans, ce qui devait lui valoir, à lui aussi, les honneurs de la prison en 1944 et 1945.

Ce Bigouden toujours souriant plaça sa vie sous la devise de l'abbé Perrot : « *Donc ha Breiz* ».

Une anecdote illustre ce sens de l'humour qu'il avait au plus haut point :

Arrêté par la police lors de l'épuration post-libératoire de 1944, il fut quelque peu malmené dans son magasin de Quimper. L'un des policiers lui demanda s'il avait des bijoux. Ce à quoi il répondit : « *Oui, j'ai des bijoux, de beaux bijoux, mais ils ne sont pas ici ; ils sont chez moi, à Bénodet.* »

Et voilà Marc conduit à son domicile à Bénodet. Sans attendre, il aigna ses dix enfants et dit aux policiers dépités : « *C'est mes bijoux...* »

Marc fut l'instigateur des cérémonies commémoratives sur les tombes des Bretons morts pour la Bretagne, l'abbé Perrot à Scrignac, les frères Bochet, à Duault, les frères Tattevin à Nizon, Yann Bricier à Quimper, Mme Duguerny, etc.

Il fallait un certain courage en 1956 pour oser entreprendre cette action pieuse et patriotique à la fois.

Marc n'est plus, mais son souvenir restera.

A son épouse et à ses enfants, à toute sa famille, B.A.S. présente ses condoléances les plus sincères.

LES FÊTES DE CORNOUAILLE EN DEUIL

Raoul Chevallard, commissaire général des Fêtes de Cornouaille depuis 1948, est décédé le 20 août dernier des suites d'une brève maladie.

Ce Nantais, Cornouaillais d'adoption, s'était passionné pour le travail des associations folkloriques de Bretagne. C'était un ami sûr et fidèle des sonneurs.

A son épouse, au Président et aux membres du Comité des Fêtes de Cornouaille, la B.A.S. présente ses condoléances attristées.

P. M.

COMITÉ DIRECTEUR DE B.A.S.

Réunion à Rennes les 26 et 27 octobre 1968

Le 27 octobre, à 16 heures, réunion commune des Comités Directeurs de B.A.S. et de WAR 'L LEUR, et de la Commission Interfédérale des Fêtes

Le championnat des meilleurs sonneurs de Bretagne

S'EST DEROULE LE 29 SEPTEMBRE 1968

A GOURIN

Le concours des Fêtes de Cornouaille à Quimper et ce championnat de Gourin ont démontré, tout d'abord, que la ligne traditionnelle, dans laquelle ces compétitions ont été inscrites voici bientôt vingt ans, est fidèlement respectée, et ensuite, que la venue sur le « marché des sonneurs » d'une nouvelle génération correspond au retrait — provisoire ou définitif ? — d'un grand nombre d'anciens.

Oui, la ligne traditionnelle est respectée, mais le niveau de ces nouveaux venus est naturellement inférieur à celui des habitués de ces compétitions. On a pu, à l'issue du concours de Quimper, déplorer cette baisse de niveau, que l'on a attribuée, à tort sans doute, aux « événements de mai » comme on a coutume de dire. En réalité, nous assistons à un phénomène intéressant et qui est la manifestation de la vie elle-même et de son éternel recommencement.

Une dizaine de jeunes couples, qui ne manqueront pas de progresser d'un concours à l'autre désormais, pour parvenir au niveau des champions actuels, prennent aujourd'hui la place de ceux qui se sont retirés. Ils ont un avantage indéniable sur ces anciens, celui de disposer de bases sûres, de données précises, d'un répertoire largement diffusé, d'occasions nombreuses de parfaire leurs connaissances. Les couples menés par le regretté Etienne Rivoallan, par Michel Querrou, Pierre Diquélou, Alexandre Louet, Per Guillou Loiz Ropars, et d'autres qu'il serait long de citer ici, ou par ceux qui sont toujours sur la brèche comme Pierre Le Beuz, Youenn Sicard, Jean-Yves Blanchard, Yvon Palamour, Jean-Pierre Ellien, etc..., tous ces excellents couples ont tracé profond la voie qui mène au succès.

Tous ont, par leurs recherches personnelles, par leur travail acharné, leur patience aussi, car il y a loin d'un concours à l'autre, contribué à fixer dans notre temps les traditions héritées des générations de sonneurs disparues.

Ces nombreux couples de jeunes qui se lancent aujourd'hui dans la compétition nous donnent la preuve de l'intérêt qu'ils manifestent pour ces traditions, et par là encore la démonstration du perpétuel renouveau de ce qui n'est pas destiné à disparaître. Cela nous reconforte, car nous sommes ainsi assurés de voir durer et se développer toujours l'amour des Bretons pour leur musique instrumentale.

Puissent-ils, ces nouveaux venus, comme l'ont fait leurs aînés, s'inspirer des commentaires établis par les juges de ces compétitions ; puissent-ils faire leur profit des remarques et critiques, et ainsi améliorer leur jeu, progresser régulièrement, et gagner des points et des places d'un concours à l'autre.

Ce championnat 1968 a également démontré l'insuffisance de deux compétitions par an en Bretagne (les concours régionaux, qui ont un caractère sélectif, n'auront jamais cette importance).

La Commission « Musique Populaire » s'inquiète donc d'en provoquer d'autres et se déclare disposée à collaborer avec toutes municipalités et tous comités des fêtes désireux de créer en leur cité une rencontre de ce genre.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer qu'une troisième compétition importante verra le jour en 1969, à Saint-Pol-de-Léon.

Le moment semble également venu de faire état d'une normalisation du jeu de certains couples jadis fort influencés par celui d'Etienne Rivoallan. Cet excellent sonneur, doué parmi les mieux doués, possédait un style expressif comme il en est peu. Style et jeu que les jurés consacraient, ce qui ne manquait pas d'inciter un grand nombre de couples à copier servilement sa manière, ou de s'en inspirer du moins. Cela dura plusieurs années. Sonner comme Etienne était devenu l'ambition de chacun, et d'abord et surtout de ses élèves, les Jean-Pierre Ellien, les Yann Drenneuc, les Jean-Pierre Henry, et combien d'autres ? Aujourd'hui, ces garçons n'ont gardé d'Etienne que l'amour du beau jeu, de la cadence vraie, du style bien marqué. Ils ont en outre acquis une personnalité qui permet désormais de les distinguer entre eux.

Les juges qui ont noté les championnats de Gourin des années 1956 à 1962 ou 1963 avaient alors à distinguer l'ECOLE D'ETIENNE RIVOALLAN des autres. On peut dire que progressivement cela s'est estompé, et qu'aujourd'hui, et plus particulièrement cette année, chaque couple de sonneurs possède une personnalité affirmée, ou en train de s'affirmer.

Si donc ces concours de 1968 sont généralement d'un niveau technique inférieur à ceux des années précédentes, cela est loin d'être catastrophique. Bien au contraire, c'est là un signe important du maintien de la musique bretonne sur la bonne voie, et nous pouvons être assurés qu'avant peu, deux ans peut-être, ceux qui aujourd'hui se situent à des places éloignées du champion feront parler d'eux et s'imposeront comme des concurrents dangereux.

Il est symptomatique, en effet, de comparer leurs qualités à celles des champions actuels, et qui à l'époque où ils se lançaient dans les concours leur étaient à tout coup inférieurs.

Le même phénomène est remarquable dans les bagadou : un bagad de 3^e catégorie A de 1968 possède le niveau technique d'un bagad de première catégorie de 1956.

Cela laisse de l'espoir et nous promet pour les prochaines années de belles compétitions.

POLIG MONJARRET.

CATEGORIE « BINIOU KOZ »

Premier prix : Pierre Le Beuz et Hervé Le Meur (18,26 sur 20).

1^{er} prix de marche, 1^{er} prix de danse, 2^e prix de mélodie.

Mélodie. — On remarque tout de suite le timbre très bien marié des deux instruments. C'est très agréable à écouter. Le bourdon bat un peu, ce qui prouverait qu'il n'est pas absolument bien accordé. De bons enchaînements, attaques douces, mais très franches. Un très bel air aussi, et fort bien exécuté. Les répons du binioü sont simples, mais nets et bien venus. A noter encore la parfaite entente qui règne dans ce couple.

Marche. — Cette fois, l'accord est absolument parfait. L'air, très beau, est peu connu, et c'est tout à l'honneur de ce couple de l'avoir trouvé et appris. Excellente bombarde surtout. Un couple fameux.

Danse. — Un jabadao de Fouesnant de haute qualité, et que l'on entend trop peu souvent. Cadence conforme, qui peut paraître lente pour des danseurs de cercles celtiques habitués à cette soi-disant « danse du diable » (échevelée parfois et combien martelée et scandée !). Le style est pur et parfaitement respecté d'un bout à l'autre. A cela, la justesse et le timbre parfaits ajoutent encore. On doit aussi signaler d'heureux enchaînements d'airs originaux, pour la plupart méconnus. Dans cette danse, le binioü a été un peu inférieur à lui-même. Ses répons étaient trop ordinaires par moments.

C'est là en tout cas un excellent couple.

Deuxième prix : Jean-Yves Blanchard et Jabez Philouze (17,59 sur 20).

1^{er} prix de mélodie, 2^e prix de marche, 5^e prix de danse.

Mélodie. — Un chant vannetais (Alhuez en Eunuat) joué avec beaucoup d'expression. La seule critique que l'on pourrait formuler inté-

resserait la ligne mélodique traditionnellement chantée et pas assez adaptée aux possibilités de la bombarde et du binioü. Le son est très beau, et le rapport de puissance entre les deux instruments est l'un des meilleurs de la journée. La bombarde est excellente, fort expressive (elle parle) ; le phrasé, qui suit le texte chanté, est aussi parfait. La justesse est bonne, mais pas absolue cependant. Le style vannetais est flagrant, et l'expression du talabardier dans ses attaques douces et bien filées, ses envoies dans les phrases, indiquent bien que c'est là un couple où l'entente parfaite règne. Cet air aurait gagné à être plus « binioüsé », c'est-à-dire mieux adapté aux énormes possibilités de la bombarde.

Marche. — Une très bonne marche du Pays Pourlet. Le binioü est vraiment excellent dans ses répons ; son jeu est simple sans doute, mais d'une netteté et d'une précision qui font que cette exécution est agréable à suivre. Ce très bel air pourrait aussi être mieux orné, avec un peu plus de ce qui donne au style pourlet sa personnalité. Les enchaînements étaient également remarquables. C'est là, véritablement, un très bon couple.

Danse. — Ici c'est moins bon. La Pourlette possède un style trop net, trop marqué, pour qu'une gavotte de cette région puisse s'en dispenser. Le binioü notamment semble l'ignorer. Il suit fort bien la cadence et le rythme, mais reste inférieur à la bombarde. Les liés sont mal placés dans les groupes de 4 doubles-croches et dans les temps courts croche - deux doubles-croches. Pas toujours d'ailleurs, ce qui tendrait à démontrer un manque de travail pour cet air.

La cadence est correcte, mais ce déplacement des liés ne permet pas d'obtenir le rythme souhaitable. De ce fait, ce n'est pas assez dansant. Malgré tout, c'est là un bon couple qui gagnerait à étudier de plus près le style pourlet.

Troisième prix : Yann Goas et Hervé Irvoas (17,46 sur 20).

2^e prix de danse, 3^e prix de mélodie, 3^e prix de marche.

Mélodie. — On remarque tout de suite que le biniou est un peu plus bas que la bombarde. L'accord est de ce fait assez désagréable. La qualité de son des deux instruments est bonne, mais cette justesse déficiente en détruit l'essentiel. En revanche, c'est là du beau jeu, de belles envolées de bombarde qui prouvent que le talabarder possède bien son instrument. C'est très expressif, mais certaines notes basses de bombarde ont un son moins beau et, à tout coup, d'un timbre différent de celles du levriad. C'est une très belle mélodie qui aurait gagné à plus de variété dans les broderies. Dommage que cet accord douteux en ait fait perdre une part de son intérêt.

Marche. — Cette fois l'accord est très nettement meilleur. Le biniou répond bien. Le style de la bombarde est précis dans cet air du sud-Dardou. Le timbre apparaît cette fois dans toute sa qualité, ce qui donne à penser que ces notes basses de bombarde pendant la mélodie n'auraient eu pour cause qu'une recherche d'un accord avec un levriad un peu plus grave. C'est là une bonne marche, et un bon couple. Un défaut, ou une erreur involontaire, au début : la bombarde accorde au biniou de trop longs répons, mais cela ne dure pas.

Danse. — Une gavotte dardou de qualité. Cadence conforme ; style également bien respecté, et un rythme dansant remarquable. C'est très nettement la meilleure des trois prestations. Le bal (tamm-kreiz) est également fort bien venu, bien rythmé, agréable à danser. La reprise est de meilleure qualité encore (ton-doub). La justesse est également mieux assurée et le timbre agréable, bien assorti, et le rapport de puissance des deux instruments mérite d'être souligné. La cadence du ton-doub (reprise) était peut-être un peu rapide au départ, mais la présence de danseurs a rapidement mis bon ordre à cela.

C'est là en tout cas un bon couple où règne l'entente.

Quatrième prix : Yvon Palamour et Loëz Le Bras (16,40 sur 20).

3^e prix de danse, 4^e prix de mélodie, 4^e prix de marche.

Mélodie. — On remarque tout de suite la différence de timbre entre les deux instruments. C'est très mal assorti et de ce fait peu agréable. Le jeu est aussi un peu chevrotant, mais c'est du très bon style vannetais. Réflexion d'un juré : « Son anche ne doit pas être fameuse ». Mais si la colonne « justesse et qualité de son » ne reçoit pas de notes excellentes, on peut dire que les deux autres coefficients de la notation : authenticité et style, d'une part, et cadence et rythme d'autre part, sont mieux avantagés. Car c'est là du pur style. Pour la bombarde du moins, car le jeu du biniou est plet et même parfois primaire. Ces hésitations donnent l'impression de temps à autre, d'un jeu imprécis de la bombarde.

Ce n'est pas là un bon couple, car cela sent trop la « mauvaise rencontre », le couple d'occasion à la recherche d'aventure. Mais chacun possède individuellement ses propres qualités.

Mélodie. — Le son n'est guère meilleur ; ce n'est pas très juste non plus, notamment à l'aigu. L'air est simple, un peu trop simple pour une compétition où les concurrents devraient chercher à mettre en valeur leurs possibilités. C'est pourtant une démonstration de ce style vannetais méconnu, et une démonstration plus qu'intéressante. A noter aussi de meilleurs répons du biniou, simples mais nets et précis. C'est meilleur que l'air précédent.

Danse. — Toujours cet accord déficient qui détruit le plaisir que l'on a d'entendre, une fois n'est pas coutume, de l'excellent style vannetais. Car c'est excellent, et d'autant plus apprécié qu'on n'en a pas souvent l'occasion. La cadence et le rythme aussi sont parfaits. Mais le timbre de la bombarde est un peu « foreux » et à tout coup mal assorti à celui du biniou. Les répons de ce dernier sont précis mais plats, pas assez encourageants pour le rythme. Ce couple (pourant valable à combien dans le style et la cadence) semble être fâché avec la justesse. C'est réellement dommage.

Autre remarque : ces sonneurs ne semblent pas s'entendre à la perfection.

Cinquième prix : Yann-Kaourintin Le Gall et Daniel Tanneau (15,97 sur 20).

4^e prix de danse, 5^e prix de marche et 6^e prix de mélodie.

Mélodie. — La tessiture du levriad n'a pas l'étendue normale : les notes aigües sont trop basses. Le reste est assez juste et le timbre est bon. La bombarde a un son faible mais beau. Le timbre des deux instruments est aussi bien marié. Les répons du biniou sont de qualité ; les phrases sont bien amenées. La principale critique concerne donc la justesse. La seconde : un biniou trop puissant pour une bombarde faiblissante ; et enfin l'exécution de l'air lui-même qui reste assez simple.

Marche. — Toujours les notes hautes du biniou qui laissent à désirer. C'est peut-être un peu meilleur comme accord, mais ce n'est pas parfait. Timbres mariés, mais rapport de puissance par trop négligé ; la bombarde donne encore plus l'impression d'être faible et le biniou puissant. La marche (vannetaise) était assez entraînante.

Danse. — Même accord déficient. Gavotte bigoudenn ou de fameux passages alternent avec des moments moins bons. A noter aussi une tentative de style bigoudenn, mais qui est loin d'être au point. Quelques canards se font entendre également. En fait, c'est plus « Aven » que « Bigoudenn ». La cadence est cependant bonne et bien maintenue, et ce n'est pas si désagréable de danser sur cet air.

Ce couple peut beaucoup mieux. Il n'a pas le droit de négliger ainsi ses possibilités.

Sixième prix : Daniel L'Hermine et Roger Lostanien (15,18 sur 20).

5^e prix de mélodie, 6^e prix de marche, et 7^e prix de danse.

Mélodie. — Dès les premières mesures, on s'aperçoit des défauts caractéristiques de ce couple : biniou un peu plus haut que la bombarde, et plus particulièrement dans les notes aigües ; faiblesse anormale de la bombarde par rapport à ce biniou dont la puissance, elle, est très naturelle ; chevrottement plutôt que vibrato tant chez le talabarder que le biniouer ; jeu du biniou pas très joli. Et pourtant c'est un bel air que la bombarde a bien compris et qu'il joue avec expression. A noter aussi des essais de broderies sur thème, mais qui mériteraient d'être mieux étudiées. Défauts essentiels : trop de vibrato, et justesse déficiente. Style et expression sont intéressants.

Marche. — Ici on sent très nettement l'asservissement à une mauvaise école. C'est de la copie fidèle d'un ancien sonneur, encore vivant, et qui fut et reste une exception dans son secteur bas-cornouaillais. Cette marche de lutteurs ressemble à une marche de chasseurs alpins ; par sa vitesse du moins. La virtuosité n'est pas nécessairement une preuve de goût. Jeu trop piqué de la bombarde, phrase mal comprise, biniou faux. Autres erreurs : marque de personnalité et adoption de la personnalité (pas heureuse) d'un autre ; fausse grave de style aussi ; bombarde faiblissante ; jeu trop piqué.

Pourtant cette démonstration donne à penser que ce couple, le talabarder surtout, possède d'indéniables qualités. Qui peut le plus peut généralement le moins : en réduisant cette allure folle d'un tiers de sa vitesse, en découplant les phrases comme l'écriture de l'air le permet, en étudiant un peu mieux l'emplacement des liés, en donnant aussi à cette Marche de Lutteurs l'expression et le rythme qui lui conviennent — et ce talabarder en a les moyens — il arriverait sans peine au style requis.

Danse. — Cette danse confirme pleinement cet asservissement à une mauvaise école. Il y avait bien longtemps que l'on n'avait

entendu sonner aussi mal le style de l'Aven. C'est un mélange de styles individuels des sonneurs de cette contrée : Gus Selaün et Sciallour. Bien entendu, le souligné est oublié ; il est d'ailleurs impossible de le dessiner en piquant autant ses notes. Pourtant le début était plus prometteur. Aucun coulé, aucune marque du style vrai de l'Aven.

Le biniou a ce défaut de bien des sonneurs débutants — l'est-il ? — il ne donne pas du coude la pression régulière qu'exige un son maintenu ; le résultat est que le ton du levriad et du bourdon monte fréquemment, ce qui ajoute encore au déplaisir que l'on a d'entendre l'accord approximatif de base. D'autre part, ce n'est guère dansant.

Le bal à deux et à quatre, qui est certes la contredanse naturelle de la gavotte, n'est exigé que dans les danses de montagne. Le jury n'en a donc pas tenu compte dans sa notation, mais il a cependant remarqué que dans cette danse ce couple avait parfaitement assimilé la manière de sonner d'Auguste Selaün. Mais ce n'est pas là la manière classique, celle du style qui possédait de plus anciens que ce virtuose bannalecois (Yvonn Dall notamment) et qui à tout coup savait favoriser ce mouvement coulé de la danse du pays de l'Aven. Ici tout est à reprendre à zéro.

A noter également cette erreur ENORME qui consiste à utiliser un air de derobée — déjà importé du Vannetisme en Trégor — comme bal traditionnel. Cela se trouve parfois en Pôher, mais à la connaissance du jury, pas encore en Basse-Cornouaille.

Défauts à corriger : rapport de puissance des instruments à revoir : la bombarde est trop faible, beaucoup trop faible (c'est un pipeau) ; la justesse du levriad est à parfaire, et ce sonneur de biniou doit faire attention à la pression régulière exigée pour obtenir un son bien maintenu. Le style de l'Aven, tant dans la marche que dans les danses, est à revoir complètement, tant au point de vue style qu'au point de vue cadence et rythme ; sont à proscrire des enchaînements présentes tous les airs importés dans ce secteur et qui n'y ont pas été adaptés.



NOUVEAU

LE CLANSMAN

de JOHN GREY
DE LONDRES



ÉQUIPÉ DES CÉLÈBRES PEAUX

HEAD - MASTER

AGENCE POUR LA BRETAGNE

★

HERVÉ LE MEUR

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

35 RUE P. SEMARD
QUIMPER - 293

Septième prix : **Pierre Crépillon et Jean-Yves Le Maître** (15,11 sur 20).

6^e prix de danse, 7^e prix de mélodie, et 7^e prix de marche.

Mélodie. — (Baz Valan, de Riec-sur-Belon). Mauvais accord immédiatement détecté : le bourdon n'est pas juste, et l'aigu du levriad est trop haut. Jeu plat de la bombarde, trop vibrato du biniou, dans certaines notes du moins. Cela n'ajoute rien à l'air et détruit même la beauté de ses phrases simples. Il est aussi facile de broder sur le thème de base, ce qui n'a pas été fait. Il faut cependant noter des répons de biniou très intéressants, ce qui indique une certaine recherche, du goût et de l'idée. Mais le couple n'est pas au point ; il peut, avec du travail, prétendre à beaucoup mieux, et ainsi éviter tout arrêt intempestif au milieu de l'air.

Marche. — Air venu tout droit de la Noce Bretonne de Thielmans (Avez-vous mille chapelles ?) Il existe une tradition « biniousée » par Leon Bras (Carhaix) de cette marche nuptiale. La cadence surtout laisse à désirer ; elle est trop vive, trop précipitée, et irrégulière, ce qui semble difficile à obtenir quand les sonneurs jouent en marchant. A noter cependant une heureuse tentative de broderies sur thème, et qui mériterait d'être poursuivie et approfondie. A noter encore une

justesse assez correcte, et quelques canards du biniou...

Danse. — Une gavotte de montagnes sonnée beaucoup trop vite, mais régulièrement. Le biniou est plus bas que la bombarde, ce qui n'est guère agréable ; par contre, dans les notes aigües, il est plus haut !

Cela aurait été dansant à une cadence moindre. Pas assez 12 - 8 non plus : erreur de rythme déjà remarquée moult fois au concours de Quimper chez plusieurs couples.

Le bal n'est pas parfait : la marche est trop lente ; en revanche, le bal lui-même est correct comme tempo, mais irrégulier, hélas. Et puis on ne sonne pas en Montagnes une marche de bal comme dans l'Aven. Quelle est aussi cette tonalité si haute et qui n'est pas celle du sud-Cornouaille ? C'est plus haut que Si bémol et plus bas que l'Ut. Cette bombarde en si naturel est cependant agréable ; elle doit être rare, et par conséquent précieuse.

La reprise de la gavotte était bien meilleure, comme cadence surtout.

Ce couple a encore beaucoup à apprendre. Mais il a en lui d'énormes possibilités, que plusieurs passages de ces trois airs ont permis de détecter. Gageons qu'au prochain concours, après un hiver de travail sérieux, il nous reviendra avec de meilleures dispositions.

NOTATIONS (Classement général) (Moy. sur 20)

	P. Monjarret	P. Guillou	A. Louet	Total	Moy.	Cl.
P. Le Beuz et H. Le Meur	18,38	18,33	18,66	55,37	18,45	1 ^{er}
J.-Y. Blanchard et J. Philouze	17,71	17,66	17,44	52,81	17,60	2 ^e
Y. Goaz et H. Irvoas	16,73	18,77	16,99	52,49	17,49	3 ^e
Y. Palamour et L. Le Braz	17,05	17,10	15,66	49,81	16,60	4 ^e
Y.-K. Le Gall et D. Tanneau	16,00	16,11	15,88	47,99	15,99	5 ^e
D. L'Hermine et R. Lostanlen	15,66	15,99	13,99	45,64	15,21	6 ^e
P. Crépillon et J.-Y. Le Maître	15,50	14,77	15,10	45,37	15,12	7 ^e

LE CLASSEMENT ET LES COMMENTAIRES DE LA CATEGORIE BINIOU BRAS
PARAITRONT DANS LE PROCHAIN NUMERO

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Assemblées Générales de B.A.S. et de War 'l Leur

FEST-NOZ

(BAIL BRIETON)

au V. V. F. de GUIDEL

le Samedi 23 Novembre, à 21 h.

avec la participation d'excellents couples de sonneurs
des Sœurs Goadec, etc.

Assemblées Générales de B.A.S. et de War 'l Leur

au V.V.F. de Guidel, les 23 et 24 Novembre 1968

LE 23 NOVEMBRE

- 17 h. réunion du Comité Directeur de B.A.S.
- 19 h. 30 repas en commun
- 21 h. **FEST-NOZ (Bal Breton)** jusqu'à 2 h. du matin
Participation aux frais : 1 F.

LE 24 NOVEMBRE

- 9 h. 30 vérification des pouvoirs et Assemblées générales B.A.S. et War 'l Leur (réunions séparées)
- 11 h. assemblée commune
- 12 h. 30 déjeuner en commun
- 13 h. 30 réunions séparées

Il est possible de loger au Village (repas du soir, nuit, petit déjeuner, repas de midi du dimanche, entrée au Fest-Noz : 20 F.)

BAGAD BLEIMOR - BAGAD KEMPER

Dimanche 22 décembre, en matinée, Salle des Fêtes, QUIMPER

BAL BRETON

avec les sonneurs champions de Bretagne et les meilleurs chanteurs de la Montagne

21^e ANNÉE — 168

NOVEMBRE — DU 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction
Lann-Langroez — Tél. 65.33.73
PLCMEUR (Morbihan)
C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)
Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir
RENNES (Ille-et-Vilaine)

3 mois	4 F. 50
6 mois	7 F. 00
Un an	12 F. 00
Soutien	20 F. 00
Etranger et I. O. M.	15 F. 00
Le numéro 1 F. 50	

ABONNEMENTS :

Trésorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

Après le premier concours de Montreuil-sur-Ille organisé par B.A.S. Ille-et-Vilaine

CONCOURS DE BINIOUS

Juges : Yves-Marie et Jean-François ALLAIN.

Le jury n'a fait qu'une catégorie, étant donné l'homogénéité du niveau et le nombre assez limité de concurrents ; on peut déplorer à ce propos le manque d'esprit de compétition de nombreux sonneurs qui n'ont pas le courage de tenter leur chance. Notons enfin que des prix en argent relativement intéressants récompensaient les gagnants.

Le jury a accordé une grande part — la moitié des points — à l'instrument lui-même (accord des bourdons, justesse du levriad, qualité de son), mais nous ne croyons pas que cette part soit exagérée.

Les épreuves ont eu lieu séparément.

MARCHE

1. René François. Très bonne marche. Certains doublés sont un peu lents, mais la technique est bonne et l'instrument très agréable.

2. Georges Poupard. Bon instrument bien accordé ; la sonorité n'est cependant pas parfaite. Le rythme est parfois

un peu irrégulier, mais l'ensemble est correct.

3. Michel Meneu. Les bourdons sont bons et très stables, mais la sonorité du levriad n'est pas toujours agréable, dans l'aigu surtout. L'arrangement de l'air est très intéressant ; malheureusement, quelques « manques » font baisser la valeur de l'exécution.

MELODIE

1. René François. A nouveau, très bonne exécution. Très grande netteté du jeu, mais l'ensemble manque un peu d'expression.

2. Jean-Luc Lemoign. Le si aigu est un peu trop aigu, mais l'instrument est cependant agréable à écouter. Les doubles sont clairs, le rythme est meilleur que dans la marche. L'air est un peu lent, mais très expressif.

3. Hubert Poupard. C'est une bonne mélodie, jouée, là aussi, de façon expressive. La technique manque de brillant mais est très correcte.

DANSE

1. Michel Meneu. L'air est simple

mais joué avec netteté et régularité. Les bourdons sont toujours très bons. L'ensemble est bon, sans être pourtant extraordinaire.

2. Jean-Luc Lemoign. Manque de clarté ; le rythme est souvent irrégulier et mal « pointé ». La technique est bonne, sauf en ce qui concerne certains détails qui demanderaient à être travaillés. L'impression d'ensemble est satisfaisante malgré tout.

3. René François. Très bonne Dérivée extrêmement claire et régulière ; malheureusement, le sonneur était fatigué et il y eut sur la fin de nombreux

« manques » qui ont beaucoup fait baisser la note.

Le jury a également remarqué un arrangement intéressant de G. Poupard ; malheureusement il s'est arrêté avant la fin et n'a pu ainsi être classé.

En plus des trois prix pour chaque catégorie, il a été établi un classement général comprenant 5 prix et qui est le suivant :

1. René François, Lannion.
2. ex æquo : Michel Meneu et Jean-Luc Lemoign, Rennes.
4. Georges Poupard, Vannes.
5. Hubert Poupard, Vannes.

CONCOURS DE BOMBARDES

Jury : Yann L'Helgouarch.

1. B. Pichard.
2. Y. Sicard.
3. ex æquo : G. Poupard et M.-A. Baudry.

Premier à l'air imposé (gagne le prix de Skol ar Vombar) : B. Pichard.

CONCOURS DE PETITES FORMATIONS

1. Kadoudal Rennes (coupe des Anciens de la Kevrenn de Rennes). Ont joué : « Sonerez evid ar Sonerien maro », « Gavotte de Fouesnant », et « Gwendal ».

PRIX DE PRESENTATION

(2 kg de choucroute offerts par l'ensemble Taupin) : Michel Meneu.

THE WORLD CHAMPIONS

Pipe Band top again - in higger grade

At about five o'clock on Saturday, June 29, 1968, pipe bands were massed in the centre of the Grangemouth Stadium arena at the close of the Scottish Pipe Band Association's « World Championships ». All awaited the speeches of the Chieftain, the Provost of Grangemouth, and the SPBA secretary, who announced the winners. First came the names of those successful in the dancing competitions ; then the names of the leading drum majors ; then the winners in the lower grades. Tension mounted. There as then great satisfaction for the members of the BP Pipe Band ; they had done it. In their first season in Grade II the World Championship Trophy was theirs.

Eighteen bands competed in Grade II. We were drawn to play 15th, with our close rivals from the Bilston Glen Colliery drawn 16th. After a snack lunch at Moldart, the Band moved off to the Stadium and the tuning area in a determined mood. Confidence was high since the Band had been troubled by a technical fault all season, but this had been discovered by Pipe Major Kiddie one week before and remedial measures taken. Nevertheless, BP had been relegated to second place by Bilston Glen previously and a very good performance was needed.

We took the field at 1.30 p.m. and in the opinion of supporters and onlookers it was undoubtedly our best performance of the season. The bandmen themselves were at the time more reserved. They waited to hear their rivals play before returning to Moldart to take advantage of a special licence. Meanwhile, the Grade I bands competed, there was more dancing, including a Scottish Country Dancing display by a local group, and some wrestling. Two Bands from Canada had taken part in Grade III, and in Grade II was a Band from Belfast (the won the Grade drumming prize).



Pipe Major Alex Kiddie receives the City of Dundee Trophy on behalf of the BP Pipe Band from Mrs. G. Hearn, wife of the Provost of Grangemouth.

Grade II scores were : BP 102 1/4 points ; Robert Armstrong Memorial 102 ; Bilston Glen 101 1/4. The margin was a narrow one, but this is not unusual in the « rarefied regions of competitive piping » — as the local newspaper reported.

The climax to a day which saw some 1,400 pipers and drummers on parade was a march through the centre of the town. The Muirhead's Pipe Band, winners of the Grade I World Championship for the fourth successive year and also from Grangemouth, led the way : the BP Pipe Band followed, and their reception was no less enthusiastic. Each band had its train of jubilant followers.

Last season, the BP Pipe Band (in BHC uniform) had a remarkable run of success ; they won three out of four of the major SPBA Grade III competitions, including the World Championships, the Champion of Champions Cup, and gained promotion to Grade II. In 1964, in their first season in the lowest senior Grade, Grade IV, they gained their first « World » trophy.

Résultats du Championnat National des Bagadou

- BREST 1968 -

PREMIERE CATEGORIE

1. BAGAD BREST - SAINT-MARC	17,06
2. BAGAD BLEIMOR	16,80
3. BAGAD KADOUDAL RENNES	15,50
4. BAGAD KEMPER	12,90

Le Bagad Ar Flamm n'a pas joué la partition imposée de batterie. (Note éliminatoire en batterie, 7). Descend en seconde catégorie.

L'OPINION DU PRÉSIDENT DES JURYS

de 2^e et 3^e CATEGORIES

La division des bagadou en trois catégories au concours national correspond à une réalité musicale, même si les frontières entre catégories restent, comme toutes frontières, plus ou moins arbitraires.

La troisième catégorie est celle des débutants, des apprentis-musiciens ; ce sont donc des groupes inaudibles en public, des groupes d'étude et par conséquent désagréables aux oreilles ; ce sont des groupes de pré-musique. Que ces groupes soient contraints matériellement de s'exhiber, c'est un très grand malheur pour la Bretagne.

La deuxième catégorie est celle qui peut se présenter en public sans faire trop de contre-publicité à la musique bretonne. Ce n'est plus désagréable à l'oreille (justesse), mais la « musique » n'a pas encore atteint ses raisons d'être ni un véritable pouvoir de séduction. Ce n'est plus de la pré-musique, ce n'est pas encore de la musique.

En première catégorie, en 1968, la musique naît ; elle n'est qu'à l'état em-

bryonnaire, mais elle atteint, au concours, la porte d'entrée au niveau professionnel, au niveau compétitif, avec ce qu'on peut entendre par ailleurs en radio ou en disque. Il n'y a plus seulement des sons (désagréables en 3^e, indifférents ou agréables en 2^e), mais une expression, un contact émotionnel musicien - auditeur, en un mot un Art.

De plus, ce qui est particulièrement enthousiasmant, il y a en première, création d'un art nouveau, pas tout à fait nouveau puisque rien de ce qui est humain n'est tout à fait nouveau, mais élargissant l'univers musical de l'humanité. A cet égard, il faut pourtant conseiller prudence à une jeunesse pratiquement francisée.

En partant de ces bases, il est relativement simple de classer les groupes. C'est la philosophie que l'essai de mettre en application ces deux dernières années en tant que président du jury de 2^e et 3^e catégories.

Comparativement aux concours d'il y a quelques années, il peut paraître in-

dulgent de faire monter en 1^{re} un groupe comme le bagad de Vannes. C'est plutôt que les cloisons étaient autrefois trop étanches (1). A bas les cloisons, vive le mouvement ! Je ne cache pas que ce groupe aura besoin de travailler pour se maintenir, mais il le méritait. En effet, ce bagad avait les qualités de justesse, de technique instrumentale, de musicalité élémentaire de

seconde, plus un début d'expression et d'imagination, qualités de première. Ces qualités étaient encore plus nettes chez le bagad Gwengamp-Boulviag.

(1) Il fallait être de niveau « entrée en première » pour monter en seconde. Il fallait être de niveau champion de Bretagne pour monter en première.

Deuxième Catégorie

(Dans l'ordre de passage fixé par tirage au sort)

BAGAD KURUN

Ensemble. — Justesse d'ensemble moyenne en seconde catégorie. Mauvais dosage (bombardés). Des manques d'ensemble un peu partout. Le rythme 6/8 de la marche est peu respecté. La mélodie est jouée un peu vite et ne permet pas de montrer les éventuelles facultés d'expression du bagad. L'An dro est bien dansant.

Bombardés. — Manque de puissance très net. Articulations mal jouées et mal placées dans la marche et la danse. Mélodie trop hachée, manquant de vie et de coulée. Piqués trop moux (danse). Attention à l'accord : si aigu (trop haut), do aigu, la aigu. Technique incertaine.

Binious. — Manque d'ensemble (danse surtout). Certains accélèrent et ralentissent dans la mélodie. Des hésitations (partitions non connues). Bruits de passage dans la mélodie. Technique à revoir, apprendre les partitions.

Tambours. — Dans la marche, quelques erreurs de rythme et un déphasage dans la difficile troisième partie. Quelques hésitations dans le jeu (manque d'assimilation ?). La partition est cependant convenablement rendue et respectée (notamment le 6/8). Il faudrait encore approfondir la technique (roulements accentués). Dans la danse, la batterie n'a pas su (malgré une connaissance technique suffisante) utiliser la partition (première mesure, triolets, attaque de la deuxième phrase). Un travail théorique est encore nécessaire.

BAGAD DE LA BAULE

Ensemble. — Assez bon dosage. Bonne justesse (pour la seconde catégorie). Partitions mal connues pour certains, donc léger cafouillis. Le rythme 6/8 de la marche n'est pas encore exactement suivi. La mélodie montre des aptitudes à l'expression. L'An dro est bon dans l'ensemble ; attention cependant aux groupes de 4 doubles-croches.

Bombardés. — Dans la marche, jeu un peu sec (finales de phrases). Justesse convenable. Manque d'ensemble dans les groupes croche pointée - double croche - croche. Mélodie, do d'octave faux. Dernière mesure gâchée (contrechant non dosé). Bon jeu par ailleurs. Interprétation acceptable. Danse : manque de netteté dans les groupes de doubles-croches. Erreur de déchiffrement dans la dernière mesure (partie différente des binious).

Binious. — Doubles mangés (trop rapides, donc pas d'ensemble) surtout le double de ré. Même chose pour le Terrinik et le Lamnik. Légères accélérations. Sonorité agréable. Bons bourdons (moins bons dans la mélodie). Bon ensemble pour la catégorie.

Tambours. — Marche : principal défaut, manque d'ensemble. Pourtant, jeu assuré qui montre du « métier » (sauf, curieusement, dans la deuxième partie, alors que la fameuse troisième partie est assez correctement rendue !). Au total, ce n'est pas désagréable. Attention à la tendance à transformer 6/8 en 2/4. Danse très inférieure. Déchiffrement laborieux ? Jeu confus, brouillon. La technique des batteurs est ici complètement masquée. Manque de travail ?

BAGAD DE PONTIVY

Ensemble. — La justesse, moyenne au début, s'améliore progressivement. Assez bon dosage (bombardes légèrement faibles cependant). Le rythme 6/8 de la marche est imparfait, meilleur vers la fin. La mélodie est assez chantante, mais il y a quelques cafouillis, ainsi que dans la danse où le rythme est bon.

Bombardes. — Fausses dans l'aigu (si). Attaques sans netteté (une bombarde reprend seule dans la marche). Les bombardes semblent s'arrêter les unes après les autres dans la mélodie et une seule bombarde joue les passages difficiles (octave). Dans la danse, le jeu est correct, mais reprise finale ?

Binious. — Manque d'ensemble frappant partout. Doubles trop rapides. Torrlusk mal joué. Levriadou faux sur le mi et le sol particulièrement. Les bourdons ne sont pas justes. Cafouillis remarquable dans la danse. Manque de préparation certain.

Tambours. — Danse : technique suffisante mais mal utilisée du fait des difficultés de déchiffrement. Les batteurs n'arrivent pas à faire cadrer ce qu'ils font avec l'ensemble du bagad ; ils ne saisissent pas l'interprétation qu'on a voulu donner de cet An dro. Impression d'ensemble peu agréable, manque de fini. Manque de mise au point encore plus évident dans la marche. Quelques erreurs de déchiffrement dans la dernière partie. Technique défectueuse. On sent nettement, cette fois, un manque de travail rationnel.

BAGAD DE BOURBRIAC - GUINGAMP

Ensemble. — Bon dosage. Bonne justesse. Ensemble agréable. Le rythme 6/8 de la marche est compris, mais néanmoins un peu mou encore. La mélodie est très chantante. De légers cafouillis dans la mélodie et l'An dro.

Bombardes. — Marche : ornementation absente. Bonne justesse. Jeu agréable. Mélodie : bonne interprétation, vivante. Bon octave. Dosage des secondes voix approximatif. Danse : erreur de déchiffrement dans la dernière mesure. Bon ensemble. Bon pupitre. Travailler la technique d'ornementation.

Binious. — Bon timbre. Bonne marche. Bon accord. Dans la mélodie, cependant, les bourdons ne sont pas toujours justes (un sonneur ou plusieurs soufflent irrégulièrement). Bonne technique (bons doubles). Pourtant, curieusement, l'accord et le jeu se dégradent progressivement du début à la fin.

Tambours. — Marche : très bonne batterie malgré quelques légères hésitations.



NOUVEAU

LE CLANSMAN

de **JOHN GREY**

DE LONDRES



ÉQUIPÉ DES CÉLÈBRES PEAUX

HEAD-MASTER

AGENCE POUR LA BRETAGNE

★

HERVÉ LE MEUR

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

38 RUE P. SEMARD
QUIMPER - 295

tations. Pour la première fois, les batteurs interprètent vraiment la marche et soutiennent fermement le bagad. C'est très agréable et déjà de la première catégorie. L'impression se confirme dans la danse, bien soutenue avec une bonne technique, du métier et de très agréables reprises du chef batteur. Quelques erreurs de déchiffrement (ou « corrections » voulues ?) sont de peu de poids devant ce résultat.

BAGAD DE LANDIVISIAU

Ensemble. — Justesse approximative, acceptable après l'accord. Bon dosage. Dans la marche, la cadence est mal tenue, le rythme 6/8 est ramolli. Erreurs individuelles, d'où des cafouillis. Mélodie assez chantante. L'An dro, moyen, manque encore d'ensemble.

Bombardes. — Marche : bons mordants et appoggiatures. Jeu précis. Mélodie : deuxième voix bombarde inaudible. Do aigu trop bas. Finale écourtée. Danse : bon jeu. Bons liés et piqués. Manque de netteté dans les mordants. Travailler l'octave, les notes tenues et filées.

Binious. — Les bourdons sont faux au début. Les levriadou ne sont pas justes, particulièrement sur le sol (trop aigu). Ils accélèrent dans les réponses. Manque d'ensemble de bout en bout. Doubles pas nets. La partition de la danse est mal sue ; il y a du flottement après un bon départ. Un sonneur souffle irrégulièrement.

Tambours. — Marche : excellente introduction. Mais la suite montre une technique faible. La batterie montre des difficultés à interpréter la partition. Cependant, l'ensemble est à peu près correct, c'est donc une audition passable. Danse : la technique est curieusement meilleure, mais le déchiffrement défectueux comme toujours. Il en résulte que la batterie gêne le bagad dans l'exécution de la danse !

BAGAD DE VANNES

Ensemble. — Bon ensemble. Revoir le dosage (bombardes un peu faibles). Justesse moyenne. Marche acceptable malgré un rythme un peu mou. Mélodie agréable. Bon An dro, mises à part les erreurs individuelles.

Bombardes. — Marche : quelques mordants mal placés. Bon ensemble. Bonne technique. Mélodie : bonne première voix. La deuxième a été oubliée. Bombardes agréables et justes, à part le do aigu. Danse : erreur de déchiffrement dans la dernière mesure. Très bonne interprétation.

Binious. — Jolie sonorité de cornemuses. Une erreur de partition : les birls dans la mélodie. Le reste est très bon. Très bons bourdons. Bonne technique, bons doubles, bons torrlusks. Dommage qu'un sonneur hérite à la conclusion de la marche.

Tambours. — Danse : batterie excellente (belle sonorité remarquable). Mais toutefois un jeu plus hésitant que le groupe 4. Marche : très bon encore, mais toujours ce léger manque de métier.

	Ensemble sur 20	Bombardes sur 20	Binious sur 20	Tambours sur 20	Total	Moy.	Place
Groupe 1	26	11	12	14	63	12,6	6*
Groupe 2	32	14	15	13	74	14,8	3*
Groupe 3	32,5	12	13,5	12	70	14	4*
Groupe 4	35	16	16	19	86	17,2	1 ^{re}
Groupe 5	26	13	13	14	66	13,2	5*
Groupe 6	34	17	17	17	85	17	2*

Troisième Catégorie

BAGAD DE SAINT-MALO

Ensemble. — Justesse correcte. Assez bon dosage, bien que les bombardes soient un peu faibles. Bonne sonorité. Marche et mélodie très agréables malgré quelques manques d'ensemble. Certains éléments ne « possédaient » pas encore suffisamment ces airs. (Halte au bachotage).

Bombardes. — Bonne justesse, sauf le le bémol aigu trop haut. Les liés sont bien respectés. Bon ensemble.

Binious. — Bonne technique pour la catégorie, mais doublés un peu rapides, donc un peu mangés. Bons bourdons. Très bon ensemble. Souffle irrégulier dans la mélodie. Très bon ensemble. Bonne sonorité et bon accord.

Tambours. — A part quelques hésitations en fin de deuxième phrase, la batterie interprète correctement la marche. Bonne technique, sonorité agréable, jeu bien nuancé. Il est temps, pour cette batterie, de s'attaquer à des choses plus difficiles.

BAGAD DES CADETS DE BRETAGNE, RENNES

Ensemble. — Justesse médiocre, donc moyenne pour la catégorie. Assez bon ensemble. Accord un peu grave. Marche correcte, mais des erreurs individuelles (s'y prendre plus tôt pour préparer le concours). Mélodie assez bien jouée.

Bombardes. — Bombardes très faibles. Jeu mièvre. Renvoie complètement la technique de l'accord. Sonorité très désagréable dû à l'accord général trop grave du bagad.

Binious. — Sonorité « poireau ». Ce n'est pas ça la cornemuse. Accord trop grave. Assez bon fond de bourdons. Les ornements sont sabotés, particulièrement dans l'attaque de la deuxième phrase de la marche. Assez bon ensemble dans la mélodie.

Tambours. — Mêmes défauts que le premier groupe en fin de deuxième phrase.



Cependant c'est agréable, enlevé, avec une technique légèrement inférieure

les groupes  sont moins bien sentis.

On remarque d'ailleurs une tendance générale à jouer :



ce qui n'est pas grave mais à signaler puisque ce n'est pas écrit. A remarquer encore une très bonne introduction.

BAGAD DUGELEZ-BREIZ, LES LILAS

Ensemble. — Bonne justesse en troisième catégorie. Bon dosage. La marche est bien jouée (pour la catégorie). La mélodie est mal connue (nombreux cafouillis).

Bombardes. — Marche sans personnalité. La partition est respectée. Attaques trop rapides, jeu trop carré, manque de vie dans la mélodie. Anches trop douces (canards au do grave).

Binious. — Accord correct dans la marche. Assez bonne technique. La

bémol et sol trop hauts. Bon ensemble. La mélodie est très inférieure à la marche. Mauvais birls. Manque d'ensemble.

Tambours. — La batterie manque de puissance (mini-batterie ?). On en a du mal à juger le respect de la partition ! La trop grande puissance de la basse n'améliore pas l'audition. Cependant, l'exécution d'ensemble est bien soutenue...

BAGAD D'AURAY

Ensemble. — Accord à revoir (bourdons surtout). Mais la marche et la mélodie sont pour la catégorie assez correctes.

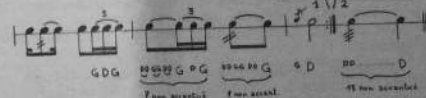
Bombardes. — Son peu agréable. Accord approximatif (do). Jeu haché, sans vie.

Binious. — Accord mauvais. Bourdons faux. Sol trop grave. Son « poireau ». On entend peu les ornements. Le souffle est irrégulier. Marche molle. Technique et accord à travailler.

Tambours. — Belle introduction. Batterie agréable. Domage que certaines difficultés techniques soient évitées et d'autres rajoutées par quelques erreurs de déchiffrement !



Mais les fins de deuxième phrase sont ici correctes (!) Au total, elle soutient bien le bagad. Donnons une manière de jouer cette fameuse fin de deuxième phrase :



BAGAD DE COMBRIT

Ensemble. — Justesse correcte malgré un léger écart de ton entre binious et bombardes. Assez bon dosage, bien que bombardes un peu faibles. Marche et mélodie bien jouées et agréables.

Bombardes. — Exécution acceptable de la marche. Mélodie agréable, mais finale ratée (bombarde en retard). Le bémol aigu trop haut.

Binious. — Manque d'ensemble dans l'ornementation. Début de la deuxième marche sabotée (ornementation). Bon ensemble dans la mélodie, mis à part le détail des doublés. Attention aux bruits de passage (nombreux).

Tambours. — Belle introduction. Ensemble très bon. Jeu volontaire. Mais technique à travailler : les fameux passages (type première mesure) ne sont pas réussis. Le jeu un peu vibré, mais la sonorité puissante, agréable. Une bonne batterie.

BAGAD DU CERCLE PAUL-BERT, RENNES

Ensemble. — Accord très mauvais. Technique dans l'ensemble médiocre. Sonorité acceptable. Mauvais dosage (bombardes faibles). Pertes de cadence dans la marche. Partitions mal connues, d'où manque d'ensemble.

Bombardes. — Le peu qu'on entend des bombardes est faux et joué sans effort d'interprétation. Déphasages avec les binious. Pas d'attaques.

Binious. — Ornements sabotés quand elles existent. Souffle très irrégulier. Bruits de passage. Très mauvais ensemble dans la mélodie. Bourdons faux. Tout est trop mou. Développez vos poumons.

Tambours. — Puissance faible. Partition correctement déchiffrée. Le manque de technique nuit à l'exécution, particulièrement pendant les solos ! Jeu hésitant, haché. Beaucoup de travail sera nécessaire.

BAGAD DE SAINT-POL-DE-LEON

Ensemble. — Accord mauvais. Sonorité correcte. A part quelques erreurs dans la mélodie, bonne entente entre les pupitres.

Bombardes. — Anches trop douces. Sonorité désagréable. Aigu trop haut (sol, la bémol). Jeu plat.

Binious. — Revoir l'accord des levriadiou et des bourdons. Technique inexistante. Bruits de passage très nombreux. Manque d'ensemble. Partitions inconnues. Il y a un très net manque de travail.

Tambours. — Voilà un cas spécial dans le concours. La technique est correcte, les batteurs ont du métier, soutiennent bien le bagad, mais la partition jouée est une habile contrefaçon de ce qui avait été proposé : les difficultés techniques quelque peu contournées ! Etant donné les possibilités latentes, la note est trop forte pour ce qui a été fourni !

BAGAD DE LESNEVEN

Ensemble. — Accord très mauvais (c'est une technique qui n'est pas si long à comprendre pourtant). Sonorité acceptable. Malgré des partitions mal connues, il y a une certaine entente.

Bombardes. — Tout est à voir. Il faudra d'abord considérer la bombarde comme un instrument de musique.

Binious. — Mauvais accord. Très mauvaise sonorité dans la marche, un léger mieux dans la mélodie. Ils ne connaissent pas la partition. La technique est mauvaise. Les bourdons, faux, rendent plus désagréable encore la sonorité des binious.

Tambours. — Batterie faible. Partition déchiffrée, mais peu comprise. Jeu hésitant, technique à voir. Ici encore, le chef batteur joue mal les solos ! Donc, beaucoup de travail en perspective...

	Ensemble sur 20	Bombardes sur 20	Binious sur 20	Tambours sur 20	Total	Moy.	Place
Groupe 1	36	17	18	18	89	17,8	1 ^{er}
Groupe 2	28	10	11	17	66	13,2	4 ^e
Groupe 3	31	12	14	11	68	13,6	3 ^e
Groupe 4	28	11	10	15	64	12,8	5 ^e
Groupe 5	34	14	11	16	75	15	2 ^e
Groupe 6	19	7	8	11	45	9 non classé	
Groupe 7	23	11	9	14	57	11,4	6 ^e
Groupe 8	21	6	8	10	45	9 non classé	

CONCLUSION

Si la seconde catégorie ne montre pas, en tant que telle, un progrès sur les années précédentes, en revanche la troisième, à part les deux groupes non classés d'ailleurs, dont le style était la loi il n'y a pas longtemps, cette catégorie acquiert des qualités, particulièrement de sonorité, très encourageantes.

Cela dit, en dehors des remarques de mon introduction sur les catégories, les commentaires détaillés par groupes peuvent éclairer une réalité supplémentaire. Il y a dans chaque catégorie deux classes, les progressistes et les conservateurs, j'entends ceux qui ont la foi et ceux qui ne l'ont pas, les groupes

qui ont l'espoir d'arriver vite au premier rang, d'être un jour les guides, les « orientateurs » de la Musique Nouvelle Bretonne, et ceux qui se laissent traîner, qui font juste l'effort suffisant pour se maintenir dans leur catégorie ; en seconde — cette catégorie de transition — ceux qui frappent à la porte de la première par leurs recherches de musicalité, et ceux qui entretiennent simplement le niveau technique qui leur a ou-

vert la seconde ; en troisième, ceux qui font, grâce à un minimum d'organisation, l'effort élémentaire qui les conduit très vite en seconde, et ceux qui se contentent de leur sort et peut-être aussi des réjouissances et des voyages que leur offrent les nombreux Comités de Fêtes.

Alan COCHEVELOU,
Président du Jury
de Seconde et Troisième.

Voici à présent des conclusions générales sur l'évolution générale de la batterie bretonne en seconde et troisième par Yann-Fanch LE MERDY. La batterie est en effet encore plus que le reste un monde qui naît, cette qualité enthousiasmante du bagad, bébé que nous

voyons évoluer sans que nous sachions encore vraiment où il va. Beaucoup de remarques, notamment sur la rationalisation du travail et la politique différente de chaque bagad, sont valables aussi pour les autres pupitres.

Conclusions du juge batterie
de deuxième et troisième catégories

Après ce concours national de 1968, on peut tenter de tirer quelques conclusions d'ordre général concernant l'évolution du pupitre tambour dans l'ensemble des bagadous. La situation est, en effet, particulière en regard de celle des autres pupitres :

En première catégorie, les batteurs sont censés, sans jamais se contenter d'un certain niveau, poursuivre la recherche au point de vue technique (l'élimination, par ce critère, se faisant d'elle-même...). Les résultats de cette recherche sont, actuellement, exposés tous les ans au concours de Brest (le dernier concours est typique à ce point de vue ; bien qu'à mon avis, ce soit un échec pour la batterie, on peut en tirer un important enseignement... et surtout pas la conclusion que les batteurs bretons « ne valent pas un clou », comme on a pu l'entendre ! Les raisons en sont très claires). Dès lors, ils décident eux-mêmes quelle est, pour tel air particulier, la partition « minimum » de première catégorie et celle-ci est proposée aux ensembles de seconde catégorie. Le contenu technique de ces partitions est d'ailleurs assimilable en un an, par un travail rationnel et continu.

Le passage troisième - seconde catégorie se fait dans le même esprit : on atteint en troisième catégorie un certain niveau technique (au sens large : jeu, sonorité, etc...) ; en gros, pour la partie technique pure, celui de l'examen du premier degré tambour et on poursuit le travail en seconde catégorie. Les résultats de cette année s'accroissent bien d'un tel schéma.

En seconde catégorie, d'abord, on distingue deux classes. Le bagad Etienne Rivoallan (Bourbriac) et les Petits Meuniers de Vannes, d'une part, les autres concurrents d'autre part. Le bagad E. Rivoallan est un cas particulier : la batterie, formée de musiciens de première catégorie, se devait de dominer le concours (on se rappelle les circonstances de la descente de Bourbriac en 67 : une note éliminatoire en binious). Mais la batterie des « Petits Meuniers » a réussi la performance d'atteindre un niveau suffisant après un stage d'un an seulement en seconde : cela ne s'était jamais vu !

C'est, à mon sens, le résultat d'un travail bien dosé, en sachant où l'on va. Il reste maintenant aux batteurs à se forger une individualité, un style... en poursuivant l'effort !

C'est précisément cette orientation, cette rigueur dans le travail qui me semblent faire défaut aux autres groupes, avec pour conséquence une certaine stagnation dans cette catégorie de transition. La Baule et Kurun, par exemple. Pour le premier, le résultat est décevant compte tenu des concours précédents : peut-être faudrait-il acquérir, après les connaissances de technique pure, un cer-

tain « punch » dans l'exécution ?... Mais pour Kurun, que je connais bien (et il me semble également pour Landivisiau), c'est encore, en gros, le travail « de base » qui est nécessaire ; il est évidemment séduisant de jouer des partitions « difficiles »... avant d'avoir effectué, pour ce faire, le travail technique inévitable ! La Kerlen-Pondi ne semble pas avoir poursuivi son effort de l'année dernière (?) (distancée par les « Petits Meuniers » bien qu'elle ait eu les « mêmes cartes en main » au départ !)

En troisième catégorie, depuis deux ans, la situation s'améliore ; deux batteries (1 et 2) passent le cap des 17, et une autre se doit de monter l'année prochaine (5). Les défauts anciens disparaissent (basses trop puissantes, par exemple...), la sonorité s'améliore toujours ; les batteries, en général, soutiennent bien l'ensemble du bagad. En somme, les musiciens ont compris dans quelle direction ils devaient travailler, dans le cadre de ce qui a été dit plus haut (les journées techniques ont eu un effet bénéfique à cet égard, notamment en ce qui concerne le déchiffrement des partitions, qui s'améliore nettement).

Depuis des années, la difficulté principale pour la majorité des batteurs consiste à déchiffrer les partitions imposées : on connaît nombre de « coups » (GDDGD (1) série, etc.) que l'on utilise en bagad, mais on ne sait pas les placer, les combiner de façon à interpréter ce qui est écrit.

a) La plupart du temps, cela provient des difficultés à lier écriture musicale et mouvements techniques (voir plus loin) s'y rattachant, et de mauvaises connaissances de base : les partitions de bagad sont, par exemple, toutes jouées « à droite » et l'on éprouve de grosses difficultés dès que l'on doit exécuter quelque chose « à gauche » ; ou encore trop « spécialisées » dans certains « coups ». Le travail régulier de la technique élémentaire (papa - maman ! parradiddle, etc.) permet d'éviter ces défauts. D'autre part, les « mouvements de base » sont intéressants en ceci que, tout en étant agréables à entendre du point de vue tambour, ils s'adaptent naturellement à la structure des morceaux que l'on joue.

b) Cette difficulté provient aussi, et surtout, d'un manque de recherche de ce qu'a voulu exprimer l'auteur de la partition. Celle-ci n'est pas une suite de « coups » plus ou moins difficiles que l'on déroule, avec quelle difficulté (!) au cours de l'exécution : il existe une relation étroite (mesure par mesure) entre la ligne mélodique et son accompagnement, qu'il faut découvrir. Ce manque de recherche, peu répandu en troisième catégorie (c'est plutôt (a) qui s'applique), où les tambours ont parfaitement « balancé » des passages tels que :

est, par contre, répandu en seconde : l'AN DRO, qui était plus facile que la marche, en a particulièrement souffert.

Exemple caractéristique :

Un dernier mot à propos du déchiffrement : il faut s'entraîner à lire des partitions sans nécessairement les exécuter. Dans un premier temps, on peut faire un retour sur les partitions déjà apprises et bien établir la relation entre ce que l'on a joué et ce que l'on lit. Dans un deuxième temps, il est utile de se faire une idée, sans jouer cette fois, de partitions écrites, au besoin additionnée de suggestions, genre :



On pourrait transformer le « WA RAOK KIT » ou certains airs de ce recueil dans ce but : écrire à la C.T.B. ! Il existe également un recueil écossais, « THE EDCATH COLLECTION OF HIGHLAND MUSIC », très utile dans ce sens et que l'on trouve en Bretagne.

À propos des partitions de seconde encore, il ne s'agit pas de travailler les « roulements accentués » dans le cadre d'une partition, mais bien de se munir d'un arsenal standard (ras de 11, 9, 7, 5, « accentués », « buzz », etc.) où l'on puise ce qui est nécessaire à l'exécution de la partition. En 2/4, par exemple,

l'expérience montre que, à cadence de marche, l'exécution d'un roulement non accentué d'une croche :



nécessite l'emploi d'un « ra de 7 non accentué » ;

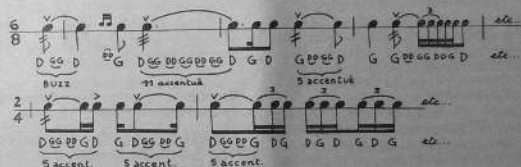
(GG liés : Buzz à gauche « coup écrasé » à gauche).

Celle d'une croche accentuée :



(ra de 5 cette fois, parce que, le coup simple, qui accentue la croche, « prend du temps » dans la mesure...)

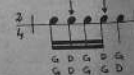
Cette méthode se généralise immédiatement pour toute note, dans toute mesure, à toute cadence. Les batteurs doivent savoir exactement ce qu'ils jouent, c'est-à-dire être capables de décomposer la partition, de la première note à la dernière, et cela « au coup près » ! Sinon, il n'y a pas vraiment de travail sérieux possible. Cela peut donner, pour les airs de cette année :



Une dernière remarque, à propos de la septième mesure de la deuxième partie de BALE MESKER :



Cette mesure n'a jamais été correctement exécutée au concours. Pour tenter de l'analyser, on peut faire remarquer qu'à partir du mouvement bien connu :



on peut passer à :



qui est identique à :



question d'écriture ! (Le « ra » considéré à la valeur de ce qu'on peut interpréter par un ra de « 7 non accentué » !)

Y.-F. LE MERDY.

Championnat de Bretagne des Sonneurs de Couple

CATÉGORIE BINIOU BRAS

Premier prix : Youenn SICARD et Alan COCHEVELOU, 18,40 sur 20.

1^{er} prix de mélodie, 1^{er} prix de marche, 2^e prix de danse.

Mélodie. — Très bon couple égal à lui-même. Jeu très expressif de la bombarde, avec répons également expressifs du binioü. Equilibre parfait des deux instruments, tant dans la puissance que dans le timbre. Octave de bombarde généralement excellent, avec par hasard une justesse douteuse. Mélodie parfaitement exécutée.

Marche. — Très bon style. Également excellent. C'est toutefois un peu moins juste que pour la mélodie, et la bombarde a un son moins beau (un peu claironnant). Le rythme pourrait aussi être meilleur.

Danse. — Un très bon Plin. Cadence respectée parfaitement et rythme conforme, mais auquel il manque un petit rien de caractère local. Par comparaison au couple classé premier dans cette épreuve (J.-P. Ellien et J.-P. Henry), c'est ce petit rien qui fait toute la différence.

Deuxième prix : Raymond PLOUZENEC et Xavier COLLETER, 17,72 sur 20.

2^e prix de mélodie, 2^e prix de marche, 3^e prix de danse.

Mélodie. — Ce couple est réellement très bon. La justesse est excellente et le dosage de puissance des instruments très au point, comme le timbre. La bombarde est expressive et sent bien sa mélodie. Elle a un léger défaut aisé à corriger : ses attaques sont parfois un peu dures. Elle est aussi supérieure au binioü. La phrase est bien comprise, malgré quelques coupures qu'on pouvait éviter. À noter aussi la très bonne entente qui existe dans le couple. Cela sent le travail, les répétitions nombreuses et le souci de la qualité.

Ce couple n'a pas fini de faire parler de lui.

Marche. — La bombarde « pète » peut-être un peu trop, et l'accord est moins bon que le matin. Mais c'est tout de même de bonne qualité ; la cadence est régulière et « marchante », le rythme bien donné. À noter quand même un manque de netteté dans les

groupes de quatre doubles-croches chez le talabarder. On sent ici l'influence du bagad ; c'est en effet plus de la technique « bagad » que du jeu de « couple », mais dans la marche ce peut être une qualité.

Danse. — Un « plin » joué assez vite. Le style est correct, la cadence aussi. Le bal est dansant et bien amené, mais son style, assez bon, perd par le manque de netteté du jeu. La reprise est aussi très bonne, avec pourtant un rythme un peu hésitant à un certain moment.

Un bon couple, excellent même, et qui devra s'attacher à corriger ses quelques défauts.

Troisième prix : Jean-Pierre ELLIEN et Jean-Pierre HENRY, 17,48 sur 20.

4^e prix de mélodie, 5^e prix de marche, 1^{er} prix de danse.

Mélodie. — Voilà une mélodie chère à Etienne Rivoallan, mais sonnée cette fois dans un style personnel. Le début est imprécis mais devient bien vite correct. La bombarde a un son métallique qui se marie mal au binioü. Le dosage de puissance est cependant très bon. L'octave de bombarde est criard et accuse encore la sonorité « métal » de l'instrument. Mais c'est là du très beau jeu de bombarde, très expressif, et qui met en valeur cette mélodie (Eloïse et Abélard). Les répons du binioü sont simples mais assez nets.

Marche. — Marche nuptiale « fisel » interprétée beaucoup trop vite. Bon nombre de qualités sont perdues de ce fait : l'expression, les places plus ou moins judicieusement (ou inexistantes). La justesse n'est pas non plus absolue, bien qu'elle soit meilleure que le matin. Les instruments ne sont pas non plus bien assortis : le binioü a un son très beau, plein, chaud, tandis que la bombarde « pète » comme du métal. Le principal défaut de cette marche, c'est la cadence ; déjà trop rapide au départ, elle s'accroît encore vers la fin.

Danse. — Un excellent « plin ». Ici, la justesse est presque parfaite et la sonorité de la bombarde s'est considérablement améliorée. Le dosage des

deux instruments est bien proportionné et le binioü répond avec ce qu'il faut pour exciter les danseurs. La meilleure danse de la journée, sans contredit.

Le bal plin est aussi fameux, ainsi que la reprise.

C'est là un très bon couple, qui donne l'impression d'une entente meilleure en danse qu'en marche et mélodie.

Quatrième prix : Yann-Klaod HAMON et Alain L'HELGOUALCH, 16,87 sur 20.

3^e prix de mélodie, 3^e prix de marche, 10^e prix de danse.

Mélodie. — Très bel air, bien choisi pour mettre en valeur la bombarde. De ce fait, la bombarde peut donner l'impression qu'elle veut, et elle ne s'en prive pas. Le rapport de puissance est également très bon entre les deux, et la justesse est bonne. Le timbre aussi, bien marié. Les bourdons sont aussi bien dosés. Cela est fort agréable à entendre. Ce bon couple aurait pu broder sur le thème, l'air y aurait gagné, et sa forme mélodique et son découpage le permettent. Le style est bon, mais pourrait être encore meilleur.

Marche. — Mêmes qualités que le matin, à part la justesse. Cette marche nuptiale est de bon style, mais en pays fisel le rythme est un peu plus lâche. On sent aussi un léger décalage entre les deux instruments. Le style n'est pas non plus parfait ; les liés notamment sont mal placés, et le rythme en souffre. C'est tout de même une marche de qualité, où l'on sent plus la marque du bagad que celle du couple. Cela manque de broderies aussi dans les reprises.

Danse. — Danse « plin ». Les attaques de bombarde ne sont pas nettes, manquent de précision, ce qui dans une danse aussi vive que le plin est un gros défaut. Le début était pourtant prometteur. Ces ruptures de rythme, ces cafouillages, donnent à penser que c'est là un air bien vite appris, et mal su. La bombarde est ici inférieure à ce qu'elle fut dans les deux autres épreuves.

Le bal est un peu meilleur ; un peu long pour un concours. Quant à la reprise, disons qu'elle manquait de style, d'un peu de « sel » qui donne envie de danser.

Ce couple manque visiblement d'expérience dans la danse. Ce point faible lui a fait perdre une place.

Cinquième prix : Tanguy ALLAIN et Michel MENEU, 16,61 sur 20.

5^e prix de danse, 6^e prix de mélodie, 7^e ex æquo en marche.

Mélodie. — Beau son, bon dosage d'instruments, justesse également très bonne. Chant vannetais (An hini à garan) interprété en version chant, et qui aurait gagné à être plus « binioüisé », avec broderies sur thème (l'air le permet). Expression intéressante de la bombarde. Cela manque cependant de style, et la cadence sonnée aurait pu être meilleure.

Un bon couple, dont le jeu trop simple donne l'impression d'une crainte, d'une retenue de possibilités.

Marche. — Un « Son ar Charpentour » un peu précipité comme cadence. Un battement de bourdons se remarque ; pas de recherche dans l'expression chez le talabarder. C'est plus bagad que couple et le style pourriette est négligé. Un changement de tonalité d'une reprise à l'autre n'ajoute rien à l'affaire. Ces transpositions sont peut-être difficiles à réaliser mais pas traditionnelles, ni nécessaires.

La parfaite justesse et le timbre excellent de ce couple dénotent un souci de perfection. Il reste à étudier style et cadence.

Danse. — Un « En dreñ » un peu trop sec. Les airs vannetais sont là, bien enchaînés, à la bonne cadence, mais si cela est dansant, cela manque tout de même de style et d'authenticité ; ce n'est pas assez coulé, c'est trop sec. Toujours une excellente justesse et une bonne sonorité agréable.

Le bon accord et la qualité de son, le dosage des puissances des instruments de ce couple lui ont fait gagner un point, car les deux autres critères de notation : style et cadence, laissaient un peu à désirer.

C'est un bon couple qui peut beaucoup mieux.

Sixième prix : Jean-Yves LE HENAN et Yann DREUNEC, 16,57 sur 20.

5^e prix de mélodie, 6^e prix de danse, 9^e prix de marche.

Mélodie. — Première réaction des juges : les bourdons ne sont pas parfaitement accordés. Mais l'accord bombarde - levriad est bon. Le couple s'accorde pourtant un certain temps, ce qui dénote un souci de justesse. L'accord des bourdons se fait cependant tout seul au bout de quelques mesures. Très beau son de bombarde, bien dosé avec celui du binioü. Très bel air aussi, et bien exécuté, avec expression ; les répons de binioü sont moins expressifs. L'aigu de bombarde est bien amené le plus souvent mais certains passages auraient gagné à rester plus discrets.

C'est là un bon couple où règne l'entente. Il gagnerait encore à nuancer un peu plus les phrases. À signaler aussi que vers la fin, la justesse du

binou avait un peu perdu de sa netteté.

Marche. — Une très belle marche où le style et le rythme sont un peu malmenés. Cette façon de « jeter » les notes n'est pas traditionnelle, ni agréable. Le talabardier gagnerait à étudier le « filage » des sons. C'est juste et de bon timbre, la cadence est entraînante et régulière. Dommage que ces notes brutales de la bombarde, antimusicales, aient enlevé à cette exécution une part de son intérêt. A revoir : le style, dont dépend ici le rythme.

Danse. — Du très bon fisel. Le binou escamote bien quelques notes, ce qui provoque des ruptures de rythme, mais la cadence reste correcte, très correcte même. Ici, le binou démontre une supériorité énorme sur la bombarde.

Un assez bon bal aussi, mais où la justesse est moins heureuse. Quant à la reprise du fisel, c'est moins bon que la première partie, quant au rythme surtout.

A revoir : le dosage des instruments (la bombarde était trop faible, ce qui ôtait du « punch » à cette danse, la justesse et surtout le style et le rythme.

Septième prix : Raymond et René SALIOU, 16,13 sur 20.

7^e prix de danse, 8^e prix de mélodie, 10^e prix de marche.

Mélodie. — L'air n'est pas très juste et le jeu est assez primaire. Les phrases sont répétées uniformément, alors que des variations sur thème auraient été possibles. Cela manque aussi d'expression, malgré quelques tentatives louables. Ce n'est visiblement pas au point.

Le son de bombarde est meilleur, le binou est faux et un battement de bourdon indique l'accord approximatif.

Cela sent aussi la formule bagad et le manque d'expérience en couple. Cet air original aurait gagné à être mieux

pensé, mieux compris, mieux découpé (phrasé).

Marche. — La justesse laisse encore à désirer. Le binou est ici meilleur et la bombarde un peu faiblarde, de sonorité « foireuse ». Une anche plus forte aurait donné plus de corps et de sonorité. Le jeu est plat aussi, sans expression. Le style est assez conforme cependant, et la cadence régulière.

Danse. — Un « plin » (un de plus), de cadence correcte mais de rythme médiocre. La justesse n'est pas non plus parfaite. La sonorité est peut-être meilleure, mais cela ne dure pas. Le choix des airs de plin n'est pas non plus judicieux.

Le bal n'est pas fameux : si la marche est à peu près correcte, le bal lui-même est peu dansant.

La reprise est un peu meilleure, mais sans style. C'est trop compliqué, fouilli, alors que le plin exige de la netteté et de la précision.

Huitième prix : Gérard LARMET et Pierre BLANCHET, 15,98 sur 20.

7^e ex æquo en marche, 8^e prix de danse, 10^e prix de mélodie.

Mélodie. — Ne s'agit-il pas du cantique à saint Guénal ? Pour une mélodie, la qualité première est l'expression, qui manque ici. La bombarde claironne, ses attaques sont dures ; les répons du binou sont ordinaires, plats. C'est juste, mais le dosage des instruments est à revoir ; une telle puissance de son convient peut-être en bagad, mais dans une mélodie, en couple, il faut tout de même de la douceur et de la chaleur. La bombarde doit apprendre à filer des sons pour devenir expressive. Le binou aurait intérêt à étudier de plus près le choix des ornements et à les placer plus judicieusement.

Marche. — Un jeu de bagad très correct, mais qui ne convient pas ici. La bombarde y semble plus à son aise

pourtant, mais le jeu du binou est très ordinaire. C'est assez « marchant », de cadence régulière. Et toujours ces attaques dures de bombarde.

A signaler que cette marche était en mineur, ce qui est tout de même une difficulté.

Danse. — Erreur de style monumentale : attaque lente sur un air, puis, à l'instant de prendre la cadence normale, enchaînement sur un autre air. Cela est impardonnable en style. C'est assez juste, mais la bombarde claironne et ses attaques sont toujours aussi dures. A signaler aussi quelques ruptures de rythme. Assez bonne justesse.

Le bal est assez bon aussi et la reprise du plin bien meilleure.

Défaut premier de ce couple : une mauvaise compréhension du jeu de couple (en mélodie et en marche surtout). A corriger : le jeu de lèvres du talabardier, apprendre à filer des sons pour donner de l'expression, et obtenir des attaques plus douces, plus souples.

Neuvième prix : Jean-Jacques KERHOAS et René FRANÇOIS, 15,85 s. 20.

7^e prix de mélodie, 11^e prix de marche, 11^e prix de danse.

Mélodie. — D'excellentes choses : un début prometteur, avec une bombarde expressive et un binou très précis dans ses répons. Une justesse aussi très étudiée et un timbre bien marié, comme le rapport de puissance d'ailleurs. Mais cela ne dure pas longtemps : le jeu devient plat, la bombarde monotone ; le couple donne l'impression de ne pas y croire. Cette mélodie, mieux faite pour le chant que pour les binou et bombarde, perd aussitôt de son intérêt. Un défaut aussi : le style imprécis et, par moments, inexistant. Le phrasé n'est pas non plus bien amené, ce qui donne une cadence peu enthousiasmante.

Marche. — (Ev chistr 'ta Laou !). La sonorité est moins bonne que pour la mélodie. La bombarde jette ses notes, ce qui dénature le caractère de cet air. Très bon binou pourtant : rythme maintenu. C'est une interprétation fidèle de la partition chantée, ce qui n'est pas forcément une qualité ; un peu de variations sur le thème aurait amélioré le style. Justesse toujours bonne.

Danse. — Un plin (encore un autre) qui se distingue par un rythme cassé, avec des apports pourlottes incongrus. La cadence est cependant correcte, sans plus. Ici le timbre des instruments se marie mal. La justesse reste bonne.

Un bal curieux. Le phrasé de la marche est haché par la bombarde ; le bal lui-même est meilleur. Pourquoi donc découper ainsi cette marche du

bal ? La reprise du plin n'est pas sensationnelle non plus. Cela est peu excitant, c'est le moins qu'on puisse dire.

Dixième prix : Bernard PAILLOT et Jean-François ALLAIN, 15,81 sur 20.

4^e prix de danse, 5^e prix de marche, 12^e prix de mélodie.

Mélodie. — Très bonne justesse ; sonorité agréable avec un rapport de puissance équilibré. Bourdons puissants (vraisemblablement le binou tourne le dos au jury). Mais c'est là la seule qualité de l'ensemble. Aucune entente entre les sonneurs, hésitations, on ne distingue aucune phrase précise, sauf, de temps à autres, dans les répons du binou. On se demande si cet air a une forme mélodique quelconque. Avec ça, de longs répons — trop longs — ; on a aussi l'impression que c'est le binou qui mène le couple. Bien entendu, aucune expression de bombarde et aucune tentative d'un style quelconque.

Non, cela n'avait aucun intérêt.

Marche. — Très bonne justesse et timbre très agréable. Bonne interprétation aussi. La note sol du binou et de la bombarde est faussée : un demiton plus basse au levrad, ce qui n'est pas joli-joli.

C'est tout de même un bon couple ; l'entente entre sonneurs existe cette fois, mais la bombarde semble agir avec timidité.

Danse. — Un bon plin. Justesse parfaite (sauf cette note sol). C'est un peu lent comme cadence, mais régulier ; pourtant le style n'est pas absolument parfait non plus.

Bon bal. Une rupture de rythme à la troisième partie. Le style est ici bien mieux suivi. C'est agréable et dansant.

Reprise meilleure, et à la bonne cadence cette fois.

Un bon couple, qui gagnerait à s'entraîner un peu plus.

Onzième prix : Yann SOUBIGOU et Hervé JAOUEN, 15,64 sur 20.

4^e prix de marche, 9^e prix de mélodie, 9^e prix de danse.

Mélodie. — Ce couple a le désavantage de lire au sort le numéro un. C'est donc lui qui va servir plus ou moins de critère pour la notation. C'est-à-dire que les notes de base pour le jugement des concurrents seront données en fonction de celles qu'il obtiendra.

On distingue tout de suite une disproportion dans le niveau technique des sonneurs : le binou est très supérieur à la bombarde. Cette dernière a

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices

Anches - Valises - Housses - Tous Accessoires

un jeu plat, peu enthousiasmant, inexpressif. C'est cependant assez juste. Cet air est assez mal choisi pour mettre une bombarde en valeur, surtout quand elle est peu puissante et qu'elle semble ignorer les nuances. Le biniou a des répons nets et précis, bien venus.

Marche. — Cela est fort bien sonné, dans un jeu plus proche du bagad que du couple, mais c'est tout de même plein de qualités. La bombarde est ici très à l'aise et prouve des qualités qu'elle n'avait pas pendant la mélodie. C'est très entraînant et l'air est intéressant. La sonorité est agréable et c'est assez juste. Très bon biniou surtout. Le style mériterait d'être mieux développé encore.

Un couple homogène aux instruments bien équilibrés. Un bon couple.

Danse. — Gavotte du Haut-Léon ? Il y manque surtout un style, voire le style régional — peu brillant c'est vrai en cette région, mais qui existe tout de même —, ou, à défaut, un style personnel. Cela donne l'impression d'un chant manquant de conviction. C'est très juste et l'équilibre des instruments est encore très bon. C'est là aussi un air simple, joué dénué de toutes fioritures.

Le bal est assez bon, mais sa marche est rompue. La reprise, meilleure à la bombarde, manque d'un rythme précis, malgré une cadence régulière.

Douzième prix : Denis LE BOZEC et Michel DERRAIN, 13,53 sur 20 .

11° prix de mélodie, 12° prix de danse, 12° prix de marche.

Mélodie. — Une jolie mélodie van-

netaise assez malmenée. Le phrasé est mal compris et mal exposé ; surtout la première partie de l'air. Le biniou surprend : ses répons sont ou bien d'une platitude désespérante, ou bien d'une complication inutile, voire nuisible. (Setu kaoz de perak oen chomet den iouank), c'est là une fort belle mélodie. Eh bien, par moments il est difficile d'en saisir le sens. Pourtant la bombarde est bonne, mais elle a mal compris et son rôle et l'air choisi : la première partie est découpée en trois tronçons, le tout empesé de notes intempestives. Ce couple ignore aussi le style bas-vannetais ; le biniou aurait intérêt à supprimer de son jeu ces « dégueulando » désagréables. Assez bonne bombarde.

Marche. — C'est faux, c'est cafouilleux, et puis c'est trop rapide. Pourtant on sent une certaine connaissance du style. Ce n'est pas non plus de belle sonorité : les timbres d'instruments sont mal mariés. Les bourdons n'étaient pas accordés non plus. A cette allure, on arrive sûrement très tôt, mais on ne va pas loin !

Danse. — Du fisel ? Une gavotte de montagnes ? Disons que c'était un mélange des deux. Justesse médiocre, timbres mal assortis, ornements intempestifs dont le biniou abuse, manque total d'un style quelconque, tout cela n'était pas très intéressant.

Le tamm-kreiz (un « pach-pi ») difficile à danser : rythme irrégulier sur une cadence trop rapide ; l'air lui-même est imprécis.

Curieuse reprise (cette fois une gavotte du Poher) qui démontre surtout la dégradation continue de l'accord. Ce n'est ni bon ni beau.

Beaucoup de travail à faire.

Stage B. A. S. de Noël 1968

au V.V.F. de GUIDEL, du 26 au 31 décembre

Inscriptions auprès de Louis-Jacques DAUNEAU, 16, rue Claude-Bernard, Rennes
avant le 15 décembre

STAGE DE DANSES organisé par la Fédération WAR 'L LEUR, les 28 et 29 décembre
au même lieu
pour danseurs et sonneurs de couple

AR SONER

LA REVUE DU FOLKLORE VIVANT DE BRETAGNE
ORGANE DE BODADEG AR SONERION

nedeleg laouen

BLOAVEZ mat

d'an holl vretoned

A VENDRE, ETAT NEUF

(cause double emploi)

3 bombardes - LANIG - avec housse en toile
3 genouillères - KNEE-REST -
4 boudiers pour tambour de fond cuir
3 paires de baguettes tambour - CARLTON
GAELO -
1 paire de boules pour grosse caisse - CARLTON -
1 paire de boules pour tambour - TENOR -
6 peaux de rechange pour tambour de fond
2 tambours de fond - LANIG -
Le tout : 500 F.

S'adresser à :

DIRECTION DES FOYERS MARINE
Préfecture Maritime
17 - ROCHFORD-SUR-MER.

A VENDRE

Excellente BATTERIE CARLTON
soigneusement entretenue
par le Bagad Bleimor

S'adresser à :

Yann-Fanch LE MERDY
4 bis, boulevard Desgranges
92 - SCEAUX.

MARDI 31 DECEMBRE, MAEL-CARHAIX
Salle de l'Arc-en-Ciel

FEST-NOZ DE LA SAINT-SYLVESTRE

avec les meilleurs chanteurs de « Plin » et de
« Fisel », les Sœurs GOADEC, les Frères
MORVAN, etc., et les couples de sonneurs
champions de Bretagne 1968.

A L'ISSUE DU FEST-NOZ RÉVEILLON

Tous les sonneurs y sont cordialement conviés

Inscriptions auprès de Yvonn SICARD.

36, rue Jeanne-d'Arc, 29 5 - QUIMPER.

Coût du repas : 28 F.

UNE MOTION DE LA KEVRENN-ALRE

Le bureau de KEVRENN-ALRE exprime le vœu que les groupes folkloriques bretons se refusent à prendre part à toutes cérémonies officielles marquant la venue éventuelle en Bretagne du chef de l'Etat, tant que les projets de région la concernant ne prévoient pas, au moins, l'appartenance du département de Loire-Atlantique à la Région Bretagne.

Le Bureau de Kevrenn-Alré
A Auray, le 1^{er} décembre 1968.

(Communiqué)

UN NOUVEAU « BARDE-GUITARISTE »

« L'œuvre a ses sources chez nous ; elle respire la terre et la Poëse. Gouaille, mélancolie, nature, tout un bardisme nouveau, toute une poussée d'art revalorisée, un sens moderne d'expression, un premier disque qui préjuge bon pour l'avenir ». C'est Glenmor qui écrit ces mots, c'est lui qui a rédigé le texte de présentation du premier disque de chansons de notre ami JEF PHILIPPE (édité par « Houljak - Disques »).

Ce jeune poète - compositeur, barde moderne, ne nous est pas inconnu : son nom a souvent figuré aux places d'honneur dans les concours de sonneurs. C'est un « mordu » de la Bretagne, et cet amour qu'il porte à sa terre transparaît dans son œuvre poétique.

Jef Philippe exprime dans un langage vigoureux son goût de la vie, du grand air,

des espaces, son amour de la simplicité et son attachement aux durables amitiés. C'est œuvre d'amour, non de rancune, et lorsqu'il raille, c'est avec bonhomie et humour.

Le disque comporte quatre chansons dont certaines ont déjà fait le tour de la Bretagne. Il s'agit de Pierrot - Clochard, Si longue est ma veille, Lorsque tu reviendras et l'enthousiasmante Nuit de Noces qui semble être le meilleur titre gravé.

Un jeune chanteur à suivre, qui n'a pas fini de colporter au loin la renommée de la Bretagne.

Ecrire à Jef PHILIPPE, 125, rue Docteur-Quichard, 49 - Angers. Prix du disque, 10 F. Joindre 2 timbres pour l'envoi.

21^e ANNEE — 169

DECEMBRE — KERZU 1968

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

Polig MONJARRET

Rédaction

Lann-Longuez — Tel. 65.33.73

PLCMEUR (Morbihan)

C. C. P. NANTES 1436-15

Administration :
(ventes et publicité)

Robert CROZON

16, rue du Père-Maunoir

RENNES (Ile-et-Vilaine)

3 mois 4 F. 50

6 mois 7 F. 00

Un an 12 F. 00

Soutien 20 F. 00

Etranger et F.O.M. 15 F. 00

Le numéro 1 F. 50

A B O N N E M E N T S :

Tresorerie Générale : B.A.S., rue Maupertuis, RENNES, C.C.P. 1244-77

BAGADOU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Kevrenn Brest - Saint-Mark

I - LA MUSIQUE DE BAGAD

NOS CONCEPTIONS DE LA MUSIQUE DE BAGAD

Le bagad est un ORCHESTRE composé des instruments suivants : bombardes - cornemuses - tambours de fond - tambours tenors et caisse basse, et non un couple (binioù - bombarde) dont le volume sonore serait multiplié par huit.

Les sonneurs sont au service du bagad : le bagad n'est pas un groupe d'individualités (plus ou moins brillantes), mais un ensemble de sonneurs ayant l'habitude de travailler ensemble et de rechercher le meilleur « fondu » possible.

Le bagad est au service de la musique bretonne d'inspiration populaire, c'est-à-dire que les instruments et leur technique sont au service de la musique bretonne et non pas l'inverse : il ne s'agit pas de déformer des thèmes bretons en les asservissant aux besoins de la technique des instruments. A ce sujet, nous rejoignons les idées qu'exprimait Henri Leon : « Red eo d'un Tec'hnik bezan ouz servij ar Spered ; an Tec'hnik n'eo nemed evid klask bezan ken tost ha ma heller ouz ar Spered-se » (c'est à la technique d'être au service de l'esprit ; la technique ne doit servir qu'à se rapprocher le plus possible de cet esprit). Principe que certains contestent aujourd'hui.

Dans le bagad, chaque pupitre a une vocation qui lui est propre.

Les binioù constituent un support sonore constant et bien équilibré (grâce aux bourdons) sans lequel le jeu des bombardes est d'une sécheresse qui lasse rapidement. D'autre part, la richesse du timbre des levriados leur donne un « chant » différent de celui des bombardes.

Les bombardes rompent la monotonie du volume sonore constant des cornemuses ; bombardes et cornemuses sont deux instruments qui se complètent ; ceci est également vrai en ce qui concerne l'expression : la bombarde

a des possibilités de phrasé et de modulation que n'a pas le binioù. Et le fait que la bombarde couvre deux octaves donne au bagad des possibilités d'harmonisation plus vastes.

Nous pensons qu'il est possible d'atteindre une qualité musicale vraiment satisfaisante en faisant sonner ensemble des cornemuses et des bombardes. La bombarde, ayant la possibilité de faire entendre une gamme chromatique, calque exactement la gamme de la cornemuse et ne s'en écarte pas tant que le bagad joue à l'unisson. Si nous les faisons jouer ensemble, c'est donc avec des concessions réciproques, entre instruments qui ne peuvent s'exprimer aussi librement et pleinement qu'en solo ; mais c'est pour le plus grand bénéfice de la musique bretonne.

Quant à la batterie, outre son rôle de chef d'orchestre pendant les évolutions, elle doit être un soutien rythmique pour les pupitres « mélodiques ». Mais elle doit aussi enrichir les danses et les marches lorsque leur ligne mélodique s'appauvrit. C'est pourquoi il faut utiliser toutes les ressources offertes : tambours de fond - tambours ténor et caisse basse.

Mais ces trois pupitres convergent vers un même but : la mise en valeur de la musique bretonne.

NOTRE REPERTOIRE

SON ELABORATION. — Les sources sont des airs traditionnels ayant déjà été entendus (sonnés ou chantés). On les fait écouter à tous les membres du bagad : ils critiquent et on aboutit ainsi à une première sélection, car tous les airs traditionnels ne conviennent pas au bagad. Il faut que l'air soit intéressant pour chaque pupitre ; si, par exemple, la batterie n'a « rien à dire » sur un air, nous ne le retenons pas.

Si l'air est retenu, les sonneurs les plus qualifiés le mettent en partition et font éventuellement appel à des musiciens pour l'harmonisation (nos connaissances en ce domaine sont trop rudimentaires). Lors de l'élaboration des partitions, il y a concertation entre les trois pupitres et l'air est alors expérimenté en petite formation. L'ensemble des sonneurs a alors souvent des critiques à formuler. Il faut en tenir compte et souvent faire des modifications. A ce stade, il arrive que nous abandonnions des airs à cause de leur valeur musicale insuffisante ou parce que l'harmonisation ne « sonne pas breton ». Ensuite, on procède à la mise au net et l'ensemble du bagad l'étudie. On essaie ensuite de l'insérer dans une suite pour défilé ou pour podium.

REPERTOIRE.

MARCHES. — Nous faisons part égale aux marches composées par des membres du Skola Beg an Treiz et qui n'offrent pas de difficultés d'adaptation (An Enez C'hiaz, Lena, Donatien Laurent) et aux marches tradition-

nelles. La plupart des airs traditionnels de marche sont trop courts et il n'est guère intéressant de répéter cinq ou six fois de suite le même air ; nous avons donc été amenés à composer des suites de marches traditionnelles qui conviennent très bien au bagad mais n'en présentent pas moins une véritable unité. C'est une tâche délicate pour les batteurs d'en composer les frappes.

MELODIES. — Nous pensons que c'est dans les mélodies que le bagad doit donner le maximum de ses possibilités d'expression (modulation pour les bombardes, liberté de cadence et de rythme, richesse de l'harmonisation). La modulation contribue à mettre en valeur la profondeur de l'inspiration populaire des gwerziou et des cantiques, de même que l'harmonie permet à chaque instrument de mieux s'exprimer, d'où une musicalité accrue.

L'expérimentation ici est importante, car il faut souvent adapter l'harmonisation à l'esprit breton de l'air. L'équilibre sonore du bagad pose aussi des problèmes délicats de dosage dus par exemple à la différence de puissance entre les notes graves et aigües du binioù.

DANSES. — Critères du choix :

- importance du rythme ; il faut que la batterie ait « quelque chose à dire » ;
- richesse mélodique étendue de la gamme utilisée ;
- diversité des phrases.
- La tradition a des exigences, la musique de bagad en a d'autres. Ainsi, si vingt répétitions d'un « ton simple » sont excellentes pour danser, c'est d'une désolante monotonie en bagad ; nous préférons les suites d'airs formant une unité musicale agréable.

— Le style : les finesses de « style » utilisées en couple ne « rendent » pas lorsqu'elles sont multipliées par huit, d'où le besoin d'exagérer les caractéristiques de la danse dont le pas exact forme la référence ; la frappe de batterie comme l'ornementation du jeu des binioù sont conçues en fonction du pas. L'articulation précise en concordance avec le pas est capitale pour les bombardes.

SON RENOUVELLEMENT. — Le répertoire se renouvelle par substitution : quand la plupart des sonneurs sont lassés d'une suite ou d'un air, on l'abandonne et on le remplace.

NOS METHODES DE TRAVAIL

FORMATION DES NOUVEAUX SONNEURS. — Nous utilisons deux méthodes :

- méthode empirique (uniquement auditive) en bombarde et batterie : ceci favorise l'éducation de l'oreille et habitue le sonneur à former un son juste ;
- méthode audio-visuelle : en binioù, nous apprenons aux jeunes sonneurs à lire et à déchiffrer les partitions, ce qui leur donne une plus grande autonomie dans le choix de leur répertoire personnel.

LE TRAVAIL SUIVI DU BAGAD se fait pendant l'année en petite formation lors des deux répétitions hebdomadaires à cause de la dispersion géographique des sonneurs et surtout des batteurs ; ce n'est que lors des stages, pendant les vacances scolaires, que le bagad travaille au « complet ».

Le travail du groupe est orienté uniquement vers le bagad ; les sonneurs ne travaillent pas en dehors des répétitions (encore heureux qu'ils puissent y prendre part ; la vie moderne sollicite tant les jeunes !)

Telle que nous la concevons, la musique de bagad est une expression contemporaine de l'esprit breton : c'est lui qui nous relie aux générations qui nous ont précédées ; nous n'avons pas le droit de le faire mentir.

(A suivre)

TOKEIER E GIZ BREIZ
CHAPEAUX MINIATURES POUR KERMESSES

HARRE CHAPELIER
1, rue des Douves
QUIMPER
Tél. 1.78



STAGE B. A. S. DE NOEL 1968

au V.V.F. de GUIDEL, du 26 au 31 décembre
Inscriptions auprès de Louis-Jacques DAUNEAU, 16, rue Claude-Bernard, Rennes

Un stage de danses organisé par la Fédération WAR 'L LEUR et également un stage d'AL LEUR NEVEZ se dérouleront les 28 et 29 décembre au Village

Réunion de la Commission Musique Populaire de la B.A.S.

La Commission Musique Populaire de la B.A.S. organise une réunion pour sonneurs de couple (nouveaux et anciens) au V.V.F. de Guidel, le dimanche 29 décembre 1968, à partir de 10 heures, dans le cadre du stage B.A.S.

Il serait souhaitable que tous les sonneurs de couple fassent un effort pour participer à cette réunion au cours de laquelle tous les sujets concernant les sonneurs traditionnels seront abordés : journées d'étude, éliminatoires, concours, etc.

Les sonneurs participant au bal breton du samedi soir pourront être hébergés au Village.

SAMEDI 28 DECEMBRE

dans le cadre du Stage organisé en commun par B.A.S., War 'l Leur et Al Leur Nevez

Grand Bal Breton

au V.V.F. de GUIDEL, à partir de 20 h. 30

Possibilité d'hébergement sur place.

Banquet annuel des Sonneurs et des Amis de la B.A.S.

à GOURIN (Morbihan)

le 9 FEVRIER 1969

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :
Polig MONIARRET, Lann-Langroez, 56 - PLOEMEUR, Tél. 65.33.73

Championnat National des Bagadou

BREST 1969

EPREUVES IMPOSÉES

PREMIERE CATEGORIE.

DANSE : Sud - Cornouaille

MELODIE : Kimiad ar Soudard Yaouank

MARCHE : Suite Rouzik

DEUXIEME CATEGORIE

DANSE : Suite d'An dro

MELODIE : Suite de deux mélodies : An Aotrou Kersaozon et Mari-
vonig eus ar Faoued

MARCHE : Kereg beg an Treiz

TROISIEME CATEGORIE

MARCHE : An Erminig

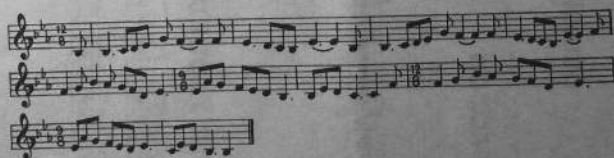
MELODIE : Gwerz Maro Pontkalleg

Un troisième air sera publié à la suite des éliminatoires départementales pour les bagadou admis à se présenter à Brest.

AIR DES TRIOMPHEs 1969 : An Erminig.

PREMIERE CATEGORIE

KIMIAD AR SOUDARD YAOUANK (gwerz de aozañ evid rummad kentañ)



PRECISIONS POUR LA PARTITION DE BATTERIE - AN ERMINIG -

gaucher :

♩ = MAIN GAUCHE

♩ = " DROITE

droitier :

♩ = MAIN DROITE

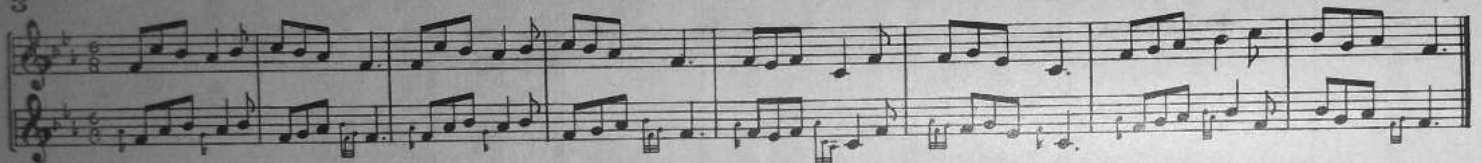
♩ = " GAUCHE

DEUXIÈME CATÉGORIE

2 AN AOTROU KERSAOZON

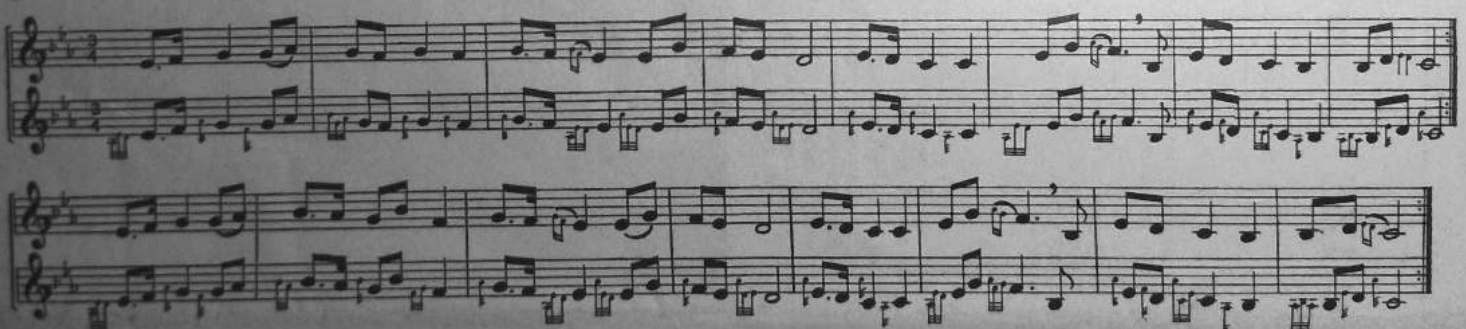


3 MARIYONIG EUS AR FAOUED

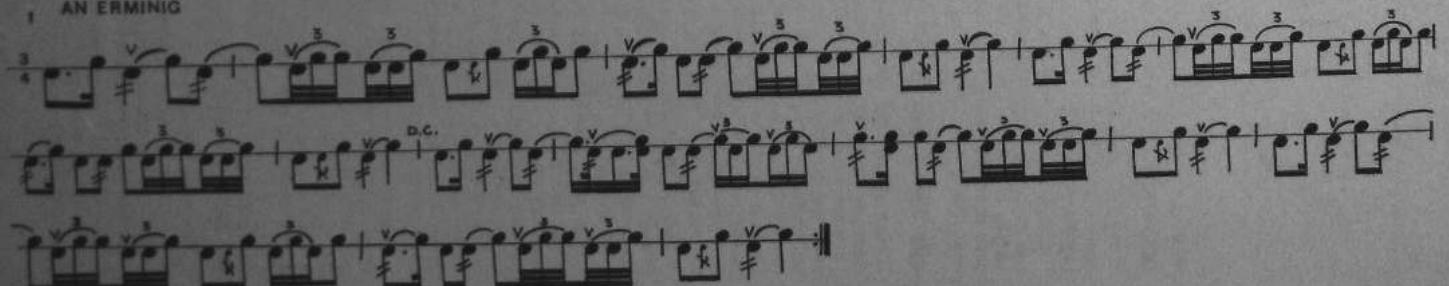


TROISIÈME CATÉGORIE

1 AN ERMINIG



1 AN ERMINIG



la veuze

par Emile ALLAIN

DEFINITION

VEUZE, prononciation locale, pays nantais (nord de la Loire) et pays guérandais, de VEZE.

Il s'agit d'une cornemuse utilisée dans une région de Bretagne depuis plusieurs siècles et dont la hauteur de son était celle des instruments dont nous sonnons aujourd'hui.

UNE ŒUVRE COLLECTIVE

J'entreprends ici la publication de quelques notes sur la « veuze ». Sur ce sujet extrêmement important — je dirai pourquoi tout à l'heure — mes informations ne sont pas complètes ; mais je pense qu'en faisant connaître dès à présent quelques documents, l'attention sera attirée sur cet instrument et beaucoup de compléments viendront s'y ajouter.

C'est à provoquer une œuvre collective qu'« Ar Soner » s'emploie et, dans ce domaine, elle peut être particulièrement fructueuse.

Des vieilles photos, des cartes postales, des récits, des noms d'anciens sonneurs de veuzes, des descriptions d'autres instruments, ou même de parties d'instrument, des airs, etc., tout peut être utile et tout doit être collecté. Faites un article, envoyez-le à « Ar Soner », ou, si vous n'avez que quelques phrases, écrivez-les moi.

J'espère que les spécialistes entendront cet appel, mais aussi tous ceux qui, dans la presqu'île guérandaise, entre Loire et Vilaine, font tant pour la vie d'une tradition instrumentale dont ils se doivent d'être les gardiens.

IMPORTANCE EXTREME DE CETTE RECHERCHE

Pourquoi lancer cette recherche à propos d'un instrument disparu et qui ne sera plus utilisé sinon à titre anecdotique ou de reconstitution ?

Tout d'abord parce que, bien que nous ne piquions pas d'Archéologie dans cette revue, ce serait intéressant

de contribuer ainsi à l'histoire mondiale de la cornemuse.

Mais la raison primordiale est autre. L'existence de la veuze est la justification absolue et complète de notre droit à l'utilisation du biniou-bras, du « grand biniou ».

Les jeunes sonneurs bretons d'aujourd'hui s'en servent et souvent ne se posent pas de question.

Mais parfois au cours d'un déplacement, un spectateur, lui, pose une question embarrassante, ou un membre d'un groupe folklorique français ou étranger, pas toujours bien intentionné, — il s'en trouve — fait remarquer l'emprunt fait



à l'Ecosse et n'hésite pas à affirmer — je me le suis entendu dire par un Lendais — que le folklore breton n'a guère plus de quinze ou vingt ans.

Grave problème ! D'autant que s'il nous fallait reconstituer la tenue tradi-

tionnelle des paysans bretons de la fin du XIX^e, nous aurions tous les cheveux sur les épaules, ce qui ferait trop moderne...

Le problème réel n'est pas là. Il y est si peu que le peuple breton, lui, accepte le biniou-bras sans hésitation.

Il est cependant nécessaire que nous ayons quelques arguments pour une réponse éventuelle.

Dans ce qui correspond à trois des départements bretons actuels, Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, l'unité instrumentale traditionnelle était le biniou (petit biniou ou biniou koz, disons-nous aujourd'hui) et la bombarde. Eventuellement un tambour. Cette unité subsiste encore et se développe, mais la masse cependant utilise surtout le grand biniou qui donne la même hauteur de son que certaines bombardes traditionnelles mais non pas que les binioux de ces régions (qui, eux, jouent à l'octave supérieure).

Ce voisinage de sonorité entre binioux actuels et bombardes anciennes explique déjà en grande partie le fait que l'instrument nouveau soit si bien accepté.

Mais dans le pays nantais et surtout dans la presqu'île guérandaise et autour de la Brière, une autre cornemuse, la « veuze », était pratiquée : une poche, un bourdon, un porte-vent (sutell), un flutiau (chalumeau, ou, pour mieux nous comprendre, un levriad). Cette dernière partie est la plus importante.

En effet, le levriad de la veuze était long et le son produit aussi grave que celui de la plupart des bombardes de Basse-Bretagne (si b ou parfois si).

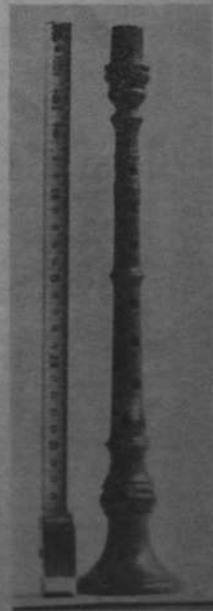
En somme, nous avons depuis toujours, dans cette partie de la Bretagne, un instrument pratiquement identique, quant à la hauteur du son, à celui que nous connaissons aujourd'hui. Une seule exception : un bourdon au lieu de trois.

C'est là que nous sommes redevables à l'Ecosse. Peut-on dire que nous avons emprunté la forme du bag-pipe ? Oui, mais ce n'est pas aussi net ni aussi simpliste.

En dépit d'un bag-pipe à deux bourdons sur lequel est gravé 1409 (Grattan Flood penche pour l'ira 1709) et qui est déposé au musée d'Edimbourg, mais

non exposé, car le conservateur, avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de cet instrument en 1966, pense qu'il s'agit d'un faux fabriqué au XIX^e siècle, l'Irlande et l'Ecosse ont sans doute utilisé jusqu'à la fin du XVI^e siècle une cornemuse à un bourdon.

Au XVII^e siècle, très certainement, leur instrument avait deux bourdons té-nors. Plus tard, l'Ecosse ajouta un plus grand bourdon, le bourdon basse, dont le but à l'origine fut sans doute de porter la bannière du chef de clan. Ainsi, au XVIII^e, la grande cornemuse des



Hautes-Terres — c'est son nom officiel — avait acquise sa forme à peu près définitive.

Au XX^e, on peut dire qu'il s'agissait d'un instrument parfait utilisant des bois choisis importés, des garnitures qui flattent l'œil, au besoin très modernes (matières plastiques), mais conservant

l'essentiel : gamme et tonalité traditionnelles, absence de clés sur le levriad.

Le pays guérandais, refuge de la veuze, en était, à la même époque, resté à l'aube du XVII^e siècle.

Fallait-il ignorer l'Ecosse, essayer de relancer la veuze dans sa forme traditionnelle et attendre une évolution incertaine (ou une disparition) ou faire l'économie de cette longue attente en profitant de l'expérience des autres ?

L'Irlande, qui, pour sa part, en était aux cornemuses à deux bourdons au début du siècle, et qui en utilise encore parfois, « pour faire folklorique », me soufflerait certains, avait choisi.

Après quelques hésitations entre la

reconstitution de la veuze (j'en possède une fabriquée par Dorig vers 1945 sans doute, peut-être plus tôt), le biniou nevez (à deux bourdons) et le biniou bras (à trois bourdons) — hésitations qui font honneur à ceux qui les ont ressenties — le choix s'est fait.

..

En jouant du grand biniou aujourd'hui, qu'il soit fabriqué en Bretagne ou importé, c'est de la cornemuse guérandaise et briéronne TELLE QU'ELLE DEVAIT EVOLUER que nous jouons et c'est pour cela qu'il est si important de la connaître et de la faire connaître.

(A suivre)

tap da sac'h, BREUR KOZH...

Tap da sac'h 'ta, breur kozh, breur kozh,
Ha pak da beadra,
Na c'houel ket 'ta, breur kozh, breur kozh :
Ne servij da netra.

Kenavo dit, Mammig karet,
Va zud-me, Kenavo,
Da glask labour dao din monet,
Siwazh, pell diouzh ar vro.

Erru an eost 'mañ 'n hañv da vat
O flouañ parkou ed,
Erru an eost e park va zad
N'eo manet den ebet.

D'ar broiou pell pe d'ar gêr vras
E kavin va zamm kreun,
War ar mouar ar c'hellen glas
Em bro 'ra kofig leun,

Ar c'hellen glas hag ar preñved
En avalou krignet :
Em bro n'eus ken met ar vered
E vezer ac'hubet.

Tap da sac'h 'ta, breur lozh, breur kozh,
Ha pak da beadra,
Na c'houel ket 'ta, breur kozh, breur kozh :
Ne servij da netra.

Youenn GVERNIG.

SKOL DRE LIZER

AR SKOL DRE LIZER a merveilleusement terminé son année scolaire 1967-1968. Le 31 août dernier, il avait 307 élèves, ainsi répartis :

Hommes, 174 ; femmes, 133. Sur ce nombre, 144 habitent en Bretagne, dont 81 dans le Finistère, 66 habitent Paris, 83 les départements non bretons et 14 à l'étranger. Mais 202 sont nés en Bretagne.

Parmi ces correspondants, nous comptons 104 étudiants et 30 enseignants, 49 employés de bureaux et 32 ouvriers, 9 soldats et marins, 7 médecins et 9 infirmières, 5 ingénieurs, 9 retraités et enfin 42 professions non déclarées.

Une école bretonne de 307 élèves !... Pour le français, une école de cette importance coûte des millions à l'Etat. Que lui coûte celle-ci ? Une petite subvention annuelle de 1.000 F. et encore du Conseil Général du Finistère, subvention restée inchangée depuis 1953, malgré d'instantes démarches et beaucoup de promesses.

Pourquoi tant de milliards d'un côté et si peu de francs de l'autre ?

La langue bretonne est pourtant une langue de France, faisant partie de son patrimoine, qu'il importe de garder vivante. La régionalisation dont on parle tant saura-t-elle le reconnaître ? Que serait une régionalisation sans le culturel ? Un corps sans âme.

Le Directeur de SKOL DR ELIZER n'a ni salaire ni retraite. Il doit donc s'arranger pour pouvoir vivre de sa maigre subvention, et faire appel à quelques générosités, car ses cours sont GRATUITS.

Chers lecteurs, connaissez-vous ar SKOL DRE LIZER ?

Savez-vous qu'en le suivant, vous pouvez vous instruire en votre langue par des méthodes modernes et plaisantes s'aidant même de disque pour la prononciation ?

Est-il tolérable qu'en 1968, les Bretons restent encore ignorants de leur langue ? La parler, c'est certainement la meilleure des choses, mais il faut savoir aussi la lire et l'écrire. C'est le moindre que l'on demande aujourd'hui pour tous les pays du monde, à moins d'être classés, culturellement, parmi les pays sous-développés incurables.

Faites comme la REINE DE CORNOUAILLE 1968, Nicole Monfort, comme la REINE de 1968, Eliane PARIS, inscrivez-vous à SKOL DRE LIZER.

Ecrivez à V. SEITE, Bleun-Brug, Châteaulin (29-S.) en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

Où, écrivez à CHATEAULIN, BRETAGNE, et non à CIBOURE, PAYS BASQUE, car le Directeur de SKOL DRE LIZER, après trois années très enrichissantes en Euzakadi, est revenu au pays breton et se consacre désormais, uniquement, à la marche de cette œuvre qu'il fonda à Roscoff en 1945.

P.-S. — Nous rappelons qu'il y a d'autres COURS PAR CORRESPONDANCE, en breton : Skol OBER, Douarnenez ; Skol ar PALZ, 6, rue Neptune, Brest ; Skol SADEB, Skol dre Lizer ar re-glanv (Gl. K'reac'h). Il est évident que tous ces cours devraient être également subventionnés suivant leur importance.

V. S.

FLUTES IRLANDAISES

TOUTES TONALITÉS

HERVE LE MEUR

38, rue Pierre-Semard, 29 S - QUIMPER

LIBRE & REVUES

EN SOUSCRIPTION :

"La Révolution Bretonne Permanente"

par Ronan CAERLEON

L'ouvrage « Complète pour une République Bretonne », épuisé en quelques mois, aura une suite.

L'auteur terminait ainsi son exposé historique :

« Le Mouvement breton, décapité en 1944, pourrait fort bien renaître de ses cendres ».

Moins de vingt ans après, la guerre secrète — inaugurée en 1932 par « Gwenn ha Du » — s'est rallumée en Bretagne. L'oppression politique, économique et culturelle qui étouffe la Bretagne, l'incompréhension et l'hostilité de Paris envers les revendications bretonnes, provoquent la colère au sein de toutes les couches sociales. Manifestations paysannes, attentats du Front de Libération de la Bretagne, intense propagande sous toutes ses formes, lutte contre la centralisation, font de la Bretagne un pays en état de révolution permanente.

L'autonomie de la Bretagne, considérée avant guerre comme une utopie, apparaît aujourd'hui comme étant l'unique planche de

salut. Hier à « contre-courant », elle s'inscrit aujourd'hui dans le « sens de l'Histoire ».

De la Libération à la Régionalisation, vous vivrez intensément la révolution bretonne : une révolution cent fois vaincue mais jamais écrasée.

Un fort volume abondamment illustré, riche en faits vécus et en témoignages authentiques (format 23,5 x 15).

Souscrivez dès à présent pour le prix de 25 F., port compris, à verser au C.C.P. 2664-29 Paris, au nom de R. CAQUISSIN, 55, rue de la Fontaine, 92-Fontenay-aux-Roses. (Majoration de prix à parution).

Closure de la souscription : 31 décembre 1968. Parution : printemps 1969.

Un livre ouvert à toutes les contestations ! Éclairant le combat mené par les Bretons contre le génocide culturel et spirituel imposé à la Bretagne du 20^e siècle par les puissances dominatrices politiques et religieuses.

DISQUES

KANOMP NOUEL (Noëls Bretons). — Disque S.M. 30 M 313. Stéréo Compatible. Réalisation Jean-Claude Pédon.

Voici ce qu'en pense l'abbé J. Chardonnet :

Le disque de Jean-Claude Pédon a pour première qualité de présenter, non pas une sélection de noëls bretons, juxtaposés vaillamment, mais un ensemble bien structuré qui évoque les diverses étapes de la marche vers la Nativité. Dans ces conditions, il n'est pas indispensable de comprendre les paroles de chacun des chants ou des cantiques choisis dans les divers dialectes du pays bretonnant, et même dans tel patois du pays gallo. Il

n'y a pas à faire grand effort pour saisir la suite de cette évocation où chaque terroir vient dire son mot.

Les chants ? Qu'ils soient donnés en solo ou en ensemble vocal, ils gardent, dans la simplicité de leur exécution, une saveur d'authenticité qui n'ont été trahies par une construction chorale. Ce sont ici des Bretons qui expriment l'âme bretonne sans fioritures, sans souci de leur personne.

Commande à adresser à J.-C. Pédon, 13, rue Versigny, Paris 18. C.C.P. 13.365.29. L'unité 20 F. (vendu normalement 31 F.). Franco de port. Par 10 exemplaires, l'unité 23 F.

DIMANCHE 22 DECEMBRE, à 14 h. 30, Salle des Fêtes

BAL BRETON A QUIMPER

avec les Sœurs Goadec et les couples de sonneurs champions de Bretagne 1968

EN BREF...

PARIS. — Deux Bretons se voient décerner les Grands Prix Nationaux : le Prix National des Lettres au philosophe Jean GRENIER, de Saint-Brieuc, et le Prix National des Arts au peintre Pierre TAL COAT, de Clohars-Carnoët.

Rappelons que le Grand Prix des Lettres fut attribué en 1967 à notre compatriote Louis GUILLLOUX, Prix Renaudot, de Saint-Brieuc.

QUIMPER. — Notre ami le docteur BENOISTON, président de la Fédération B.A.S. du Finistère et président du bagad de l'Hôpital Gourmeil, de Quimper, vient de se voir décerner une seconde fois le titre de lauréat de l'Académie Nationale de Médecine.

Déjà titulaire du prix Ballanger pour ses recherches dans le domaine de la psychiatrie institutionnelle, il a reçu également, au titre de l'année 1968, le prix Théodore Herpin qui consacre ses travaux de psychiatrie médico-légale et de criminologie.

PONTIVY. — La Karlen-Pondi a remporté aux Jeux d'Automne de Dijon le « collier de bronze » et un parchemin du « Comité Bourgeois ».

ARZAL. — Le barrage sur la Vilaine, commencé voici trois ans, sera bientôt terminé. La Vilaine sera fermée à l'heure où paraîtront ces lignes.

LE MANS. — Les délégués de l'Office des Transports et des P.T.T. de l'Ouest s'inscrivent de l'insuffisance des liaisons téléphoniques et aériennes. Réunis à la Chambre de Commerce du Mans, les délégués de 38 Chambres de Commerce et d'Industrie et de 19 Chambres d'Agriculture ont effectué un large tour d'horizon de ces problèmes.

Le président Chateau, de Rennes, au sujet du déficit des lignes aériennes reliant la Bretagne à Paris, fit remarquer : « Je pense qu'on se moque de la Bretagne sur le plan des liaisons aériennes. Certains industriels ne s'installent pas chez nous faute de liaisons aériennes ».

PLOEMEUR. — Un groupe folklorique est en fondation aux « Kaolins d'Arvor ». Il a pour nom « Deuar Gwenn ».

NANTES. — Un comité s'est créé à Nantes et qui projette d'organiser en cette ville une manifestation en faveur de la Bretagne dans ses limites historiques, le 12 janvier 1969. — C.N.B., B.P. 612, Nantes.

CARDIFF. — Durant la nuit du 29 au 30 novembre dernier, une centaine de nationalistes gallois ont occupé les studios de la B.B.C. à Cardiff et à Bangor pour protester contre le peu de place accordée aux émissions en langue galloise sur les ondes de la B.B.C.

LONDRES. — Le ministre anglais de l'Intérieur, M. Callaghan (dont le nom indique l'origine irlandaise) a rappelé qu'une Commission constitutionnelle allait prochainement étudier les problèmes spécifiques du Pays de Galles, de l'Irlande du Nord, de l'Ecosse et des îles Anglo-Normandes en matière d'émissions radiophoniques et télévisées.

ARMAGH (Irlande du Nord). — Le siège de l'Archevêché catholique d'Irlande est situé à Armagh, ville d'Ulster à majorité protestante.

Des manifestants catholiques qui recâmaient l'égalité des droits civiques se sont heurtés à des contre-manifestants protestants armés de poudrins et de barres de fer.

Malgré la présence de nombreux policiers chargés de maintenir l'ordre, ce sont les protestants qui semblent l'avoir emporté.

RIO DE JANEIRO. — Trois prêtres bretons : les Pères Michel Le Ven (de Plouguerneau), Berthou (de Landerneau) et Hervé Le Croquoennec (de Plouarzel) ont été arrêtés par la Police Fédérale Brésilienne, en novembre dernier, alors qu'ils dormaient, à 8 h. du matin, au presbytère de la paroisse du Bon Jésus, à Horto-Florental.

Ces prêtres bretons appartenaient au mouvement catholique « Action Populaire ».

DORIG LE VOYER

LUTHIER

4, rue Bourde-de-la-Rogerie, RENNES

Binious Bras - Binious Koz - Bombardes - Practices

Anches - Valises - Housses - Tous Accessoires

#